BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
201
2 A
19

LES LEÇONS
DE L'HISTOIRE.

TOME SIXIEME.

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE,

OU

LETTRES

D'UN PÈRE A SON FILS,

SUR LES FAITS INTÉRESSANS

DE

L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

Par l'Auteur du COMTE DE VALMONT, *ou* LES ÉGAREMENS DE LA RAISON.

3 liv. le volume broché.

Historia lux veritatis,
Magistra vitæ.
Cic. l. II, de Orat.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

Chez LE CLERE, Imprimeur-Libraire,
quai des Augustins, n°. 39.

M. DCCC. III.

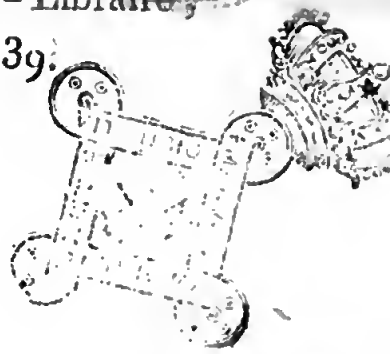

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE,

OU

LETTRES

D'UN PÈRE A SON FILS,

SUR LES FAITS INTÉRESSANS DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE.

LETTRE XLIII.

Suite de l'histoire des Perses et des Grecs; sous la neuvième époque. Règne de Xerxès.

XERXÈS, après avoir tout réglé dans l'intérieur de son royaume, attaqua les Egyptiens, la seconde année qui suivit la mort de Darius, et la même que naquit Hérodote (1). L'an 484 avant J. C.

(1) Aul.-Gell. l. XV, c. 23.

Dès qu'il les eut subjugués, et qu'il eut appesanti leurs chaînes beaucoup plus que n'avoit fait son père, il leur donna son frère Achéménès pour gouverneur.

Peut-être se seroit-il borné à cette expédition, comme il se l'étoit d'abord proposé, si Mardonius, cousin germain de Xerxès (1), ne s'étoit servi de l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de ce prince, pour l'engager à accomplir le projet que son père avoit formé, à ne pas laisser impunies les insultes des Athéniens, et à porter la guerre dans la Grèce, dont il convoitoit le gouvernement. Il fut appuyé auprès du monarque par les ambassadeurs que les Aleuades, rois de Thessalie, avoient dépêchés à Xerxès pour le même sujet, par les Pisistratides, et par Onomacrite, qu'Hipparque avoit chassé autrefois d'Athènes (2), mais avec lequel les Pisistratides s'étoient réconciliés, avant que de l'amener à Suse. Toutes les fois que ce devin célèbre, qui faisoit commerce des oracles de Musée, probablement assez semblables aux centu-

(1) Voyez ci-dessus, t. V, p. 620.

(2) Ci-dessus, t. V, p. 560.

ries de Nostradamus, se présentoit devant Xerxès, il faisoit choix de ceux qui prédisoient d'heureux événemens, lui disant entre autres, qu'il étoit écrit dans les destinées qu'un Perse joindroit les deux bords de l'Hellespont par un pont qu'il y feroit construire; et il passoit sous silence tous les oracles qui pouvoient lui annoncer quelque chose de funeste.

Déterminé par toutes les espérances dont on le flattoit, Xerxès convoqua les principaux d'entre les Perses, tant pour avoir leur avis, que pour les instruire de ses volontés. Dès qu'il leur eut fait part de son dessein, qui n'alloit d'ailleurs à rien moins qu'à se former de toute la terre un seul Empire, Mardonius releva le discours du monarque par les plus magnifiques éloges; il vanta la bravoure et l'expérience des Perses dans l'art de la guerre, et s'attacha au contraire à déprimer les Grecs, les traitant, surtout les Athéniens, de peuple vil et méprisable, les supposant même dépourvus de toute espèce de sagesse et d'intelligence dans leurs guerres entre eux, et ne croyant pas, après tout, qu'ils fussent disposés à faire la moindre ré-

sistance à un prince, qui conduisoit toutes les forces de terre et de mer de l'Asie.

Artabane, l'oncle paternel de Xerxès, voyant régner dans toute l'assemblée un silence profond, prit la parole, et ouvrit un avis tout opposé. Il commença par rappeler le conseil qu'il avoit donné à Darius au sujet de la guerre des Scythes, et qu'on eut si fort à se repentir de n'avoir pas suivi. Il fit sentir combien on devoit craindre un pareil désastre, surtout après la défaite honteuse qu'on avoit essuyée dans la plaine de Marathon. Il conjura son neveu de faire des réflexions plus mûres, et de ne pas trop compter sur ses forces. « Ne voyez-vous pas, lui dit-il, que la foudre tombe sur les plus grands édifices et sur les arbres le plus élevés? car Dieu se plaît à abaisser tout ce qui s'élève trop haut : ainsi une grande armée est souvent taillée en pièces par une petite. Dieu, dans sa jalousie, lui envoie des terreurs, ou la frappe d'aveuglement; et conséquemment elle périt d'une manière indigne de sa première fortune, parce qu'il ne permet pas qu'un autre que lui s'élève et se glorifie ».

Artabane, s'adressant ensuite à Mardonius, lui fit les plus vifs reproches des propos calomnieux qu'il avoit tenus contre les Grecs. « Ils ne les méritent pas, ajouta-t-il: que cela ne vous arrive plus. Rien de si pernicieux que la calomnie; c'est une injustice de deux personnes contre une troisième. Le calomniateur viole toutes les règles de l'équité, en ce qu'il accuse un absent: l'autre n'est pas moins coupable, en ce qu'il ajoute foi au calomniateur, avant que d'être bien instruit. Enfin l'absent reçoit une double injure, en ce que l'un le dépeint sous de noires couleurs, et que l'autre le croit tel qu'on le représente (1) ». Artabane concluoit en de-

(1) Toutes ces leçons, et sur l'orgueil qu'un Dieu se plaît à punir, en abaissant les superbes, et sur les maux que fait la calomnie, sont dignes d'être recueillies, soit qu'elles aient été en effet dans la bouche d'Artabane, soit qu'elles y aient été mises par Hérodote. Sur ce dernier article, celui de la calomnie, les anciens étoient beaucoup plus sévères que nous. Cicéron (Tuscul. l. IV, n. 2) nous dit que la loi des douze tables défendoit

mandant qu'au moins le roi restât en Perse, si l'on vouloit absolument porter la guerre

---

les vers qui renfermeroient contre qui que ce fût quelque chose d'injurieux ; et saint Augustin (de Civit. Dei, l. II, c. 2) nous apprend sous quelle peine elle les défendoit : sous peine de mort : *Nostræ XII Tabulæ cùm perpaucas res capite sanxissent, in his hanc quoque sanciendam putaverunt*, SI QUIS OCCENTAVISSET, SIVE CARMEN CONDIDISSET, QUOD INFAMIAM FACERET, FLAGITIUMVE ALTERI. Loi sagement établie, reprend saint Augustin, car notre manière de vivre doit être soumise à l'examen juridique et au jugement des magistrats, non à l'imagination des poëtes ; il n'est pas juste non plus qu'on dise quelque chose à notre déshonneur, si nous n'avons pas la liberté de nous défendre en jugement contre celui qui nous accuse.

Lucien a un traité tout entier contre la calomnie, qui en inspire une juste horreur. « Ce sont les faux rapports, dit-il en commençant, qui ont anéanti les plus grandes maisons, renversé des villes de fond en comble, excité la fureur des pères contre les en-

chez les Grecs, dont on n'avoit que trop éprouvé la valeur; il vouloit que, quel qu'en fût l'événement, ses propres enfans et ceux de Mardonius fussent un gage qui répondît du plus ou moins de sagesse des avis qu'ils venoient de donner l'un et l'autre à Xerxès, et menaçoit les Perses des plus grandes calamités, si l'on suivoit celui du fils de Gobrias.

Ce discours mit Xerxès en fureur, et attira de sa part les paroles les plus outrageantes à Artabane, qui eût payé de sa tête ce langage trop véridique, s'il n'eût pas été le frère de Darius.

Mais la nuit étant venue, les réflexions succédèrent à l'emportement du monarque. Il envisagea les choses sous un tout autre

---

fans, des frères contre les frères. C'est la facilité à croire les mauvais propos qui a désuni les meilleurs amis, et porté la division dans les familles ». Voyez ci-dessus, t. V, p. 276, ce que dit Tacite. Cette note ne paroîtra pas trop étendue, si l'on considère que c'est en effet la calomnie, qui a toujours été un des plus grands fléaux du genre humain.

aspect, et il prenoit déjà une résolution toute contraire à celle qu'il avoit formée, lorsqu'il crut voir et entendre un fantôme, qui l'invitoit à s'en tenir à son premier dessein.

Méprisant cette vision, il convoqua dès le matin la même assemblée que la veille, reconnut la faute qu'il avoit commise en se laissant emporter aux saillies d'une bouillante jeunesse, jusqu'à manquer à son oncle comme il l'avoit fait, et déclara hautement la volonté constante où il étoit de suivre son conseil.

La nuit suivante même apparition, et menaces terribles de la part du fantôme. Xerxès s'élance de son lit, mande Artabane, lui raconte ses songes, et le conjure de se revêtir de ses habits royaux, de s'asseoir sur son trône, et d'aller ensuite s'endormir dans son lit. Après des représentations fort sages sur la vanité des songes, l'effet ordinaire des objets dont on s'est occupé pendant le jour, Artabane se rend aux instances de son neveu, se conforme à tout ce qu'il lui a prescrit, s'endort dans son lit, et reçoit des menaces personnelles du spectre, qu'il croit même voir tout prêt à lui brûler les yeux

avec un fer chaud. A cette vue il pousse un cri, se lève avec précipitation, va trouver Xerxès, et changeant d'opinion, il le détermine à se conformer à l'avis des Dieux.

En supposant la vérité du fait, tel que le raconte Hérodote, on ne pourroit l'expliquer d'une manière naturelle que par une supercherie de Mardonius et des Pisistratides, qui auroient aposté quelqu'un pour jouer le rôle de fantôme.

Xerxès se hâta de déclarer aux Perses le songe qu'il avoit eu, et qui le forçoit à reprendre son premier dessein. De ce moment, Artabane lui-même en pressa ouvertement l'exécution (1).

Les préparatifs énormes qu'avoit faits Darius, n'approchoient point encore de ceux que l'on fit pendant quatre années entières, qui furent employées, après la réduction de l'Egypte, à lever des troupes, à établir des magasins sur la route, à transporter, de toutes les parties de l'Asie, les provisions nécessaires, à construire dans toutes les provinces maritimes, soumises à la domination du

(1) Herodot. l. VII, c. 5-18.

roi de Perse, des galères et des vaisseaux de charge (1).

Xerxès avoit aussi envoyé des ambassadeurs aux Carthaginois (2), pour leur proposer de se joindre à lui. Tandis qu'il attaqueroit les habitans de la Grèce, ils devoient tomber avec des forces considérables sur les Grecs répandus dans la Sicile et dans l'Italie.

Les Carthaginois souscrivirent d'autant plus volontiers à ce traité, qu'ambitionnant d'attirer à eux tout le commerce, et d'arrêter l'activité et les progrès de tout peuple qui pourroit un jour rivaliser avec eux, ils voyoient d'un œil jaloux l'état florissant des colonies grecques établies en Sicile, et en très-grand nombre dans les parties méridionales de l'Italie, où elles firent donner le nom de grande Grèce à ces contrées (3). Ils reçurent donc avec une vive satisfaction les propositions de Xerxès relativement aux Grecs, et ayant demandé trois ans pour accomplir

(1) Herodot. l. VII, c. 20, 21, 25. Diod. l. XI, t. II, p. 2.

(2) Diod. ibid. p. 1, 2, 16.

(3) Voyez Gillies, the History of ancient Greece, t. II, p. 7 et 8.

le traité fait avec lui, ils amassèrent, à ce dessein, des sommes considérables, qu'ils employèrent à tirer des soldats étrangers de l'Italie et de la Ligurie (1), aussi-bien que de la Gaule et de l'Espagne, indépendamment des troupes de leur nation même qu'ils levèrent dans Carthage et dans le reste de la Lybie. Enfin, après les trois ans de préparatifs, ils mirent trois cent mille hommes sur pied, sous les ordres d'Amilcar, et équipèrent une flotte composée de deux cents vaisseaux de ligne, et de plus de trois mille vaisseaux de charge, pourvus de toutes sortes de munitions; leur dessein étant d'ailleurs de porter par la suite la guerre en Sicile, par les motifs dont nous venons de parler (2).

(1) La Ligurie comprenoit ce qui forme aujourd'hui l'Etat de Gênes, le Montferrat, quelque partie du Milanois, et presque toute la Provence.

(2) Hérodote attribue à une autre cause cette guerre des Carthaginois et des Siciliens. Il prétend que ceux-là ne firent une descente en Sicile, sous la conduite d'Amilcar, à la tête de trois cent mille hommes, que parce qu'Amilcar, leur roi, nom que les anciens

Xerxès ne voulant rien omettre de ce qui pouvoit assurer le succès de son expédition, et se souvenant que la flotte des Perses avoit essuyé, sous le règne de Darius, une très-grande perte en doublant le promontoire du mont Athos (1), avoit ajouté à toutes les autres précautions celle de faire travailler, trois ans d'avance, à percer l'isthme qui joignoit ce promontoire aux côtes de la Macédoine, et à creuser dans cet endroit qui avoit environ douze stades, c'est-à-dire, à peu près une demi-lieue de largeur, un canal de communication assez large pour que deux

---

ont donné quelquefois aux généraux des Carthaginois et à leurs suffètes, avoit été appelé dans cette île par Anaxilas, tyran de Rhégium, et gendre de Térille, tyran d'Himère, pour prendre la défense de son beau-père, chassé de cette ville par Théron, roi des Agrigentins. Ce dernier fut soutenu par Gélon, tyran de Syracuse, qui remporta sur les Carthaginois une victoire dont nous ferons mention par la suite. Herodot. l. VII, c. 165 et suiv.

(1) Voyez ci-dessus, t. V, p. 621.

vaisseaux pussent y voguer de front. On avoit rassemblé des trirèmes à la rade d'Eléonte dans la Chersonèse. De là partoient des détachemens de tous les corps de troupes qu'on y avoit envoyés; ces détachemens se succédoient les uns aux autres, et par un usage, qui ne pouvoit qu'étouffer en eux tout sentiment d'honneur, on les contraignoit, à coups de fouet, de hâter un si grand ouvrage. Il y avoit dans ce travail, comme le remarque Hérodote, plus d'ostentation de la part de Xerxès, et de désir de laisser un monument de sa puissance que d'utilité réelle, puisqu'on auroit pu, selon la coutume de ce temps-là, transporter les vaisseaux d'une mer à l'autre par-dessus l'isthme; ce qui eût exigé moins de temps, de peine, et de dépense (1). Peut-être aussi le roi de Perse avoit-il pour objet, ainsi que le pense Diodore (2), d'épouvanter les Grecs par la grandeur même de ses ouvrages.

Les historiens grecs n'ont point varié sur

(1) Herodot. l. VII, c. 21, 24.

(2) Diod. l. XI, t. II, p. 2.

le fait dont il s'agit (1); mais souvent ils se sont plu à ajouter aux choses qu'ils racontoient touchant le roi de Perse, des circonstances qui le couvrissent de ridicule aux yeux de la postérité. Si l'on ajoute foi à ce que dit Plutarque, ce prince écrivit au mont Athos, cette lettre pleine d'extravagance : « Divin Athos, qui portes ta cime jusqu'au ciel (2), ne va pas opposer à mes travail-

(1) Indépendamment du témoignage d'Hérodote, de Diodore, de Plutarque, de toute l'antiquité, il en est un qui eût suffi pour éloigner toute espèce de doute à cet égard; c'est celui de Thucydide (l. IV, p. 325), historien exact et fidèle, qui vécut lui-même long-temps dans le voisinage d'Athos, où il étoit en grand crédit par les mines d'or qu'il possédoit, et où il fut, dans la Thrace, général des Athéniens (ibid. p. 322).

(2) Ce mont, comme nous l'avons dit ailleurs, est assez considérable pour faire ombre à l'île de Lemnos, quoique, selon un observateur moderne (Bélon, observ. l. I, c. 26), il en soit éloigné de huit de nos lieues. Pline, l. IV, c. 12, portoit la distance de l'un à l'autre à 80 milles (Voyez ci-dessus,

leurs de grandes pierres difficiles à travailler ; autrement je te ferai couper et jeter dans la mer (1) ».

Les troupes, chargées de creuser le canal, avoient ordre de construire aussi des ponts sur le Strymon (2), fleuve de la Macédoine. On en construisoit un, en même temps, sur l'Hellespont (3), pour faire passer l'armée de terre d'Asie en Europe. Ce pont fut commencé du côté d'Abydos en Asie, et continué jusqu'à la côte opposée, un peu au-dessous de Sestos en Europe ; les Phéniciens, attachant, pour cet effet, des vaisseaux avec des cordages de lin, et les Egyptiens se servant pour la même fin d'écorces de byblos. Le trajet, dans cet endroit le plus resserré du détroit, étoit de sept stades ; et comme la largeur de ce détroit ne s'évalue sur le lieu qu'à environ trois cent soixante-quinze

---

t. I, p. 132) ; ce qui, à 3 milles pour une de nos lieues communes, en auroit fait 29 de celles-ci.

(1) Plut. de Irâ cohibendâ.

(2) Herodot. l. VII, c. 24.

(3) Ibid. c. 33, 34. Diod. ubi supr.

toises, M. d'Anville en conclut que ces stades sont de la mesure la plus courte (1).

Toujours occupé à faire hâter les préparatifs, Xerxès, avant que de partir de Suse, y reçut, de la part des Spartiates, deux hérauts, à l'occasion du traitement barbare, et contraire au droit des gens, qu'avoient essuyé à Lacédémone ceux que Darius y avoit envoyés pour demander, en son nom, la terre et l'eau (2). Depuis ce moment, les entrailles des victimes avoient cessé à Sparte d'être favorables. Les Lacédémoniens, affligés de ce malheur, firent, dans de fréquentes assemblées tenues à ce sujet, une proclamation, par laquelle on demandoit, chaque fois, s'il n'y avoit pas quelque citoyen qui voulût mourir pour la patrie. Dans une de ces assemblées, il se trouva deux Spartiates, Sperthiès et Boulis, tous deux d'une naissance distinguée, qui s'offrirent à subir la

(1) C'est-à-dire, de 51 toises. Voy. d'Anville, Géograph. anc. t. II, p. 13 et 14, et Mém. de l'Acad. des Inscript. t. XXVIII, in-4°. p. 334.

(2) Ci-dessus, t. V, p. 623.

peine que Xerxès, fils de Darius, voudroit leur imposer. D'après leur offre, on les envoya aux Perses, comme à une mort certaine.

Sur leur route, ils s'arrêtèrent chez Hydarnès, gouverneur de la côte maritime d'Asie. Ce seigneur leur fit toute sorte d'accueil, et pendant le repas il voulut les engager à reconnoître Xerxès pour leur souverain, en leur promettant les plus grandes récompenses, et en leur remettant devant les yeux sa propre élévation, qui marquoit assez combien le roi de Perse savoit honorer le mérite. « Hydarnès, lui répondirent-ils, les raisons de ce conseil ne sont pas les mêmes pour vous et pour nous. Vous nous conseillez un état semblable au vôtre, parce que vous en avez fait l'expérience, et que vous ne connoissez pas l'autre. Vous savez supporter la servitude; mais vous n'avez jamais goûté la liberté, et vous en ignorez les douceurs. Si vous les aviez éprouvées, vous nous conseilleriez de combattre de toutes nos forces pour sa défense ».

Etant arrivés à Suse, et y ayant été admis à l'audience du roi, les gardes leur or-

donnèrent de se prosterner à terre, et voulurent même les y contraindre. Mais les Spartiates déclarèrent qu'aucune violence ne pourroit les forcer à une si basse adulation; qu'ils n'étoient point dans l'usage d'adorer un homme; et que ce n'étoit pas dans ce dessein qu'ils étoient venus de si loin. Ils s'adressèrent ensuite à Xerxès, et lui dirent: « Roi des Perses, les Lacédémoniens nous ont envoyés pour expier par notre mort celle des hérauts qui ont péri à Sparte ». A ces paroles, dit Hérodote, Xerxès, faisant éclater sa grandeur d'ame, répondit qu'il ne ressembleroit point aux Lacédémoniens, qui avoient violé le droit des gens en mettant à mort des hérauts; qu'il ne se rendroit pas coupable du crime qu'il leur reprochoit, et qu'en les imitant, ce seroit les justifier. Sperthiès et Boulis retournèrent dans leur patrie, persuadés que, par leur offrande volontaire, ils avoient suffisamment satisfait pour le crime de tous (1).

Les Lacédémoniens avoient été avertis les premiers d'entre tous les Grecs, de la mar-

(1) Herodot. l. VII, c. 133 et suiv.

che prochaine de Xerxès. Vraisemblablement par un reste d'attachement pour sa patrie, Démarate imagina ce moyen pour leur en faire part : il prit des tablettes doubles, en ratissa la cire, et écrivit ensuite sur le bois de ces tablettes les projets du roi. Après cela il couvrit de cire les lettres, afin que ces tablettes n'étant point écrites, il pût les leur faire passer sans danger. L'envoyé de Démarate les ayant remises aux Lacédémoniens, ils ne purent d'abord former aucune conjecture ; mais Gorgo, fille de Cléomènes, et femme de Léonidas, se doutant de ce que ce pouvoit être, leur fit dire d'enlever la cire. On suivit son conseil, et les caractères furent trouvés (1).

Xerxès, après les mesures qu'il avoit prises, ne voyant plus rien qui retardât son départ, sortit de Suse pour aller à Critales en Cappadoce, le rendez-vous de toutes les troupes de terre qui devoient l'accompagner. De là passant par la Phrygie, il trouva à Célènes Pythius, Lydien de nation, qui demeuroit dans cette ville. Cet homme domi-

(1) Herodot. ibid. c. 239.

noit sur un petit Etat qui l'avoit rendu excessivement riche, par les mines d'or qu'il renfermoit. Déjà il s'étoit fait connoître à Darius par ce platane et cette vigne d'or, si vantés dans l'histoire, qu'il lui avoit envoyés. Il fit plus pour Xerxès; il le reçut lui et toute son armée avec la plus grande magnificence, et lui offrit de l'argent pour les frais de la guerre. Xerxès se montra plus magnifique encore : refusant cette offre, à laquelle il parut très-sensible, il donna à son hôte une somme considérable, pour compléter ce qui manquoit à la somme prodigieuse que Pythius désiroit de lui faire agréer. Ce que l'on a peine à croire, malgré le témoignage d'Hérodote et de Plutarque (1), c'est

(1) Herodot. l. VII, c. 26–29, 38–40.

Plutarque parle de Pythius sous le nom de Pythès. Selon le rapport de cet historien, Pythès, idolâtre de ses richesses, faisoit périr la plus grande partie de ses sujets, par les travaux qu'il en exigeoit pour fouiller les mines. Accablés du poids de leurs maux, ils eurent recours à la femme de leur maître. Emue de pitié sur leur état déplorable, elle

qu'un pareil acte de générosité fut souillé, le moment d'après, par un trait de la plus affreuse barbarie de la part de Xerxès. Pythius, plein de confiance dans la promesse que lui avoit faite le monarque de lui accorder tout ce qu'il pourroit désirer, lui demanda qu'en considération de son grand âge,

---

fit faire en or, pendant une longue absence de son mari, tous les alimens qu'il aimoit le mieux, et en fit couvrir la table à son retour. Pythès prit d'abord plaisir à contempler ces mets contrefaits : mais ensuite, pressé par la faim, il témoigna son impatience. « De quoi vous plaignez-vous, lui dit sa femme ? je vous sers tout ce que j'ai. On ne songe ici qu'à l'or. Personne ne cultive la terre, pour lui faire produire les biens qu'elle doit fournir aux hommes ; nous ne faisons qu'épuiser nos concitoyens pour chercher dans ses entrailles des richesses inutiles ». Ce discours fit du moins assez d'impression sur Pythès, pour qu'il se contentât par la suite de n'employer qu'une cinquième partie de ses sujets aux travaux des mines, ordonnant aux autres de s'appliquer à l'agriculture et aux arts. Plut. de Virtut. Mulier.

il daignât, sur cinq fils qu'il avoit, et qui devoient le suivre dans cette guerre, lui laisser l'aîné pour administrer son bien, et le soulager dans sa vieillesse. A ces mots, Xerxès, entrant dans une violente colère, et se plaignant de son audace, puisque lui-même emmenoit avec lui ses enfans, ses frères, et tout ce qu'il avoit de plus cher, ordonna, en lui faisant grâce de la vie, ainsi qu'à quatre de ses fils, que l'on coupât l'aîné par le milieu du corps, voulant que son armée passât entre l'une et l'autre moitié (1).

(1) Au rapport de Plutarque, qui raconte ce fait de la même manière qu'Hérodote, lorsque Pythès eut perdu son fils par l'inhumanité de Xerxès, il fut plongé dans un abîme de tristesse: craignant la mort, haïssant la vie, il se fit bâtir un tombeau, où il s'ensevelit tout vivant, après avoir ordonné à sa femme de mettre tous les jours sur une nacelle la nourriture dont il auroit besoin, et qui lui seroit apportée par le courant de l'eau qui baignoit son tombeau. Elle devoit continuer jusqu'à ce que la nacelle passant au delà, ce fût pour elle un signe certain de sa mort. Il lui remit d'ailleurs la ville entière et son

Ce trait de cruauté est, à peu de chose près, une répetition de celui de Darius (1). L'esprit ne se prête pas aisément à de semblables horreurs, et lorsqu'on connoît le ressentiment des Grecs contre les Perses, et la haine qu'ils portoient à leurs rois, on se sent du moins très-disposé à révoquer en doute de pareils récits.

Au sortir de la Phrygie, Xerxès entra en Lydie. A peine fut-il arrivé à Sardes, qu'il envoya des hérauts dans toute la Grèce, excepté à Athènes et à Lacédémone, pour demander la terre et l'eau, se flattant, au milieu d'un si formidable appareil, que ceux qui les avoient refusés autrefois à Darius, s'estimeroient maintenant trop heureux de les lui offrir. Il envoya aussi dans toutes les villes qui devoient se trouver sur son passage, pour qu'on eût soin de lui préparer des repas (2).

---

petit Etat, qu'elle gouverna si sagement, que tous ses sujets virent leurs maux changés en biens. Plut. ibid.

(1) Ci-dessus, t. V, p. 503.

(2) Herodot. l. VII, c. 31, 32.

Cependant un accident imprévu l'arrêta à Sardes. Le pont sur la mer, qu'on venoit de construire à si grands frais, étant achevé, il s'éleva une affreuse tempête, qui rompit tous les cordages, et détruisit tout ce qu'on avoit fait. Xerxès fit trancher la tête à ceux qui avoient présidé à l'ouvrage; et si Hérodote ne s'est pas joué de notre crédulité, d'après les bruits exagérés répandus par les Grecs (1), le grand roi, aussi extravagant que pourroit l'être un enfant dans sa colère, fit jeter une paire de chaînes dans la mer, lui fit donner trois cents coups de verges, et commanda qu'en fouettant l'Hellespont, on lui adressât ces paroles : « C'est ainsi, onde amère et salée, que ton maître te punit, parce que tu l'as offensé sans sujet. Il te passera de force ou de gré ». Hérodote n'ose pas se rendre garant d'une autre circonstance qu'il avoit entendu raconter : on ajoutoit qu'il avoit aussi fait marquer les eaux d'un fer ardent (2).

---

(1) On connoît ce mot de Juvénal ; *Græcia mendax*,

(2) Herodot. l. VII, c. 34 et 35.

D'autres

D'autres entrepreneurs, plus habiles que les premiers, furent employés à construire un nouveau pont. Ils attachèrent ensemble trois cent soixante vaisseaux à trois et à cinq rangs de rames, et de l'autre côté trois cent quatorze. Ceux qui étoient en plus grand nombre présentoient le flanc au Pont-Euxin, et les autres, du côté de l'Hellespont, répondoient au courant de l'eau, afin de tenir les cordages encore plus tendus (1). Cela formoit, à proprement parler, deux ponts, dont le premier devoit servir à passer toute l'infanterie et la cavalerie; et l'autre, qui regardoit l'Hellespont et la mer Egée, étoit réservé pour les bêtes de somme et les valets. Les vaisseaux étoient fixés de chaque côté par de grosses ancres, et avec des machines de bois qui étoient à terre sur les rivages opposés; on tendit des cables de lin et d'écorce de byblos, beaucoup plus forts

(1) Cette disposition des vaisseaux nous paroît encore très-difficile à expliquer, malgré l'interprétation de M. Wasseling, citée par M. Larcher, note 62 sur le 7e. l. d'Hérodote.

que les anciens. Le pont étant achevé, on scia, suivant sa largeur, de grosses pièces de bois, et on les plaça l'une à côté de l'autre dessus les cables qui étoient bien tendus. On les joignit ensuite; et lorsque cela fut fait, on posa dessus des planches bien jointes aussi les unes avec les autres; après quoi on les couvrit de terre qu'on applanit. On pratiqua d'ailleurs de chaque côté une barrière, de crainte que les chevaux et autres bêtes de charge ne fussent effrayés en voyant la mer. Les entrepreneurs n'avoient pas négligé de laisser, en trois endroits différens, un passage libre entre les vaisseaux à cinq rangs de rames, pour ceux qui voudroient aller sur de petits bâtimens dans le Pont-Euxin, ou en sortir (1).

L'an 480 avant J. C. Ayant reçu la nouvelle que tous les ouvrages étoient finis, Xerxès partit, au commencement du printemps, de la ville de Sardes, où il avoit passé l'hiver, et prit la route d'Abydos avec son armée. Lorsqu'il y fut arrivé, il voulut, avant que de quitter l'Asie, jouir du spectacle imposant de tou-

(1) Herodot. l. VII, c. 36 et 55.

tes ses forces réunies. D'une éminence sur laquelle on lui avoit élevé une espèce de trône, portant ses regards sur le rivage, il contempla, dans toute l'ivresse d'un fol orgueil, ses armées de terre et de mer, et on lui donna ensuite, comme il le désiroit, la satisfaction de voir un combat naval, dans lequel les Phéniciens de Sidon remportèrent la victoire. Tout étoit, dans ce moment, jouissance pour le monarque. Il sembloit que toute la terre fût à lui. En voyant l'Hellespont couvert de vaisseaux, tout le rivage et les plaines d'Abydos remplis de gens de guerre, il se félicitoit de sa gloire et de son bonheur, lorsqu'une pensée soudaine vint empoisonner sa joie, et lui fit verser des larmes.

Artabane s'en aperçut, et lui en demanda le sujet. « Lorsque je réfléchis, répondit Xerxès, sur la brièveté de la vie, et que, de tant d'hommes qui sont ici, aucun n'ira jusqu'à la centième année, je suis ému de compassion ». Ce peu de mots amena un entretien fort sérieux sur l'instabilité des choses humaines. Artabane y témoigna de nouvelles craintes sur la suite des événemens.

Il fit envisager à son neveu ce qu'il avoit à redouter de ses deux plus grands ennemis, la mer et la terre. D'une part, il n'y avoit point au monde de port assez vaste pour contenir ses vaisseaux, et les mettre à l'abri des tempêtes. De l'autre, plus il iroit loin, dans le cas où il ne trouveroit aucun obstacle à ses conquêtes, et plus leur étendue, et le temps qu'il y faudroit employer, avec de si grandes armées, ameneroient la famine. Le roi ne s'offensa point des réflexions d'Artabane; trop heureux, s'il eût partagé ses alarmes! il le rassura, et le renvoya à Suse, pour y veiller sur sa maison et sur son Empire. C'est à vous seul, lui dit-il, que je confie mon sceptre et ma couronne (1).

D'Abydos, Xerxès regarda défiler son armée de terre sur le pont, et sous les coups de fouet, dit Hérodote; ce qui dura sept jours et sept nuits. La flotte, ainsi que cette armée, étant arrivées à Dorisque, rivage et grande plaine de la Thrace, où étoit une ville forte, du même nom, on commença par tirer à terre les vaisseaux, selon l'usage

(1) Herodot. l. VII, c. 44-53.

qui subsistoit encore dans ces temps-là. Ce lieu paroissant commode au roi de Perse pour ranger ses troupes, et en faire le dénombrement, il donna ses ordres en conséquence (1). Le nombre en étoit porté, selon notre historien, à 1,700,000 hommes d'infanterie et à 80,000 de cavalerie, sans compter 20,000 Arabes et Lybiens, dont les uns conduisoient les chameaux, et les autres étoient montés sur des chars (2). Xerxès, monté lui-même sur un char magnifique, parcourut l'une après l'autre toutes les nations, depuis les premiers rangs de la cavalerie et de l'infanterie jusqu'aux derniers, faisant partout les questions qu'il jugeoit nécessaires, et ses secrétaires écrivant les réponses.

La revue des troupes de terre étant finie, et les vaisseaux ayant été remis en mer, il passa de son char sur un vaisseau sidonien, où il s'assit sous un pavillon d'étoffe d'or. Ce vaisseau voguant le long des proues tournées vers la terre, c'est-à-dire, entre elles et le

(1) Ibid. c. 59.
(2) Ibid. c. 184.

rivage, les soldats sous les armes, comme si l'on eût eu dessein de livrer bataille, Xerxès fit aux capitaines les mêmes questions qu'aux officiers de terre, faisant aussi écrire leurs réponses (1).

La flotte étoit composée de 1207 galères à trois rangs de rames, qui contenoient 241,400 hommes, à compter deux cents hommes par vaisseau, à quoi il faut ajouter 36,210 hommes, parce qu'indépendamment des soldats fournis par ceux qui avoient donné les vaisseaux, il y en avoit encore trente sur chacun d'eux, tant Perses, que Mèdes et Saces. Ces 1207 galères étoient accompagnées de 3000 vaisseaux à cinquante rames, qui étoient les vaisseaux de charge, et dans lesquels Hérodote présume qu'il y avoit 240,000 hommes, en supposant sur chacun environ 80 hommes; car il y en avoit dans les uns plus, et dans les autres moins. Ainsi l'armée navale étoit en tout de 517,610 hommes, sans y comprendre, dit l'historien, les valets qui les

(1) Herodot. l. VII, c. 100.

suivoient, les vaisseaux chargés de vivres, et ceux qui les montoient (1).

Ces forces, tirées de l'Asie, furent bientôt augmentées par les troupes levées en Europe. Les Grecs de Thrace et des îles voisines, fournirent 120 galères, sur lesquelles étoient 24,000 hommes. Quant aux troupes de terre que donnèrent les Thraces, les Pæoniens, les Macédoniens, et les habitans de plusieurs autres régions européennes, soumises à Xerxès, elles alloient à 300,000 combattans : ces deux nombres, ajoutés à celui des troupes asiatiques, c'est-à-dire, à celui d'un million sept cent mille hommes d'infanterie, de quatre-vingt mille de cavalerie, outre vingt mille Arabes et Lybiens, et de cinq cent dix-sept mille six cent dix de l'armée navale, faisoient en tout 2,641,610 hommes (2).

---

(1) Herodot. l. VII, c. 184.

(2) Herodot. l. VII, c. 185.

« Les auteurs, dit M. Larcher, varient beaucoup sur le nombre des troupes de Xerxès. Ctésias (in Persicis, § 123), lui en donne 800,000, sans compter les chars; Dio-

Quelque immense que fût cette multitude de gens de guerre, Hérodote pense que le nombre des valets qui les suivoient, et des équipages d'une foule de bâtimens qui accompagnoient la flotte, étoit au moins égal; et que Xerxès traînoit par conséquent après lui plus de cinq millions d'hommes, lorsqu'il arriva, bientôt après, aux Thermopyles. Parmi tout cela, que de victimes sacrifiées à l'orgueil d'un monarque, et, dans le principe, à l'ambition d'un particulier tel que Mardonius! Nous ne parlons pas des fem-

---

dore de Sicile (l. XI, § 13), le même nombre, mais il suit Ctésias; Elien (Hist. var. l. XIII, c. 3) 700,000; Pline (Hist. Nat. l. XXXIII, c. 10) 788,000; Justin (Hist. l. II) un million, etc.

Hérodote, qui étoit en quelque sorte contemporain, et qui avoit lu son histoire aux Grecs assemblés à Olympie, parmi lesquels il devoit s'en rencontrer un grand nombre qui s'étoient trouvés aux batailles de Salamine et de Platée, est plus croyable que des historiens postérieurs ». Note 89 sur le 7e. livre d'Hérodote.

mes qui faisoient le pain, des concubines, des eunuques, des chariots de bagage, des bêtes de somme, des chiens indiens qui suivoient l'armée; on ne peut en assigner le nombre, dit Hérodote, tant il étoit grand (1)!

On a peine, au reste, à comprendre comment avec tous les approvisionnemens qu'on avoit pu faire, et en comptant d'ailleurs sur la fertilité des contrées qu'on alloit dévaster, il étoit possible de fournir à la subsistance de tant d'individus.

Xerxès avoit pu jouir avec d'autant plus de vanité de la revue qu'il venoit de faire de l'armée de terre et de la flotte, que, parmi un si grand nombre d'hommes, personne, par la beauté et la grandeur de sa taille, ne méritoit mieux que lui de posséder une si grande puissance (2), si toutefois ces qualités suffisoient pour rendre digne de commander à ses semblables.

Séduit par le magnifique appareil de ses forces et de son pouvoir, il fit appeler Démarate, ce roi de Sparte, qui, détrôné par

(1) Herodot. l. VII, c. 186, 187.

(2) Ibid. c. 187.

les intrigues de Cléomènes, avoit cherché une retraite à Suse, et qui accompagnoit le roi de Perse dans son expédition. « Vous, lui dit Xerxès, qui êtes d'une des plus puissantes villes de la Grèce, pensez-vous maintenant que les Grecs osent me résister »?

« Seigneur, lui répliqua Démarate (1), je vous dirai la vérité, puisque vous l'exigez. Les Grecs sont nourris dans la pauvreté, et formés à la vertu. Ils emprunteront, de la tempérance et de la sévérité de leur discipline, des armes contre vous. La loi est pour eux un maître absolu, qu'ils redoutent beaucoup plus que vos sujets ne vous craignent. Elle leur défend la fuite, et leur ordonne de tenir toujours ferme dans leur poste, de vaincre ou de mourir. Sans faire l'éloge des autres, je ne vous parlerai que des Lacédémoniens; l'idée de l'esclavage que vous préparez à la Grèce les révoltera. Ils iront à votre rencontre, quand tout le reste des Grecs se déclareroit en votre faveur. Ne me

(1) J'ai rapproché ici en peu de mots ce qui forme toute la substance des deux réponses assez longues de Démarate à Xerxès.

demandez pas combien ils sont : ne fussent-ils que mille, fussent-ils moins encore, ils vous combattront.

Xerxès ne s'offensa point de cette généreuse liberté du Spartiate; il en rit seulement, croyant y apercevoir plus de vaine gloire et de jactance que de vérité (1). Ce prince partit de Dorisque, pour la Grèce, et partagea ses troupes en trois corps. L'un, commandé par Mardonius et Masistès, marchoit le long des côtes de la mer, et accompagnoit l'armée navale; un autre, conduit également par deux généraux; alloit par le milieu des terres; le troisième corps, où Xerxès étoit en personne, marchoit entre les deux autres, sous les ordres de Smerdoménès et de Mégabyze (2).

Lorsque Xerxès fut arrivé sur les bords du Strymon, les Mages firent un sacrifice de chevaux blancs. Les cérémonies étant achevées, les Perses marchèrent vers les ponts qu'ils trouvèrent construits sur le fleuve, et ayant appris que le canton

(1) Herodot. l. VII, c. 101, 105.
(2) Ibid. c. 108, 121.

où ils se trouvoient se nommoit les Neuf-Voies, ils y enterrèrent tout vifs autant de jeunes garçons et de jeunes filles des habitans du pays. Les Perses sont dans l'usage, dit Hérodote, d'enterrer des personnes vivantes; et j'ai ouï dire, ajoute-t-il, qu'Amestris, femme de Xerxès, étant âgée, fit enterrer quatorze enfans des plus illustres maisons de Perse, pour rendre graces à une déesse qu'on dit être sous terre (1).

Des bords du Strymon, l'armée passa à Acanthe, port de mer situé vers le nord de l'isthme de la presqu'île, où est le mont Athos. Sur la route, ceux des Grecs qui donnèrent un repas à Xerxès, se virent réduits à une si grande misère, qu'ils furent contraints de s'expatrier. Un des citoyens les

---

(1) Herodot. l. VII, c. 113, 114.

Au lieu de quatorze enfans, Plutarque (de Superstit.) met douze hommes. Les exemples de Cambyse, et d'autres rapportés par le président Brisson (Bern. Briss. de regno Pers. l. II, § 218), prouvent que c'étoit un usage constant chez les Perses. Note 147 de M. Larcher sur le 7e. l. d'Hérodot.

plus distingués de Thasos, petite île située vers la côte de Thrace, lequel avoit été choisi par ses concitoyens pour donner un de ces repas au roi de Perse, prouva qu'il y avoit dépensé quatre cents talens (1). On connoît le mot de Mégacréon d'Abdère; les habitans de cette ville avoient été chargés de préparer un dîner. « Rendez graces aux Dieux, leur dit-il, de ce que Xerxès ne fait qu'un repas par jour ».

L'armée navale ayant remis à la voile, entra dans le canal creusé dans le mont Athos, et se rendit à Therme, ville de Macédoine, appelée depuis Thessalonique. Xerxès, avec ses troupes de terre, fut y rejoindre la flotte. Pendant son séjour à Therme, les hérauts qu'il avoit envoyés en Grèce, pour demander la terre et l'eau, revinrent, les uns les mains vides, les autres après avoir obtenu ce qu'ils désiroient. Parmi les peuples qui avoient fait leurs soumissions, nous compterons surtout les Thessaliens, les Dolopes, les Locriens, les Achéens de la Phtio-

(1) 2,160,000 l., en évaluant le talent sur le pied de 5,400 l. de notre monnoie.

tide, les Thébains, et le reste des Béotiens, excepté les Thespiens et les Platéens (1).

Ceux d'entre les Grecs qui étoient jaloux de leur liberté, avoient pris, de leur côté, les mesures les plus propres à la maintenir, dès qu'ils avoient reçu les premières nouvelles de l'invasion prochaine de Xerxès.

S'étant rassemblés, soit à l'isthme de Corinthe, qui joignoit le Péloponnèse à l'autre partie de la Grèce, soit à Corinthe même, comme le marque plus particulièrement Diodore (2), ils se jurèrent une foi mutuelle, et, après avoir délibéré entre eux, ils convinrent qu'avant tout on se réconcilieroit, et que, de part et d'autre, on feroit la paix : la guerre étoit allumée alors entre plusieurs villes ; mais celle des Athéniens et des Eginètes étoit la plus vive (3). Secondement, ils firent de concert un serment, scellé, selon l'usage, du sang des victimes, et conçu en ces termes : « Que tous ceux qui étant Grecs

(1) Herodot. l. VII, c. 115, 118, 120, 122, 127, 131, 132.

(2) Diod. l. XI, t. II, p. 1.

(3) Herodot. l. VII, c. 133.

se seront donnés aux Perses, sans y être forcés par la nécessité, paient au dieu de Delphes, après le rétablissement des affaires, la dixième partie de leurs biens (1) ». Troisièmement, ils résolurent d'envoyer des espions en Asie, pour s'instruire des projets de Xerxès. Ces espions ayant été surpris lorsqu'ils s'acquittoient de la commission dont ils avoient été chargés, et ayant été mis à la torture et condamnés à mort, Xerxès en fut averti assez promptement pour empêcher que l'ordre de ses généraux, dont il blâma la conduite, ne fût exécuté. Il fit venir ces hommes qu'on conduisoit au supplice, et instruit par eux-mêmes du sujet de leur voyage, il commanda à ses gardes de les accompagner partout, de leur faire voir toutes ses troupes, et de les renvoyer dans leur pays, pour y publier ce qu'ils auroient vu de leurs propres yeux. Quatrièmement, les Grecs assemblés furent d'avis que, pour former une ligue puissante, et se réunir tous en un corps, il falloit dépêcher des ambassadeurs, les uns à Argos, les autres dans

(1) Diod. ubi supr. p. 3.

l'île de Corcyre, d'autres en Crète, d'autres enfin en Sicile, à Gélon, tyran de Syracuse (1).

Il n'y avoit point alors d'Etat dans la Grèce dont les forces égalassent celles de ce prince. Télinès, un de ses ancêtres, étoit citoyen de Géla, dont il avoit su se faire recevoir hiérophante. Sous le règne d'un nommé Hyppocrates, qui, après la mort de son frère, lequel avoit régné à Géla, s'étoit emparé de la couronne, Gélon, l'un de ses gardes, et descendu de ce Télinès, grand-prêtre de Cérès et de Proserpine, s'étoit élevé par son mérite à la dignité de général de la cavalerie; et après la mort d'Hyppocrates, sous prétexte de prendre la défense de ses fils contre les citoyens de Géla, il s'étoit emparé lui-même de l'autorité souveraine. Sous un autre prétexte, s'étant présenté en armes devant Syracuse, dont le peuple s'étoit à l'instant soumis à sa puissance, il y avoit établi le siége de son Empire, et avoit rendu cette ville très-florissante et très-peuplée, mais en dépeuplant d'autres villes (2).

(1) Herodot. c. 145. 132, 146.
(2) Herodot. c. 153, 156.

A peine les ambassadeurs des Grecs, au nombre desquels étoit Syagrus, député de Lacédémone, furent-ils arrivés à cette capitale, que Gélon leur donna audience. « Vous avez sans doute appris, lui dirent-ils, que le roi de Perse, après avoir amené, du fond de l'Asie, toutes les forces de l'Orient, est prêt à fondre sur la Grèce, et qu'il a dessein de la réduire tout entière sous le joug; donnez du secours aux vengeurs de la liberté, et joignez-vous à nous pour la leur conserver. Ne vous flattez pas, au reste, que le roi, après nous avoir subjugués, ne vienne pas jusqu'à vous : en nous secourant, vous travaillez pour votre propre sûreté ».

« Vous osez me demander du secours, leur répondit Gélon, et lorsque je vous priai de m'en donner contre les Carthaginois, me l'avez-vous accordé? Maintenant que la guerre est à votre porte, vous vous souvenez de moi. Cependant je ne vous imiterai pas, et je suis prêt à vous envoyer deux cents trirèmes, vingt mille hoplites (1), deux mille hommes de cavalerie,

(1) « Les Grecs avoient dans leur infan-

deux mille archers, deux mille frondeurs, et deux mille hommes de cavalerie légère. Je m'engage aussi à fournir du blé pour toute l'armée jusqu'à la fin de la guerre; mais c'est à condition que j'en aurai le commandement ».

« Oh! combien gémiroit l'ombre d'Agamemnon, reprit vivement Syagrus, si elle

---

terie trois sortes de troupes; les hoplites, ou soldats pesamment armés, les peltastes, et les psiles. Les hoplites, dit Arrian dans sa Tactique (p. 10 et 11), avoient des cuirasses, des boucliers longs qui les couvroient tout entiers, des épées, et de longues piques. Les psiles, ou troupes légères, n'avoient, ni cuirasses, ni boucliers, ni casques; ils tiroient de l'arc, lançoient des javelots, ou jetoient des pierres avec la fronde ou avec la main. Les peltastes tenoient le milieu entre les hoplites et les psiles; ils portoient une pelte, sorte de bouclier échancré, plus petit, et plus léger que celui des hoplites; leurs javelots étoient plus courts que les piques de ceux-ci, et plus pesans que ceux des psiles ». Note 17 de M. Larcher sur le 1er. livre de l'expédition de Cyrus le jeune dans l'Asie-Supérieure.

apprenoit que les Spartiates se sont laissé dépouiller du commandement par Gélon et par les Syracusains! Ne nous parlez plus de vous le céder. Si vous voulez secourir la Grèce, sachez qu'il vous faudra obéir aux Lacédémoniens; si vous refusez de servir sous eux, nous n'avons pas besoin de vos troupes ».

Etonné de cette fierté spartiate, Gélon crut devoir rabattre de ses prétentions. Il se borna à demander le commandement de la flotte, si l'on ne consentoit pas à lui donner celui de l'armée de terre.

L'ambassadeur d'Athènes prit alors la parole : « Roi de Syracuse, la Grèce n'a pas besoin d'un général, mais de troupes. Si les Lacédémoniens veulent prendre le commandement de la flotte, nous ne le leur disputerons point. Mais nous ne le céderons à nulle autre personne ».

Tout accord étant ainsi devenu impossible, les ambassadeurs remirent à la voile. On prétend que, malgré ce qui s'étoit passé, Gélon auroit donné du secours aux Grecs, sans la guerre qu'il avoit à soutenir contre

Amilcar (1), quand même il auroit dû servir sous les Lacédémoniens. Dans les circonstances où il se trouvoit, il aima mieux suivre un autre plan. Si l'on en croit Hérodote, il n'eut pas plutôt appris que le roi avoit traversé l'Hellespont, qu'il donna à quelqu'un dont il étoit sûr, trois vaisseaux à cinq rangs de rames, et l'envoya à Delphes avec des richesses considérables, et des paroles de paix. Il avoit ordre d'observer l'événement, et si le roi de Perse étoit vainqueur, de lui présenter l'argent qu'il portoit, et de lui offrir en même temps la terre et l'eau pour toutes les villes de ses Etats; et si les Grecs au contraire remportoient la victoire, de retourner en Sicile. Hérodote reconnoît cependant que les historiens de Sicile contredisent ces dernières particularités (2).

Les Argiens usèrent, à peu près, envers les ambassadeurs grecs envoyés à Argos, du même prétexte de refus que Gélon. Le sénat, au nom de cette cité, répondit à leur

---

(1) Voyez ci-dessus, p. 11, et la note (2), au bas de cette page.

(2) Herodot. l. VII, c. 157, 163, 165.

demande, que les Argiens étoient disposés à leur accorder du secours, après avoir préalablement conclu une trève de trente ans avec les Lacédémoniens, à condition qu'ils auroient la moitié du commandement de toutes les troupes combinées. Cette proposition n'ayant pas été agréée, ils ordonnèrent, dit-on, aux députés de sortir de leur territoire avant le coucher du soleil, sous peine d'être traités en ennemis. On prétendoit aussi que Xerxès leur avoit dépêché un héraut pour les engager à se tenir tranquilles chez eux, ce qui suffiroit pour qu'il les traitât avec plus de distinction qu'aucun autre peuple, et que les Argiens, ne pouvant souffrir l'ambition des Spartiates qui leur avoient d'ailleurs fait tant de maux sous Cléomènes, s'étoient déterminés à condescendre aux désirs du roi de Perse (1).

Les Corcyréens firent aux députés qui leur avoient été adressés, une réponse favorable; mais, en équipant soixante vaisseaux, ils n'eurent en vue que de tromper les Grecs,

(1) Herodot. l. VII, c. 148 et suiv.

en se bornant à observer quels seroient les événemens de la guerre.

Enfin les Crétois, sur une réponse de l'oracle de Delphes, refusèrent nettement aux Grecs les secours qu'ils leur demandoient (1).

Nous avons dit plus haut (2), avec Hérodote, que les Thessaliens s'étoient soumis aux Perses. Une preuve cependant qu'ils ne l'avoient fait qu'à regret, et par nécessité, c'est qu'ils furent du nombre de ceux qui députèrent à l'assemblée des Grecs. Ils leur représentèrent de quelle importance il étoit de garder le passage de l'Olympe, afin de garantir la Thessalie et la Grèce entière. Ils s'offroient à le faire conjointement avec eux, s'ils y envoyoient des forces suffisantes; car il n'est pas juste, ajoutoient-ils, qu'étant les premiers exposés au danger par notre situation, nous périssions seuls pour vous. Sur leur demande, on fit embarquer dix mille hommes pesamment armés. Ils laissèrent leurs vaisseaux à Alos, dans l'Achaïe-Phtiotide, qu'il ne faut pas confondre avec celle

(1) Herodot. l. VII, c. 169.
(2) Ci-dessus, p. 37.

du Péloponnèse, et s'étant mis en marche pour se rendre en Thessalie, ils allèrent camper dans la délicieuse vallée de Tempé, où est le passage qui conduisoit de la Basse-Macédoine en Thessalie, près du Pénée, entre le mont Olympe et le mont Ossa. La cavalerie thessalienne se joignit à ces troupes, à la tête desquelles étoient Evénétus, l'un des polémarques, choisi pour commander les Lacédémoniens, et Thémistocles qui commandoit les Athéniens. Mais sur un avis du roi de Macédoine, craignant d'être accablés par toutes les forces des Perses, et apprenant d'ailleurs qu'il y avoit dans la Haute-Macédoine, par le pays des Perrhæbes, un autre passage pour entrer en Thessalie, et par lequel, en effet, pénétra l'armée de Xerxès, ils retournèrent, peu de jours après, à leurs vaisseaux. Les Thessaliens, se voyant ainsi abandonnés par leurs alliés, ne balancèrent plus à embrasser, avec chaleur, le parti du roi de Perse (1).

Les Grecs, de retour à l'isthme, délibérèrent sur le lieu où ils porteroient la guerre.

(1) Herodot. l. VII, c. 172, 174.

Il fut résolu, à la pluralité des voix, de garder le passage des Thermopyles, comme le plus étroit, le plus voisin de leur pays, et celui par lequel il seroit le plus aisé d'ôter à l'ennemi la libre entrée de la Grèce. Ce défilé étoit fermé à l'ouest par une montagne escarpée, inaccessible, qui s'étendoit jusqu'au mont Œta, à l'est par la mer, par des marais, et par des ravines. Il n'y avoit, dans le lieu le plus resserré, de passage que pour une voiture; ce qui devoit mettre les Perses hors d'état de faire usage de leur cavalerie, et rendre inutile la multitude de leur infanterie. Quant à l'armée navale, on fut d'avis qu'elle iroit attendre celle des Perses dans les parages voisins des Thermopyles. Là se trouvoit, dans un détroit formé par les côtes de Thessalie, et par celles de l'Eubée, la rade d'Artémisium, promontoire septentrional de cette île. La flotte montoit, en total, à deux cent soixante et onze vaisseaux à trois rangs de rames, sans en compter neuf qui étoient de simples vaisseaux à cinquante rames. Pour ne parler que des premiers, les Athéniens en fournirent cent vingt-sept, montés en partie par eux, et en partie par

les

les Platéens. Ils en prêtèrent vingt aux Chalcidiens, qui prirent soin de les armer. Les Corinthiens en donnèrent quarante, et les Mégariens vingt, les Eginètes dix-huit, les Sicymiens douze, les Lacédémoniens dix, les Epidauriens et quelques autres en moindre nombre encore.

Dès le commencement, il avoit été question de confier le commandement de la flotte aux Athéniens. Mais les alliés s'y étant opposés, et voulant qu'on mît à leur tête un Lacédémonien, les Athéniens, qui avoient fort à cœur le salut de la Grèce, dont ils furent plus que tout autre les libérateurs (1), aimèrent mieux céder, mais pour le temps seulement où l'on auroit besoin de leur secours, et quoiqu'ils eussent fourni près de la moitié des vaisseaux, que d'entraîner la ruine commune, pour un vain désir de primer. Les Spartiates nommèrent pour commandant de toute la flotte Eurybiades, qui, toutefois, selon la remarque d'Héro-

(1) Voyez le témoignage que leur rend à ce sujet Hérodot. l. VII, c. 139.

dote, n'étoit pas de la famille royale (1).

La première action fut celle des Thermopyles, près desquels Xerxès étoit arrivé. Il avoit traversé la Macédoine; entrant ensuite dans la Thessalie, il y avoit essayé, seulement par forme d'exercice, sa cavalerie contre celle des Thessaliens, qu'on lui avoit vantée comme la meilleure de toute la Grèce; et la sienne s'étoit trouvée bien supérieure à celle des Grecs. De là il avoit passé par la Phtiotide, d'où il étoit entré sur les terres des Méliens ou Maliens, qui avoient donné leur nom au golfe Maliaque, dans le voisinage duquel, ainsi que dans celui d'Artémisium, étoit le défilé qu'il s'agissoit de forcer pour pénétrer dans la Grèce. La plaine qu'il occupoit dans la Trachinie en Maliade, ayant vingt-deux mille pléthres (2), pou-

---

(1) Herodot. liv. VII, c. 175-177, et l. VIII, c. 1-3, 42.

(2) Le pléthre étoit d'environ 15 à 16 toises. M. Larcher l'évalue d'une manière précise à 94 pieds, 5 pouces, 4 lignes. Voyez la note 19, l. I, de la traduction de l'expédition de Cyrus.

voit contenir la plus grande partie de ses troupes, qui jusque-là n'avoient encore reçu aucun échec (1).

Les Grecs étoient venus attendre le roi à l'entrée du défilé. On avoit choisi, pour les commander, Léonidas, roi de Sparte, qui avoit succédé à son frère Cléomènes. Léonidas, se regardant comme dévoué par ce choix à un honorable sacrifice, et pressant son départ, afin d'engager, par cette démarche, les alliés à se mettre en chemin, ne prit avec lui que le corps fixe et permanent des trois cents Spartiates, pesamment armés (2), sans doute les mêmes que ceux que Lycurgue avoit institués (3). Les épho-

(1) Herodot. l. VII, c. 196, 198, 199.

(2) Herodot. l. VII, c. 202, 205, 206.

(3) C'étoient ceux qu'on appeloit cavaliers, ou chevaliers, titre de dignité qu'on paroît leur avoir donné, sans que nous puissions en assigner au juste la raison (Voyez ci-dessus, t. III, p. 245). « Strabon nous dit (l. X) que chez les Crétois, sur lesquels Lycurgue avoit modelé la forme de son gouvernement, et chez les Spartiates, il y avoit

res lui ayant représenté que c'étoit bien peu pour arrêter l'ennemi : « Ils sont peu, il est vrai, répondit-il, pour s'opposer à l'irruption des Barbares; mais, déterminés à mourir pour la Grèce, ils suffiront à la gloire de Sparte. Eh! quelle ressource lui resteroit-il, si j'emmenois tous ses guerriers, puisqu'il

---

des cavaliers ou chevaliers; que chez les uns et les autres, c'étoit un nom de dignité, avec cette différence que les chevaliers de Crète avoient des chevaux, et que ceux de Sparte n'en avoient point. Ainsi ceux-ci ne remplissoient point l'étymologie de leur nom..... Ces chevaliers spartiates servoient auprès de la personne du roi au corps de bataille (Thucyd. l. V), et loin de la cavalerie qui étoit toujours sur les ailes. On tiroit de ce corps des détachemens pour les occasions les plus périlleuses, mais on ne les voit jamais à cheval, et lorsque les anciens font mention de ces cavaliers, ils ne parlent jamais de chevaux. Les trois cents Spartiates qui combattirent avec Léonidas aux Thermopyles, étoient certainement de l'infanterie. Je conjecture que c'étoient les trois cents cavaliers ». M. Larcher, note 159 sur le 8e. l. d'Hérodote.

n'en est pas un seul qui fût tenté de prendre la fuite (1) » ?

Les trois cents Spartiates célébrèrent, avant de partir, des jeux funéraires, comme pour honorer d'avance leur trépas (2). Lorsqu'ils furent au moment de se séparer de ce qu'ils avoient de plus cher, la femme de Léonidas lui ayant demandé s'il n'avoit aucun ordre à lui donner : « Mariez-vous, lui dit-il, à un homme de bien, et ayez des enfans dignes de lui (3) ».

En passant par les terres des Thébains, dont Hérodote prétend que la foi lui étoit suspecte (4), il reçut d'eux, comme alliés, quatre cents hommes, avec lesquels il alla se camper aux Thermopyles (5).

Il y fut joint successivement par d'autres

---

(1) Diod. Sic. l. XI, t. II, pag. 4. Plut. Apopht. Lacon. t. II, p. 225.

(2) Plut. de Malign. Herod. t. II, p. 866.

(3) Plut. ibid., et Apopht. Lacon.

(4) Voyez cependant Plutarque, de Malign. Herodot. t. II, p. 864 et seq.

(5) Herodot. l. VII, c. 206, et Plut. ubi supr.

troupes, tirées des villes et des peuples confédérés, qui donnèrent, les uns mille hommes, d'autres sept cents, quatre cents, deux cents, et quelques-uns même en moindre nombre. Diodore (1), dont le témoignage est confirmé en partie par celui d'Isocrate (2), en compte mille pour les Lacédémoniens, indépendamment des trois cents Spartiates; mais comme les historiens varient d'ailleurs dans les détails, et dans le nombre total des soldats qui composoient l'armée des Thermopyles, on ne peut fixer ce nombre que par approximation; nous le porterons à environ sept mille hommes; quoique Pausanias (3) le porte à onze mille deux cents, y faisant entrer six mille Locriens, ce qui paroît un nombre trop considérable. Hérodote ne parle de ceux-ci qu'en gros, et Diodore ne donne aux Locriens que mille soldats (4).

Cette petite armée devoit être suivie d'une autre plus considérable; mais ne croyant pas

(1) Diod. l. XI, p. 4.
(2) Isocr. in Paneg.
(3) Pausan. l. X, c. 20.
(4) Diod. l. XI, p. 5.

l'ennemi si près, les Lacédémoniens se trouvoient retenus chez eux par une fête en l'honneur d'Apollon, qui duroit neuf jours, et les autres alliés s'occupoient de la célébration des jeux olympiques (1). Quant aux Athéniens, ils avoient réservé, ainsi que plusieurs autres peuples de la Grèce, toutes leurs forces pour l'armée navale (2).

Léonidas avoit placé ses troupes derrière le passage le plus étroit, dans lequel étoient des bains chauds qui avoient donné leur nom aux Thermopyles. Ce passage étoit fermé d'un mur, que les Phocéens avoient bâti autrefois pour se défendre des incursions des Thessaliens. Ce mur étoit en partie tombé de vétusté. Les Grecs s'empressèrent de le relever. Fort près de là étoit un bourg nommé *Alpènes*, d'où ils pensoient à tirer leurs vivres (3). Mais ce n'étoit pas assez de garder le défilé, qui étoit au pied d'une haute montagne : il y avoit sur la montagne même un sentier, qui commençoit à la vaste plaine

(1) Herodot. l. VII, c. 206.
(2) Ibid. c. 203.
(3) Ibid. c. 276.

de Trachis, où étoit l'armée de Xerxès, et qui, après différens détours, venoit aboutir non loin d'Alpènes. Les Trachiniens l'ayant fait connoître aux Grecs, Léonidas en confia la garde aux Phocidiens, qui se portèrent sur les hauteurs du mont Œta (1).

Tout étoit ainsi disposé, lorsque l'armée innombrable des Perses se répandit dans la Trachinie. Un soldat vint dire le premier à Léonidas : Les ennemis sont près de nous; « et nous, près d'eux », lui répondit-il (2). Cependant les Grecs, à cet aspect, effrayés de l'inégalité de leurs forces, comparées à celles de Xerxès, délibérèrent s'ils ne se retireroient pas. La plupart étoient d'avis de retourner dans le Péloponnèse, pour garder le passage de l'isthme. Mais Léonidas ayant rejeté cet avis, on se contenta de faire partir des courriers pour presser le secours des villes alliées, étant en trop petit nombre pour repousser les Perses (3).

Alors parut un cavalier, envoyé par Xer-

(1) Ibid. c. 175 et 217.
(2) Plut. Apopht. Lacon. t. II, p. 225.
(3) Herodot. l. VII, c. 207.

xès, pour reconnoître les ennemis. Il ne put voir les troupes qui étoient derrière le mur qu'on avoit relevé. N'apercevant que les Lacédémoniens qui campoient devant ce mur, et qui, tout en gardant ce poste, étoient occupés, les uns aux exercices gymniques, les autres à peigner leur longue chevelure (1), ce spectacle l'étonna. Il eut le loisir de les compter, de tout examiner, et s'en retourna tranquillement rendre compte de ce qu'il avoit vu, sans qu'on daignât prendre garde à lui (2).

Xerxès laissa passer quelques jours, dans l'espérance que les Grecs prendroient la fuite. Il écrivit toutefois à Léonidas, que s'il vouloit embrasser son parti, il lui donneroit l'Empire de toute la Grèce: « Si tu connoissois, lui répondit Léonidas, les vrais biens de la vie, tu n'ambitionnerois pas les possessions des autres. J'aime mieux mourir pour la Grèce que de l'asservir ». Le roi de Perse lui ayant mandé dans une seconde lettre de lui rendre les armes, « viens les prendre »,

(1) Voyez ci-dessus, t. III, p. 243.

(2) Herodot. l. VII, c. 208.

lui récrivit le Spartiate (1). Il paroît au reste que tout ceci avoit été précédé de promesses faites à tous les Grecs en général, et par lesquelles Xerxès s'engageoit, s'ils vouloient mettre bas les armes et s'allier avec les Perses, à leur donner un pays plus abondant et plus étendu que celui qu'ils possédoient (2).

Le cinquième jour, Xerxès, trompé dans son attente, fit marcher contre les Grecs un détachement de Mèdes et de Cissiens, avec ordre de les faire prisonniers, et de les lui amener. Les Mèdes fondent sur eux avec impétuosité; mais ils tombent percés de coups; de nouvelles troupes viennent à la charge, et n'ont pas un meilleur sort. Ce combat dura néanmoins tout le jour; les Saces, troupes fraîches, peuple belliqueux, et ayant pour armes des arcs, des poignards et des haches (3), marchent aussi contre des troupes déjà fatiguées. Mais telle fut l'issue de cette journée, qu'elle apprit au roi lui-même qu'il

(1) Plut. Apopht. Lacon. ubi supr.

(2) Diod. l. XI, p. 5.

(3) Herodot. l. VII, c. 64.

avoit beaucoup d'hommes, et peu de soldats (1).

Les Mèdes et les Saces s'étant retirés, furent remplacés le lendemain par la troupe choisie des immortels, commandée par Hydarnès. On les nommoit ainsi, parce que si l'un d'eux venoit à manquer, on en élisoit aussitôt un autre en sa place, et que leur nombre, fixé à dix mille, étoit toujours complet. Les Perses surpassoient toutes les autres troupes en magnificence et en courage; et les immortels, tout éclatans d'or, surpassoient en valeur tous les autres Perses (2). Ils alloient aux Grecs comme à une victoire facile. La bravoure pouvoit être égale de part et d'autre; mais les piques des Perses étant plus courtes que celles des Grecs, leurs boucliers d'osier, appelés *gerrhes* (3), étant

(1) Herodot. ibid. c. 210, et Diod. l. XI, p. 6.

(2) Ibid. c. 83, et Quint. Curt. l. III, c. 3.

(3) C'est ainsi qu'Hérodote décrit l'habillement guerrier et les armes des Perses: « Ils avoient des bonnets de laine non foulée, qu'on appelle *tiares*, des tuniques de diverses cou-

beaucoup plus petits que les leurs, qui les couvroient dans toute la hauteur de leur corps (1), et le nombre des immortels leur devenant inutile, parce qu'ils combattoient dans un lieu étroit, l'avantage fut tout entier pour ceux qu'ils s'étoient flattés d'avoir bientôt en leur puissance. Les Lacédémoniens surtout firent preuve d'habileté dans l'art militaire. Toutes les fois qu'ils tournoient le dos, ils tenoient leurs rangs serrés. Les Perses les voyant fuir, les poursuivoient

---

leurs, et garnies de manches, des cuirasses de fer, travaillées en écailles de poissons, et de longs hauts-de-chausses qui leur couvroient les jambes. Ils portoient une espèce de boucliers qu'on appelle *gerrhes;* ils avoient un carquois sur l'épaule, de courts javelots, de grands arcs, des flèches de cannes, et outre cela un poignard suspendu à la ceinture, et portant sur la cuisse droite ». L. VII, c. 61.

Quint-Curce dit, en parlant des immortels, qu'ils portoient des colliers d'or, des robes éclatantes de dorures, et des tuniques à manches, ornées même de pierreries. L. III, c. 3.

(1) Diod. l. XI, p. 7.

avec des cris, et un bruit affreux. Mais dès qu'ils étoient près de se jeter sur eux, les Lacédémoniens faisant volte-face, en renversoient un très-grand nombre. Ils essuyèrent aussi quelque perte légère. Enfin les Perses voyant qu'après des attaques réitérées, ils ne pouvoient se rendre maîtres du passage, battirent en retraite, comme l'avoient fait les Mèdes. On dit que Xerxès, témoin de ce combat, s'élança par trois fois hors de son trône, et craignit pour son armée. L'action ayant recommencé le jour suivant, les Perses furent encore forcés de se retirer (1).

Xerxès commençoit à se trouver dans le plus grand embarras, lorsqu'un traître nommé Ephialtes, Malien de nation, séduit par l'espoir d'une grande récompense, vint lui découvrir le sentier qui conduisoit par la montagne aux Thermopyles. Transporté de joie, il envoya aussitôt Hydarnès avec ses immortels, pour exécuter le projet qu'on venoit de lui inspirer. Les Perses marchèrent toute la nuit, et n'arrivèrent au haut de la montagne que lorsque l'aurore commen-

(1) Herodot. l. VII, c. 211, 212.

çoit à paroître. Ils avoient pénétré, sans être aperçus, le bois de chênes dont les flancs de ces montagnes étoient couverts. Les Phocidiens ne se doutèrent de leur approche que par le bruit des feuilles, et ils coururent aux armes. Mais accablés d'une nuée de flèches, ils se retirèrent sur la cime du mont Œta, disposés à vendre chèrement leur vie. Hydarnès, toujours conduit par Ephialtes, descendit à la hâte de la montagne, sans s'arrêter à les combattre (1).

A l'entrée de la nuit, Léonidas avoit été instruit du projet des Perses par un transfuge, originaire de Cumes, échappé du camp de Xerxès. A cette nouvelle, les Grecs tinrent conseil. Les uns étoient d'avis de quitter sur-le-champ les Thermopyles ; les autres opinoient à rester. Léonidas les renvoya pour ne pas les exposer à une mort certaine, et leur déclara en même temps qu'il n'étoit ni de son honneur, ni de celui des Spartiates, de quitter un poste qu'ils étoient venus garder. Les Thespiens protestèrent qu'ils n'abandonneroient point les Spartiates, et les qua-

(1) Herodot. l. VII, c. 213-218.

tre cents Thébains, soit de gré, soit de force, prirent le même parti. Le reste de l'armée obéit aux ordres de Léonidas (1).

Ce prince méditoit l'entreprise la plus hardie. Il n'avoit plus avec lui qu'un très-petit nombre d'hommes, qui se seroit monté tout au plus à 2,400 hommes, si l'on comptoit les 300 Spartiates, 1,000 Lacédémoniens, 700 Thespiens et 400 Thébains. Mais il avoit dû en périr beaucoup dans les diverses attaques; et Diodore, qui avoit porté au commencement la petite armée des confédérés à 7,400, ne donne plus à Léonidas que 500 hommes, et Justin 600, lorsque les autres Grecs se furent retirés : Justin ne compte plus, il est vrai, que les Lacédémoniens, et Diodore ne parle plus ici des Thébains. Avec cette poignée de soldats qui lui restoit, Léonidas crut pouvoir faire encore trembler les Perses. « Il ne s'agit pas, dit-il à ses compagnons, d'attendre que les ennemis nous enveloppent. Tombons sur eux à la faveur

(1) Herodot. l. VII, c. 209-212. Diod. l. XI, p. 8. Plut. de Malign. Herodot. t. II, p. 865 et seq.

de la nuit, immolons Xerxès dans sa propre tente ; plus glorieux de périr nous-mêmes au milieu de son camp, que nous ne l'eussions été de vaincre dans toute autre occasion (1) ». Ses soldats ne répondirent que par des cris de joie. Il leur ordonne de prendre, à son exemple, un repas suffisant pour conserver leurs forces, devant bientôt en prendre un autre chez Pluton (2). Voulant sauver trois Spartiates, il les chargea, l'un après l'autre, d'aller à Lacédémone, porter des avis aux éphores. « Je suis venu ici en qualité de soldat, répondit le premier, et non pour servir de courrier. A ces mots, il prend son bouclier, et se met dans les rangs. Je vaudrai bien davantage, dit le second, si je meurs les armes à la main. Je combattrai, dit le troisième, le premier de nous trois (3).

Conduits par Léonidas, et formant, au sortir du défilé, un bataillon serré, les Grecs

(1) Justin. l. II, c. II.

(2) Plut. Apopht. Lacon. Diod. ubi supr.

(3) Plut. Apopht. Lacon., et de Malign. Herodot.

s'avancent vers le camp des Perses, dans le silence de la nuit : l'ennemi s'effraie; il croit que le détachement guidé par Ephialtes a été défait, et qu'il a sur les bras toute l'armée des Grecs. Dans le tumulte, la confusion et les ténèbres, ne pouvant se reconnoître, ni recevoir l'ordre, il tombe sous le fer des Spartiates, et plus encore sous les coups que les Barbares, pour nous servir du nom que leur donnoient les Grecs, se portent l'un à l'autre. Les Grecs pénètrent jusqu'à la tente de Xerxès, qui avoit déjà pris la fuite. Ils se répandent de tous côtés, et sèment partout l'épouvante et la mort. Mais lorsque les premiers rayons du soleil éclairent cette scène de carnage, les Perses s'indignent à la vue du petit nombre des vainqueurs. Ils se rassemblent en ordre de bataille, et pressent à leur tour les Grecs. La mêlée devient terrible; Léonidas périt sous une grêle de traits, après avoir fait des prodiges de valeur. Les Spartiates ne combattent plus pour la victoire, mais pour enlever les restes sacrés de leur roi : quatre fois ils mettent en fuite les ennemis, et leur arrachent enfin des mains ce dépôt précieux.

Toujours terribles jusque dans leur retraite, ils regagnent le défilé, passent le mur, et vont se placer sur la petite colline située à l'entrée des Thermopyles. Enveloppés, et par ceux qui les suivoient, et par les troupes d'Hydarnès nouvellement arrivées, ils se défendent encore, les uns avec leur épée, leur pique étant brisée, les autres avec leurs mains et leurs dents, les seules armes que leur laisse le désespoir, et plutôt las de vaincre que vaincus, terminant leur vie par la mort la plus glorieuse, ils sont ensevelis sous les traits des Barbares (1).

Tous les Spartiates furent des héros; mais Diénécès se distingua entre tous les autres. On rapporte de lui un mot bien digne d'être cité : ayant entendu dire à un Trachinien que le soleil seroit obscurci par les flèches des

(1) Herodot. l. VII, c. 223-225. Diod. l. XI, p. 819. Justin. l. II, c. 11. Plut. de Malign. Herodot. t. II, p. 866. Hérodote ne parle point de l'expédition nocturne de Léonidas dans le camp de Xerxès, elle est rapportée par Diodore, par Justin, et par Plutarque.

Barbares : « Tant mieux, répondit-il, nous combattrons à l'ombre (1) ».

Si l'on en croit Hérodote, dont Plutarque (2) dément, à ce sujet, le récit par des raisons assez plausibles, les Thébains, commandés par Léontiades, ne partagèrent pas jusqu'à la fin la gloire et le sort de leurs alliés. Au moment où tout espoir étoit perdu pour eux, et où ils se retiroient sur la colline, Léontiades et sa troupe tendirent les mains aux Perses, s'excusant sur ce qu'ils avoient été forcés ; ce qui leur sauva la vie (3).

Ce qu'il y a de plus assuré, c'est que les Thespiens n'eurent d'autre destinée que celle des Spartiates, qui cependant ont eu la plus grande part à la gloire dont l'action des Thermopyles couvrit ces illustres guerriers. On leur éleva sur le lieu de leur trépas des tombeaux avec cette inscription, qui fut mise aussi sur le monument élevé à ceux qui

---

(1) Herodot. l. VII, c. 226. Plut. (Apopht. Lacon.) attribue ce mot à Léonidas.

(2) Plut. de Malign. Herodot.

(3) Herodot. l. VII, c. 233.

avoient péri avant que Léonidas eût renvoyé les alliés : « Quatre mille Péloponnésiens combattirent autrefois dans ce lieu contre trois millions d'hommes ». Il y en eut une autre, pour les Spartiates en particulier, conçue en ces termes : « Passant, va dire à Sparte que nous reposons ici, pour obéir à ses saintes lois » (1). Ce furent les Amphyctions eux-mêmes qui firent graver ces inscriptions sur des colonnes, afin d'honorer la mémoire de ces héros de la Grèce (2).

Lacédémone, toute triomphante de la mort et des exploits de ses concitoyens, flétrit du sceau de l'ignominie ceux du corps des trois cents qui ne s'étoient point trouvés au combat. Eurytus et Aristodémus avoient été renvoyés du camp par Léonidas, à cause d'un mal d'yeux considérable qui les retint même au lit dans le bourg d'Alpènes; ayant appris le circuit que faisoit Hydarnès pour envelopper les Grecs, le premier demanda à l'instant ses armes, et ordonna à son ilote,

(1) Herodot. l. VII, c. 228. Cic. Tuscul. l. I.

(2) Herodot. ibid.

car les Spartiates en avoient un certain nombre avec eux (1), de le conduire sur le champ de bataille; abandonné de son esclave, qui prit la fuite à l'aspect des ennemis, il se jeta à l'aveugle dans la mêlée, et y perdit la vie. Le second crut devoir rester à Alpènes. La hardiesse et le sacrifice d'Eurytus devinrent un sujet de reproche pour Aristodémus. De retour à Lacédémone, il fut noté, couvert d'opprobre, et surnommé *le lâche*. Personne ne vouloit lui parler, ni lui donner du feu. Cependant il répara sa faute à la bataille de Platée, et y mourut avec honneur. Un autre Spartiate, aussi du corps des trois cents, nommé Pantitès, avoit été député en Thessalie. Déshonoré aux yeux de ses concitoyens, parce qu'il ne s'étoit pas excusé de ce message, il ne put survivre à sa honte, et s'étrangla lui-même (2).

Les plus brillans succès n'auroient pas produit, en faveur des Grecs, autant d'effet qu'en produisit l'affaire des Thermopyles. Elle anima leur confiance, leur découvrit

(1) Herodot. l. VIII, c. 25.

(2) Herodot. l. VII, c. 229-232.

leur force, et remplissant d'étonnement les Barbares, elle fit sentir à ceux-ci leur foiblesse (1).

Xerxès, dans les divers combats qui s'étoient livrés, avoit perdu 20,000 hommes, deux de ses frères, et beaucoup d'autres Perses du rang le plus distingué (2). Mais il se consoloit de ses pertes par l'entrée qui lui étoit ouverte dans la Grèce.

Tandis que l'on combattoit aux Thermopyles, la flotte des Grecs étoit dans la rade d'Artémisium, proche de la côte de l'île d'Eubée (3). L'armée navale des Perses, qu'aucun port ne pouvoit contenir, après avoir essuyé, près du mont Pélion, et du promontoire Sépias, une tempête qui fit périr sur le golfe Thermaïque 400 galères, et un grand nombre de vaisseaux de charge (4), étoit venue mouiller aux Aphètes, en pré-

---

(1) Diod. l. XI, p. 10.

(2) Herodot. lib. VII, c. 224, 225, et l. VIII, c. 24.

(3) Voyez ci-dessus, p. 48.

(4) Herodot. l. VII, c. 188, 190, 191.

sence et à quatre-vingts stades seulement de la flotte des Grecs (1).

Ceux-ci, à l'approche des ennemis, et ayant vu le grand nombre de leurs vaisseaux, résolurent d'abandonner le détroit où ils étoient allés se placer. Ce détroit, qu'on appeloit *Euripe*, est un canal de mer assez rétréci dans un endroit pour qu'il puisse être couvert d'un pont; il séparoit l'Eubée de la Thessalie, de la Béotie, et de l'Attique. Les Eubéens, ne pouvant persuader à Eurybiades d'attendre au moins qu'ils eussent mis en lieu de sûreté leurs femmes, leurs enfans et leurs esclaves, allèrent trouver Thémistocles, et moyennant trente talens, ils l'engagèrent à faire rester la flotte devant l'Eubée pour y livrer le combat naval.

Thémistocles sentoit mieux que personne la nécessité de garder ce détroit, qui étoit, sur mer, d'une aussi grande importance que l'étoit dans le continent le défilé des Thermopyles. Pour empêcher l'effet de la détermination qu'on avoit prise de le quitter, il fit

(1) Herodot. l. VII, c. 196, et l. VIII, c. 8.

part à Eurybiades de cinq talens, comme s'il les eût reçus des Athéniens, ou qu'il les lui eût donnés de son propre argent. Il en envoya trois à Adimante, qui commandoit les Corinthiens, lui promettant de plus grands dons encore que ceux qu'il auroit jamais pu espérer du roi de Perse; il en fit tenir un seul à Architélès, Athénien, capitaine du vaisseau sacré, qu'on envoyoit, tous les ans, à Délos, pour faire des sacrifices à Apollon, et les ayant ébranlés par ces présens, il leur fit goûter ses raisons pour rester. Lui-même y gagna plus que les autres, en gardant secrètement le surplus de l'argent (1). On est étonné de voir de si petits intérêts se mêler ainsi à l'intérêt public; et si l'on ne connoissoit toute la force de l'orgueil national chez les Grecs, et l'amour qu'ils avoient pour leur patrie, on seroit tenté de croire que de tels hommes eussent pu se laisser acheter par Xerxès, s'il en eût conçu le projet.

Les Perses, pour triompher plus sûrement de la flotte grecque, avoient imaginé

(1) Herodot. l. VIII, c. 4 et 5. Plut. in Themist.

le

le même moyen, qui avoit enfin réussi à Xerxès aux Thermopyles. Ayant fait choix de deux cents de leurs vaisseaux, ils les envoyèrent par-derrière l'île de Sciathos dans l'Euripe (1), de crainte qu'en doublant l'Eubée, ils ne fussent aperçus de l'ennemi, qu'ils vouloient ainsi envelopper de tous côtés. Scyllias (2) de Sci-

(1) Bras de mer, qui, comme nous l'avons dit, séparoit l'Eubée d'avec la Béotie.

(2) « Androsius (Plin. Histoire naturelle, l. XXXV, c. 11) l'avoit peint coupant les ancres de la flotte des Perses. Ce Scyllias (Pausan. Phocid. c. 19) avoit fait apprendre à Cyana, sa fille, l'art de plonger. Dans le temps de la tempête qui accueillit la flotte des Perses près du mont Pélion, ils plongèrent tous les deux, arrachèrent les ancres qui retenoient les vaisseaux de Xerxès, et lui causèrent par là une perte considérable. On érigea, par ordre des Amphyctions, au père et à la fille, des statues dans le temple d'Apollon (à Delphes) ». Note 8 de M. Larcher sur le 8e. l. d'Hérodote.

Les Perses ne s'étant pas douté de la manœuvre de Scyllias, l'avoient employé pour

né (1), le plus habile plongeur de son temps, qui songeoit à passer du côté des Grecs, sans en avoir pu trouver encore l'occasion, plongea dans la mer aux Aphètes, et ayant fait à la nage les quatre-vingts stades (2) qui formoient la distance des Aphètes à l'Artémisium, il avertit les généraux du dessein des Perses (3).

Sur cet avis, les Grecs allèrent, au milieu de la nuit suivante, au-devant des vaisseaux qu'on avoit destinés à leur fermer toute retraite; mais n'en voyant venir aucun, ils retournèrent à Artémisium, et sur les trois heures après-midi, ils s'avancèrent contre les Perses, qui ne pouvoient trop s'étonner de leur hardiesse. La victoire ne se déclara pour aucun des deux partis, et la nuit sépara

---

retirer de la mer des effets précieux, et il s'en étoit approprié une assez grande quantité. Herodot. l. VIII, c. 8.

(1) Ville de Pallène, presqu'île de Thrace, près du golfe Thermaïque.

(2) M. Larcher présume qu'il s'agit ici de petits stades, à 51 toises le stade. Note 9e. sur le 8e. l.

(3) Herodot. l. VIII, c. 6, 7 et 8.

les combattans. On étoit alors au milieu de l'été; à peine le jour fut-il entièrement tombé, qu'une pluie prodigieuse, accompagnée d'un affreux tonnerre qui partoit du mont Pélion, causa à la flotte des Perses retirée aux Aphètes, de nouveaux dommages. Mais cette nuit fut bien plus funeste encore pour les vaisseaux qui avoient ordre de faire le tour de l'Eubée. Ils se brisèrent contre les écueils, sans qu'il en échappât un seul (1).

Les Grecs, encouragés par un renfort qui leur survint, de cinquante-trois vaisseaux athéniens, et par la nouvelle du naufrage des Perses autour de l'Eubée, partirent à la même heure que la veille, fondirent sur les vaisseaux ciliciens, les détruisirent, et retournèrent à la rade d'Artémisium à l'entrée de la nuit.

Le troisième jour, les généraux ennemis, redoutant la colère du roi, n'attendirent pas que les Grecs commençassent le combat; et ceux-ci allèrent à leur rencontre. On attaqua, et l'on se défendit de part et d'autre

(1) Herodot. l. VIII, c. 8-13.

avec une égale opiniâtreté; la multitude des vaisseaux, du côté des Barbares, ne servoit qu'à les embarrasser, et à rendre une partie de leurs forces inutiles. Ils souffrirent une perte beaucoup plus considérable que ne le fut celle des Grecs, qui cependant furent très-mal traités, particulièrement les Athéniens, dont la moitié des vaisseaux fut endommagée.

Tous ces combats, par une rencontre singulière, se donnèrent les mêmes jours que ceux des Thermopyles. De même qu'on n'avoit combattu sur terre que pour forcer ou pour défendre ce défilé, de même aussi l'Euripe avoit été l'objet de tous les combats de mer, tant du côté des Grecs, pour ne pas laisser pénétrer les Perses, que du côté des Perses, pour se rendre maîtres du passage. Mais la perte de beaucoup d'hommes et de bâtimens que les premiers venoient d'essuyer, quoique beaucoup moindre que celle des ennemis, avoit assez diminué leurs forces, pour leur faire prendre la résolution de se retirer précipitamment dans l'intérieur de la Grèce; ils y furent confirmés par la nouvelle qu'ils

reçurent du sort qu'avoient éprouvé Léonidas et son armée (1).

On partit dans l'ordre où l'on se trouvoit, les Corinthiens les premiers, et les Athéniens les derniers. Mais Thémistocles, avant son départ, se rendit aux endroits où des sources d'eau pouvoient attirer les vaisseaux ennemis, et y grava sur les rochers un avis adressé aux Ioniens, et qu'ils lurent le lendemain, lorsqu'ils furent arrivés à la rade d'Artémisium. Ce général leur rappeloit qu'ils descendoient de ces mêmes Grecs contre lesquels ils portoient les armes, et les engageoit, ou à quitter le parti des Perses, ou à combattre de manière qu'ils leur devinssent plus préjudiciables qu'utiles. Il se proposoit en cela, s'il ne réussissoit pas à les persuader, de parvenir au moins à les rendre suspects à Xerxès (2).

Les Perses, instruits de la retraite des Grecs, mirent à la voile, et se rendirent au

---

(1) Herodot. l. VIII, c. 14-18, 21. Diod. l. XI, p. 10, 11 et 12.

(2) Herodot. l. VIII, c. 19. Plut in Themist.

même lieu que ces derniers venoient de quitter. Ils firent ensuite des excursions dans quelques contrées de l'Eubée, particulièrement dans l'Hystæotide, qu'il ne faut pas confondre avec celle de la Thessalie, et s'emparèrent d'Histiée, la principale ville de ce canton.

Pendant ce temps, Xerxès faisoit enterrer ses morts aux Thermopyles, tâchant de déguiser ses pertes à tous ceux de son armée navale qui viendroient visiter le champ de bataille, et de leur donner une grande idée de celles qu'avoient éprouvé les ennemis; après quoi il se mit en marche avec son armée de terre (1).

Quelques Arcadiens, en petit nombre, passèrent du côté des Perses. On leur demanda à quoi s'occupoient alors les Grecs (2) : « Maintenant, répondirent-ils, ils célèbrent les jeux olympiques, et regardent les exercices gymniques de la course des chevaux ». Mais, dit un Perse, qu'offrent-ils au vainqueur pour prix de sa victoire? Une couronne de laurier, répartirent les Arcadiens.

---

(1) Herodot. l. VIII, c. 23-25.

(2) Ibid. c. 26.

« O Dieux, s'écria le fils d'Artabane, quels sont donc, Mardonius, ces hommes contre lesquels on nous conduit ! ils ne combattent pas pour de l'argent, mais pour la vertu (1) ».

---

(1) Quoi qu'en ait pensé le fils d'Artabane, remarquons cependant, avec un historien moderne, que cette vertu, « ce désintéressement, que les admirateurs passionnés de l'antiquité ont loué indistinctement chez les Grecs, n'étoit rien moins que leur vertu favorite.... Les marques ordinaires d'estime publique, telles qu'une simple couronne de laurier, de pin, ou d'olivier, sembloient, à la vérité, n'apporter, immédiatement et par elles-mêmes, aucun profit réel; mais les suites en étoient extrêmement utiles. Secondé par la haute opinion que prenoient de lui ses concitoyens, un commandant par mer ou par terre, et il faut raisonner de même, par proportion de tout autre citoyen, obtenoit une autorité, dont l'exercice étoit également propre à flatter son orgueil, et à satisfaire son avarice. La conduite que tint Thémistocles, lorsqu'il crut avoir assez bien mérité de sa patrie pour justifier sa rapacité, nous en offre un exemple mémorable; et nous en rencontrerons beau-

Les Perses s'avancèrent vers l'Attique, en dévastant presque tous les lieux qui se trouvoient sur leur passage (1). La flotte grecque, de son côté, ayant quitté la rade d'Artémisium, s'arrêta devant Salamine (2), à la prière des Athéniens, qui vouloient faire sortir de l'Attique leurs femmes et leurs enfans. Ils avoient cru que pour en fermer l'entrée aux Perses, les Péloponnésiens les attendroient en Béotie avec toutes leurs forces, et néanmoins ils apprenoient que, ne pensant qu'à leur conservation et à celle du Péloponnèse, ils travailloient à fortifier d'une muraille l'isthme de Corinthe, qui sépare le Péloponnèse du reste de la Grèce (3).

---

coup d'autres, en examinant la suite des événemens de l'histoire grecque ». Gillies, the History of ancient Greece, t. I, p. 485.

(1) Herodot. l. VIII, c. 31 et seq.

(2) Ile située dans le golfe Saronique, presque entre la Mégaride et l'Attique, au sud et vis-à-vis d'Eleusis. Il y avoit dans cette île une ville et un port du même nom. Il faut bien distinguer celle-ci d'une autre Salamine qui étoit dans l'île de Cypre.

(3) Herodot. l. VIII, c. 40.

Tandis que les vaisseaux des alliés, qui composoient une grande partie de la flotte, étoient à l'ancre près de Salamine, pour répondre aux désirs des Athéniens, ceux-ci retournèrent dans leur pays. Ils firent publier, à leur arrivée, que chacun eût à sauver, comme il pourroit, ses enfans et toute sa maison; ce qui ne pouvoit être permis, selon les lois d'Athènes, que d'après un décret (1). La plupart envoyèrent leurs familles à Trézen, d'autres à Egine et à Salamine. Les Trézéniens, en particulier, les reçurent avec beaucoup d'humanité et de générosité. Ils voulurent qu'ils fussent nourris aux dépens du public, et leur assignèrent à chacun deux oboles (2) par jour. Ils permirent aux enfans de prendre partout des fruits, et établirent un fonds pour le paiement de ceux qui leur enseigneroient les lettres (3).

(1) Note 48 de M. Larcher sur le 8e. livre d'Hérodote.

(2) Six sous de notre monnoie. La drachme, selon M. l'abbé Barthélemi, valoit 18 sous, et l'obole étoit la sixième partie de la drachme.

(3) Plut. in Themist.

La superstition, qui avoit tant d'influence sur les déterminations des Grecs, hâtoit, de la part des Athéniens, les démarches que la prudence leur suggéroit. Ils prétendoient qu'il y avoit dans le temple de la citadelle, dédié à Minerve, un grand serpent qui, sous les auspices de la déesse, étoit le gardien et le protecteur de la forteresse, et comme s'il existoit réellement, dit Hérodote, ils lui présentoient tous les mois, ou tous les jours même, selon Plutarque (1), des gâteaux au miel. Jusqu'à cette époque, les gâteaux avoient toujours été consommés; mais alors ils restèrent tout entiers, tels qu'on les avoit offerts, et le serpent sembloit avoir disparu. La prêtresse, ainsi que tous les prêtres, l'ayant publié, ce fut une raison de plus pour s'empresser de sortir de la ville.

Rien n'étoit plus attendrissant, et plus digne, tout à la fois, d'admiration et de pitié, que de voir tous les habitans de l'Attique abandonner leurs foyers, leurs campagnes, les temples de leurs dieux, les tombeaux de leurs ancêtres; tous les citoyens,

(1) Plut. ibid.

qui étoient en état de porter les armes, s'arracher d'entre les bras de ceux qui leur avoient donné le jour, et qui, pliant sous le poids des années, les yeux baignés de larmes, leur disoient les derniers adieux; des époux et des pères recevoir, avec la plus vive émotion, mais sans en être ébranlés, les tendres embrassemens de leurs épouses et de leurs enfans éplorés, qui faisoient retentir le rivage des accens de la douleur. Les regrets de la séparation, la confusion, le tumulte, jusqu'aux cris lugubres et plaintifs des animaux domestiques, contraints de se séparer de leurs maîtres (1), tout portoit dans l'âme

(1) On remarque, entre tous les autres, le chien de Xantippe, père de Périclès, lequel ne pouvant supporter de se voir abandonné de son maître, se jeta à la mer, et nagea toujours près de son vaisseau, jusqu'au moment où il aborda presque sans force à Salamine, et mourut incontinent sur le rivage. On montroit encore, du temps de Plutarque, et dans le même lieu, un endroit qu'on appeloit Cynosséma, *la sépulture du chien*, où l'on disoit qu'il avoit été enterré. Plut. in Themist.

une impression profonde de tristesse et d'amertume (1). Lorsque les Athéniens eurent fait partir tout ce qu'ils avoient de plus cher, ils s'embarquèrent eux-mêmes pour aller se rejoindre à la flotte des alliés (2).

Thémistocles, qui avoit prévu de si loin le sort de la guerre, et le seul parti qu'il y eût à prendre pour les Grecs, étoit le mobile de tout ce qui se faisoit parmi ses concitoyens. C'étoit lui, qui, mettant à profit l'usage où l'on étoit de faire des oblations au serpent de Minerve, s'en étoit servi pour maîtriser, par une ruse adroite, l'imagination du peuple, et qui avoit insinué aux prêtres de répandre le bruit que la déesse avoit quitté la ville, et montroit elle-même à ses habitans le chemin de la mer. C'étoit lui aussi, qui, faisant valoir un oracle de la Pythie, que, selon toutes les apparences, il avoit dicté, et qui ordonnoit aux Athéniens de se sauver dans des murailles de bois, avoit su leur persuader que ces mu-

(1) Plut. in Themist.

(2) Herodot. l. VIII, c. 41, 42.

railles ne signifioient autre chose que leurs vaisseaux (1).

La flotte entière étant rassemblée à Salamine, et un grand nombre de villes ayant fourni des bâtimens, elle se trouva beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'avoit été à Artémisium. Les Athéniens pouvoient être mis en parallèle avec tout le reste des alliés : ils fournirent eux seuls cent quatre-vingts vaisseaux, meilleurs voiliers que tous les autres. Les Corinthiens en donnèrent quarante, les Eginètes quarante-deux (2), les Mégariens vingt, ainsi que les Chalcidiens, les Lacédémoniens seize, les Sicyoniens quinze, les Epidauriens dix, sans parler de tous ceux qui en fournirent chacun un moindre nombre. Le total, indépendamment de quelques vaisseaux à cinquante rames, étoit de trois cent soixante et dix-huit trirèmes, et se montoit même, par la jonction de deux au-

(1) Id. l. VIII, c. 41, et l. VII, c. 141. Plut. ubi supr.

(2) Selon la remarque de M. Larcher, quoique le texte ne porte que trente. Voyez note 57 sur le 8e. l. d'Hérodote.

tres vaisseaux, à trois cent quatre-vingts (1). Du côté des Perses, il alloit à douze cent sept, d'une légèreté merveilleuse, selon le témoignage d'Eschyle, qui combattoit à Salamine (2).

Eurybiades étoit toujours commandant général de la flotte grecque. Il tint conseil avec tous ceux qui commandoient sous lui, pour fixer le lieu qui paroitroit le plus propre à un combat naval. La plupart des avis s'accordoient à faire voile vers l'isthme, et à livrer bataille devant le Péloponnèse. Pendant qu'ils agitoient cette question, un Athénien vint leur annoncer l'entrée des Perses dans l'Attique. Après avoir mis le feu à Thespie et à Platée, dans la Béotie, ils avoient poursuivi leur route jusqu'à Athènes, étoient entrés dans la ville, qu'ils avoient trouvée déserte, s'étoient emparés, quoiqu'avec peine, de la citadelle, défendue seulement par quelques pauvres gens que leur indigence, jointe à une interprétation parti-

(1) Herodot. l. VIII, c. 42-48; ibid. c. 11, 82.

(2) Plut. in Themist. Eschyl. Pers. v. 341.

culière qu'ils donnoient à l'oracle, avoit empêchés d'aller à Salamine; et les ayant massacrés, et pillé le temple, ils avoient réduit la citadelle en cendres (1).

Les généraux furent si consternés de ces nouvelles, que quelques-uns d'entre eux se retirèrent, dans le dessein de partir dès que le jour seroit venu, et que ceux qui étoient restés au conseil, après avoir décidé qu'il falloit combattre devant l'isthme, retournèrent également sur leurs vaisseaux.

Thémistocles, de retour sur le sien, conféra avec un de ses amis sur la résolution qu'on venoit de prendre. Ils en pesèrent les inconvéniens, et sentirent que, si on levoit l'ancre, si l'on quittoit Salamine, il ne se donneroit point sur mer de combat pour la patrie; que personne ne pourroit retenir les alliés, qui s'en retourneroient chacun dans leur ville; et que la Grèce périroit, faute d'un meilleur avis.

D'après ces réflexions, Thémistocles fut joindre Eurybiades sur son bord, lui exposa les puissans motifs qui devoient porter

(1) Herodot. l. VIII, c. 49-55.

à casser le décret qu'on avoit porté, et sut enfin lui persuader de convoquer de nouveau le conseil (1).

Les généraux s'étant rassemblés, il leur parla avec la plus grande force sur leurs véritables intérêts; ce qui donna lieu, dès le premier instant, à des contestations assez vives, au milieu desquelles il vit le général lacédémonien venir à lui la canne levée: « Frappe; mais écoute », lui dit Thémistocles, sans s'émouvoir (2). Admirant alors sa douceur et sa patience, Eurybiades lui ordonna de continuer. Il insista principalement sur ce que le petit nombre des vaisseaux grecs ne pouvoit se défendre que dans un lieu étroit, contre une flotte aussi nombreuse que celle de Xerxès. Adimante, qui s'étoit déjà élevé contre son opinion, l'interrompit encore: « Il sied bien mal, lui dit-il, à un homme, qui n'a plus de ville, de conseiller à ceux qui en ont encore une de l'abandon-

(1) Herodot. l. VIII, c. 56-58.

(2) Dans nos mœurs vraiment gauloises, c'eût été le sujet d'un duel; et la Grèce étoit perdue.

ner ». « Misérable que tu es, répartit Thémistocles, poussé à bout par un tel propos, nous avons laissé nos maisons et nos murailles, ne daignant pas attacher un tel prix à des choses inanimées, que, pour les conserver, nous dussions nous rendre esclaves; mais il nous reste encore une ville beaucoup plus grande que toutes celles de la Grèce. Ce sont les deux cents vaisseaux, qui sont devant Salamine, pour vous sauver, si vous voulez profiter du secours qu'ils vous présentent. Si, au contraire, vous vous retirez, et que vous nous abandonniez une seconde fois, il y a ici des Grecs qui ne tarderont pas à entendre dire que les Athéniens sont maîtres d'une ville libre, et qu'ils possèdent des terres plus grandes, et meilleures que celles qu'ils viennent de quitter. Suivez donc mon conseil, ajouta Thémistocles, en s'adressant à Eurybiades; ou, sur votre refus, nous nous transporterons avec nos femmes, nos enfans et nos esclaves à Siris en Italie (1), qui nous appartient depuis long-temps, et dont, sui-

(1) Dans cette partie de l'Italie, appelée par les anciens la Lucanie.

vant les oracles, nous devons être les fondateurs. Privés d'alliés tels que nous, vous vous souviendrez alors de mes paroles ».

Ce discours, plein d'une noble fermeté, fit changer de résolution à Eurybiades, qui comprit aisément que, si les Athéniens se retiroient, le reste de la flotte n'étoit plus en état de résister aux attaques des Perses. Il donna donc la préférence à l'avis de Thémistocles, et il fut décidé qu'on combattroit à Salamine (1).

Xerxès, de son côté, s'étoit rendu à sa flotte, pour y délibérer avec tous les chefs des nations qu'il traînoit à sa suite, et avec les capitaines des vaisseaux, sur les affaires présentes. Ses armées de terre et de mer n'étoient pas moins nombreuses alors, au jugement d'Hérodote, qu'elles ne l'étoient à leur arrivée aux Thermopyles et au promontoire Sépias; ce qu'elles avoient perdu aux Thermopyles et au combat naval d'Artémisium ayant été remplacé par plusieurs nations de la Grèce qui avoient réuni leurs

(1) Herodot. l. VIII, c. 59-63. Plut. in Themist. Diod. l. XI, p. 13.

forces à celles du monarque. S'étant placé sur son trône, et tous les chefs, tous les principaux officiers étant assis en leur rang, il leur fit demander par Mardonius, s'il devoit combattre sur mer. On fut unanimement de cet avis, excepté Artémise, reine d'une partie de la Carie, qui avoit amené à Xerxès cinq vaisseaux, les mieux équipés de toute la flotte après ceux des Sidoniens, et qui se distinguoit entre tous les alliés, autant par la sagesse de ses conseils que par son courage (1).

Cette princesse, ayant fait preuve de sa valeur dans les combats qui s'étoient livrés, ne craignit pas d'embrasser ici le parti qui lui paroissoit le meilleur, celui de laisser les vaisseaux à la rade, et de marcher vers le

---

(1) Il ne faut pas la confondre avec une autre Artémise, femme et sœur de Mausole, roi de Carie, dont elle avala les cendres mêlées avec du vin, vers l'an 353 avant J. C., et auquel, pour dernière preuve de sa tendresse, elle fit élever un superbe tombeau, qui a donné son nom à tous ceux de ce genre qui ont été érigés depuis.

Péloponnèse, où les Grecs, divisés entre eux d'intérêts, et ne songeant plus qu'à leur sûreté personnelle, ne pourroient faire une longue résistance; tandis qu'étant tous réunis aux Athéniens devant Salamine, si on les attaquoit sur mer, où leur habileté et leur expérience les rendoient bien supérieurs aux Perses, on risqueroit d'essuyer une nouvelle défaite. Xerxès applaudit à son avis, et suivit cependant le moins sage, celui du plus grand nombre (1).

Dans ces entrefaites, les Grecs, toujours irrésolus, avoient changé encore d'opinion. Il fallut assembler une troisième fois le conseil. Thémistocles s'apercevant de la prépondérance qu'y prenoit le sentiment des Péloponnésiens, qui vouloient à toute force quitter Salamine, sortit secrètement du lieu de l'assemblée, pour dépêcher à l'instant, dans une barque, à la flotte des Perses, un exprès dans lequel il avoit toute confiance, comme étant le précepteur de ses enfans. Il avoit ordre de dire aux chefs que le général des Athéniens, bien intentionné pour

(1) Herodot. l. VIII, c. 66-69.

le roi, lui donnoit avis que les Grecs effrayés délibéroient s'ils ne prendroient pas la fuite; et que n'étant point d'accord entre eux, loin de résister à Xerxès, s'il les attaquoit, on verroit au plutôt les deux partis s'armer l'un contre l'autre, et se détruire mutuellement.

Xerxès ne trouvant en cela rien que de vraisemblable, envoya ordre à tous les capitaines de faire embarquer les troupes, et de dépêcher, sans perdre un seul moment, deux cents vaisseaux, pour fermer toute la rade de Salamine jusqu'à Mégare, pendant que le reste de son armée navale s'avanceroit, du côté opposé, jusqu'au rivage de Salamine, afin d'envelopper la flotte grecque, et de décider l'affaire par un combat (1).

Le conseil des Grecs étoit toujours assemblé, sans pouvoir se déterminer, lorsqu'Aristide, qui n'avoit point encore profité de la permission qu'il avoit, ainsi que tous ceux qui avoient été bannis par l'ostracisme, de rentrer dans sa patrie, arriva de l'île d'Egine où il s'étoit retiré. S'étant aperçu du

(1) Herodot. l. VIII, c. 74-76. Diod. l. XI, p. 14. Plut. et Nepos in Themist.

mouvement des Perses, il s'étoit jeté dans un esquif, et avoit eu le bonheur de passer, quoiqu'avec bien de la difficulté, sans être vu de la flotte ennemie. Son premier soin fut de faire appeler Thémistocles, qui lui-même, au rapport de Plutarque, avoit dicté le décret sur le retour des bannis.

« Thémistocles, lui dit-il, si nous sommes sages, renonçons à nos vaines et puériles dissensions. N'ayons plus l'un et l'autre qu'un seul objet d'émulation, celui de sauver la Grèce, vous, en donnant des ordres, moi, en les exécutant, et en vous aidant de mes conseils. J'apprends que vous êtes le seul qui ayez embrassé le bon parti. L'ennemi seconde vos vues, sans le savoir, en nous tenant investis, et nous forçant au combat. Rentrez dans le conseil, et faites-lui part de cette nouvelle ».

Thémistocles lui répondit : « Aristide, je suis fâché que vous ayez sur moi l'avantage de m'avoir provoqué le premier à un si généreux combat. Après un début si honorable pour vous, il ne me reste à l'avenir qu'à vous surpasser, si je le peux, par des démarches plus honorables encore ». Il con-

fia sur-le-champ à Aristide la ruse dont il s'étoit servi, et l'engagea à entrer avec lui au conseil, où l'on en croiroit plus à son propre témoignage, qu'au simple rapport qu'il feroit en son nom de la nouvelle qu'il venoit de lui apprendre.

Les généraux, qui vouloient douter encore, furent bientôt assurés par un trirème de Téniens (1) transfuges, qu'il n'y avoit plus d'autre parti à prendre que de se préparer au combat (2). Les troupes mêmes, encouragées par la promesse que leur firent faire les chefs des Ioniens, que dans la chaleur de l'action, ils se sépareroient des Perses pour se joindre aux Grecs, témoignèrent

---

(1) Ténos étoit une île de la mer Egée, que les uns ont mise au nombre des Cyclades, rassemblées entre elles et autour de l'île de Délos, dans une même partie de la mer Egée, et que les autres comptoient parmi les Sporades, îles dispersées en grand nombre dans l'Archipel.

(2) Herodot. l. VIII, c. 79-83. Plut. in Themist. et in Aristid.

la plus grande impatience de voir l'ennemi, et d'en venir aux mains (1).

Si Thémistocles s'étoit montré habile à choisir le lieu du combat, il ne le fut pas moins à prendre le moment favorable. Sur son avis, on attendit l'heure où il se levoit ordinairement de la mer un vent très-fort, qui, dans ce détroit, élève les vagues. Ce vent n'incommodoit en aucune manière les vaisseaux des Grecs, qui étoient bas et plats, au lieu qu'il incommodoit beaucoup ceux des Perses, qui avoient la proue haute, et les ponts fort élevés (2); car il les faisoit tourner, et les obligeoit de présenter le flanc aux Athéniens. Dès que les Grecs commencèrent à s'ébranler, les Perses fondirent sur

(1) Diod. l. XI, p. 14 et 15.

(2) Plut. in Themist. Cet historien ajoute, *et qui étoient fort pesans*. Ce qui semble contraire au témoignage d'Eschyle (ci-dessus, p. 86, n. 2), qui, comme témoin oculaire, doit en être cru préférablement. Ils pouvoient au reste, malgré leur légèreté, être, par leur volume, plus pesans que ceux des Grecs; et c'est sans doute en ce sens qu'en parle Plutarque.

eux

eux (1). Xerxès, voulant animer ses troupes par sa présence, s'étoit placé au pied du mont Ægaléos, sur les confins de l'Attique et de la Mégaride, vis-à-vis Salamine : assis sur un siége d'or, il avoit autour de lui des secrétaires qui devoient décrire toutes les circonstances du combat (2). Les Athéniens étoient à la droite, et opposés aux Phéniciens. La gauche, composée des Lacédémoniens, des Eginètes et des Mégariens, avoit en tête les Ioniens. Le milieu étoit occupé par les autres vaisseaux de la Grèce (3).

Les deux ailes de la flotte des Perses conservèrent leurs rangs tant qu'elles furent en pleine mer, et se virent forcées de les rompre, à mesure qu'elles s'approchèrent du détroit (4). Ariabignès, appelé ailleurs Artobazanes par Hérodote, et Ariaménès par Plutarque (5), le plus vaillant des frères de

(1) Herodot. l. VIII, c. 84.

(2) Ibid. c. 90.

(3) Herodot. l. VIII, c. 85. Diod. l. XI, p. 15.

(4) Diod. ibid.

(5) Voyez ci-dessus, t. V, p. 668 et suiv.

Xerxès, et commandant de la flotte, étant aux prises avec Thémistocles, son vaisseau fut accroché par deux vaisseaux athéniens, montés par Aminias et Sosiclès, qui s'aperçurent du danger où étoit leur général. Ariabignès, ou Artobazanes, comme on voudra le nommer, qui poussoit la bravoure jusqu'à la témérité, sauta dans une de leurs galères, et attaqua l'ennemi avec une intrépidité sans égale; mais, à coups de javelines, il fut précipité enfin dans la mer (1). Son vaisseau ayant été en même temps coulé à fond, le désordre se mit dans la flotte des Perses. Plusieurs s'empressoient de commander, et leurs ordres se croisant les uns les autres, on ne savoit auquel obéir. Les Athéniens, voyant le trouble et la confusion qui régnoient parmi les Phéniciens, contre lesquels ils combattoient, se mirent à les poursuivre et à les presser, les heurtant rudement par la pointe, ou faisant tomber leurs rames en passant le long de leurs flancs. Plusieurs de leurs galères furent entr'ouvertes par la vio-

(1) Herodot. l. VIII, c. 89. Plut in Themist.

lence d'un pareil choc (1); et la plupart, entourées habilement par les Athéniens, resserrées dans un petit espace, où elles ne pouvoient plus agir, furent prises, selon l'expression d'Eschyle, comme le poisson dans un filet (2). Les Phéniciens ayant été ainsi défaits sans ressource, de même que les Cypriens, qui combattoient à la même aile, l'armement de la Cilicie, de la Pamphylie et de la Lycie, qui les suivoit pour les soutenir, se défendit d'abord avec vigueur; mais bientôt, éprouvant le même désastre, il cessa, en grande partie, de s'exposer au même péril (3).

A l'autre aile de l'armée, où combattoient les Ioniens, les succès se balancèrent davantage. Quelques promesses que leurs chefs eussent fait faire aux Grecs, il n'y en eut qu'un petit nombre qui, répondant aux invitations de Thémistocles, se conduisissent lâchement de dessein prémédité; et le gros de la flotte ne parut pas disposé à suivre

(1) Diod. l. XI, p. 15.
(2) Eschyl. Pers.
(3) Diod. ubi supr.

leur exemple (1). Mais dès que les Athéniens furent revenus de la poursuite qu'ils avoient faite des Phéniciens et des Cypriens jusqu'à la côte, ils déterminèrent la victoire contre l'autre partie de leurs ennemis, dont ils coulèrent à fond plusieurs vaisseaux (2). Les insulaires d'Egine ne maltraitoient pas moins ceux qui cherchoient à s'échapper, de sorte que, quand un vaisseau s'étoit tiré des mains des Athéniens, il tomboit dans celles des Eginètes (3).

L'an 480 avant J. C. (4).

Tel fut l'événement du célèbre combat donné à Salamine entre les Grecs et les Barbares. Les premiers y perdirent quarante vaisseaux; mais les derniers y laissèrent deux cents des leurs, sans parler de ceux qui leur furent pris avec tous les hommes qui les montoient (5).

---

(1) Diod. ibid. Herod. l. VIII, c. 85, 90.

(2) Diod. ubi supr.

(3) Herodot. l. VIII, c. 91.

(4) La même année où Xerxès étoit sorti de Sardes pour envahir la Grèce. Ci-dessus, p. 26.

(5) Diod. l. XI, p. 16.

Une des actions les plus mémorables de cette journée, fut celle d'Artémise. Les affaires de Xerxès étoient dans le plus grand désordre, lorsque cette princesse, ne pouvant échapper à la poursuite d'un vaisseau athénien, prit un parti extrême, que toutefois la nécessité même ne peut justifier. Ayant fait ôter le pavillon perse (1), elle tourne à l'instant vers un vaisseau allié, monté par le roi des Calyndiens (2), et qui étoit à peu de distance du sien. Elle l'attaque, le coule à fond, et se procure par là un double avantage, celui de faire croire au commandant athénien, qui la pressoit, qu'elle étoit du parti des Grecs, et celui de se concilier de plus en plus l'estime de Xerxès, qui, attentif à regarder le combat, ne doutoit pas que le vaisseau coulé à fond n'appartînt aux ennemis ; ce qui lui fit dire que les hommes s'étoient conduits comme des femmes, et les femmes comme des hommes (3).

(1) Polyæn. Stratag. l. VIII, c. 53.

(2) Calynde, ville sur les frontières de la Lycie, dont Damasathyme étoit roi.

(3) Herodot. l. VIII, c. 87 et 88.

Xerxès déploroit la destruction de sa flotte, lorsqu'un spectacle non moins affligeant s'offrit à ses regards. Il avoit fait passer un grand nombre de Perses dans la petite île de Psyttalie, située entre Salamine et le continent. Cette île étant dans l'endroit où devoit se donner le combat, et les vaisseaux endommagés devant naturellement s'y rendre, le dessein de Xerxès, en les plaçant dans ce poste, avoit été de les mettre à portée de sauver les leurs, et de se défaire de leurs ennemis. Aristide, prenant avec lui beaucoup de soldats athéniens pesamment armés, qu'il trouva le long du rivage de Salamine, les fit passer dans l'île, et tailla en pièces tous les Perses qu'il y rencontra (1), à l'exception des principaux qui furent faits prisonniers. De ce nombre étoient trois frères, fils d'une sœur de Xerxès, tous trois jeunes encore, et d'une beauté ravissante. Aristide les envoya à l'instant à Thémistocles. Il étoit occupé, dans ce moment, à faire des sacrifices aux dieux dans le vaisseau amiral. Dès que le devin Euphrantides les

(1) Ibid. c. 76 et 95.

aperçut, il remarqua qu'une flamme pure et claire sortoit du milieu des victimes, et qu'on éternua à la droite, deux signes qui étoient d'un heureux présage chez les Grecs et chez les Romains. Frappé de cet augure, il prit Thémistocles par la main, et lui ordonna d'immoler ces trois frères, et de les sacrifier au dieu Bacchus, surnommé Omestes, c'est-à-dire, *cruel*, l'assurant que le salut de la Grèce dépendoit de ce sacrifice. Thémistocles fut fort étonné d'une prédiction si étrange; mais le peuple invoquant le dieu à haute voix, et menant les prisonniers au pied de l'autel, le força d'achever le sacrifice comme le devin l'avoit prescrit (1).

---

(1) Cette particularité, dit Plutarque (t. I, p. 118 et s.), est rapportée par Phanias de Lesbos, grand philosophe, et fort versé dans l'histoire ancienne. Plutarque, qui la raconte, d'après lui, dans la vie de Thémistocles, et dans celle d'Aristide, place ce fait, non comme Hérodote, mais après la bataille de Salamine. M. Dacier, dans une de ses notes sur la vie de Thémistocles, observe, au sujet du sacrifice des trois jeunes Perses, que nulle

Dès que le roi de Perse eut connu toute l'étendue de sa défaite, il résolut de quitter l'Europe, dans la crainte que les Grecs, ou d'eux-mêmes, ou par le conseil des Ioniens, ne songeassent à faire voile vers Sestos, pour détruire les fameux ponts qu'il avoit fait construire, et ne lui fermassent par là tout retour dans l'Asie. Mais voulant donner le change aux Grecs et à ses troupes, il essaya de joindre Salamine au continent par une digue, et fit lier ensemble les vaisseaux de charge phéniciens, pour tenir lieu de pont et de muraille, et disposa toutes choses de manière qu'on fût persuadé qu'il vouloit rester, et qu'il avoit même dessein de donner une autre bataille navale.

Mardonius pénétra mieux les intentions du monarque; mais appréhendant que Xerxès,

---

part il n'a trouvé aucun vestige que Bacchus ait été adoré à Athènes sous le nom d'*Omestes*, encore moins que les Athéniens lui aient immolé des hommes. Mais il remarque, en même temps, qu'on en a immolé à Bacchus, dans quelques îles de la Grèce, telles que Chio et Lesbos, où on lui sacrifioit un homme qu'on mettoit en pièces.

profondément attristé de tant d'humiliations et de revers, ne s'en prît à lui-même, parce qu'il en étoit la première cause, il tâcha, par un discours étudié, de calmer sa douleur et de ranimer son espoir. « Seigneur, lui dit-il, soutenez votre courage, et ne regardez pas vos pertes comme un malheur irréparable. Le succès de cette guerre dépend de votre cavalerie et de votre infanterie, et non de vos vaisseaux : attaquons sur-le-champ le Péloponnèse, si ce parti vous convient. Les Grecs qui s'imaginent que tout est terminé, ne sortiront pas de leurs vaisseaux pour s'opposer à vos entreprises, et ceux de Corinthe n'essayeront pas de vous combattre. Quelque détermination que vous preniez, ne permettez pas du moins que les Perses servent de jouet aux Grecs. Vous ne pouvez nous accuser de nous être conduits lâchement dans quelque occasion que ce soit. Si les Phéniciens, les Égyptiens et les Ciliciens ont mal fait leur devoir, leur faute ne doit pas retomber sur nous. Daignez donc suivre mon conseil : si vous avez résolu de ne pas rester ici plus long-temps, retournez dans vos Etats avec la plus grande

partie de votre armée ; mais donnez-moi trois cent mille hommes à mon choix, et je m'engage à faire passer la Grèce sous votre joug ».

A ce discours, Xerxès sentit renaître la joie dans son ame. Il délibéra sur les propositions de Mardonius avec ses généraux, et en particulier avec Artémise. Cette reine tint à peu près le même langage que lui au monarque, et lui dit des choses plus flatteuses encore, paroissant attacher à sa conservation, et à celle de sa famille, le salut de tout l'Empire (1).

Xerxès ne balança plus : il dit à Mardonius de choisir dans toute son armée les troupes qu'il voudroit garder ; et, par son ordre, les commandans de la flotte partirent la nuit de Phalère avec leurs vaisseaux pour regagner l'Hellespont. Lorsque le jour parut, et que les Grecs eurent appris le départ de la flotte, ils se hâtèrent de la poursuivre jusqu'à Andros ; mais ne pouvant l'apercevoir, ils abordèrent à cette île, et y tinrent conseil. Thémistocles fut d'avis de conti-

(1) Herodot. l. VIII, c. 97, 100 et seq.

nuer la poursuite et d'aller rompre les ponts. Eurybiades fut d'un avis contraire, estimant les Grecs trop heureux d'être délivrés des Perses, et de pouvoir se remettre à loisir de ce qu'ils avoient souffert. Le général athénien revint à son opinion, par le conseil d'Aristide, qui eût voulu, disoit-il, que, bien loin de rompre le pont que Xerxès avoit déjà, on lui en bâtît un autre, s'il étoit possible, pour le chasser de l'Europe plus promptement. Thémistocles fit en conséquence envisager aux Athéniens, qui ne demandoient qu'à combattre de nouveau, le désespoir où ils réduiroient les Perses; ce qui, dans la nécessité où ils se trouveroient de vaincre ou de périr, suffiroit pour leur donner des forces capables de rétablir leurs affaires. Il fit partir aussitôt sur un esquif Sicinnus, qui, s'étant rendu auprès de Xerxès, lui parla ainsi : « Thémistocles, le plus brave et le plus sage de tous les alliés, m'a chargé de vous dire que, par zèle pour votre service, il a retenu les Grecs qui vouloient poursuivre votre flotte, et brûler les ponts qui doivent servir au passage de votre armée. Vous pouvez donc maintenant vous

retirer en toute sûreté (1) ». Hérodote prétend que Thémistocles, en parlant et en agissant comme il venoit de le faire, avoit aussi en vue de se ménager l'amitié du roi, et de se procurer un asile, en cas que les Athéniens lui suscitassent dans la suite quelque fâcheuse affaire; ce qui ne manqua pas d'arriver (2).

Ce général conduisit les Athéniens contre les insulaires qui s'étoient déclarés pour les Perses, commençant par Andros, dont il tira, ainsi que des autres îles, de grandes sommes d'argent, à l'insçu des autres généraux (3).

L'armée de terre des Perses s'étant arrêtée quelques jours dans l'Attique après le combat naval, prit avec Xerxès la route de la Béotie, et le même chemin qu'elle avoit tenu en venant de l'Asie. Mardonius avoit jugé à propos d'accompagner le roi jusqu'à une certaine distance, parce que la saison n'étoit plus propre aux opérations de la guerre, et qu'il

---

(1) Herodot l. VIII, c. 107-111. Diod. l. XI, p. 16. Plut. et Nepos in Themist.

(2) Herodot l. VIII, c. 109.

(3) Ibid. c. 111, 112.

croyoit plus avantageux de passer l'hiver en Thessalie, pour attaquer ensuite le Péloponnèse au printemps. Il avoit choisi dans toute l'armée les trois cent mille hommes que devoit lui laisser Xerxès, et premièrement les immortels, excepté Hydarnès, leur commandant, qui ne voulut point abandonner le roi, ensuite les cuirassiers, et le corps de mille chevaux, c'est-à-dire, celui de mille cavaliers choisis entre tous les Perses. Il prit aussi la plus grande partie des Perses qui portoient des colliers et des bracelets, et avec cela tous les Mèdes, qui étoient égaux en nombre aux Perses, mais inférieurs du côté de la force. Il joignit à ces troupes toutes celles des Saces, des Bactriens, et des Indiens. Quant au reste des alliés, il ne fit choix que d'un petit nombre, et ne prit que les plus beaux hommes, et ceux qui avoient fait de belles actions, ceux dont la valeur lui étoit connue. C'étoit là ce qui formoit les trois cent mille hommes, y compris la cavalerie. Mais sur cette armée d'élite, Artabaze, qui jouissoit d'une très-grande réputation chez les Perses, prit soixante mille hommes, avec lesquels il suivit le roi jusqu'au passage de

l'Hellespont, tandis que Mardonius restoit en Thessalie. Xerxès, avec le reste de ses troupes, se hâta de le traverser sur ses vaisseaux pour débarquer à Abydos, la tempête ayant rompu les ponts. Le manque de vivres, des maladies contagieuses, la dyssenterie avoient moissonné dans la route un grand nombre de ses soldats (1).

Ainsi rentra en Asie ce superbe monarque, dont la marche triomphante, à son passage en Europe, sembloit devoir donner des fers au monde entier.

On racontoit que Xerxès, après son départ d'Athènes, étant arrivé à Eion, ville de Thrace, sur le Strymon, au lieu de continuer sa route par terre, laissa le soin à Hydarnès de conduire son armée sur les bords de l'Hellespont, et monta sur un vaisseau phénicien qui le transporta en Asie. Pendant qu'il voguoit, il s'éleva du Strymon un vent impétueux, qui, soulevant les flots, rendit la tempête d'autant plus dangereuse, qu'il y avoit jusque sur les ponts un très-grand nombre de

(1) Herodot. l. VIII, c. 113-115, 117, 126.

Perses qui s'étoient embarqués avec Xerxès, et qui surchargeoient le vaisseau. Le roi effrayé demanda tout haut au pilote, s'il y avoit quelque espérance de salut. « Aucune, Seigneur, lui répondit-il, si l'on n'allège le vaisseau d'une grande partie de ses défenseurs ». Sur cette réponse, Xerxès s'adressa aux Perses en ces termes : « C'est à vous maintenant à montrer l'intérêt que vous prenez à votre roi : ma vie dépend de vous ». Il dit, et les Perses s'étant prosternés, se jetèrent dans la mer. Le vaisseau ayant été allégé, le roi arriva sain et sauf en Asie.

Tel est le trait que rapporte Hérodote, mais sans y ajouter foi, et en exposant lui-même les raisons très-justes qu'il avoit de le regarder comme destitué de toute vraisemblance, étant d'ailleurs très-avéré que Xerxès avoit pris sa route par la ville d'Abdère, située plutôt vers l'Hellespont que vers le Strymon et la ville d'Eion, où l'on disoit qu'il s'étoit embarqué (1). On ne doit pas faire plus de fond sur l'exagération de

(1) Herodot. l. VIII, c. 118-120.

Justin (1), qui, pour faire contraster d'une manière plus frappante le départ de ce prince pour la Grèce, et son retour en Asie, lui fait traverser l'Hellespont dans un misérable esquif, dans une barque de pêcheurs, n'ayant pas même un seul domestique à sa suite.

Les Grecs s'étant réunis à Salamine, commencèrent par mettre de côté les prémices du butin pour les dieux. Ils en envoyèrent une portion à Delphes, et partagèrent le reste entre eux. Ils firent voile ensuite vers l'isthme, pour décerner le prix de la valeur à celui qui s'étoit le plus distingué dans cette guerre. Le jugement ne fut pas prononcé. Chacun des chefs s'étoit adjugé le premier prix, et presque tous avoient accordé le second à Thémistocles. C'en étoit assez pour que l'opinion publique fût toute en sa faveur (2).

Il voulut obtenir, de la part des Spartiates, des marques plus réelles de la considération qui lui étoit due, et se rendit à Sparte; ou plutôt les Lacédémoniens l'y menèrent

(1) Justin. l. II, c. 13.

(2) Ibid. c. 121-124.

eux-mêmes (1), et l'associèrent aux honneurs qu'ils décernèrent à Eurybiades : une couronne d'olivier fut la récompense de l'un et de l'autre. Après l'avoir comblé d'éloges, ils lui firent présent du plus beau char qu'ils eussent pu trouver dans leur ville, et par une distinction éclatante qu'ils n'accordèrent jamais qu'à lui, trois cents Spartiates d'élite, qu'on appeloit les chevaliers, l'escortèrent, à son départ, jusqu'aux frontières de Tégée (2). Ce qu'il y eut de plus flatteur encore pour Thémistocles, ce fut l'hommage universel qu'il reçut de tous les Grecs assemblés aux jeux olympiques, qui furent célébrés après la bataille de Salamine. Sitôt qu'il parut dans le stade, toute l'assemblée ne se soucia plus de regarder les combattans, et eut pendant toute la journée les yeux fixés sur lui; on le montroit aux étrangers, en battant des mains, et avec des marques d'admiration si extraordinaires, qu'il avoua à ses amis, que, ce jour-là, il recueilloit le

(1) Plut. in Themist.

(2) Herodot. l. VIII, c. 24. Voyez sur les chevaliers, ci-dessus, la note (3) de la p. 51.

fruit de tous les travaux qu'il avoit soutenus pour la Grèce (1).

Le prix de la valeur qui avoit été disputé entre les chefs, sans qu'il fût d'abord adjugé à aucun d'entre eux, fut aussi un objet de rivalité et de concurrence entre les villes. Comme les Athéniens paroissoient avoir la plus grande part à la victoire de Salamine, on ne doutoit pas que, fiers de cet avantage, ils ne disputassent bientôt aux Lacédémoniens le commandement qu'on leur accordoit sur mer, ainsi qu'ils l'avoient sur terre. C'est pour cela que ceux-ci étoient attentifs à toutes les occasions qui se présentoient d'humilier les Athéniens. Profitant de la circonstance actuelle, ils eurent, dans l'assemblée qui se tint pour décerner le prix de la valeur, assez de crédit pour faire décider qu'entre les villes, c'étoient les habitans d'Egine qui s'étoient montrés les plus braves, et entre les hommes, Amynias, d'Athènes, frère du poëte Eschyle, comme ayant donné le premier choc au vaisseau amiral des Perses, qu'il coula à fond, et dont il tua le

(1) Plut. in Themist.

commandant. Cependant parce que les Athéniens étoient vivement offensés de l'injustice qu'on leur avoit faite, les Lacédémoniens, craignant d'ailleurs que Thémistocles, indigné de ce qui s'étoit passé, ne tramât quelque chose de fâcheux contre eux et contre les Grecs, lui firent faire un présent double du prix qu'on avoit décerné aux autres. Le peuple d'Athènes, piqué de ce qu'il l'avoit accepté, lui ôta le commandement, et le donna à Xanthippe, fils d'Ariphron (1), le même qui avoit intenté une action capitale à Miltiades (2).

Cette même année qui avoit été si glorieuse pour les habitans de la Grèce, ne le fut pas moins pour Gélon, tyran de Syracuse, dans la guerre que lui faisoient les Carthaginois, alliés de Xerxès (3). Amilcar, leur chef, avoit été assailli sur la mer de Lybie d'une tempête qui lui avoit fait perdre toutes les barques qui portoient les che-

(1) Diod. l. XI, p. 22.

(2) Ci-dessus, t. V, p. 642.

(3) Voyez ci-dessus, p. 10 et suiv. p. 40 et suiv. 43, 44.

vaux et les chariots. Mais étant arrivé à Palerme, sur les côtes de la Sicile, et ayant fait au moins réparer, dans ses vaisseaux, les dommages que la tempête y avoit causés, il conduisit ses troupes de terre à Himère, en les faisant côtoyer par la flotte. Quand il fut devant la ville, il forma deux camps, l'un pour ses troupes de terre, et l'autre pour ses troupes de mer. Il avoit fait tirer sur le rivage tous ses vaisseaux de ligne, qu'il environna d'un fossé profond, et d'un mur de bois. Le camp des troupes de terre étoit assis en face des murailles de la ville, depuis ce mur de bois, jusqu'au-dessus des collines d'où l'on découvroit toute la ville. Théron, prince d'Agrigente, qui avoit déjà levé des troupes pour la défense d'Himère, se hâta d'envoyer à Syracuse, inviter Gélon à venir au plutôt au secours des assiégés. Gélon partit aussitôt avec une armée de cinquante mille hommes de pied et de cinq mille chevaux, et vint rendre l'espoir et le courage à tous les citoyens, consternés de l'échec qu'ils avoient reçu dans une première sortie. Il se saisit d'abord des postes les plus avantageux autour de la ville, et la fit entourer

de fossés profonds, et de hautes palissades. Il envoya en même temps un corps de cavalerie contre ceux d'entre les ennemis qui étoient dispersés pour les fourrages. Dans cette attaque imprévue, les Syracusains firent plus de dix mille prisonniers. Il choisit parmi eux les plus foibles, qui étoient les auxiliaires, la plupart mal faits, et basanés, et les exposa tout nus devant ses soldats, afin de leur inspirer du mépris pour les troupes qu'ils avoient à combattre (1). Malgré ces avantages, il s'en falloit encore de beaucoup qu'il se crût en état de livrer bataille à un ennemi qui lui étoit si supérieur en nombre.

Déjà il avoit formé le projet de brûler la flotte carthaginoise, dans l'enceinte de laquelle étoit Amilcar, lorsqu'un parti de cavaliers lui amena un courrier chargé de lettres de la part des habitans de Sélinunte, l'une des villes de Sicile dont les Carthaginois étoient dès lors en possession. Ils marquoient à Amilcar, qu'ils ne manqueroient pas de lui envoyer tel jour, indiqué dans la lettre, la ca-

(1) Frontin, l. II, c. 11.

valerie qu'il avoit demandée. Gélon profite de cette découverte, et fait partir de sa propre cavalerie, dès la nuit qui précédoit ce jour-là, avec ordre de se présenter, au soleil levant, comme venant de la part des Sélinuntins, et lorsqu'ils auroient été reçus dans le mur de bois, de se défaire aussitôt d'Amilcar, et de mettre le feu à sa flotte. Gélon, averti par un signal dont on étoit convenu, que le stratagème avoit son effet, attaque en bon ordre l'autre camp, où se tenoient les troupes de terre des Carthaginois. L'avantage fut long-temps balancé; mais la flamme des vaisseaux s'élevant de plus en plus, et la mort d'Amilcar (1) étant parvenue de rang en rang à la connoissance des deux partis, cette nouvelle anima les Grecs, et découragea leurs ennemis, qui, désespérant de la victoire, prirent la fuite. Il périt

(1) Cette mort étoit racontée de plusieurs manières différentes, mais qui toutes ne servent qu'à la confirmer. Voyez Herodot. l. VII, c. 166 et seq. Diod. l. XI, p. 18. Polyæn. qui appelle le général des Carthaginois Himilcar, au lieu d'Amilcar, Stratag. l. I, c. 27.

de leur côté, tant en fuyant qu'en combattant, cent cinquante mille hommes; et ceux qui échappèrent au carnage furent contraints de se livrer au vainqueur. Les captifs furent distribués aux différens corps de l'armée, en proportion du nombre de soldats dont ils étoient composés. Les villes qui avoient fourni ces derniers, mirent aux fers les hommes qui leur étoient échus, et achevèrent, par la main de ces esclaves, divers ouvrages publics. Les Agrigentins, dont la part avoit été la plus forte, se servirent d'eux pour étendre et embellir leur ville, où ils leur firent construire des temples magnifiques, et pour cultiver leurs campagnes. Le nombre des prisonniers avoit été si grand, qu'on eût dit que toute la Lybie étoit devenue captive; entre les simples citoyens, plusieurs en avoient chacun cinq cents.

Ce qu'il y avoit de plus précieux parmi les dépouilles, fut presque tout employé à orner dans les villes de Syracuse et d'Himère les temples des dieux. Gélon en fit élever deux autres de la plus grande magnificence, l'un à Cérès, l'autre à Proserpine, comme un monument de sa reconnoissance; et pour la

témoigner au dieu qu'on adoroit à Delphes, il y envoya un trépied d'or de seize talens (1).

Le combat s'étoit donné le même jour que celui des Thermopyles, selon Diodore (2), ou que celui de la bataille de Salamine, selon Hérodote (3). La victoire de Gélon sur les Carthaginois lui fit le plus grand honneur; sa générosité dans la distribution des récompenses, dans le partage des dépouilles et des prisonniers, lui gagna les cœurs de tous ses sujets, ainsi que de tous les habitans de la Sicile. Ceux d'entre les chefs des différentes villes, qui s'opposoient auparavant à ses desseins, lui envoyèrent des députés pour lui faire des excuses de leur faute, et pour lui promettre de se rendre à ses avis. Dans tout l'éclat de sa gloire, conservant l'humanité, non-seulement à l'égard de ses voisins, mais même à l'égard de ses ennemis, il accorda à leurs ambassadeurs, par un traité dont il dicta les conditions, la paix qu'ils lui demandoient,

(1) 86,400 liv. Diod. l. XI, p. 16 et suiv. p. 20, 21.

(2) Ibid. p. 19.

(3) Herodot. l. VII, c. 166.

doient, les yeux baignés de larmes, comme ayant tout à craindre pour leur propre ville, et n'exigea des Carthaginois que deux mille talens d'argent pour les frais de la guerre (1). Il leur enjoignit, outre cela, de bâtir deux chapelles, où les articles de la paix seroient déposés. Mais une des conditions du traité qui honore le plus la mémoire de Gélon, c'est celle par laquelle il leur imposa la loi de ne plus sacrifier, comme ils le faisoient chaque année, des enfans à Saturne (2). Son dessein, si l'on en croit Diodore (3), étoit de conduire en Grèce une grande armée pour se joindre aux Grecs, contre les Perses; mais ayant appris la défaite des Perses à Salamine, et la retraite de Xerxès, il ne pensa plus qu'à recueillir en paix les fruits de sa victoire. Il convoqua une assemblée générale des Syracusains, à laquelle il ordonna que tout le monde se rendroit en armes. Gélon s'y rendit lui-même, non-seulement dé-

(1) Diod. l. XI, p. 21.

(2) Plut. Apopht. et *De his qui serò à Numine puniuntur*, t. II, p. 552.

(3) Diod. ubi supr.

sarmé, mais n'ayant sur sa tunique, au lieu d'un habit de guerre, qu'une robe flottante, et sans ceinture. Après leur avoir fait un exposé de sa vie, et de tout ce qu'il avoit fait en leur faveur, il leur dit, en finissant, qu'il s'étoit livré sans défense entre les mains de ses sujets, pour subir le plus rigoureux examen; qu'il ne demandoit point qu'on lui continuât la souveraine puissance dont il avoit joui jusqu'alors; qu'il ne souhaitoit pas même de jouir plus long-temps de la vie, si, usant envers eux de quelque violence, il avoit mérité la mort. Son discours fut interrompu, à chaque article, par les plus vives acclamations; et bien loin que personne lui reprochât aucun trait de tyrannie, les Syracusains le nommèrent, d'un commun accord, leur bienfaiteur, leur sauveur et leur roi (1). Avant cette action de Gélon, quelques séditieux s'étoient élevés contre lui; ayant été abandonnés à son ressentiment, il laissa au peuple le soin de les punir. Pour

(1) Diod. l. XI, p. 21. Polyæn. Stratag. l. I, c. 27. Ælian. l. VI, c. 11, et l. XIII, c. 37.

perpétuer la mémoire de cette noble confiance avec laquelle il s'étoit livré, en quelque sorte, à ses concitoyens, ils lui érigèrent dans le temple de Junon une statue qui le représentoit avec la robe flottante qu'il portoit, lorsqu'il parut dans l'assemblée générale; monument, dit Elien, qui éternisoit le souvenir de son amour pour le peuple, et qui devoit être à l'avenir une leçon pour tous les rois (1). Lorsque Timoléon, plus de cent trente ans après, eut délivré les Syracusains de la tyrannie de Denys le jeune, il fit vendre à l'encan les statues des princes et des tyrans qui les avoient gouvernés, après avoir fait faire le procès à chacune, comme à des criminels qu'on cite en justice. Elles furent toutes condamnées d'une voix unanime, excepté celle de Gélon, qui fut conservée (2).

Gélon n'avoit pas l'esprit orné par l'étude des sciences et des lettres, et ne les estimoit pas assez dans les autres. Il faisoit encore moins de cas des arts purement agréa-

(1) Ælian. ubi supr.

(2) Plut. in Timol.

bles qui amollissent l'ame, et énervent le courage. Etant un jour dans un festin, on apporta une lyre, et, suivant l'usage de ce temps-là, elle fut présentée de main en main à tous les convives. Lorsque son tour fut venu, il la refusa; il demanda en même temps son cheval qu'il avoit fait venir, monta dessus, et le mania avec la plus grande dextérité (1), témoignant par là un grand mépris pour tous les vains amusemens, et donnant tout à la fois des preuves d'une habileté parfaite dans les exercices les plus dignes d'un homme de cœur.

Un des plus grands services qu'il rendit aux Syracusains, naturellement paresseux, et portés à l'oisiveté, fut de corriger leurs mœurs, en les arrachant à cette vie molle et oisive, si funeste pour les peuples, si féconde en désordres, et en les portant à l'amour du travail, particulièrement à la culture des terres. On sait combien la Sicile étoit fertile en blé, ce qui fit dire, par la suite, à Cicéron (2), qu'elle étoit le grenier

(1) Id. in Apopht.

(2) Cic. Orat. 7, in Verr. n. 5.

de Rome, et la nourrice du peuple romain. Pour faire valoir une mine aussi riche, et, sans comparaison, la plus riche de toutes, parce qu'avec elle la population s'augmente de jour en jour, et un Etat bien policé se suffit à lui-même, il profitoit des temps de paix et de repos, pour faire sortir, en grand nombre, les Syracusains de leur ville, et se mettant à leur tête dans ses heures de loisir, comme dans les expéditions militaires on l'avoit vu marcher à la tête de ses troupes, il les occupoit à labourer les terres, les ensemencer et les fumer (1).

Dans tout le reste de sa conduite, il se montra également le père de ses sujets. Aussi leur estime et leur amour pour lui ne firent-ils que croître jusqu'à la fin de sa vie; il vécut trop peu pour leur bonheur, et mourut comblé de gloire. Sa couronne passa successivement à trois princes de son sang (2).

---

(1) Plut. Apopht. t. II, p. 176, et *De his qui serò Numine puniuntur*, p. 552.

(2) Diod. l. XI, p. 19.

LETTRE XLIV.

SUITE DE LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Continuation de l'Histoire des Perses et des Grecs sous la neuvième époque.

Ce qui restoit de l'armée navale de Xerxès après le combat de Salamine, ayant transporté le roi et ses troupes, de la Chersonèse, à Abydos, alla passer l'hiver à Cyme, ville d'Eolie. Dès le commencement du printemps elle se rassembla à Samos, où avoient aussi hiverné quelques-uns de ses vaisseaux, et composée encore de trois cents voiles, y compris les vaisseaux des Ioniens, elle resta dans ce lieu pour garder l'Ionie, et l'empêcher de se révolter (1).

La flotte grecque, de son côté, s'étoit retirée pendant l'hiver dans le port de Pagases, ville de la Magnésie, dans le dessein de fermer le passage à Xerxès, s'il étoit tenté de revenir avec une nouvelle flotte. A cette

(1) Herodot. l. VIII, c. 130.

occasion, les Athéniens donnèrent le plus bel exemple que l'histoire puisse nous proposer de la part d'un peuple libre, mais qui respecte les lois de l'équité.

Thémistocles ayant encore sous ses ordres la flotte athénienne, dont il s'étoit servi pour mettre les îles à contribution, forma un projet, qui ne tendoit à rien moins qu'à procurer à sa patrie l'empire de toute la Grèce. Pour cet effet il se présenta, peu de temps après la fuite du roi de Perse, dans une assemblée générale des Athéniens. Il leur annonça qu'il avoit conçu, pour l'intérêt public, le plan le plus avantageux et le plus salutaire, mais qu'il étoit de la plus grande importance de ne pas divulguer. Le peuple lui ordonna de le communiquer à Aristide; et, si Aristide le trouvoit bon, de l'exécuter sans délai. Thémistocles tira donc ce dernier à l'écart, et lui déclara que son idée étoit de brûler les vaisseaux des alliés, qui étoient à Pagases; ce qui assureroit à Athènes l'empire de la mer, et lui assujettiroit tous les Grecs. Aristide rentrant aussitôt dans l'assemblée, « Athéniens, dit-il, rien de si utile que le projet de Thémisto-

cles, mais rien de si injuste ». « Nous n'en voulons point, s'écria le peuple d'une voix unanime (1) ».

Malheureusement, ces beaux sentimens d'équité ne se soutinrent pas. Tel est le caractère toujours changeant de la multitude, tel étoit celui d'Aristide lui-même, que, quelques années après, les Samiens ayant proposé dans le conseil, contre un article précis du traité conclu avec les alliés, de faire porter à Athènes les trésors qui étoient en dépôt à Délos, « Ce que l'on propose est injuste, dit Aristide, mais cela est utile (2) »;

---

(1) Plut. in Themist. Id. in Aristid.

(2) Cicéron a employé le 3e. livre de ses Offices à prouver que tout ce qui n'est pas honnête cesse d'être utile : *Utilitatem nullam esse docuimus, quæ honestati esset contraria*, n. 119; ce qui est également vrai sous les rapports d'utilité publique ou particulière.

« Voici, disoit l'orateur romain, la règle de toutes nos actions, et je souhaite que vous la graviez bien dans votre esprit : prenez garde qu'il n'y ait rien de honteux dans la

et le peuple, d'après un pareil avis, consentit au projet des Samiens. Cet homme, a écrit Théophraste en parlant d'Aristide, dans toutes les affaires particulières, et dans ce qui le concernoit directement, étoit souverainement juste; mais dans le gouvernement de la république, il ne craignoit pas de violer la justice selon les circonstances, et lorsqu'il le croyoit expédient pour le bien de sa patrie (1). Disons-le avec vérité : détestable politique, qui, sacrifiant les intérêts de tous les peuples à l'intérêt d'un seul, renverse toutes les lois de la société qui doit les unir,

---

chose qui vous paroît utile; ou si vous voyez qu'elle soit contraire à la probité, cessez de la croire utile en effet ». N. 81.

Le même écrivain observe que Socrate maudissoit ceux qui, les premiers, avoient séparé ce que la nature avoit si étroitement uni, l'utile et l'honnête (n. 11). Aussi ces deux philosophes, Socrate et Cicéron, beaucoup plus dignes de ce nom que ne le sont les nôtres, croyoient-ils à l'ordre moral et à une autre vie.

(1) Plut. in Arist.

et ne laisse subsister entre eux aucun lien durable ! Politique fausse et bornée, qui, corrompant l'esprit de toute une nation, la rend tôt ou tard victime elle-même de ses propres injustices !

Le retour du printemps et la présence de Mardonius qui étoit alors en Thessalie, mettoient les Grecs en mouvement. Leur armée de terre ne s'assembloit point encore; mais leur flotte, consistant en cent dix vaisseaux, étoit déja partie pour Egine, sous la conduite de Léotychides, roi de Sparte (1), qui en étoit amiral. Les Athéniens étoient commandés par Xanthippe (2).

Lorsque tous les vaisseaux furent arrivés à Egine, les ambassadeurs des Ioniens vinrent y trouver les Grecs, pour les engager à faire voile vers l'Ionie, et à lui rendre la liberté. Ils avoient déjà été à Sparte pour le même sujet. Mais ils eurent bien de la peine à faire aller les Grecs jusqu'à Délos. Tout ce qui étoit au delà de cette île les ef-

(1) Sur Léotychides, voyez ci-dessus, t. V, p. 550.

(2) Ci-dessus, p. 115.

frayoit, parce qu'ils n'avoient qu'une foible connoissance de ces pays, et qu'ils s'imaginoient, outre cela, qu'ils étoient remplis de troupes. Les Barbares, non moins effrayés, n'osoient pas avancer vers l'occident au delà de Samos, en sorte que la crainte les empêchoit de franchir, de part et d'autre, l'intervalle qui les séparoit (1).

Cependant Mardonius, prêt à quitter la Thessalie pour s'avancer vers l'Attique, faisoit consulter tous les oracles de la Grèce (2). Il complétoit son armée par la jonction de nouvelles troupes, pour remplacer celles qu'Artabaze avoit perdues à son retour de l'Hellespont en s'efforçant inutilement de prendre Potidée, et dont ce général n'avoit ramené avec lui que les débris (3); il tâchoit d'intimider les Grecs par des lettres remplies de menaces, et dans lesquelles, en les défiant au combat, il leur désignoit pour champ de bataille les plaines de la Béotie,

(1) Herodot. l. VIII, c. 131, 132.

(2) Ibid. c. 133, 134.

(3) Herodot, l. IX, c. 1; l. VIII, c. 126-129.

ou celles de la Thessalie (1). Mais à l'égard des Athéniens, en particulier, il employa tous ses soins à les détacher des alliés; et leur députa pour cet effet Alexandre, roi de Macédoine, fils d'Amyntas, et qui descendoit, au septième degré, de Perdiccas, lequel, descendant lui-même de Téménus (2), avoit conquis la Macédoine sur un de ses anciens rois (3).

Alexandre, dont Mardonius avoit fait choix, parce qu'il étoit uni avec les Athéniens par les droits de l'hospitalité, et qu'ils le regardoient comme un bienfaiteur, leur promit, au nom de Xerxès, non plus comme on l'avoit fait autrefois, de les transplanter dans une autre contrée beaucoup plus étendue et plus fertile que l'Attique, mais de les combler de richesses, de relever les temples de leurs dieux, d'ajouter d'autres pays au leur, de les laisser jouir de leur gouvernement et de leur liberté, et de les rendre les maîtres de la Grèce, s'ils vouloient contrac-

(1) Plut. in Aristid.
(2) Ci-dessus, t. III, p. 12.
(3) Herodot. l. VIII, c. 136-139.

ter avec les Perses une alliance sincère et durable. L'illustre député fit valoir cette union étroite qu'il avoit contractée avec les Athéniens, les favorables dispositions de Mardonius, les offres avantageuses de Xerxès, qui n'étoient que pour eux seuls, l'immense pouvoir de ce monarque, dont les ressources étoient inépuisables, et l'impossibilité où se trouveroit enfin la république d'Athènes, sur qui tomboit, avant tous les autres, le poids de la guerre, de résister constamment à des forces aussi supérieures que l'étoient les siennes (1).

Le discours insidieux du roi de Macédoine fut prononcé dans l'assemblée du peuple. Les Athéniens l'avoient différée, pour laisser le temps aux Lacédémoniens, instruits des propositions qu'on devoit leur faire, d'envoyer de leur côté des députés, et pour leur faire connoître hautement les dispositions où étoit la république à cet égard. Dès qu'Alexandre eut cessé de parler, les ambassadeurs de Sparte prenant la parole, commencèrent

(1) Herodot l. VIII, c. 136, 140. Plut. in Aristid. Diod. l. XI, p. 22 et seq.

par faire sentir aux Athéniens, combien seroit injuste et déshonorante pour eux leur alliance avec les Perses, puisque, dans l'origine, cette guerre qu'on soutenoit en commun, ne regardoit qu'eux, et que c'étoient eux seuls qui l'avoient allumée. « Vous donc les premiers auteurs de ces troubles, vous surtout qui vous êtes toujours montrés les plus zélés défenseurs de la liberté, faudra-t-il que vous deveniez aujourd'hui la première cause de notre servitude? Pour nous, Athéniens, touchés du triste état où vous réduisent vos maisons détruites, et vos campagnes restées depuis deux ans sans culture, nous nous engageons, nous et nos alliés, à nourrir, pendant le reste de la guerre, vos femmes, vos enfans et vos esclaves. Nous vous conjurons, au nom de toute la Grèce, de ne pas vous laisser séduire par les douces paroles d'Alexandre, et les flatteuses promesses qu'il vous fait de la part des Perses. Vous savez quelle est la confiance qu'on leur doit, et le fond qu'on doit faire sur la parole des Barbares (1) ».

(1) Herodot. l. VIII, c. 141 et seq.

Les Athéniens ayant mis l'affaire en délibération, dressèrent, par le conseil d'Aristide, un décret conçu en ces termes : Que « les Athéniens pardonnoient à leurs ennemis d'avoir pensé que leur alliance pourroit s'acheter à prix d'argent, les Barbares ne connoissant rien de plus précieux que les richesses ; mais qu'ils ne pardonnoient pas aux Lacédémoniens de n'avoir fait attention qu'à l'extrême disette où Athènes se trouvoit réduite, sans paroître se souvenir de la magnanimité des Athéniens, puisqu'ils croyoient que les offres qu'ils leur faisoient, seroient le plus puissant motif qui pût les retenir dans la ligue, et les déterminer à combattre pour le salut de la Grèce ».

Les ambassadeurs étant rentrés dans l'assemblée, Aristide fit lire le décret en leur présence. « Sachez, fit-il dire ensuite aux Lacédémoniens, que tout l'or qui circule sur la terre, ou qui est caché dans ses entrailles, ne suffiroit pas pour nous porter à traiter avec les Mèdes, et à réduire la Grèce en esclavage. Nous sommes sensibles à l'offre que vous nous faites, de pourvoir aux besoins de nos familles ; quant à nous, qui portons

les armes, nous subsisterons comme nous le pourrons, sans vous être à charge. Mettez seulement, au plutôt, votre armée en campagne, afin de prévenir l'irruption de l'ennemi dans l'Attique, et d'aller au devant de lui en Béotie ». L'orateur du peuple s'adressant ensuite à Alexandre, et lui montrant le soleil, « dites à Mardonius, reprit-il, que tant que cet astre suivra la route qui lui est prescrite, les Athéniens, sous la protection des dieux et des héros dont on a brûlé les autels et renversé les statues, poursuivront sur les Perses la vengeance qu'exigent leurs campagnes désolées, et leurs temples profanés ou réduits en cendres ».

On finit par prévenir le roi de Macédoine qu'il n'eût plus à se présenter devant les Athéniens, lorsqu'il n'auroit que de lâches conseils à leur donner, s'il ne vouloit pas les exposer à violer en sa personne les droits de l'hospitalité et de l'amitié qui les unissoient.

Aristide voulant rendre sacré l'engagement qu'on venoit de prendre avec les Lacédémoniens, ordonna que les prêtres maudissent et excommuniassent quiconque oseroit pro-

poser de faire alliance avec les Perses, ou de renoncer à celle des Grecs (1).

Lorsque Mardonius eut été instruit par Alexandre de la résolution des Athéniens, il partit de la Thessalie, et fit marcher ses troupes à grandes journées vers l'Attique, dont tous les habitans s'étoient vus forcés, par la lenteur et la nonchalance des alliés, de se réfugier une seconde fois dans l'île de Salamine. De cette île, ils envoyèrent des ambassadeurs à Sparte, pour se plaindre de la conduite indigne et perfide qu'on tenoit à leur égard. Les Lacédémoniens célébroient alors une fête qui devoit durer plusieurs jours; ils étoient aussi occupés de nouveau à la muraille de l'isthme, dont ils élevoient déjà les créneaux, et se flattant, dès qu'elle seroit achevée, de n'avoir plus besoin des Athéniens, ils différèrent pendant dix jours, sous divers prétextes, de répondre à leurs députés (2).

---

(1) Herodot l. VIII, c. 143 et seq. Diod. l. XI, p. 23. Plut. in Aristid.

(2) Herodot. l. IX, c. 1, 6-8.

L'empressement des Lacédémoniens à se

Cependant, Mardonius étoit arrivé dans l'Attique, d'où il avoit fait de nouvelles tentatives pour engager les Athéniens à entrer en accommodement avec lui: n'ayant pu y réussir, il fit abattre dans Athènes tous les édifices qui y subsistoient encore, et brûla tous les temples que, l'année d'auparavant,

---

rendre à l'assemblée où le roi de Macédoine devoit faire des propositions aux Athéniens de la part de Xerxès, ne provenoit donc, selon la pensée d'Hérodote (c. 8), que de ce qu'ils étoient effrayés alors de l'approche des Perses, parce que le mur auquel ils travailloient sans relâche n'étoit pas encore achevé. Il faut convenir qu'en ceci, et dans plusieurs autres circonstances, relatives surtout aux Athéniens, leur conduite dément bien en eux cette grandeur d'ame qu'on y a tant vantée, tandis que les Athéniens font seuls briller ici cette magnanimité spartiate dont on s'est formé une si belle idée.

Osons le dire avec franchise, il y a mille traits qui révoltent dans l'histoire des Lacédémoniens, et qui rabattent beaucoup de l'estime qu'on s'est accoutumé à avoir pour eux.

la flamme avoit épargnés. Comptant pour beaucoup de s'être emparé de ce pays désert, il en avertit Xerxès, qui étoit encore à Sardes, par le moyen de torches allumées, soit dans les îles, soit dans le continent (1). Le nombre de ces signaux, qui se répétoient de distance en distance, étoit fixé de manière à désigner suffisamment ce que l'on vouloit faire entendre.

Tandis que l'Attique étoit en feu, les Spartiates n'avoient que trop à rougir de leurs délais affectés. La veille du jour où l'on devoit enfin répondre aux plaintes des Athéniens, et s'assembler à ce sujet pour la dernière fois, un Tégéate, s'entretenant avec les éphores sur l'état des affaires présentes, saisit l'occasion de leur faire observer que si les Athéniens, au lieu de rester ligués avec les autres Grecs, finissoient par s'allier avec les Perses, une forte muraille régneroit en vain d'un bout de l'isthme à l'autre; puisque l'ennemi trouveroit toujours des portes pour entrer dans le Péloponnèse. Prêtez donc, leur dit-il, l'oreille à leurs demandes avant qu'ils aient

(1) Herodot. l. IX, c. 3-5, 13.

changé de résolutions, et qu'ils en aient pris de funestes à la Grèce.

Les éphores ayant réfléchi sur ce conseil, firent partir, dès la nuit même, et sans en rien communiquer aux députés, cinq mille Spartiates, accompagnés chacun de sept ilotes, sous la conduite de Pausanias, cousin germain et tuteur du jeune roi Plistarque (1), auquel auroit appartenu le commandement, s'il n'eût été encore enfant. A peine le jour eut-il paru, que les ambassadeurs allèrent trouver les éphores, dans l'intention de quitter Sparte, si on les amusoit plus long-temps. Déjà, aux reproches toujours plus fondés, succédoient toutes les menaces auxquelles on devoit s'attendre, lorsque les éphores, prenant la parole, nous vous jurons, dirent-ils,

---

(1) Plistarque étoit fils de Léonidas, auquel il avoit succédé après la mort glorieuse de ce prince aux Thermopyles. Pausanias étoit cousin germain de Plistarque, comme fils de Cléombrote, frère de Léonidas. A Plistarque, qui mourut au commencement de son règne, succéda Plistoanax, fils de Pausanias.

que les troupes de Sparte sont en marche contre les Barbares. A cette nouvelle aussi agréable qu'inespérée, les députés partirent en diligence pour les joindre. Cinq mille Lacédémoniens, tous hommes choisis, et pesamment armés, les accompagnèrent, et bientôt leur exemple fut suivi par les peuples les mieux intentionnés du Péloponnèse, auxquels se joignirent tous les Athéniens, qui, de Salamine, repassèrent sur le continent. Le rendez-vous général fut à Eleusis; quoique les Lacédémoniens eussent d'abord établi leur camp à l'Isthme. D'Eleusis, où l'on offrit des sacrifices qui ne présagèrent rien que de favorable, on prit sa route vers Erythres en Béotie, et apprenant que Mardonius, qui avoit quitté l'Attique dès qu'il avoit appris la marche des Grecs, étoit venu camper sur les bords de l'Asope, fleuve de la Béotie, qui séparoit le territoire des Platéens d'avec celui des Thébains, on fut se poster vis-à-vis de l'armée des Perses, au pied et sur le penchant du mont Cythéron (1).

(1) Herodot. l. IX, c. 9-13, 19. Plut. in Aristid.

Ce fut là que tous les Grecs rassemblés, voulant cimenter leur union, et s'animer de concert à braver les plus grands dangers, dressèrent cette formule de serment qu'ils prononcèrent en commun: « Je ne préférerai jamais la vie à la liberté; je n'abandonnerai mes généraux, ni vivans, ni après leur mort; je donnerai la sépulture à tous les alliés qui auront péri dans la bataille. Après la victoire, je ne renverserai aucune des villes qui auront combattu pour la Grèce; loin de rétablir les temples que l'ennemi a brûlés ou détruits, je laisserai subsister leurs ruines, pour servir de monument à la postérité de la fureur impie des Barbares (1) ».

Une partie des Grecs, hors du Péloponnèse, n'en restoit pas moins liée avec Mardonius, les uns par attachement aux intérêts des Perses, tels, entre autres, que les habitans de la Béotie qui lui donnèrent des troupes, les autres par nécessité, tels que les Phocidiens, qui cependant ne s'étoient pas

(1) Diod. l. XI, p. 23 et 24. Lycurg. contr. Leocrat. p. 158.

tous déclarés pour le roi de Perse (1). Ceux-ci avoient amené à Mardonius mille hommes pesamment armés, auxquels ce général envoya ordre de camper, en leur particulier, dans la plaine. Ils le firent; et aussitôt parut toute la cavalerie perse, qui les investit et fondit sur eux, comme si elle eût voulu les exterminer. Les Thessaliens, leurs ennemis, étoient parvenus à les rendre suspects. Déjà les traits étoient prêts à partir, et peut-être même y en eut-il quelques-uns de lancés. Alors les Phocidiens serrèrent leurs rangs, et firent face de tous côtés. Leur contenance fière et assurée suffit pour déconcerter les Barbares, qui tournèrent bride et se retirèrent. Mardonius fit dire aux Phocidiens, que désormais ils n'avoient rien à craindre; que s'étant conduits en braves, loin de se montrer tels qu'on les lui avoit dépeints, il ne demandoit d'eux autre chose, sinon qu'ils continuassent à le servir avec zèle, bien convaincu que leurs services ne l'emporteroient pas sur la générosité de Xerxès (2).

(1) Herodot. l. IX, c. 30.
(2) Ibid. c. 17, 18.

Il paroît que Mardonius n'étoit pas absolument sans inquiétude sur le sort de la guerre. Pour enfermer, avec ses bagages, ce qu'il avoit de plus précieux, et se ménager un asile en cas que l'événement ne répondît pas à ses espérances, il faisoit environner de fossés, de murailles, et de tours construites en bois, un espace d'environ dix stades en carré, au milieu de son camp, qui commençoit à Erythres, et s'étendoit jusqu'au territoire de Platée (1). Pendant que les Barbares étoient occupés à ce travail, il fut invité par un particulier de Thèbes à un festin magnifique, avec cinquante Perses des plus qualifiés, et autant de Thébains. Les convives étoient mêlés entre eux, de manière que sur chaque lit il y avoit un Perse et un Thébain. Sur la fin du repas, la confiance se trouvant établie entre eux, le Perse qui étoit à côté de Thersandre, un des principaux citoyens d'Ochomène, lui adressa ces paroles: « Puisque nous sommes à la même table, et que

(1) Herodot. l. IX, c. 15, 64. Plut. in Aristid.

nous

nous avons part aux mêmes libations, je veux vous laisser un témoignage de mes sentimens qui me rappelle à votre souvenir, afin qu'instruit vous-même de ce qui doit arriver, vous puissiez prendre le parti qui vous sera le plus avantageux. Vous voyez ces Perses qui s'excitent mutuellement à boire, et se livrent à leurs transports; vous avez vu cette armée que nous avons laissée campée sur les bords du fleuve? Hé bien! de tous ces hommes, il n'en restera dans peu qu'un très-petit nombre ». Il pleuroit en disant ces mots. Thersandre surpris, lui demanda s'il avoit communiqué ses craintes à Mardonius, et aux Perses les plus dignes de sa confiance. « Non, mon cher hôte, lui répondit l'étranger; ce que Dieu a résolu, l'homme ne peut le détourner; car personne ne veut ajouter foi aux meilleurs avis. Quantité de Perses pensent comme moi: cependant, enchaînés par la nécessité, nous suivons Mardonius. Le plus grand malheur des hommes, c'est que les plus sages d'entre eux sont toujours ceux qui ont le moins de crédit ». Ce trait raconté à Hérodote par Thersandre lui-même, prouve

assez le peu de confiance que les Perses avoient dans leur général (1).

Mardonius, voyant que les Grecs s'obstinoient à garder les hauteurs, et ne descendoient pas dans la plaine, envoya contre eux toute sa cavalerie sous les ordres de Masistius, homme de très-grande distinction parmi les Perses. Quand elle eut insulté les Grecs par des reproches de lâcheté, jusqu'à les traiter de femmes, elle fondit sur les Mégariens, qui se trouvoient placés dans un terrain plus uni, et de plus facile accès pour les chevaux. Après avoir tenu ferme pendant quelque temps, les Mégariens envoyèrent à Aristide, qui commandoit les Athéniens, et à Pausanias qui commandoit toute l'armée, un héraut chargé de leur dire qu'ils ne pouvoient plus soutenir le choc de la cavalerie ennemie dans le lieu où on les avoit placés, et que si l'on n'envoyoit des troupes pour les relever, ils quitteroient leur poste, et se retireroient. Sur ce rapport, Pausanias sonda les Grecs, dans le dessein de voir s'il ne s'en trouveroit pas qui s'offrissent d'eux-mêmes

(1) Herodot. l. IX, c, 15 et 16.

pour défendre ce poste en la place des Mégariens. Tous le refusèrent, excepté trois cents Athéniens, qui, ayant à leur tête Olympiodore, se chargèrent de ce soin, et qui emmenèrent aussi avec eux des gens de trait. La cavalerie perse les attaqua en bon ordre, et par escadrons; mais Masistius l'ayant devancée, son cheval atteint d'un coup de flèche, se cabra, et le jeta par terre. Les Athéniens fondirent sur lui; et sa mort, en leur donnant la victoire, les sauva de la défaite entière dont ils étoïent menacés. Cette perte de l'homme le plus estimé des Perses et de leur roi, fut le sujet d'un très-grand deuil pour l'armée persane, et remplit de confiance les Grecs, dont une partie étoit venue au secours des Athéniens, pressés de nouveau par les Barbares qui vouloient leur enlever le corps de Masistius. Ces derniers néanmoins, contraints de se retirer, parce qu'ils ne savoient plus à quel chef obéir, laissèrent ce corps au pouvoir des vainqueurs. Remarquable par sa grandeur et par sa beauté, revêtu d'une cuirasse d'or en écailles sous un habit de pourpre, il fut mis sur un char de

triomphe, et on le fit passer dans tous les rangs (1).

Malgré l'avantage que les Grecs venoient de remporter au pied du mont Cythéron, ils crurent devoir quitter le territoire d'Erythres, et lui préférer celui de Platée, beaucoup plus commode pour camper, surtout à cause de l'abondance de ses eaux. S'y étant rendus, après avoir marché par le pied du mont Cythéron, et avoir passé près d'Hysies, ils se rangèrent par nation; mais voulant prendre chacune la place qu'elles devoient occuper, il s'éleva une contestation entre les Athéniens et les Tégéates, ces deux peuples faisant valoir à l'envi les belles actions qu'eux et leurs ancêtres avoient faites, surtout les Athéniens, qui, avec leurs seules forces, avoient vaincu à Marathon l'armée des Perses, composée de quarante-six nations. Chacun d'eux établissoit ainsi le droit qu'il prétendoit avoir de commander à l'une des deux ailes. Aristide termina ce différend. S'avançant au milieu des troupes : « Nous ne sommes pas ici, dit-il, pour contester avec

(1) Herodot. l. IX, c. 20-25.

nos alliés, mais pour combattre nos ennemis; pour vanter les exploits de nos aïeux, mais pour les imiter. Ce n'est pas le poste qui ôte ou qui donne la valeur; quel que soit donc, Lacédémoniens, celui où il vous plaira de nous placer, nous ferons en sorte de nous y comporter de manière à le rendre le plus honorable ». Les Spartiates décidèrent tout d'une voix en faveur des Athéniens, et leur donnèrent le commandement de l'aile gauche (1).

Une conjoncture plus embarrassante mit la prudence d'Aristide à une plus rude épreuve. Il apprit que, jusque dans son camp, un certain nombre de ses concitoyens, appartenant aux premières familles d'Athènes, et mécontens du gouvernement actuel, ainsi que des pertes que la guerre leur faisoit éprouver, avoient formé en faveur des Perses un complot, dans lequel quantité de gens étoient entrés. Dans une circonstance si critique, croyant devoir éviter des recherches, qui eussent pu augmenter le danger en manifestant le grand nombre des coupables, il se

(1) Herodot. l. IX, c. 25-28. Plut. in Aristid.

borna à en faire arrêter huit, et de ces huit, les deux qui étoient le plus chargés se sauvèrent du camp, peut-être par la facilité qu'il leur en donna lui-même. Ayant relâché les six autres, comme s'il n'y avoit contre eux que de simples soupçons, il leur dit que « le champ de bataille seroit le tribunal où ils pourroient se justifier, et faire voir qu'ils n'avoient jamais suivi que des conseils vraiment justes et utiles à la patrie (1) ».

Mardonius et les Perses ayant cessé de pleurer Masistius, se rendirent sur l'Asope, où ils avoient appris que les Grecs étoient campés. Leur armée étoit composée de trois cent mille hommes, tirés des nations de l'Asie, et d'environ cinquante mille Béotiens, Thessaliens, et autres Grecs auxiliaires (2). Diodore fait monter à deux cent mille les soldats levés dans la Béotie, la Thessalie, la Thrace, la Macédoine, et toutes les villes alliées aux Perses (3), et il porte en tout l'armée de Mardonius à cinq cent mille

(1) Plut. in Aristid.
(2) Herodot. l. IX, c. 30, 31.
(3) Diod. l. XI, p. 23.

hommes (1). Celle des Grecs, lorsque tous les confédérés se furent rendus au camp, étoit forte de cent dix mille hommes, dont soixante-neuf mille cinq cents n'étoient armés qu'à la légère. A l'aile droite étoient dix mille Lacédémoniens, parmi lesquels il y avoit cinq mille Spartiates, soutenus par trente-cinq mille ilotes légèrement armés, chaque Spartiate ayant sept ilotes autour de soi. Quinze cents Tégéates, pesamment armés comme les Lacédémoniens, venoient immédiatement après eux, ensuite cinq mille Corinthiens. Le reste des alliés, qui suivoient chacun en leur rang, étoit, pour chaque peuple, en bien plus petit nombre; il y avoit cependant trois mille Sicyoniens et trois mille Mégariens. Les Platéens, qui se distinguèrent entre tous les autres, n'étoient en tout que six cents. Quant aux Athéniens qui venoient les derniers, et qui occupoient l'aile gauche de l'armée, leur nombre étoit de huit mille (2).

Les Grecs et les Perses s'étant rangés par nations et par bataillons, offrirent, le len-

(1) Diod. l. XI, p. 24.

(2) Herodot. l. IX, c. 28, 29.

demain, des sacrifices. Mardonius avoit pris beaucoup de confiance dans les oracles et les devins. Celui dont il avoit fait choix, et auquel il donnoit, pour cette espèce de fonction, des sommes considérables, étoit un grec nommé Hégésistrate, habitant de la contrée d'Elide dans le Péloponnèse, et de la famille des Telliades, dans laquelle la divination étoit héréditaire. Celui des Grecs étoit Tisamène, Eléen comme Hégésistrate; et ce qui prouve combien on attachoit de prix à la qualité de citoyen de Sparte, c'est que les Lacédémoniens, croyant avoir un besoin essentiel de Tisamène, auquel l'oracle de Delphes avoit promis qu'il remporteroit la victoire dans cinq grands combats, ne purent le faire consentir à être leur devin, qu'à condition qu'ils lui donneroient parmi eux le titre de citoyen, et lui feroient part de tous leurs priviléges. Les Spartiates indignés le refusèrent; mais ensuite, remplis de l'idée qu'ils ne pourroient vaincre qu'avec lui, ils se déterminèrent à lui accorder sa demande. Tisamène se rendant cette seconde fois plus difficile que la première, exigea que non-seulement lui, mais son frère, ob-

tinssent tous deux le même honneur qu'on lui avoit d'abord refusé : les Spartiates se virent forcés d'y consentir. Il n'y a jamais eu que lui et son frère Hégias, si l'on en croit Hérodote, à qui ils aient accordé cette faveur (1). S'il est permis, dit le même historien, de comparer la dignité royale au droit de citoyen, Tisamène, en faisant aux Lacédémoniens la demande qu'il leur avoit faite, prit Mélampe pour modèle. Celui-ci avoit mis pour prix à la guérison des Argiennes, qui étoient devenues furieuses, la moitié du royaume d'Argos, et sur un premier refus, il avoit exigé de plus qu'on donnât aussi à son frère le tiers de ce royaume, à quoi les Argiens furent obligés de souscrire (2).

Les entrailles des victimes, consultées par Hégésistrate et par Tisamène, ne promettant aux Perses et aux Grecs la victoire que dans le cas où ils n'attaqueroient point, et ne feroient seulement que se défendre, les deux armées restèrent huit jours en pré-

(1) Herodot. l. IX, c. 32-37.

(2) Ibid. c. 33.

sence sans oser traverser l'Asope (1). Aristide, ayant envoyé à Delphes consulter l'oracle, en avoit reçu une réponse qui le jetoit dans le plus grand embarras : elle défendoit aux Grecs de hasarder la bataille, dans quelque cas que ce pût être, ailleurs que dans leur propre pays, et leur prescrivoit, d'une manière précise, pour le lieu du combat, le champ de Cérès Eleusinienne et de Proserpine. Aristide ne sentoit que trop les inconvéniens et la difficulté même de reporter la guerre dans l'Attique. Heureusement un songe qu'eut le général des Platéens, fournit l'occasion d'expliquer l'énigme. Jupiter sauveur lui apparut, dit-on, et lui apprit que le lieu dont l'oracle parloit, étoit dans le voisinage aux environs de Platée. On consulta les habitans les plus âgés, tous ceux qui connoissoient le mieux cette contrée, et sur leur rapport, il se trouva enfin qu'à peu de distance de l'endroit où l'on étoit campé, près d'Hysies, et toujours au pied du mont Cythéron, il y avoit un vieux temple de Cérès Eleusinienne et de Proserpine.

(1) Ibid. c. 38.

Quant à l'autre partie de l'oracle, on l'ajusta comme on put : les Platéens, de l'avis de leur général, firent un décret, par lequel ils ordonnèrent que les bornes qui séparoient l'Attique de leur territoire, seroient ôtées, et donnèrent aux Athéniens tout ce côté du territoire en propriété, en faveur de la Grèce ; afin que, selon les termes de l'oracle, ils pussent donner bataille dans leur propre pays (1).

Comme l'armée des Grecs, qui n'étoit pas encore complète, grossissoit tous les jours, un Thébain conseilla à Mardonius de faire garder les passages du Cythéron qui conduisoient à Platée. Ce général envoya sa cavalerie, qui s'empara de ces postes au delà du fleuve, et enleva un convoi considérable venant du Péloponnèse, qui apportoit aux ennemis des provisions.

Le jour suivant, la cavalerie persane ne cessoit d'inquiéter et de harceler les Grecs. Mardonius, qui voyoit cependant que les affaires traînoient en longueur, et que la saison s'avançoit, assembla enfin son con-

(1) Plut. in Aristid.

seil. Artabaze fut d'avis qu'il se retirât sous les murs de Thèbes, où l'on avoit porté des vivres et des fourrages, et qu'au lieu de courir les risques d'une bataille, il employât une partie des trésors dont il pouvoit disposer, à gagner, parmi les Grecs, ceux qui avoient le plus d'autorité dans les villes; ce qui romproit leur ligue, et le rendroit maître de la Grèce sans aucun danger. Les Thébains embrassèrent cet avis si sage. Mardonius, au contraire, le rejeta avec mépris. Il fit encore des questions sur les oracles à ceux qui pouvoient être instruits de leurs réponses, exhorta les officiers à faire leur devoir dans la bataille qu'il avoit résolu de donner; et la nuit étant venue, on posa des sentinelles (1).

Déjà un profond silence régnoit dans les deux camps, et les troupes étoient plongées dans le sommeil, lorsqu'un cavalier, échappé du camp des Perses, vint se présenter à la garde avancée des Athéniens, et demanda à parler au général. Aristide survint à l'instant. « Je suis, dit le cavalier, Alexan-

(1) Herodot. c. 37-43.

dre, roi de Macédoine. L'intérêt que je prends à la Grèce, me fait hasarder cette démarche. Mardonius, quoique les sacrifices ne lui soient pas favorables, a pris la résolution de vous attaquer demain, à la pointe du jour. Ne déclarez ce secret qu'à Pausanias, et souvenez-vous, après votre victoire, que je me suis exposé aux plus grands dangers, pour vous garantir d'une surprise ».

Sur cette nouvelle, Pausanias, qui redoutoit les Perses, ouvrit un avis qu'Aristide n'osoit ouvrir lui-même; c'étoit d'opposer aux Perses les Athéniens, en les plaçant à l'aile droite, et aux Grecs du parti de Xerxès, les Lacédémoniens. Par là, disoit-il, nous aurons en tête les ennemis, qui, de part et d'autre, ont le plus éprouvé notre valeur. Le parti fut accepté, et le changement se fit à la satisfaction des Spartiates, et plus encore des Athéniens, qui occupèrent ainsi le poste le plus honorable. Mardonius, instruit par des déserteurs, changea également son ordre de bataille, et ne le rétablit tel qu'il étoit auparavant, que lorsqu'il vit les Grecs, qui s'étoient aper-

çus de ce mouvement, rétablir le leur (1).

Ce général, après avoir fait reprendre à ses troupes leurs anciens postes, envoya un héraut aux Lacédémoniens, pour leur reprocher leur réputation de valeur si peu méritée, et leur proposer de remettre le sort des armes, l'honneur et les avantages de la victoire, à un certain nombre de combattans choisis entre eux et les Perses. Si cependant ils étoient d'avis que le reste des troupes combattît aussi, elles pourroient le faire à la suite de cette première action. N'ayant reçu aucune réponse, il fit marcher contre les Grecs toute sa cavalerie, qui parvint à combler la fontaine de Gargaphie, l'unique ressource qui leur restoit pour avoir de l'eau (2).

Forcés d'en aller chercher un peu plus loin, ainsi que des vivres, qui leur manquoient, ils levèrent leur camp pendant la nuit; mais la plupart des alliés, au lieu de

---

(1) Herodot. l. IX, c. 43-46. Plut. in Aristid.

(2) Herodot. l. IX, c. 47, 48. Plut. ubi supr.

se rendre à l'endroit dont on étoit convenu, se réfugièrent auprès de la ville de Platée, pour échapper à la cavalerie ennemie, qui, très-habile à lancer le javelot et à tirer de l'arc, incommodoit d'autant plus les Grecs, que, ne se laissant point approcher, il étoit impossible de la combattre de près. Pausanias se trouvoit malheureusement arrêté avec les Lacédémoniens, par Amopharète, capitaine d'une de leurs compagnies (1), qui regardoit cette retraite comme une fuite et un déshonneur. Pendant qu'on l'exhortoit à obéir, les Athéniens, connoissant, dit Hérodote, le caractère des Spartiates, qui pensoient d'une façon et parloient d'une autre, se tenoient tranquilles dans leurs quartiers, jusqu'à ce qu'ils fussent assurés du parti qu'on alloit prendre. Lassés enfin de tous ces délais, ils envoyèrent un héraut à Pausanias, pour lui demander ce qu'il falloit faire. Le général lui dit de rapporter aux

(1) Selon Plutarque, Pausanias étant général en chef de toute l'armée grecque, Amopharète commandoit les Lacédémoniens.

Athéniens la dispute qui s'étoit élevée, les priant de venir le trouver, et de se conduire, au sujet du départ, comme le feroient les Lacédémoniens.

Le lever de l'aurore surprit ceux-ci au milieu de leurs altercations. Mais enfin Pausanias donna le signal, et mena ses troupes par les hauteurs, suivi de trois mille Tégéates. Amopharète, qui s'étoit opiniâtré si long-temps à rester, ne tarda pas à le rejoindre avec la troupe qui étoit sous ses ordres. Les Lacédémoniens marchoient par la pente du mont Cythéron, craignant la cavalerie des Perses, et les Athéniens prirent par la plaine.

Les premiers, après avoir fait environ dix stades de chemin, étoient arrivés au temple de Cérès Eleusinienne, lorsqu'ils aperçurent cette cavalerie qu'ils cherchoient à éviter. Mardonius lui-même, à la tête du reste des Perses, avoit passé l'Asope, persuadé plus que jamais qu'il n'avoit affaire qu'à des fugitifs et à des lâches. Les autres généraux des Barbares accouroient à sa suite avec leurs soldats, qui, croyant voler à une victoire

certaine, s'avançoient confusément, et sans garder leurs rangs (1).

Pausanias envoya sur-le-champ demander du secours aux Athéniens, en se plaignant de l'espèce de défection des autres Grecs retirés vers Platée. Au moment où les braves Athéniens se disposoient à le soutenir avec vigueur, ils se virent attaqués de leur côté par les Grecs auxiliaires de l'armée des Perses, vis-à-vis desquels on les avoit placés. Réduit à ses seules forces, composées de cinq mille Spartiates avec trente-cinq mille ilotes, à sept ilotes par Spartiate, de cinq mille Lacédémoniens, avec un homme armé à la légère pour chaque Lacédémonien, et de trois mille Tégéates, Pausanias avoit encore cinquante-trois mille hommes à opposer à l'ennemi. Mais la superstition enchaînoit son courage et celui de ses troupes. Les sacrifices ne lui étant pas favorables, il ordonna aux Lacédémoniens de mettre leurs boucliers à leurs pieds, de se tenir tranquillement assis, et d'avoir uniquement les

(1) Herodot. l. IX, c. 40-58. Plut. in Aristid.

yeux fixés sur lui, sans penser à se défendre contre les Barbares. Il continuoit à immoler des victimes, tandis que la cavalerie persane avançoit à grands pas. Elle étoit déjà à la portée du trait, et il y eut un grand nombre de Spartiates ou tués ou blessés, entre autres Callicrates, le plus bel homme et le mieux fait de toute l'armée, qui, atteint d'une flèche, et prêt à rendre le dernier soupir, s'écria qu'il n'étoit pas fâché de mourir, n'étant sorti de sa maison que dans le dessein de donner sa vie pour le salut de la Grèce; mais que tout son regret en mourant étoit de n'avoir pu se signaler par aucun exploit. Plutarque admire la fermeté de ces Spartiates, qui se laissoient massacrer, en attendant que les dieux et leur général leur marquassent le moment où il leur seroit permis de prendre les armes (1). A la fin, les Tégéates se levent les premiers, et marchent contre les Perses. Ils sont bientôt soutenus par les Lacédémoniens, qui, après avoir entassé victimes sur victimes, venoient d'ob-

(1) Herodot. l. IX, c. 59-61, 71. Plut. in Aristid.

tenir ou de se ménager des auspices favorables.

Les Perses, à leur approche, lancent leurs flèches, et se couvrent de leurs boucliers; on se joint de plus près; le choc devient terrible; et long-temps le combat se soutient avec un avantage égal. Les Perses, remplis d'un courage féroce, saisissent les lances des Spartiates, et les brisent entre leurs mains. Abattus par les piques, ils se relèvent, et recourant à leurs haches ou à leurs épées, ils combattent avec un nouvel acharnement. Chacun d'eux serre de près son ennemi, le saisit au corps, et lui arrache son bouclier. A cette journée, dit Hérodote, les Perses ne cédèrent aux Grecs, ni en force, ni en audace. Mais armés à la légère, ils avoient à lutter contre des hommes pesamment armés. Beaucoup plus courtes que celles de l'ennemi, leurs armes donnoient aux Perses moins de prise sur lui. Les longues robes de ceux-ci les embarrassoient; leur nombre même si prodigieux, source de désordre et de confusion, leur nuisoit plus qu'il ne leur étoit utile. N'ayant ni l'habileté des Grecs, ni leur prudence, ils se jetoient un à un, ou par

pelotons sur les Spartiates, qui, serrés, et formant une masse invincible, les tailloient en pièces.

Ils tenoient ferme cependant; et à l'endroit surtout où Mardonius combattoit à la tête de mille Perses d'élite (1), ils pressoient vivement les Grecs, et en faisoient périr un grand nombre. La victoire fut ainsi balancée, tant que le général vécut. Mais atteint d'une pierre lancée par le bras vigoureux d'un Spartiate, nommé Arimnestus, il tombe, et sa mort entraîne la déroute de la plus grande partie de son armée. La cavalerie seule opposa encore quelque résistance; celle des Béotiens, en particulier, favorisa les Perses dans leur fuite, s'approchant continuellement des ennemis, et protégeant leurs alliés contre les Grecs, qui, dans la poursuite, en firent un grand carnage. Les vaincus couroient chercher un asile dans la muraille de bois qu'avoit fait élever Mardonius (2).

A l'aile gauche, les Athéniens avoient

---

(1) Voyez ci-dessus, p. 109.

(2) Herodot. l. IX, c. 61, 62, 67. Plut. in Aristid.

également dispersé les ennemis, malgré la valeur des Béotiens, qui, n'étant pas soutenus par les autres Grecs alliés de Xerxès, furent contraints de prendre aussi le parti de la retraite, et de s'enfuir à Thèbes.

Les Athéniens, au lieu de les poursuivre, vinrent rejoindre les Lacédémoniens qui attaquoient les retranchemens des Perses, sans pouvoir les forcer, ignorant l'art de conduire un siége. Ceux-ci repoussant avec fermeté les ennemis, avoient souvent tout l'avantage, lorsque l'arrivée des Athéniens ranima l'espoir des Spartiates. L'attaque fut rude, et dura long-temps. Mais réunis, leur habileté, leur constance, et leur valeur les rendirent maîtres du mur, et en ayant abattu une partie, les Grecs se précipitèrent dans le camp, où les Perses, perdant tout courage, se laissèrent égorger comme des victimes (1).

Dès le commencement de la bataille, Artabaze, qui commandoit un corps de quarante mille hommes, et qui prévoyoit l'issue du combat dont il s'étoit efforcé de détourner Mardonius, avoit ordonné à ses troupes

(1) Herodot. l. IX, c. 66, 69.

de le suivre partout où il les conduiroit, dès qu'elles le verroient doubler le pas. Ne s'étant avancé qu'avec réserve, et ayant vu les Perses plier, il prit le chemin de la Phocide, d'où il se rendit à Byzance pour traverser l'Hellespont, et retourner en Asie. Tout le reste de l'armée de Mardonius périt dans cette mémorable journée, à l'exception d'environ trois mille hommes (1). Les Grecs n'en perdirent en tout que treize cent soixante, au rapport de Plutarque (2); mais si l'on en croit Diodore (3), qui, sans doute, y fait entrer les ilotes, leur perte se montoit à plus de dix mille hommes.

L'infanterie perse, la cavalerie sace, et Mardonius, se signalèrent le plus parmi les Barbares. Du côté des Grecs, Sophanès l'emporta sur tous les autres parmi les Athéniens, et Aristodémus parmi les Spartiates; mais ce dernier n'eut point de part aux honneurs funèbres qu'on rendit à ceux qui avoient été tués dans le combat, et lorsqu'on demandoit,

(1) Herodot. l. IX, c. 65, 69, 88.
(2) Plut. in Aristid.
(3) Diod. l. XI, p. 26.

dans les entretiens familiers, quel étoit celui de tous les Spartiates qui s'y étoit le plus distingué, on répondoit qu'Aristodémus avoit fait, il est vrai, des prodiges de valeur, mais que, voulant mourir à la vue de l'armée, pour réparer l'opprobre dont il s'étoit couvert aux Thermopyles (1), il étoit sorti de son rang avec le seul courage du désespoir, et méritoit par là moins d'éloges que Posidonius qui avoit fait, ainsi que Philocyon et Amopharète, de très-belles actions, dans la seule vue de servir leur patrie (2).

---

(1) Ci-dessus, p. 68, 69.

(2) Herodot. l. IX, c. 70.

Amopharète, Philocyon et Posidonius, étoient tous trois du nombre des irènes. Dans le texte (c. 84) on lit prêtres, au lieu d'irènes. « Les Lacédémoniens, dit à ce sujet M. Larcher (note 111 sur le 9e. livre), avoient dans leur armée, de même que les autres peuples de la Grèce, un devin qui étoit chargé d'examiner les entrailles des victimes; mais on ne trouve nulle part ailleurs dans l'histoire, que les prêtres se soient trouvés dans les armées, et qu'ils aient été exposés

Il s'en fallut peu que la victoire qu'on venoit de remporter, ne devînt fatale aux Grecs. Les Athéniens et les Lacédémoniens prétendoient également au prix de la valeur; et déjà on se disposoit de part et d'autre à terminer ce différend par les armes, lorsqu'Aristide, prévenant par sa prudence tous les maux qui alloient en résulter, fit consentir les Athéniens à s'en rapporter au jugement des alliés. Les Grecs s'étant assemblés, Théogiton de Mégare proposa de n'adjuger le prix ni à Sparte, ni à Athènes, mais à quelque autre peuple digne de cet honneur. Un citoyen de Corinthe, prenant la parole, on crut qu'il alloit le réclamer pour ses compatriotes; mais plus désintéressé, il nomma les Platéens, et tous les suffrages se réunirent en leur faveur (1).

Pausanias fit porter dans un même lieu,

---

aux dangers inséparables des combats ». Aussi M. Larcher prouve-t-il, avec d'autres savans, d'après le lexique des mots d'Hérodote, que c'est le mot *irènes* qu'il faut substituer à celui de *prêtres*.

(1) Plut. in Aristid.

par

par les Hilotes, l'immense et riche butin qu'on avoit fait sur les Perses. On en préleva la dixième partie pour les dieux, et on distribua le reste à chacun, selon son mérite, les concubines des Perses, les chevaux, les chameaux, toutes les bêtes de somme, l'or, l'argent, et autres effets précieux. On mit aussi à part, pour Pausanias, le dixième de toutes ces choses, dont on lui fit présent (1). Ainsi s'introduisirent à Sparte et dans toute la Grèce le luxe, et la corruption qu'il entraîne (2).

Lorsqu'on eut fait le partage, les Grecs rendirent les derniers devoirs à ceux qui étoient morts les armes à la main, et on ne négligea rien de ce qui pouvoit éterniser leur mémoire (3).

A l'égard du sacrifice qu'on devoit offrir pour rendre graces aux dieux, on consulta l'oracle de Delphes, qui répondit, que les Grecs devoient élever un autel à Jupiter

(1) Herodot. l. IX, c. 80.

(2) Justin. l. II, c. 14.

(3) Herodot. l. IX, c. 84. Plut. in Aristid. Diod. l. XI, p. 26.

Eleuthérien, ou libérateur ; mais qu'ils prissent garde d'y sacrifier, avant que d'avoir éteint le feu dans tout le pays, parce qu'il avoit été souillé par les Barbares, et avant qu'ils eussent allumé partout un feu pur, qu'ils viendroient prendre à Delphes dans le foyer commun. Les généraux grecs se transportèrent en tous lieux pour forcer chacun d'éteindre les feux, et Euchidas, de la ville de Platée, s'étant chargé d'apporter, avec toute la diligence possible, le feu du dieu, alla à Delphes. Il se purifia d'abord, s'aspergea d'eau sacrée, se couronna de laurier, s'approcha de l'autel, y prit avec respect le feu sacré, et revint, à toutes jambes, à Platée, où il rentra avant le coucher du soleil, ayant fait ce jour-là mille stades (1). En arrivant, il salue ses concitoyens, leur remet le feu, tombe à leurs pieds, et expire le moment d'après. Les Platéens l'enterrèrent dans le temple d'une de leurs déesses,

(1) A 24 stades d'environ 95 toises, pour une lieue commune de France, de 2282 toises, ce seroit 42 lieues, moins huit stades, ou un tiers de lieue; ce qui paroîtroit difficile à croire.

et mirent sur son tombeau cette épitaphe en un seul vers : « Ci gît Euchidas, pour être allé et revenu de Delphes en un seul jour » (1).

Dans l'assemblée générale de la Grèce, qui se tint quelque temps après, Aristide fit recevoir un décret, par lequel il fut statué que tous les ans on enverroit, de toute la Grèce, à Platée, des députés, pour y renouveler, par des sacrifices augustes, la mémoire de ceux qui avoient perdu la vie dans le combat; que tous les cinq ans on y célébreroit les jeux éleuthériens, c'est-à-dire, les fêtes de la liberté; qu'on leveroit par toute la Grèce dix mille hommes de pied et mille chevaux, et qu'on équiperoit une flotte de cent vaisseaux qui seroient entretenus pour faire la guerre aux Barbares; qu'enfin les Platéens seroient sacrés et inviolables, n'ayant d'autre fonction que celle d'offrir des prières et des sacrifices pour les Grecs (2). Platée n'en fut pas moins détruite trois fois dans l'espace d'environ un demi-siècle, et rebâtie autant de fois; la dernière par les ordres

(1) Plut. in Aristid.

(2) Ibid.

d'Alexandre (1), à cause de la générosité que les Platéens avoient montrée dans la guerre des Perses, en faisant présent de leurs terres aux Athéniens pour le salut de la Grèce (2).

Le onzième jour après la bataille, les vainqueurs se présentèrent devant Thèbes, et sommèrent les habitans de leur livrer ceux d'entre eux qui les avoient engagés à prendre le parti des Perses. Sur leur refus, on fit le dégât sur leurs terres, et l'on battit les murs de la ville. Elle couroit risque d'être ruinée de fond en comble, ainsi qu'on l'en avoit menacée, lorsqu'un des principaux chefs du parti de Xerxès, se flattant de plaider leur cause avec avantage, ou du moins de se rendre les généraux favorables à prix d'argent, offrit de se livrer avec ceux de sa faction entre les mains des alliés. Mais Pausanias, insensible à leurs offres, les emmena à Corinthe, où il les fit mourir. On lui présenta les enfans de l'un d'entre eux qui avoit pris la fuite; et il les renvoya absous, disant

(1) Plut. t. I, in Aristid. p. 326; in Alexand. p. 685.

(2) Ci-dessus, p. 155.

qu'à cet âge, ils n'avoient pu avoir aucune part au crime de leur père (1).

La bataille de Platée se donna au mois de septembre, dans la seconde année de la soixante-quinzième olympiade, et le même jour, les Grecs remportèrent une victoire signalée sur les Perses, vers le promontoire de Mycale en Ionie. La flotte grecque, qui, sollicitée par les Ioniens de les délivrer de la servitude, n'osoit d'abord s'éloigner de Délos (2), avoit enfin cédé à leurs instances. Léotychides, qui la commandoit, encouragé par des sacrifices favorables, donna l'ordre du départ, et la flotte cingla vers Samos. Les Perses l'ayant appris, et ne voulant point donner de combat sur mer, naviguèrent du port de Samos vers le continent, pour se réunir aux troupes de terre qui campoient à Mycale, et qui, faisant partie de l'armée, avoient été laissées en cet endroit, au retour de Xerxès, pour garder l'Ionie. Elles montoient à soixante mille hommes, com-

L'an 479 avant J. C.

(1) Herodot. l. IX, c. 87. Diod. l. XI, p. 26.

(2) Ci-dessus, p. 130.

mandés par Tigranes. Les généraux de la flotte tirèrent leurs vaisseaux sur le rivage, les environnèrent d'un mur de pierre et de bois, enfoncèrent des pieux autour de ce rempart, et se disposèrent à soutenir un siége, se flattant même de remporter la victoire.

Les Grecs débarquèrent bientôt au même endroit, se mirent en ordre de bataille, et allèrent aux ennemis, qui, sortis de leurs retranchemens, avoient entassé leurs boucliers les uns sur les autres, pour s'en faire un rempart (1). La nouvelle se répandit alors dans l'armée de Léotychides, et sans doute par une invention adroite de ce général (2), que les Barbares avoient été défaits à Platée, ce qui augmenta la confiance des Grecs, et leur inspira une nouvelle ardeur. Les Perses n'en firent pas moins paroître de leur côté, les uns et les autres regardant les

---

(1) Voyez la note 78 de M. Larcher sur le c. 60 du 9e. l. d'Hérodote. Il fait observer, note 79, que ces boucliers des Perses étoient d'osier, et revêtus de peau.

(2) Diod. l. XI, p. 27. Polyæn. Stratag. l. I, c. 33.

îles et l'Hellespont comme un prix destiné au vainqueur.

Les Athéniens, qui, sous les ordres de Xanthippe, faisoient avec les Corinthiens, les Sicyoniens, et les Trézéniens dont ils étoient accompagnés, environ la moitié de l'armée, prirent le long du rivage par un terrain uni, et les Lacédémoniens par les ravins et les montagnes, avec les troupes qui les suivoient. Tandis que ceux-ci faisoient un plus grand circuit, les Perses étoient déjà aux mains avec l'autre aile de l'armée grecque. Tant que subsista le rempart de boucliers, les Perses ne montrèrent pas moins de courage que les Grecs; mais lorsque les Athéniens, avec ceux de leur suite, s'exhortant mutuellement à ne point partager avec les Lacédémoniens la gloire de cette journée, eurent redoublé d'efforts, le combat changea de face. Le rempart de boucliers ayant été renversé, ils se précipitèrent en foule sur les Perses, qui, après s'être défendus long-temps, se sauvèrent dans leurs retranchemens; on les suivit, et on entra en foule avec eux. Les Barbares ne virent plus alors de ressource que dans la fuite, excepté les Perses, qui, quoiqu'en

petit nombre, combattirent encore avec valeur. Déjà Mardontès et Tigranes, commandans de l'armée de terre, avoient péri les armes à la main, lorsque les Lacédémoniens, étant arrivés avec leurs alliés, achevèrent la défaite des ennemis. Les Samiens, les Ioniens, les Milésiens en particulier, auxquels on avoit confié la garde des chemins qui conduisoient au sommet du mont Mycale, pour y ménager une retraite aux Perses, se tournèrent contre eux, et la plupart des vaincus furent tués dans le combat ou dans la fuite. On brûla leurs vaisseaux, on s'enrichit de leurs dépouilles, et le petit nombre de ceux qui avoient pu se sauver sur le sommet de la montagne, se rendit à Sardes, où étoit encore le roi de Perse.

Ainsi finit, au bout de deux ans, la guerre de Xerxès, connue sous le nom de *guerre Médique*, si féconde en grands événemens, et qui, non-seulement assura la liberté des habitans de la Grèce, et les couvrit de gloire, mais rendit aussi, en grande partie, la liberté aux Ioniens (1).

---

(1) Herodot. l. IX, c. 89-92, 95-106.

Ici Hérodote termine, à peu d'événemens près, son histoire. Le peu qu'il y ajoute (1), ne nous apprend autre chose que le passage des Athéniens dans la Chersonèse, où toujours sous les ordres de Xanthippe ils s'emparèrent de Sestos; et les intrigues amoureuses de Xerxès, qui prouvent jusqu'où alloient ses dissolutions, ses extravagances, et sa foiblesse à l'égard des objets de ses folles passions.

Ce prince, à en juger, mon fils, par bien des traits qu'Hérodote lui-même nous a transmis, avoit cependant l'esprit naturellement droit; il étoit susceptible des meilleures impressions, et ne manquoit pas d'une sorte d'élévation dans l'ame, et de noblesse de sentimens. Mais ces heureuses dispositions étoient le plus souvent étouffées par l'enivrement de l'orgueil, par l'adulation servile des courtisans, et par tout l'éclat d'un pouvoir que rien ne limitoit: devenu absolu sous les successeurs de Cyrus, un tel pouvoir dégénéroit dans les princes en tyrannie, et ôtoit aux peuples ce ressort que donne, à

(1) Herodot. l. IX, c. 106-121.

tous les esprits, une sage et généreuse liberté.

Ce fut, sans doute, une des causes principales du peu de succès qu'éprouvèrent les Perses dans leurs entreprises contre la Grèce; mais elle ne fut pas la seule, et ceci, mon fils, est d'une trop grande importance pour ne pas exiger quelque développement.

On est étonné de leurs défaites multipliées: est-ce en partie à leur peu d'expérience, à leur manque de courage, à leur indifférence pour leur gouvernement qu'on doit s'en prendre? Aucune de ces causes ne paroît avoir assez de fondement. On reconnoît qu'ils étoient naturellement braves, et les Grecs ne craignoient qu'eux seuls, parmi tout ce qu'ils appeloient communément *les Barbares*. Leurs conquêtes n'avoient pu qu'exalter leur valeur; le souvenir de la gloire de leurs ancêtres, leurs expéditions sous Cyrus, sous Cambyse, quelques-unes sous Darius, et contre les Grecs même de l'Asie-Mineure, les avoient remplis de cet orgueil national, qui rend un peuple capable des plus grandes choses. Le faste, la mollesse, s'étoient, à la vérité, introduits parmi eux; mais ce faste

étoit celui des grands, qui n'avoit point encore fait du commun des soldats, ni même de la plupart de leurs chefs, des hommes lâches et efféminés. Leurs guerres continuelles ne permettoient pas qu'ils fussent devenus tout à coup des guerriers sans discipline et sans expérience, quoiqu'ils n'eussent pas toute la prudence et toute l'habileté des Grecs. Leur attachement pour leur souverain étoit porté jusqu'à l'idolâtrie. Ils eussent tout sacrifié pour sa vie, pour sa gloire, et pour lui plaire. C'est l'aveu que fait Hérodote (1), lorsqu'il parle, quoiqu'en désavouant ce trait, de ces Perses, qui s'étoient jetés, disoit-on, dans la mer, pour soulager le vaisseau où étoit Xerxès.

A quelles autres causes devons-nous donc attribuer l'avantage soutenu qu'eurent sur eux les Grecs? C'est, je pense, particulièrement à celles-ci. Premièrement, comme nous l'avons déjà insinué, au sujet de la bataille de Platée (2), la multitude énorme, la foule immense qui composoit les ar-

(1) Herodot. l. VIII, c. 102.

(2) Ci-dessus, p. 163.

mées des Perses, formées d'ailleurs de toutes sortes de nations, tournoit sans cesse à leur préjudice, et occasionnoit leur défaite, au lieu de préparer leur triomphe. Quelle difficulté pour faire mouvoir avec ordre ces grands corps de troupes, pour concerter leurs manœuvres, pour faire un ensemble de tant d'hommes, et de peuples divers! Ajoutons encore la nature de leurs armes offensives et défensives, bien moins favorables que celles des Grecs. Leurs armes si courtes, leurs haches et leurs épées, ne pouvoient, dans la mêlée, atteindre l'ennemi que de très-près; le plus grand usage qu'ils faisoient de leurs longs boucliers, étoit de les entasser pour en former un rempart. Une seconde cause de leurs mauvais succès venoit de la position des lieux pour le combat, dans une contrée qu'ils ne connoissoient qu'imparfaitement. Ce fut presque toujours dans des lieux étroits sur terre et sur mer, que les Perses furent contraints de se mesurer avec les Grecs; ce qui, au lieu de leur permettre de s'étendre autant qu'il eût été nécessaire, les obligeoit à se resserrer, à se replier les uns sur les autres, et n'étoit pour

eux qu'une source continuelle de désordre et de confusion. Troisièmement, ils avoient affaire à des ennemis attachés, plus que tout autre peuple, à leur pays, je ne dis pas seulement par la liberté dont ils jouissoient, mais par leurs jeux publics, source de force, d'adresse, et de courage (1), par les objets d'émulation qu'ils y rencontroient; par la gloire dont on couronnoit ceux qui étoient vainqueurs dans ces jeux ou dans les combats; par le prix de valeur décerné aux particuliers, comme à la nation qui s'étoit le plus signalée en chaque rencontre; par leurs fêtes solennelles, leur zèle pour le culte des dieux et des héros, leur confiance aveugle dans leurs oracles et leurs présages, nuisible, il est vrai, en certains cas, mais dont, en général, les chefs savoient si bien tirer parti dans les conjonctures un peu difficiles; par toute

(1) Il est bon d'observer avec Gillies, que, dans la guerre contre les Perses, les exploits les plus signalés sur le champ de bataille, furent faits par ceux qui avoient précédemment remporté des couronnes aux jeux olympiques. Hist. of anc. Greece, c. 6, t. I, p. 281.

la pompe de leur religion. Quatrièmement, les Grecs avoient tout à craindre, en cédant, et rien à espérer. Les plus belles promesses qu'on leur avoit faites, avant le combat des Thermopyles, étoient de leur donner un pays plus étendu et plus fertile que celui qu'ils habitoient (1), et malgré les avantages dont on flatta dans la suite les Athéniens, s'ils se détachoient de leurs alliés, ils ne pouvoient guère attendre de la politique des Perses un autre sort que celui d'être transplantés dans une nouvelle contrée. Ce qui mérite encore quelque attention, c'est que dans ces mémorables actions qui ont eu lieu entre les deux peuples, les Grecs, comme l'observe M. Gillies (2), n'avoient de ressource que dans la victoire, tandis que leurs ennemis s'étoient toujours ménagés des moyens de salut jusque dans leur défaite. On doit enfin compter pour beaucoup le mauvais choix des généraux de la part du roi de Perse :

---

(1) Diod. l. XI, p. 5.

(2) Gillies, the History of ancient Greece, t. I, c. 10, p. 514.

la faveur, les liens de la parenté décidoient presque tout à la cour du monarque (1).

Le reste du règne de Xerxès n'est remarquable que par ces folles amours dont parle Hérodote vers la fin de son histoire. Ce prince, à son retour de la Grèce, s'étant arrêté à Sardes, y conçut la plus vive passion pour la femme de son frère Masistès. N'ayant pu ébranler sa vertu, il fit épouser Artaynte, fille de cette femme et de Masistès, à son fils Darius; et lorsqu'il se fut rendu à Suse, il y devint épris de cette jeune personne, qui ne se montra pas aussi sage que sa mère. Amestris, femme de Xerxès, avoit tissu pour son mari une robe magnifique de diverses couleurs. Xerxès s'en revêtit pour aller voir Artaynte, qui la lui demanda avec tant d'instances, qu'après lui avoir offert inutilement de plus riches présens, il finit par la lui donner. A peine l'eut-elle reçue, qu'elle se fit un trophée de la porter. Amestris, au lieu de diriger son ressentiment contre sa rivale, résolut de faire tomber toute sa vengeance sur la femme de Masistès,

(1) Herodot. l. IX, c. 16.

qu'elle regardoit comme la cause de ce désordre, quoiqu'elle en fût innocente. Elle choisit le jour d'un festin royal, pour exiger de Xerxès qu'il la lui remît entre les mains. Dans ce jour, qui étoit celui de la naissance du prince, la loi vouloit, dit Hérodote, qu'il ne pût refuser aucune des graces qu'on lui demandoit; ce qu'on aura, je pense, bien de la peine à croire. Le monarque fut assez foible pour céder à la loi, qui cependant ne pouvoit porter tout au plus que sur des objets de bienfaisance. Amestris, ayant la femme de Masistès en sa puissance, lui fit couper les mamelles, qu'on jeta aux chiens, le nez, les oreilles, les lèvres et la langue, et la renvoya chez elle ainsi mutilée. Masistès, la rage dans le cœur, partit à l'instant avec toute sa famille pour la Bactriane, dont il étoit gouverneur, dans l'intention de faire soulever cette province. Xerxès, informé de ses desseins, envoya contre lui un corps de troupes qui le massacra en chemin, lui, ses enfans, et tous ceux qui l'accompagnoient (1).

---

(1) Herodot. l. IX, c. 107-112.

A quelles suites, à quel tissu d'horreurs conduit une passion déréglée!

Pendant que toutes ces choses se passoient en Perse, les Athéniens, de retour dans l'Attique, après la bataille de Mycale et leur expédition dans la Chersonèse, avoient fait revenir leurs femmes et leurs enfans de Salamine et de Trézènes, et s'étoient occupés à rétablir leur ville. Les Lacédémoniens, jaloux de la réputation qu'ils s'étoient acquise, et de la puissance que leur donnoient leurs forces maritimes, voulurent s'opposer à ce qu'ils relevassent leurs murailles, apportant pour prétexte que si Xerxès, qui vivoit encore, revenoit dans la Grèce avec de nouvelles forces, il commenceroit par se rendre maître des villes murées qu'il trouveroit hors du Péloponnèse, et s'en feroit des places d'armes, pour subjuguer tout le reste de la nation. Les Athéniens ne savoient à quoi se déterminer, craignant que les alliés ne se liguassent contre eux avec les Spartiates. Thémistocles, voyant leur embarras, s'offrit, en particulier, dans le sénat, pour aller en ambassade à Sparte avec quelques-uns de ses concitoyens, qui ne s'y rendroient qu'après

lui, et recommanda aux principaux sénateurs de faire continuer les ouvrages qu'on avoit commencés, leur conseillant, s'il revenoit, pendant son absence, d'autres ambassadeurs de Lacédémone, de les retenir jusqu'à son retour. Lorsque Thémistocles fut arrivé à Sparte, il différa de se présenter aux magistrats, apportant pour excuse qu'il attendoit ceux qui avoient dû partir peu de temps après lui. Il se montra enfin avec eux, et on lui fit de grandes plaintes de ce que les Athéniens n'avoient aucun égard aux représentations des Spartiates. Il nia le fait, et proposa de le garder en ôtage, lui et ses collègues, tandis qu'on enverroit sur les lieux des commissaires pour le vérifier. Les Athéniens avoient fait une diligence incroyable, non-seulement pour élever les murs à toute leur hauteur, mais même pour rétablir leurs maisons, et jusqu'aux tombeaux de leurs ancêtres. Tout le monde s'étant mis à l'ouvrage, citoyens, femmes, enfans, esclaves, et même les étrangers, il tiroit à sa fin, lorsque les députés de Lacédémone, surpris, à leur arrivée, de le trouver aussi avancé, éclatèrent en reproches et en menaces. Les

Athéniens s'autorisèrent de leurs propos insultans, pour les faire mettre en prison, en protestant qu'ils ne leur rendroient la liberté que lorsqu'on l'auroit rendue à Thémistocles et à ceux qui l'accompagnoient. Les Lacédémoniens, confondus par leur propre exemple et toute leur conduite, n'eurent plus d'autre parti à prendre que de relâcher les ambassadeurs athéniens, pour ravoir les leurs (1).

Thémistocles, de retour à Athènes, suivit constamment le plan qu'il s'étoit formé de tourner les forces de la République du côté de la mer. Jusque-là les Athéniens n'avoient point d'autre port que celui de Phalère, qui n'étoit ni sûr, ni spacieux. Il fit environner de murailles (2) le Pirée, qui en contenoit trois, où les vaisseaux pouvoient être à l'ancre en toute sûreté, dans quelque saison que ce fût (3), et où l'on pouvoit rassembler

(1) Thucyd. l. I, p. 59-61. Plut. et Nepos in Themist. Diod. l. XI, p. 30-32.

(2) Thucyd. l. I, p. 62. Diod. l. XI, p. 32-33. Plut. et Nepos in Themist.

(3) Xenoph. de Redit. Athen. p. 538.

jusqu'à 400 galères (1). Il le rendit, par cette enceinte, aussi magnifique, et d'un plus grand avantage que la ville même (2). Pour que la marine devînt plus florissante encore, il conseilla au peuple de fournir le port de vingt galères tous les ans, outre l'armement ordinaire, et d'exempter de tout tribut les étrangers et les ouvriers; ce qui les attireroit de toute part à Athènes, et y feroit exercer tous les arts (3).

Thémistocles rendit un autre service non moins essentiel à sa patrie. Les Lacédémoniens ayant proposé dans le conseil des Amphyctions, d'exclure de cette assemblée toutes les villes qui n'avoient pas pris les armes contre Xerxès, Thémistocles, qui craignoit que si les Thessaliens, les Argiens, et les Thébains, n'étoient plus reçus dans cette assemblée qui formoit comme les Etats-Généraux de la Grèce, les Lacédémoniens, devenus les maîtres des suffrages, ne disposassent de tout à leur gré, parla pour les villes

(1) Strab. l. IX, p. 272.
(2) Nepos, ubi supr.
(3) Diod. l. XI, p. 33, 34.

qu'ils vouloient exclure, et fit changer de sentimens aux députés, en leur représentant qu'il n'y avoit que trente et une villes, la plupart fort petites et fort peu considérables, qui fussent entrées dans la ligue contre les Perses; de sorte qu'en excluant tout le reste, l'auguste conseil des Amphyctions tomberoit nécessairement en la disposition de deux ou trois villes les plus puissantes, ce qui seroit d'un très-grand danger pour la liberté commune; l'avis qu'il venoit d'ouvrir lui attira l'inimitié des Lacédémoniens, qui, pour lui susciter un rival dans le gouvernement de la République, portèrent Cimon, fils de Miltiades, et le poussèrent dans les charges (1).

Tant de services signalés rendus à ses concitoyens, mais qu'il leur rappeloit sans cesse dans les assemblées avec trop peu de ménagement, ne purent dérober Thémistocles à la jalousie et à la haine. Les Athéniens l'ayant banni par l'ostracisme, il choisit Argos pour le lieu de sa retraite, et y fixa sa demeure (2). Tandis qu'il y jouissoit de toute la considé-

(1) Plut. in Themist.

(2) Plut. et Nepos in Themist.

ration qui étoit due à ses qualités personnelles, et à la réputation qu'il s'étoit acquise, Pausanias éprouvoit un sort encore plus funeste, et qu'il n'avoit que trop mérité. Les Lacédémoniens lui avoient envoyé l'ordre exprès de délivrer toutes les villes grecques où les Perses avoient garnison. Ayant tiré aussitôt cinquante galères du Péloponnèse, auxquelles il s'en joignit trente des Athéniens sous les ordres d'Aristide, il obligea l'ennemi d'abandonner l'île de Cypre, et la ville de Byzance, située sur l'Hellespont, dans laquelle il fit prisonniers un grand nombre de Perses de distinction (1). Il publia qu'ils s'étoient évadés, et les renvoya à Xerxès, en lui marquant que s'il consentoit à lui donner sa fille en mariage, il le rendroit maître de la Grèce. Le roi de Perse lui fit, par l'entremise d'un de ses généraux, la réponse la plus conforme à ses désirs (2).

Fier de ses succès et de ses espérances,

---

(1) Thucyd. l. I, p. 63. Diod. l. XI, p. 34.

(2) Thucyd. l. I, p. 84. Diod. ubi supr. Nepos in Pausan.

Pausanias affecta le luxe des Perses, adopta leurs usages, se fit escorter dans la Thrace par une foule d'étrangers qui lui servoient en quelque sorte de gardes, et traita les alliés avec une hauteur et une dureté qu'il ne leur étoit plus possible de supporter. Jamais il ne parloit aux officiers qu'avec aigreur et emportement. Il faisoit fouetter les soldats pour les moindres fautes, ou les obligeoit à se tenir debout, une journée entière, avec une ancre de fer sur les épaules. Personne ne pouvoit aller au fourrage, ni couper de la paille pour son lit, ni aller puiser de l'eau à la fontaine qu'après les Spartiates; car il y tenoit toujours ses esclaves armés de fouets, pour écarter ceux qui tentoient d'en approcher. Une pareille conduite, opposée aux manières affables d'Aristide, et à la douceur qu'il inspiroit à Cimon, qui étoit venu partager le commandement avec lui, révolta si fort les alliés, que, déterminés par Aristide lui-même à une action d'éclat, qui mît leurs troupes dans l'impossibilité de changer de sentimens, ils attaquèrent près de Byzance la galère de Pausanias, quoique voguant à la tête de toute sa flotte, et après cette insulte,

L'an 477 avant J. C. quittèrent les enseignes des Spartiates, pour se ranger sous celles des Athéniens (1).

Nous ne devons pas omettre ici un trait qui, plus que tout autre, peut servir à nous faire connoître jusqu'à quel excès Pausanias portoit la tyrannie, et à nous peindre ses mœurs, peut-être même en partie les mœurs de son temps, et de ceux des Spartiates qui se trouvoient revêtus comme lui d'une grande autorité.

On raconte, dit Plutarque (2), que Pausanias étant à Byzance, envoya chercher une jeune fille, appelée Cléonice, née de parens illustres, pour la faire servir à ses plaisirs; et que ses parens, ne sachant comment résister à cette dure nécessité, et intimidés par le pouvoir immense dont il abusoit, laissèrent emmener leur fille. Comme elle étoit encore pleine de pudeur, avant que d'entrer dans la chambre, elle pria qu'on ôtât la lumière. Elle entra ensuite; et en marchant dans les ténèbres avec un grand silence, pour

(1) Thucyd. l. I, p. 85. Plut. in Aristid.

(2) Plut. in Cimon. pag. 482, et Pausan. l. III, c. 17.

s'approcher

s'approcher du lit de Pausanias, qui étoit déjà endormi, elle donna, sans le vouloir, contre la lampe qui étoit éteinte, et la renversa. Au bruit qu'elle fit en tombant, Pausanias se réveilla en sursaut; et dans la pensée que c'étoit quelque ennemi qui venoit pour l'assassiner, il tira le poignard qu'il avoit sous son chevet, en frappa Cléonice, et l'étendit sur le carreau. Cette fille étant morte de sa blessure, ne permettoit pas à son meurtrier de goûter le moindre repos. Toutes les nuits son image se présentoit à lui pendant le sommeil, et il croyoit l'entendre lui adresser ces paroles : « Marche devant le tribunal de la souveraine justice qui punit les forfaits, et qui t'attend. L'audace du crime finit toujours par être funeste aux hommes ».

Les alliés, indignés de cette action si infâme, se joignirent à Cimon, et assiégèrent Pausanias dans Byzance. Mais s'étant échappé, il se retira à Héraclée, dans le temple où l'on évoquoit les ames des morts.

Plutarque ajoute que Pausanias, après y avoir fait les sacrifices et les effusions funèbres (1), y appela l'ame de Cléonice, et la

(1) L'historien Pausanias place dans une

conjura de calmer sa colère; que Cléonice parut enfin, et lui dit que bientôt, arrivé à Sparte, il y seroit délivré de ses maux, voulant sans doute lui marquer, par ces paroles malignes, la mort qui l'y attendoit.

Quoi qu'il en soit, il ne tarda pas à être rappelé par les éphores, et ne pouvant remplir pour le moment les engagemens qu'il venoit de prendre avec Xerxès, il se vit contraint d'obéir. Ayant dissipé à ce sujet les soupçons qu'il avoit fait naître, car il ne paroît pas d'ailleurs qu'on lui ait fait à Sparte, comme on auroit dû le faire, un crime de ce dernier acte de tyrannie, qui avoit entraîné la mort de Cléonice, il retourna à Byzance, se transporta ensuite dans la Troade, et fut rappelé une seconde fois. On manquoit cependant de preuves suffisantes pour lui faire son procès, et l'usage étoit à Lacédémone, de ne condamner un citoyen que sur les preuves les plus complètes. Il fut trahi enfin par lui-même. Un jeune homme nommé Argilius,

---

ville d'Arcadie le temple où le général des Lacédémoniens se retira, et il y eut recours, selon lui, à des espèces de magiciens qui faisoient profession d'évoquer les ames des morts.

que jusque-là il avoit aimé avec passion, à la manière des Grecs, et qu'il avoit chargé d'une lettre pour Artabaze, ne voyant revenir aucun des courriers que Pausanias avoit envoyés, craignit qu'il ne fût question de lui dans la lettre. Il l'ouvrit, et y vit que Pausanias recommandoit expressément de se défaire de sa personne. Le jeune homme la porta aux éphores, qui voulurent convaincre Pausanias par son propre témoignage. Ils engagèrent Argilius à se sauver dans un temple, propre à lui servir de lieu de refuge, comme s'il étoit coupable de quelque grand crime, et ils disposèrent les choses de manière à tout entendre sans être vus. Pausanias s'y rendit pour demander au jeune homme quelle pouvoit être la raison de la démarche si étrange qu'il venoit de faire. C'est, lui répondit Argilius, le contenu de votre lettre. Ne pouvant désavouer ce qu'il avoit écrit, Pausanias convint de tous ses torts, et lui promit la plus riche récompense, s'il tenoit secret ce qui s'étoit passé entre eux. Les éphores, pleinement instruits, jugèrent qu'il étoit plus à propos d'arrêter Pausanias dans la ville. L'ayant laissé se re-

tirer, ils en prirent le chemin ; et comme on étoit prêt à se saisir de lui, sur quelque indice qu'il en eut, il courut se renfermer dans un temple de Minerve, dont la franchise lui assuroit un asile. Les éphores ordonnèrent qu'on en découvrît le toit et qu'on en murât les portes, pour l'y laisser mourir de faim. On dit que sa mère, qui vivoit encore, ayant appris le crime de son fils, y porta elle-même des pierres à ce dessein. Dès qu'on le vit sur le point d'expirer, on l'en retira, de peur de profaner le temple, et à peine fut-il dehors, qu'il rendit les derniers soupirs. C'est ainsi que Pausanias, par sa perfidie et sa mort honteuse, souilla la gloire éclatante qu'il avoit acquise par ses exploits (1).

L'an 474 avant J. C.

On trouva parmi ses papiers des lettres, et d'autres écrits qui firent soupçonner Thémistocles par les Spartiates et les Athéniens, quoique sans assez de fondement, d'avoir été d'intelligence avec lui. On dépêcha des gens à Argos pour se saisir de sa personne,

(1) Thucyd. p. 86-88. Diod. l. XI, p. 34-36. Nepos in Pausan.

afin qu'il fût jugé par le conseil de la Grèce. Thémistocles en ayant été averti, passa dans l'île de Corcyre. De là il s'enfuit en Epire, où se voyant encore poursuivi, il prit le parti de se réfugier dans une autre partie de cette contrée, chez Admète, roi des Molosses, quoiqu'il lui eût donné autrefois quelque sujet de ressentiment. Se présentant à ce prince comme suppliant, et tenant, par ordre de la reine, le fils du roi entre ses bras, il s'assit au milieu de son foyer entre ses dieux domestiques. Admète fut assez généreux pour oublier le passé, et ne se montra sensible qu'à son infortune. Tandis que Thémistocles étoit à sa cour, un de ses amis trouva le moyen d'enlever d'Athènes sa femme et ses enfans, qu'il lui envoya, malgré tout le danger que cette marque d'une amitié si rare lui faisoit courir à lui-même, puisqu'il fut mis en justice quelque temps après par Cimon, pour cet enlèvement, et condamné à mort (1). Qu'il est triste que, dans Athènes, on ait fait si

(1) Thucyd. l. I, pag. 88-89. Plut. in Themist.

peu de cas de l'amitié, pour laquelle, à Syracuse, un tyran a usé d'indulgence, et qu'il a même récompensée (1)! mais du moins quel honneur pour Thémistocles, de s'être fait un tel ami!

Admète, voulant dérober son hôte aux recherches continuelles de ceux qui le poursuivoient, le fit passer à Pydne, ville de Macédoine, sur le golfe Therméen. De Pydne, Thémistocles s'embarqua sur un vaisseau marchand qui faisoit voile pour l'Ionie. Jeté par la tempête près de la flotte des Athéniens qui assiégeoient Naxos, l'une des Cyclades, il se découvrit au pilote, qui, touché du malheureux sort d'un homme aussi illustre, et flatté par l'espoir du salaire, jeta l'ancre loin de l'île, et ayant retenu le vaisseau en mer un jour et une nuit, sans permettre à personne d'en sortir, fit voile ensuite pour Ephèse.

L'an 473 avant J. C. S'étant enfoncé plus avant dans l'Ionie, Thémistocles écrivit une lettre à Artaxerxès, que, selon la conjecture la plus vrai-

(1) On connoît assez le trait de Denys-le-Tyran, par rapport à Damon et à Pythias.

semblable, comme étant la plus propre à concilier les différens écrivains (1), Xerxès

(1) Diodore (l. XI, p. 53) et d'autres écrivains que cite Plutarque (in Themist.), mettoient la retraite de Thémistocles chez les Perses, sous le règne de Xerxès. Thucydide, historien si exact, si peu éloigné de Thémistocles, dont il étoit presque contemporain, Athénien comme lui, et parfaitement instruit de tout ce qui s'étoit passé de son temps, la place sous le règne d'Artaxerxès (l. I, p. 90); et Plutarque (ubi supr. t. I, p. 125) nous apprend que Charon, de Lampsaque, qui avoit écrit l'histoire des Perses en deux livres, et qui étoit plus vieux qu'Hérodote, étoit d'accord avec Thucydide. Plutarque ajoute que le sentiment de ces deux historiens étoit le plus conforme aux Annales, et lui-même, dans la vie d'Alcibiade (p. 212) suit la même opinion. Cornélius Népos, d'après l'autorité si imposante de Thucydide, préfère absolument cette opinion à toute autre, et s'en rapporte en tout à son récit. Dans cette sorte de contrariété des anciens historiens entre eux, nos modernes se sont trouvés très-embarrassés sur le parti qu'ils avoient à prendre. Usserius (Annal. p. 93, 101), pour

L'an 474. s'étoit associé au trône, peu de temps auparavant, et vers la fin de l'année précédente,

déférer à l'autorité de Thucydide, a cru ne devoir donner que douze ans de règne tout au plus à Xerxès, et en a ajouté le reste à celui de son successeur, en quoi il a contre lui tous les écrivains, surtout le canon de Ptolémée, qui est d'un si grand poids dans la chronologie, et qui donne à Xerxès vingt-un ans de règne, et quarante-un à Artaxerxès. Le père Pétau (*Ration. tempor.* l. III, c. 10, et *de Doctr. temp.* l. X, c. 25) a pris une autre route, et pour tout concilier, autant qu'il se peut, il a pensé que, comme le disoit Diodore, et beaucoup d'autres avec lui, Xerxès vivoit encore, lorsque Thémistocles chercha un asile à la cour de Perse; mais qu'il avoit associé Artaxerxès à son trône la douzième année de son règne, après quoi ils avoient régné ensemble neuf à dix ans, et Artaxerxès en avoit régné seul quarante, ou plutôt quarante-un, comme le porte le canon de Ptolémée pour la durée de son règne, et en comptant une partie des années de la mort de son père. On forme contre cette hypothèse, qu'on admet volontiers, et que nous admettons nous-mêmes, parce qu'elle concilie tout,

dans la seule vue peut-être de se livrer avec moins de contrainte à son goût pour les

---

deux difficultés principales. La première est qu'on voit bien, dans l'histoire de Perse, un roi désigner son successeur, ainsi que Darius l'avoit fait à l'égard de Xerxès, et que les rois de Perse, selon les lois du pays, devoient le faire avant que d'entreprendre une expédition au dehors (Herod. l. VII, c. 2); mais on n'y voit pas, dit-on, d'association à l'Empire. Cette remarque ne prouve cependant pas qu'il n'ait pu y en avoir, quoique les historiens ne l'aient point énoncée, comme ils ne nous ont pas parlé des mesures que Xerxès, partant pour la Grèce, étoit dans le cas de prendre pour se conformer à la loi; et probablement il s'éleva au-dessus de cette loi même, soit à cause de la minorité de ses fils, soit pour quelque autre raison que l'histoire ne nous apprend pas. La seconde difficulté tombe sur l'âge qu'auroit eu Artaxerxès, en montant sur le trône du vivant de son père, et la douzième année de son règne. Cette objection auroit quelque force, si l'on supposoit, avec le P. Pétau, que Xerxès avoit préféré Artaxerxès, le second de ses fils, se-

plaisirs, en se reposant sur ce fils des soins les plus pénibles de la royauté ; peut-être

---

lon Diodore (l. XI, p. 53) à Darius, son frère aîné, parce que celui-ci étoit né avant qu'il régnât, et l'autre depuis qu'il étoit monté sur le trône; comme le roi Darius avoit désigné pour son successeur, par la même raison, Xerxès préférablement à Artobazanes, qui étoit son aîné (Herodot. l. VII, c. 3). Dans la supposition du père Pétau, Artaxerxès, à la vérité, n'auroit eu tout au plus que douze ans, au moment de son association ; et dès lors ce n'est pas vraisemblablement à lui que Thémistocles se fût adressé. Mais cette difficulté s'évanouit, si nous présumons, avec bien plus d'apparence, que, dérogeant à l'usage reçu, selon lequel l'Empire appartenoit de droit à l'aîné (Herod. l. VII, c. 2), Xerxès, pour quelque cause très-grave, telle qu'eût été un attentat formé contre sa personne, ou la découverte d'une intelligence secrète avec ses ennemis, l'avoit privé de la couronne, pour la faire passer à son second fils. Ce qui établit fortement cette présomption, c'est l'ordre que Xerxès donna par la suite à Artaban, capitaine de ses gar-

aussi pour quelque sujet très-grave de mécontentement que Darius lui avoit donné.

---

des, de faire mourir Darius d'une mort cruelle, pour quelque sujet de plainte, qui le rendoit sans doute très-coupable (Arist. de Repub. l. V, c. 10); et qui pouvoit très-bien n'être qu'un nouveau grief ajouté aux anciens. Artaban n'ayant pas exécuté cet ordre, parce qu'il s'étoit flatté que Xerxès le lui pardonneroit, l'ordre ayant été donné dans la chaleur d'un repas, eut lieu presque aussitôt de craindre son ressentiment; et c'est ce qui le détermina à lui ôter à lui-même la vie (ibid.). Si le pouvoir du monarque, dans un temps où un véritable despotisme s'étoit établi, de règne en règne, sous les successeurs de Cyrus, pouvoit bien aller jusqu'à ordonner de faire mettre en croix l'héritier présomptif de la couronne; à plus forte raison avoit-il pu l'étendre jusqu'à dépouiller Darius, sur des motifs plausibles de son droit d'aînesse. Le silence des historiens sur ce fait ne seroit pas non plus une preuve suffisante contre cette conjecture. Il s'en faut bien, encore une fois, qu'ils aient tout dit. Nous ne saurions, par exemple, ni par Diodore, ni par tout autre écrivain, le

Thémistocles, dans sa lettre, rappeloit à Artaxerxès les services qu'il avoit rendus

---

fait important de l'ordre donné par Xerxès à Artaban, et qui fut la cause prochaine de sa mort, si Aristote ne nous l'avoit appris, et n'en avoit parlé en passant, dans ses livres de la République : encore ne nous dit-il rien de la nature du crime qui avoit excité le ressentiment si vif de Xerxès contre Darius.

Maintenant, en partant de notre conjecture comme beaucoup mieux fondée, et non de celle de Pétau, qui supposeroit, dans Artaxerxès un âge trop tendre, lorsque Xerxès partagea avec lui la royauté ; et en donnant à ce prince, qui régna seul quarante-un ans, et qui en aura régné neuf avec son père, soixante-douze ans de vie, il aura pu être associé au trône à l'âge de vingt-deux ans. Justin (liv. III, chap. 1) le fait, il est vrai, fort jeune à la mort de son père ; mais ce qu'il dit ensuite de la manière dont il se défit d'Artaban, et qui est toute contraire à ce qu'en raconte Diodore (l. XI, p. 53), dément assez cette grande jeunesse, comme la différence de son récit avec celui de Diodore montre le peu d'importance qu'on doit y attacher. Le dernier de ces historiens fait

aux Perses, et lui demandoit un asile. Le jeune monarque se crut trop heureux de posséder un homme tel que lui. Dès que Thémistocles eut appris la langue et les coutumes des Perses, il se rendit à Suse (1),

---

d'ailleurs observer qu'Hystaspes, plus jeune encore qu'Artaxerxès, gouvernoit alors la Bactriane, et résidoit dans son gouvernement.

(1) Il y a, sur tout ceci, quelque variété dans les historiens. Diodore et Plutarque supposent que Thémistocles n'avoit point prévenu le roi de son arrivée. Selon Plutarque, un Eolien de ses amis, nommé Nicogènes, s'avisa d'un expédient singulier pour le faire voyager dans la Perse, sans l'exposer à être arrêté. « La plupart des Barbares, et surtout des Perses, dit cet écrivain (in Themist.), sont naturellement jaloux des femmes jusqu'à la fureur, non-seulement des femmes qu'ils ont épousées, mais de celles qui sont leurs esclaves et leurs concubines. Ils les gardent très-étroitement, et les tiennent renfermées avec grand soin, afin qu'au dehors elles ne puissent être vues d'aucun homme; et dans les voyages, ils les font transporter sur des

où Xerxès lui fit l'accueil le plus flatteur, lui donna le gouvernement de Magnésie (1), et lui assigna cette ville, Lampsaque (2), et Myonte (3), pour fournir à son entretien; la première, dit-on, pour son pain, la seconde, fameuse par son vignoble, pour son vin, et la troisième, pour les mets de

---

chariots, dans des pavillons bien fermés. Nicogènes fit mettre Thémistocles dans un de ces chariots, lui donnant des gens pour l'accompagner, avec ordre de répondre à ceux qu'ils rencontreroient dans le chemin, et qui demanderoient ce qu'il y avoit dans la voiture, que c'étoit une femme grecque que l'on menoit d'Ionie à un seigneur de la porte du grand roi »; c'est-à-dire, de sa cour, car ce mot étoit déjà usité; comme il l'est aujourd'hui pour signifier la cour du Grand-Seigneur.

(1) Ville située sur le bord du Méandre, dans le milieu des terres, et à l'est de Priène, l'une des douze villes des Ioniens.

(2) Ville célèbre de l'Hellespont.

(3) Située dans la Carie, près de Méandre, et une des douze villes des Ioniens.

sa table. Il mourut quelques années après, soit de maladie, soit de mort violente (1), âgé de soixante-cinq ans. Des écrivains, au rapport de Diodore, racontoient que le roi de Perse, voulant porter la guerre dans la Grèce, proposa à Thémistocles de se mettre à la tête de son armée; que feignant de se rendre à cette proposition, celui-ci tira du monarque, à son tour, un serment, par lequel ce prince s'engageoit à ne point entrer en armes dans la Grèce sans Thémistocles; et qu'un taureau ayant été égorgé pour la confirmation de ce serment, Thémistocles but plein un vase du sang de la victime, et mourut sur-le-champ (2). On ajoutoit que, non-seulement cet exemple

(1) Thucyd. l. I, p. 89-91. Diod. l. XI, p. 42-44. Nepos in Themist.

(2) Les historiens ont rapporté, de différentes manières, le genre de sa mort. Selon quelques-uns, il s'empoisonna; selon d'autres, au contraire, il mourut de maladie. Voyez Thucydide, l. I, Plutarque et Cornelius Nepos, in Themist.

de générosité fut cause que le roi se désista de son entreprise, mais que Thémistocles laissa aux Grecs, dans sa mort, une preuve insigne de l'innocence et de la fidélité avec laquelle il avoit servi sa patrie. Cette mort fut une tache pour les Athéniens, dont elle accusa hautement l'injustice et l'ingratitude. L'histoire, comme parle Diodore, fournit-elle l'exemple d'un autre Grec qui ait trouvé en même temps le moyen de mettre Athènes au-dessus de toutes les villes grecques, les Grecs au-dessus des Barbares, et de se mettre lui-même au-dessus de tous les capitaines de son siècle (1)?

Parmi les paroles remarquables de cet homme célèbre, que nous a conservées Plutarque, il en est quelques-unes que nous ne devons pas omettre. En parlant de son fils, qui gouvernoit sa mère, et qui, par le moyen de sa mère, le gouvernoit lui-même, il disoit en plaisantant : « Cet enfant est le plus puissant de tous les Grecs; car les Athéniens commandent aux Grecs; je commande

(1) Diod. l. XI, p. 44-45. Voy. Thucyd. l. I, p. 91. Plut. in Themist.

aux Athéniens; sa mère me commande, et il commande à sa mère ».

Sa fille étant recherchée en mariage par deux citoyens, dont l'un étoit honnête homme, et pauvre, l'autre malhonnête homme, et riche, il préféra le premier, et dit « qu'il aimoit mieux, dans la personne de son gendre, un homme sans bien, que du bien sans homme ».

Etant parvenu à un tel degré de faveur auprès du roi de Perse, que tout le monde s'empressoit à lui faire la cour, comblé de biens, et voyant sa table magnifiquement servie, il dit un jour à ses enfans, ce mot singulier qu'on peut appliquer à bien des circonstances publiques et particulières : « Mes enfans, nous périssions, si nous n'eussions péri (1) ».

Pendant que la mémoire de Pausanias et celle de Thémistocles étoient en horreur aux Spartiates et aux Athéniens, Aristide jouissoit seul de toute la gloire qu'il partageoit autrefois avec eux. Les alliés s'étant séparés des Lacédémoniens, et ayant transféré le L'an 477 avant J. C.

(1) Plut. in Themist.

commandement aux Athéniens (1), il fut nommé par la voix publique, et sans exposer ses concitoyens à aucune guerre, commandant de la flotte grecque. Sparte voyant qu'on n'obéissoit plus à Dorcis qu'elle avoit substitué à Pausanias, ni à aucun des autres chefs qu'elle avoit envoyés, reconnoissant d'ailleurs que ses généraux s'étoient corrompus par l'excessive puissance qu'on leur avoit confiée, y renonça pour elle-même, et aima mieux, dit-on, avoir des citoyens sages, modestes, et rigides observateurs de ses lois, que de commander à toute la Grèce (2).

Dès qu'Aristide eut été élevé par les alliés au poste d'honneur, il proposa dans leur assemblée de mettre sur toutes les villes une imposition proportionnée à leurs facultés, pour subvenir aux frais de la guerre du côté des Perses, et de choisir Délos pour le dépôt général où l'on porteroit les contributions. Il fut chargé lui-même de la répartition et du recouvrement qu'on en de-

(1) Ci-dessus, p. 191-192.

(2) Thucyd. l. I, p. 63-64. Diod. l. XI, p. 36. Plut. in Aristid.

voit faire, et il s'en acquitta avec tant de sagesse, il y mit tant d'équité, qu'il s'acquit de plus en plus l'estime et la bienveillance de tous les peuples; succès presque impossible à attendre dans une fonction de cette nature, et qui lui confirma, plus que tout le reste, le surnom de *juste*, qui lui avoit été donné. La taxe imposée par Aristide ne se montoit qu'à quatre cent soixante talens (1); Périclès l'augmenta presque d'un tiers, et après lui, ceux qui gouvernoient le peuple la portèrent peu à peu jusqu'à treize cents, non que la guerre fût devenue plus ruineuse, mais parce qu'ils accoutumèrent le peuple à recevoir des distributions d'argent, à célébrer des jeux, à faire faire de beaux tableaux, de belles statues, et à bâtir des temples magnifiques (2).

Dans le nouveau système de confédération qui venoit de s'établir, Aristide régla les articles de l'alliance, fit jurer tous les alliés

---

(1) 2,484,000 liv., en évaluant, comme M. l'abbé Barthélemi, le talent sur le pied de 5,400 liv. de notre monnoie.

(2) Plut. ubi supr.

qu'ils les observeroient avec la plus exacte fidélité, jura lui-même pour les Athéniens, et en prononçant les malédictions qui accompagnoient les sermens, il jeta dans la mer, selon la coutume, des masses de fer tout ardentes. Mais dans la suite, les circonstances mettant les Athéniens dans le cas de violer quelques-uns de ces articles, et de gouverner plus despotiquement, il les exhorta à rejeter sur lui ces malédictions, et à se décharger par là de la peine due à un parjure, qu'il croyoit pouvoir excuser par la nécessité des affaires qui sembloit les y contraindre (1), quoiqu'elle ne fût fondée après tout que sur leur propre intérêt.

Nous avons déjà observé combien Aristide, si renommé pour sa justice, étoit cependant peu délicat, en certaines rencontres, sur ce qui tournoit à l'avantage de sa patrie, et nous avons cité de lui un trait relatif au traité d'alliance et au dépôt consigné à Délos, qui ne confirme que trop cette triste vérité (2).

---

(1) Plut. ibid.

(2) Voyez ci-dessus, p. 128.

Aristide, que nous ne verrons plus reparoître dans le gouvernement de la république, avoit du moins, au plus haut degré, le mérite d'être juste et désintéressé pour lui-même. Thémistocles en faisoit quelquefois un objet de raillerie, soit parce qu'il étoit fort éloigné d'avoir ce genre de mérite, soit par une vengeance puérile d'un mot d'Aristide, qui l'avoit piqué au vif. Ayant dit un jour, en sa présence, qu'il regardoit comme la plus grande qualité d'un général d'armée, celle de savoir pressentir et prévoir les desseins des ennemis : « Cette qualité est nécessaire, répartit Aristide; mais il en est une autre véritablement belle, et digne d'un général, c'est d'avoir les mains nettes, et de ne pas se laisser dominer par l'argent (1) ».

Le désintéressement d'Aristide naissoit du mépris qu'il faisoit des richesses, et de l'estime qu'il avoit conçue pour la pauvreté, dont il se glorifioit plus que de ses trophées. Callias (2) ayant été poursuivi en justice,

(1) Plut. in Aristid.

(2) Voyez ci-dessus, t. V, p. 637.

ses dénonciateurs insistèrent beaucoup moins sur le fond de la cause, que sur un chef d'accusation absolument étranger au procès. « Vous connoissez, dirent-ils aux juges, Aristide, fils de Lysimachus, qui est l'admiration des Grecs pour sa vertu et pour sa sagesse. Quelle vie pensez-vous que ce pauvre homme mène dans sa maison, quand vous le voyez venir tous les jours dans vos assemblées avec un méchant habit tout usé? N'y a-t-il pas grand sujet de croire que celui qui tremble ainsi de froid en public, meurt de faim en particulier, et qu'il manque des choses les plus nécessaires? C'est cet homme que Callias, son cousin germain, et le plus riche des Athéniens, laisse dans la plus affreuse misère avec sa femme et ses enfans; quoiqu'il ait reçu de lui de grands services, et qu'en plusieurs rencontres, il ait tiré tout le fruit du grand crédit dont Aristide jouit parmi vous ».

Callias, voyant ses juges plus touchés et plus aigris de ces reproches que des crimes capitaux dont on l'accusoit, et craignant les suites d'une si fâcheuse impression, appela Aristide, et le somma de déclarer devant les

juges, s'il ne lui avoit pas souvent offert de l'argent, et s'il ne s'étoit pas toujours refusé aux vives instances qu'il lui avoit faites pour l'accepter, en lui répondant en propres termes : « Il convient plus à Aristide de faire parade de sa pauvreté, qu'à Callias de ses richesses; car on trouve assez de gens qui usent bien ou mal de celles-ci; mais il n'est pas facile d'en trouver qui supportent noblement et courageusement la pauvreté; et il n'y a que ceux qui sont pauvres malgré eux, qui s'en fassent un sujet de honte ».

Aristide ayant rendu ce témoignage à l'accusé, il n'y eut personne qui ne sortît de l'assemblée, plus amoureux et plus jaloux de la pauvreté d'Aristide que des richesses de Callias (1).

Ce qu'on trouvoit d'admirable en lui, dit Plutarque, c'étoit sa constance et sa fermeté dans les changemens imprévus qu'ont à essuyer ceux qui se mêlent du gouvernement; car jamais il ne s'élevoit, quelques honneurs qu'on lui rendît, ni ne s'abaissoit, quelques mépris et quelques refus qu'il es-

(1) Plut. in Aristid.

suyât, conservant partout sa tranquillité et sa douceur ordinaires, persuadé qu'on doit se livrer à sa patrie, et la servir dans tous les états de la vie, gratuitement, et sans aucune vue de richesses, ni de gloire (1).

Entre toutes les qualités qui le distinguoient le plus, on doit compter aussi pour beaucoup cette grandeur d'ame par laquelle il se rendit supérieur, sinon à tout esprit de contrariété et d'opposition, du moins à tout esprit de vengeance. Quoique Thémistocles se fût montré son ennemi dans tout le temps de son administration, et qu'il eût été la cause de son exil, dès qu'il le vit en butte à la jalousie de ses concitoyens, paroissant oublier les maux qu'il en avoit reçus, il ne se joignit point à ceux qui travailloient à le faire bannir, ne dit jamais une seule parole contre lui, et ne se réjouit point de son malheur, comme il ne s'étoit jamais affligé de ses succès (2).

---

(1) Plut. in Aristid.

(2) Ibid. Ajoutez à tout ce que nous disons ici d'Aristide, ce que nous en avons déjà dit ci-dessus, t. V, p. 645 et suiv.

Il ne fut pas toujours en charge, mais il fut toujours utile à sa patrie. Sa maison étoit une école publique de vertu, de sagesse, de politique. Elle étoit ouverte à tous les jeunes gens d'Athènes qui désiroient profiter de son expérience et de ses lumières. Il les recevoit avec bonté, il les écoutoit avec patience, il les instruisoit familièrement, et s'appliquoit surtout à relever leur courage, et à leur inspirer de la confiance. C'est ce qu'il fit en particulier à l'égard de Cimon, devenu depuis si célèbre (1). Ainsi a-t-il rempli, dans le cours de sa vie, tout ce qui constitue, selon Plutarque, les devoirs d'un homme d'Etat. Cet écrivain partageoit en trois âges la vie des hommes destinés à gouverner. Il vouloit que, dans le premier, ils s'instruisissent des principes du gouvernement, que dans le second ils les missent en pratique, que dans le dernier ils en instruisissent les autres; et il appliquoit à ceci un usage qui étoit établi à Rome, où les vestales passoient les dix premières années à ap-

(1) Plut. *an Seni sit gerenda Respubl.* t. II, p. 790, 795.

prendre leurs fonctions, dans une espèce de noviciat, les dix suivantes à les exercer, et les dix autres à les enseigner aux jeunes novices (1).

L'éloge que Plutarque fait d'Aristide, d'après le jugement de Platon, et par où il le met fort au-dessus de tous les grands hommes qui vécurent de son temps, c'est que Thémistocles, Cimon, et Périclès, remplirent leur ville de superbes bâtimens, de portiques, de statues, de richesses, d'ornemens, et d'autres superfluités de ce genre; mais Aristide mit tous ses soins à la remplir de vertu. Or, pour procurer à une ville un véritable bonheur, il faut la rendre vertueuse, et non pas riche (2).

On ne peut fixer au juste le temps de la mort d'Aristide. Népos la place quatre années seulement après l'exil de Thémistocles (3). Cratère, qui n'étoit pas éloigné de

---

(1) Plut. ibid. p. 795.

(2) Plut. in Aristid., et voyez Rollin, Hist. anc. t. III, p. 333 et 335.

(3) Nepos in Aristid.

leur temps, rapportoit (1) qu'après le bannissement de celui-ci, le peuple d'Athènes, devenu fier et insolent, donna lieu, et prêta l'oreille à une infinité de calomniateurs, qui, attaquant les plus puissans et les plus vertueux des citoyens, les exposoient à l'envie de ce même peuple enflé de sa prospérité et de sa propre puissance. Aristide ne fut pas épargné; on le condamna pour malversation, à la poursuite de Diophante, du bourg d'Anphitrope, qui l'accusoit d'avoir reçu de l'argent des Ioniens, lorsqu'il imposoit les tailles. Mais Plutarque (2) disculpe les Athéniens de cette nouvelle injustice.

Aristide, après avoir passé par les plus grandes charges, mourut si pauvre, qu'il ne laissa pas même de quoi fournir à ses funérailles. Les Athéniens en firent les frais, ainsi que du tombeau qu'ils lui élevèrent à Phalère; et ses filles furent nourries, dotées, et mariées par la république (3): c'est un tribut de reconnoissance qu'elle devoit à sa

(1) Apud Plut. in Aristid.
(2) Plut. ubi supr.
(3) Plut. et Nepos in Aristid.

mémoire. Mais n'oublions pas ici de remarquer avec Plutarque (1), que si Aristide rendit la pauvreté honorable par son exemple, Athènes, quoique si souvent injuste, mérita néanmoins, dans presque tous les temps, d'être louée, honorée et admirée par mille traits de bonté, d'humanité, et par ce soin qu'elle prenoit indistinctement de tous les pauvres qu'elle renfermoit dans son sein, ne permettant pas qu'il y en eût un seul qui fût pour elle un sujet d'opprobre par sa mendicité.

Les Athéniens regrettoient Aristide; mais le fils de Miltiades leur restoit. Cimon s'étoit formé à son école et à celle du malheur. Son père étant mort dans les fers (2), il fut mis aussi en prison, pour satisfaire à l'amende que Miltiades n'avoit pu payer. Callias se chargea pour lui de cette dette, à condition qu'il épouseroit sa sœur Elpinice, et lui rendit ainsi la liberté. On lui reprocha d'abord quelques vices; mais les

(1) Plut. ibid.

(2) Ci-dessus, p. 643.

leçons d'Aristide ayant contribué à le former, on ne vit plus dans ses mœurs rien que de noble et de grand. Il ne le cédoit ni en valeur à son père, ni en prudence à Thémistocles; mais il leur étoit bien supérieur du côté des vertus morales; et son exemple, entre plusieurs autres, fut une preuve qu'on ne doit jamais désespérer de la jeunesse.

Le commandement de la flotte grecque, qu'avoit eu au commencement Aristide, fut ensuite confié à Cimon dans un temps où Aristide vivoit encore; et après que tous les alliés se furent réunis sous ses ordres, il s'embarqua avec toute son armée pour aller en Thrace, sur la nouvelle que les Perses s'étoient rendus maîtres de la ville d'Eïone sur le fleuve Strymon, et que de là ils incommodoient fort les Grecs qui habitoient aux environs. En arrivant il battit leurs troupes, reprit Eïone, et s'empara d'Amphipolis, qu'on nommoit alors les Neuf-Voies. Les Athéniens y envoyèrent des colonies formées de leurs citoyens et de leurs alliés, ainsi que dans l'île de Scyros, d'où Cimon venoit de chasser les Dolopes, qui, exerçant

le métier de pirates, infestoient la mer Egée (1).

Il découvrit dans cette île les os de Thésée (2), et les fit transporter à Athènes. Pour célébrer cet événement, on y établit une dispute de poëtes tragiques. Sophocle, âgé de vingt-huit ans (3), y fit jouer sa première pièce, et le prix lui fut décerné; ce qui causa tant de chagrin à Eschyle, qu'il quitta le séjour d'Athènes pour se retirer en Sicile, où il mourut (4). Socrate naquit à Athènes l'année suivante.

L'an 470 avant J. C.

Cimon, formant de plus grands desseins, revint au Pirée; il y rassembla une flotte de deux cents galères, auxquelles les alliés en joignirent cent autres, et ayant fait voile vers la Carie, il obligea, par sa présence ou par ses armes, toutes les villes de cette contrée, et celles de la Lycie, de se déclarer ouvertement contre les Perses, dont il chasse les garnisons partout où il leur en restoit en-

(1) Thucyd. l. I, p. 65. Plut. in Cim.
(2) Voyez ci-dessus, t. II, p. 487.
(3) Marmora Oxon. epoch. 57.
(4) Plut. ubi supr.

core. Ayant rencontré, à la hauteur de l'île de Chypre, la flotte de ces derniers, supérieure à la sienne, il en coule à fond une partie, et s'empare du reste. Faisant monter à l'instant sur les vaisseaux qu'il venoit de prendre les plus braves de ses soldats, après leur avoir fait mettre des tiares et d'autres vêtemens à la persienne, il débarque sur les côtes de Pamphylie, où les Perses avoient conduit une forte armée de terre, les surprend à l'aide de ce déguisement, et à la faveur de la nuit, dont les ténèbres commençoient à se répandre, disperse leurs troupes, et, vainqueur deux fois dans un même jour, il remène sa flotte dans l'île de Chypre avec un nombre prodigieux de prisonniers, et une quantité immense de riches dépouilles, qu'il fit servir à l'embellissement d'Athènes (1). L'an 469 avant J. C., la 4e. année de la 77e. olymp.

Elles contribuèrent aussi à augmenter ses propres richesses. Il s'étoit déjà acquis une très-grande fortune aux dépens des ennemis. Il prenoit plaisir à raconter lui-même qu'a-

(1) Thucyd. l. I, p. 65-66. Diod. l. XI, p. 45-47. Plut. in Cim.

près avoir fait aux environs de l'Hellespont une foule de prisonniers sur les Perses, il avoit été prié par les alliés, qui vouloient lui donner une marque d'estime, de faire le partage du butin. Ayant mis sous leurs yeux, d'un côté ces prisonniers tout nus, et de l'autre tous les ornemens des Perses et toutes leurs dépouilles, il leur avoit laissé le choix de l'un de ces deux lots. Les alliés s'étoient déterminés sans peine pour celui qui tentoit le plus leur cupidité, en sorte que le premier de ces lots étoit resté à Cimon. On le railloit, et les Athéniens même lui en faisoient des reproches; mais on ne tarda pas à voir arriver de la Phrygie et de la Lydie les parens et les amis des prisonniers, qu'ils rachetèrent tous par de grosses sommes d'argent; en sorte que des deniers qui revinrent de cette rançon, il eut de quoi entretenir sa flotte pendant quatre années, et qu'il lui en resta encore beaucoup d'or, tant pour sa part que pour le trésor public.

Devenu ainsi extrêmement riche par les grands biens qu'il avoit gagnés si honorablement sur les Perses, il les dépensa plus honorablement encore, en les faisant servir au

soulagement de ses concitoyens. Il commença par ôter les clôtures de ses terres et de ses jardins, afin que les Athéniens qui étoient dans l'indigence, et les étrangers même, pussent y aller cueillir en toute liberté les fruits dont ils avoient besoin. Tous les jours il avoit chez lui un souper, simple, il est vrai, mais suffisant pour un grand nombre de personnes, et où les pauvres, particulièrement ceux de son bourg, trouvoient une subsistance assurée. Quand il alloit dans les rues de la ville, il se faisoit suivre par une foule de gens bien vêtus, et lorsqu'il rencontroit quelque pauvre vieillard qui n'avoit qu'un méchant habit, il lui faisoit donner celui d'un de ses domestiques. Il n'étoit pas, au reste, de pauvre citoyen qui ne se fît honneur de recevoir de lui cette libéralité. Ces domestiques portoient, outre cela, beaucoup d'argent sur eux, et en passant dans la place publique, ils s'approchoient des plus apparens et des plus honnêtes de ces citoyens indigens, et leur mettoient dans la main, sans être vus, quelque pièce d'argent (1).

(1) Plut. in Cim.

En comparant la pauvreté volontaire d'Aristide, et le digne usage que Cimon faisoit de ses richesses, on seroit tenté de demander laquelle de ces deux manières de vivre, en supposant qu'on fût libre de choisir, on devroit préférer? A l'égard du motif, celui de Cimon pouvoit ôter quelque prix à sa générosité. « Il amassoit, dit-on, des richesses pour s'en servir, et il s'en servoit pour se faire estimer et honorer (1) ». Mais Aristide lui-même, à en juger par la réponse qu'il fit à Callias (2), avoit-il un autre motif dans sa pauvreté? Eh! que sont, en effet, dans leur principe, les vertus purement humaines!

Cimon, en se conduisant comme il le faisoit à l'égard de chaque citoyen en particulier, ne négligeoit pas ce qui étoit d'une utilité plus générale. Tandis que du prix des dépouilles enlevées à l'ennemi, on faisoit bâtir les murailles de la citadelle qui regardoit le midi, il faisoit jeter à grands frais les fondemens de celles qui devoient joindre le

(1) Gorgias, apud Plut. in Cim.

(2) Ci-dessus, p. 215.

Pirée à la ville. Il fut aussi le premier qui embellit la ville d'Athènes, de ces lieux destinés aux exercices et aux jeux honnêtes des gens de condition; exercices et sortes de divertissemens, qui, par la suite, furent dans une très-grande vogue. Il fit de très-beaux plants d'arbres dans la place publique; et, de l'académie, qui étoit un lieu aride et nu, il en fit un parc et un bocage délicieux, arrosé de quantité de belles fontaines, percé de plusieurs grandes allées couvertes pour se promener, et de longues lices pour y faire des courses (1).

Mais ce qui l'occupoit bien davantage, c'étoient les affaires du dehors. L'année qui suivit la double victoire qu'il avoit remportée sur l'ennemi, ayant su qu'un certain nombre de Perses ne vouloient pas abandonner la Chersonèse de Thrace dont ils s'étoient emparés, et qu'ils appeloient à leur secours les peuples de la Haute-Thrace pour s'y maintenir, il partit d'Athènes avec peu de vaisseaux, les chassa entièrement du pays, soumit les

(1) Plut. in Cim.

Thraces, et réduisit toute la Chersonèse sous le pouvoir des Athéniens (1).

Après cette expédition, Cimon conduisit sa flotte contre l'île de Thasos, qui avoit voulu se soustraire au joug déjà trop pesant de la république d'Athènes. Il les battit dans un combat naval, et les força, après un long siége, d'abattre les murs de leur capitale, et de livrer aux vainqueurs leurs vaisseaux, ainsi que les mines d'or, et le pays qu'ils possédoient dans le continent (2). Déjà sur ce prétexte de révolte, et avant même les victoires de Cimon sur les Perses, les Athéniens s'étoient emparés de l'île de Naxos, et de quelques autres lieux, par une infraction manifeste du traité fait avec les alliés (3). Ils en firent autant, à l'égard de plusieurs d'entre eux, à mesure que l'occasion s'en présenta.

La plupart refusoient de fournir leur contingent de troupes, d'argent, et de vaisseaux. Les Athéniens, ne gouvernant plus

(1) Plut. in Cim.
(2) Thucyd. l. I, p. 66. Plut. in Cim.
(3) Thucyd. l. I, p. 65.

avec leur douceur ordinaire, parce qu'ils étoient assez forts pour se faire obéir, exigeoient le service à la rigueur, même de ceux qui n'y étoient point accoutumés, ou qui étoient las de faire la guerre. Cimon, par une politique plus adroite et plus profonde, consentit que ceux d'entre eux qui ne voudroient pas servir en personne, se rachetassent de cette contrainte par de nouvelles contributions, et qu'ils donnassent leurs vaisseaux, qui, au lieu d'être montés par leurs soldats, le seroient uniquement par les Athéniens. Il arriva ainsi que les confédérés, languissant dans la mollesse et le repos, sans argent, sans navires, s'affoiblissant toujours davantage, à proportion qu'ils prêtoient de plus grandes forces à ces mêmes Athéniens qui étoient toujours sur mer, toujours armés, se trouvèrent tout à coup, d'alliés qu'ils étoient, leurs tributaires et leurs esclaves (1).

Comme le siége de Thasos avoit duré près de trois ans (2), les Spartiates, à la prière

(1) Thucyd. p. 65. Plut. in Cim.

(2) Thucyd. l. I, p. 66.

des Thasiens, s'étoient disposés, dans cet intervalle, à faire une diversion dans l'Attique; mais au moment de l'exécution, un affreux tremblement de terre se fit sentir dans la Laconie. En plusieurs endroits, le pays fut englouti dans des abîmes; le Taygète et les autres monts furent ébranlés jusque dans leurs fondemens; le sommet de quelques-uns se détacha, et croula dans la plaine; toute la ville de Sparte fut renversée, excepté cinq maisons qui restèrent seules au milieu de cette épouvantable désolation, et elle y perdit vingt mille de ses habitans. Archidamus, fils de Zeuxidamus, qui régnoit depuis quatre ans à la place de Léotychides (1), voyant dans les premiers momens ses concitoyens empressés à sauver ce qu'ils avoient de plus précieux, fit sonner de la trompette pour donner l'alarme, comme si l'ennemi étoit prêt à fondre sur eux, afin qu'ils accourussent promptement autour de lui avec leurs armes, et par là sauva sa patrie. En effet, les Hilotes se rassembloient de toutes

Vers l'an 465 avant J. C.

(1) Voyez ci-dessus, t. V, p. 558.

parts pour achever de détruire ceux que le tremblement de terre avoit épargnés; mais les ayant trouvés armés, et rangés en ordre de bataille, ils se retirèrent dans les villes d'alentour pour leur faire une guerre ouverte, attirant plusieurs de ces villes dans leur parti, soutenus d'ailleurs par les Messéniens, dont ils descendoient pour la plupart, et qui étoient actuellement en guerre avec les Spartiates.

Dans cette extrémité, les Lacédémoniens se virent contraints d'implorer l'assistance de ces mêmes Athéniens, dont ils avoient eu dessein d'arrêter les progrès. Un des orateurs d'Athènes lui conseilloit de laisser l'orgueilleuse Sparte, l'unique puissance qu'elle eût à redouter, ensevelie sous ses ruines. Cimon, qui avoit des vues plus justes et plus étendues, sentit qu'Athènes se perdroit bientôt elle-même, si elle n'avoit plus de rivale. Exhortant les Athéniens, au rapport de Plutarque, à ne pas laisser la Grèce boiteuse, et leur ville sans contre-poids, il sut, par son éloquence, inspirer au peuple des sentimens généreux, et marchant, avec quatre mille hommes, au secours des Spartiates, il les

délivra du danger pressant où ils s'étoient trouvés (1).

Quelque temps après, les Lacédémoniens, beaucoup moins habiles que les Athéniens à prendre les villes, les invitèrent une seconde fois à se joindre à eux contre les Messéniens et les Hilotes, qui s'étoient emparés d'Ithome, dont le siége traînoit en longueur. Mais à peine furent-ils arrivés, que redoutant leur réputation, leur puissance, et leur audace, ils les renvoyèrent, seuls entre tous leurs alliés; ce qui fut cause qu'ils ne purent s'emparer d'Ithome qu'après l'avoir tenue assiégée pendant dix ans. Les Athéniens, piqués de l'affront qu'ils venoient de recevoir, se liguèrent avec les Argiens ennemis de Sparte, et avec les Thessaliens. Ils se déclarèrent en même temps ennemis jurés de ceux qui prenoient les intérêts de Lacédémone (2). Cimon, toujours disposé en faveur de cette république, et ne cessant de dire, lorsqu'il avoit quelque reproche à faire aux Athéniens: « Ce n'est pas là ce que font

(1) Plut. in Cim.

(2) Thucyd. l. I, p. 66-67. Plut. in Cim.

les Spartiates », excita l'envie et la haine de ses concitoyens. Il s'étoit d'ailleurs attaché constamment à réprimer la licence du peuple, qui, opprimant les nobles, dit Plutarque (1), attiroit à lui toute la puissance et l'autorité. Pendant les diverses expéditions de Cimon, le peuple, toujours jaloux de dominer, et soutenu d'Ephialte et de Périclès, qui fomentoit les troubles pour les faire servir à son ambition, avoit bouleversé tout l'ancien ordre du gouvernement, renversé les lois fondamentales et les anciennes coutumes, ôté au sénat de l'aréopage la connoissance de la plupart des causes, surtout des causes majeures, qui étoient de son ressort; et confondant tous les pouvoirs, il s'étoit rendu maître de tous les tribunaux. Cimon, indigné de voir la dignité du sénat avilie et foulée aux pieds, s'efforçoit par toutes sortes de moyens, de le remettre en possession de ses droits, et de rétablir l'aristocratie, telle qu'elle étoit dans les anciens temps. Ces différens griefs servirent de prétexte à ses ennemis pour le faire bannir du ban de l'ostracisme.

(1) Plut. in Cim.

Pendant son exil, les Lacédémoniens étant entrés avec une grosse armée dans le territoire de Tanagre en Béotie, et les Athéniens s'étant avancés contre eux, au nombre de quatorze mille hommes, Cimon, malgré son ban, alla se mettre en bataille avec sa tribu, voulant courir le même danger que ses concitoyens, et détruire, par ses actions, l'imputation qu'on lui avoit faite de favoriser Lacédémone; mais les partisans de Périclès s'étant ligués, envoyèrent à Athènes, et obtinrent du conseil des cinq-cents un ordre qui lui enjoignoit de se retirer, comme ayant été banni. Avant que de partir, il conjura ceux de ses amis, qui étoient le plus soupçonnés d'être portés pour les Lacédémoniens, de combattre sans ménager leur vie, afin que cette journée servît de preuve à leur innocence.

Ces braves gens, qui étoient au nombre de cent, lui demandèrent son armure complète, et la plaçant au milieu de leur petit bataillon, ils combattirent avec tant d'acharnement, qu'ils périrent tous les armes à la main, laissant aux Athéniens vaincus par les Spartiates un regret infini de leur perte,

et du tort qu'ils avoient eu de les accuser si injustement. Périclès, pour échapper au reproche qu'on pouvoit lui faire d'avoir été la première cause de leur mort et de l'éloignement de Cimon, s'étoit aussi exposé dans cette bataille aux plus grands dangers, et avoit effacé par sa valeur tous ceux qui s'y étoient trouvés.

Cependant les Athéniens, sentant le besoin qu'ils avoient de Cimon, et se souvenant des services qu'il leur avoit rendus, ne tardèrent pas à se repentir de s'être privés d'un si grand homme; en sorte que Périclès, l'auteur de son exil, se vit contraint de proposer, et de dresser lui-même le décret de son rappel (1).

De retour dans sa patrie, un de ses premiers soins fut de profiter de son ascendant sur ses concitoyens, et de la bienveillance que lui avoient toujours témoigné les Spartiates, pour réconcilier Sparte et Athènes, qui signèrent une trève de cinq ans, et pour

(1) Thucyd. l. I, p. 70. Plut. in Cim., et in Pericl.

diriger contre d'autres ennemis les forces des Athéniens (1).

L'an 465 avant J. C. Avant ces derniers événemens, la couronne des Perses avoit passé tout entière entre les mains d'Artaxerxès. Son père, plongé de plus en plus dans la mollesse, le luxe et les plaisirs, étoit devenu pour ses sujets un objet de mépris. Artaban, Hyrcanien de naissance, et capitaine de ses gardes, ne s'étant pas conformé à l'ordre que ce prince lui avoit donné de faire mettre en croix Darius, l'aîné de ses fils, et ayant sujet de redouter ensuite les effets de son ressentiment (2), crut les circonstances favorables, non-seulement pour échapper à sa vengeance, mais même pour régner à sa place. Rempli de cet espoir, il gagne un des eunuques du palais, pénètre au milieu de la nuit dans la chambre du roi, et le poignarde pendant son sommeil, après un règne de

---

(1) Plut. et Nepos in Cim.

(2) Aristot. de Republ. l. V, c. 10; et voyez, ci-dessus, p. 203, la note qui commence à la p. 199.

vingt et un ans. Se transportant aussitôt chez Artaxerxès, le second fils de Xerxès, il lui dit que Darius, son frère aîné, vient de tuer son père, et l'engage à punir ce parricide, et à s'assurer à lui-même le trône que son frère se disposoit à lui enlever.

Artaxerxès se laissa aisément persuader, et avec le secours des gardes qui étoient sous les ordres d'Artaban, il se défit de Darius. Artaban n'avoit plus qu'un pas à faire pour s'emparer de la couronne. Hystaspes, troisième fils de Xerxès, avoit succédé à Masistès dans le gouvernement de la Bactriane, et l'éloignement de ce prince le rendoit, pour le moment, peu redoutable. Déjà l'ambitieux Artaban se préparoit à immoler Artaxerxès au désir qu'il avoit de régner, lorsque ce prince, instruit du complot, prévint sa trahison en le tuant de ses propres mains (1).

(1) Les historiens varient sur la manière dont Artaxerxès fit périr Artaban, comme ils varient entre eux sur tant d'autres faits. Voyez Diodore et Justin. ubi supr. Ctésias (ex Persicis Fragm. ad Calc. Herodot. edit. Jungermani. Francfort, 1608, p. 646) suppose même qu'il ne dressa des embûches à

Artaxerxès occupa le trône pendant quarante et un ans (1). Il passoit pour le plus bel homme de son temps; mais on vantoit encore plus sa bonté et sa magnanimité (2).

Artaxerxès que quelque temps après la mort de Darius.

(1) Diod. l. XI, p. 52-53. Justin. l. III, c. 1.

(2) Plut. in Artax. Voici un trait de justice et de générosité tout à la fois, que Plutarque rapporte à sa louange : Satibarzane, son chambellan, lui demandoit une chose injuste. Artaxerxès, qui sut qu'on lui avoit promis trente mille dariques, en cas que l'affaire réussît, se fit apporter cette somme par son trésorier, et la remit à Satibarzane, en lui disant : « Prenez cet argent; quand je vous l'aurai donné, je n'en serai pas plus pauvre; mais si je faisois ce que vous me demandez, je serois injuste ». Plut. Apophthegm. t. II, p. 173.

La darique, dit M. Larcher, (note 8 sur le 1er. liv. de la Cyrop.) monnoie d'or de Perse, frappée par Darius (*), équivaloit,

---

(*) D'anciens écrivains ont prétendu qu'elle avoit

On lui donna le surnom de *Longuemain*, soit parce qu'il avoit, au rapport de Plutarque (1), une main plus longue que l'autre, soit, comme le dit Strabon (2), parce qu'il les

---

selon le scoliaste d'Aristophane, sur le vers 598 des Harangueuses, à vingt drachmes d'argent, chez les Athéniens. Cent drachmes faisoient une mine d'argent, et soixante mines un talent. Ainsi il y avoit 300 dariques dans un talent. Dix mille dariques font par conséquent trente-trois talens un tiers, et les 30,000 dariques à proportion. La drachme, selon le calcul de M. l'abbé Barthélemi, valoit 18 s. les vingt drachmes, et par conséquent la darique valoit 18 l.; les 300 dariques valant un talent, doivent être évaluées, sur le même pied, à 5400 l., et les 30,000 dariques valant 100 talens, feront de notre monnoie 540,000 liv.

(1) Plut. in Artax.

(2) Strab. l. XV, p. 505.

Les exemplaires imprimés de Strabon, que

été frappée par un Darius plus ancien que le fils d'Hystaspes, et qui ne pourroit être que Darius le Mède. Voyez Prideaux, Hist. des Juifs, t. I, l. II, p. 238 de la traduction.

avoit si longues l'une et l'autre, qu'étant tout droit, il pouvoit en toucher ses genoux.

Artaban laissoit après lui sept fils et beaucoup de partisans, qui ne tardèrent pas à se rassembler pour venger sa mort. Artaxerxès ayant pris le dessus, extermina les principaux conjurés, et tira surtout une vengeance exemplaire de ceux qui avoient eu part au meurtre de son père. Il envoya ensuite une armée dans la Bactriane contre son frère Hystaspes, dont il parvint à ruiner le parti; ce qui le rendit paisible possesseur de l'Empire (1). Il ôta alors leurs gouvernemens à tous les satrapes qui lui avoient été contraires, et les donna à ceux de ses amis qu'il jugea les plus capables de les bien remplir. Il examina l'ordre des finances, l'état des troupes, la situation des affaires, pour réformer les abus qui s'y étoient introduits, et portant son attention sur tous les besoins

---

nous avons, portent *Darius Longuemain;* mais il paroît assez que le nom de Darius n'est mis ici, au lieu de celui d'Artaxerxès, que par une corruption du texte.

(1) Ctesias, ubi supr. c. 30, 31.

du

du royaume, il se concilia l'estime et l'amour de ses sujets (1).

Vers la troisième année de son règne, depuis la mort de Xerxès, Inarus, roi de Lybie, fils de Psammétique, fit révolter contre Artaxerxès une grande partie de l'Egypte, et s'en étant rendu maître, appela à son secours les Athéniens qui faisoient la guerre en Chypre avec deux cents galères, tant des leurs que de celles de leurs alliés, sous les ordres de Cimon. Ils partirent de Chypre, remontèrent le Nil pour joindre leur flotte à celle des Egyptiens, défirent les Perses commandés par l'un des frères d'Artaxerxès, Achéménide, qui fut tué dans le combat, et s'emparèrent de Memphis, à l'exception d'un quartier de la ville, appelé la Muraille blanche, où s'étoient réfugiés les débris de l'armée persane. Artaxerxès, apprenant ce désastre, envoya de riches présens aux Lacédémoniens, pour les engager à faire une invasion dans l'Attique; mais ils rejetèrent également, et les invitations et les présens (2).

(1) Diod. l. XI, p. 54.

(2) Thucyd. l. I, p. 68, 73. Diod. l. XI, p. 54-56.

Ne comptant plus que sur ses propres forces, le roi forma une nouvelle armée, à laquelle il donna pour chefs Artabaze et Mégabyze, distingués par leur prudence et leur valeur, et qui, pour seconder leur armée de terre, firent équiper trois cents vaisseaux. Ils traversèrent la Syrie, la Phénicie, et côtoyés par leur flotte, ils arrivèrent en Egypte devant Memphis. Leur arrivée seule, effrayant les Egyptiens et les Athéniens, fit lever le siége de la Muraille blanche. Cependant les deux généraux ne jugeant pas à propos de livrer un combat sur les embouchures du fleuve, tentèrent de terminer cette expédition par une voie plus sûre. Comme tous les vaisseaux grecs étoient arrangés autour d'une île, nommée Prosopitis, ils entreprirent de dessécher en cet endroit le canal, et de mettre les vaisseaux à sec sur le terrain. Les Egyptiens, étonnés du succès de cette opération, firent leur paix avec les Perses. Inarus, ou livré par trahison, comme le dit Thucydide (1), ou se livrant lui-même avec une cinquantaine d'Athé-

(1) Thucyd. l. I, p. 71.

niens qui l'accompagnoient, reçut de Mégabyze la parole expresse qu'ils auroient tous la vie sauve. Mais les Athéniens, au nombre de six mille hommes, se voyant abandonnés des Egyptiens, et leurs vaisseaux inutiles, y mirent le feu, pour en ôter tout usage à leurs ennemis. Après quoi, sans se laisser abattre par ce changement de fortune, ils s'exhortèrent mutuellement à ne se rien permettre qui fût indigne de leurs exploits précédens. Ainsi, avec un courage qui, au jugement de Diodore, égaloit au moins celui des Grecs tués aux Thermopyles, ils se préparèrent à attaquer seuls les Perses. Artabaze et Mégabyze apprenant un dessein si extraordinaire, et rappelant dans leur esprit les milliers d'hommes qu'un projet de cette nature leur avoit fait perdre, proposèrent aux Athéniens un traité, par lequel on les laisseroit sortir tranquillement de l'Egypte. Les Athéniens, sauvés ainsi par la seule idée qu'ils avoient donnée de l'effort dont ils étoient capables, prirent le chemin de Cyrène dans la Lybie, d'où ils revinrent sains et saufs dans leur pays (1).

(1) Diod. l. XI, p. 56-59.

Thucydide, plus voisin des faits, ne parle point de cette glorieuse retraite (1). Selon lui, les Athéniens, qui d'abord s'étoient rendus maîtres de l'Egypte, furent vaincus en bataille rangée avec les Egyptiens par Mégabyze, qui chassa les Grecs de Memphis, et les ayant renfermés dans l'île de Prosopitis, les y tint assiégés pendant dix-huit mois, jusqu'au moment où, ayant détourné le cours du fleuve, il mit leurs vaisseaux à sec, et passant à pied dans l'île, s'en rendit maître. Ainsi furent ruinées les affaires de la Grèce en Egypte, après y avoir fleuri l'espace de six ans. Ceux qui y étoient allés, y périrent pour la plupart; et d'un grand nombre, ajoute le même historien, il ne s'en sauva que quelques-uns, qui se rendirent par terre à Cyrène. Toute l'Egypte retourna donc sous l'obéissance du roi de Perse, à la réserve d'un canton particulier, où commandoit le roi Amyrtès, qui étoit inaccessible à cause des marais, et dont le peuple

(1) Non plus que Ctésias, qui, de son côté, diffère en bien des choses de Diodore et de Thucydide: Voyez c. 32 et seq.

étoit très-belliqueux. Outre la perte que venoient d'essuyer les Athéniens et leurs alliés, ils perdirent encore près de cinquante galères, qui, destinées à soutenir leurs compatriotes, étoient entrées dans une des bouches du Nil, ne sachant rien encore de ce qui s'étoit passé. Elles furent attaquées par les Perses et les Phéniciens, et il n'y eut que quelques-unes d'entre elles qui purent se dérober à leur poursuite. Telle fut, selon Thucydide, la fin de l'expédition des Grecs dans l'Egypte (1).

Inarus, qui étoit la cause de la révolte des Egyptiens, éprouva, ainsi que les Athéniens faits prisonniers dans cette guerre, le sort le plus triste. Amestris, mère d'Artaxerxès, après les avoir demandés à son fils pendant cinq ans avec les plus vives instances, pour les sacrifier aux mânes d'Achéménide, son autre fils, obtint, à force d'importunités, ce qu'elle désiroit si ardemment. A peine Artaxerxès, par une aveugle complaisance pour sa mère, les eut-il remis en son pouvoir, que la cruelle Amestris fit cru-

(1) Thucyd. l. I, p. 71-72.

cifier Inarus (1), et trancher la tête à tous les autres captifs, malgré la parole qu'avoit donnée Mégabyze qu'on leur conserveroit la vie. Irrité de cette perfidie, qui étoit un affront pour lui, il se retira dans la Syrie, dont il avoit le gouvernement, ce qui fut bientôt suivi d'une révolte déclarée.

Artaxerxès envoya contre lui Osiris avec 200,000 hommes. Mais, dans une bataille, Mégabyze, le blessa, le fit prisonnier, et mit toute son armée en déroute. Le roi le lui fit redemander, et il eut la générosité de le lui renvoyer, dès qu'il eut été guéri de ses blessures. L'année suivante, le monarque fit partir de nouvelles troupes sous les ordres d'un autre général, qui ne fut pas plus heureux. Ce prince, voyant qu'il ne pouvoit réduire Mégabyze par la force; entra en négociation avec lui; elle réussit: et le roi lui ayant pardonné, il revint à la cour.

Quelque temps après, étant à la chasse avec le roi, il vit un lion prêt à se jeter sur Artaxerxès. Il y avoit une loi qui défendoit à qui que ce fût, lorsqu'il chassoit avec le

(1) Thucyd. p. 71.

monarque, de lancer un premier trait avant lui (1). Mégabyze n'écoutant que son zèle, oublia la loi, et tua le lion. Artaxerxès saisit ce prétexte pour ordonner qu'on le fît mourir. Qui reconnoîtroit ici la magnanimité qu'on attribue à ce prince? Cependant à la sollicitation de sa sœur Amytis, femme de Mégabyze, et de sa mère Amestris, cette sentence fut changée en un exil perpétuel. Au bout de quelques années, elles parvinrent à le faire rentrer en grace, et même en faveur, et il s'y conserva jusqu'à la mort (2).

Il paroît au moins qu'Artaxerxès eut honte de l'excès auquel il s'étoit porté, et qu'il en fit une sorte de réparation publique, puisqu'au rapport de Plutarque (3), il fut le premier qui révoqua la loi dont nous venons de parler.

Nous avons laissé les Athéniens affoiblis par la perte qu'ils avoient faite. Ayant mis tous leurs soins à la réparer, ils reprirent, au bout de quelques années, le dessein de

(1) Plut. in Apophthegm. t. II, p. 173.
(2) Ctes. c. 35, 40.
(3) Plut. ubi. supr.

continuer la guerre contre les Perses en faveur des Grecs de l'Asie, et firent équiper dans ce dessein 200 galères, dont ils donnèrent le commandement à Cimon. Ce général fit voile vers l'île de Chypre, où il prit plusieurs villes. La flotte des Perses, sous les ordres d'Artabaze, étant venue au secours de cette île, il fut à sa rencontre, coula à fond plusieurs vaisseaux, en prit cent avec tout leur équipage, et poursuivit le reste jusque dans la Phénicie. Il y débarqua avec ses troupes pour aller combattre dans la Cilicie leur armée de terre, commandée par Mégabyze, et remporta sur elle une victoire complète. De là il revint en Chypre, où il assiégea Salamine. Le grand roi, apprenant les pertes qu'il avoit déjà faites dans cette île, et consterné de tant de défaites, demanda la paix en suppliant, et ne l'obtint qu'aux conditions les plus humiliantes. Il fut stipulé, par le traité qu'il conclut avec les Athéniens et leurs alliés, que toutes les villes grecques, répandues dans l'Asie, seroient rendues à elles-mêmes, et se gouverneroient par leurs propres lois; que les vaisseaux de guerre des Perses se tiendroient toujours à

L'an 450 avant J. C.

plus de trois lieues de distance des mers de la Grèce ; et que les Athéniens de leur côté n'entreroient point en armes dans les terres de la domination d'Artaxerxès. Ce traité ayant été conclu et juré de part et d'autre, les Athéniens retirèrent leurs troupes à l'île de Chypre, après avoir terminé par la paix la plus glorieuse, une guerre, qui, depuis l'incendie de Sardes, avoit duré cinquante-quatre ans. Cimon mourut sur ces entrefaites, étant tombé malade dans l'île de Chypre (1). L'an 449.

Plutarque observe qu'après lui, les Grecs animés par leurs orateurs, grands brouillons, dit l'historien, et grands artisans de noises et de querelles, se tournèrent les uns contre les autres, et en vinrent à une guerre ouverte, sans que personne se mît entre eux pour les séparer. Ce qui fut un temps de relâche bien utile pour les affaires du roi de Perse, et une ruine inexprimable pour celles des Grecs (2).

Cimon se distingua, sinon comme Aristide par sa pauvreté, du moins par son dé-

(1) Plut. in Cim.

(2) Ibid.

sintéressement. Il se conserva toujours incorruptible, et non-seulement exempt de toutes concussions, mais, dit Plutarque, les mains nettes de tout présent. Un Perse, nommé Rœsacès, ayant quitté le parti de son maître, étoit venu à Athènes avec de grandes richesses, et s'y voyant déchiré par les calomniateurs, qui vouloient le rendre suspect au peuple, il se réfugia dans la maison de Cimon. Il mit, en y entrant, sur la porte du vestibule, deux grandes coupes, dont l'une étoit pleine de dariques d'argent, et l'autre de dariques d'or. A la vue de ces coupes, Cimon lui demanda en riant, « lequel des deux il préféroit, de l'avoir pour pensionnaire ou pour ami.» : « Pour ami, répondit Rœsacès » : « Hé bien, lui répartit Cimon, remporte donc ton or et ton argent; car étant ton ami, je m'en servirai comme du mien propre, quand j'en aurai besoin (1) ».

Cimon étoit naturellement ennemi de toute violence et de toute injustice. Lorsqu'il eut été au secours des Lacédémoniens, il crut en s'en retournant, et en passant par Corinthe,

(1) Plut. in Cim.

être suffisamment autorisé, par la conduite que venoient de tenir les Corinthiens, à entrer dans leur ville avec son armée, sans leur en demander la permission. Lachartus qui y commandoit, lui en porta des plaintes. « Lorsqu'on frappe à la porte de quelqu'un, lui dit-il, on n'entre pas avant que le maître de la maison l'ait permis ». — « Mais vous autres, reprit Cimon, vous n'avez pas frappé aux portes des Cléoniens et des Mégariens; vous les avez brisées, et vous y êtes entrés à main armée, prétendant que tout devoit être ouvert au plus fort (1) ».

A en croire ses ennemis, et peut-être ses calomniateurs, ce grand homme n'étoit pas exempt de reproches. On lui imputoit d'être trop adonné au vin, et on lui reprochoit surtout un amour beaucoup trop tendre pour sa sœur Elpinice. C'est entre autres ce que renfermoient des vers satiriques, devenus très-célèbres, d'un nommé Eupolis (2).

Laissant à part ces récits fastidieux et monotones de démêlés et de combats, qu'on

(1) Plut. in Cim.

(2) Diod. l. XI, t. II. n. 62-65.

oublie dès qu'on les a lus, parce qu'ils n'apprennent rien qui mérite qu'on s'en souvienne, nous nous arrêterons peu sur les détails stériles de toutes les guerres que, pendant les dernières années de Cimon et après lui, les Grecs se faisoient entre eux. Toujours armés les uns contre les autres, vainqueurs et vaincus tour à tour, ils s'affoiblissoient mutuellement, et se nuisoient beaucoup plus par leurs divisions intestines, que les Perses n'avoient pu leur nuire avec toutes les forces de l'Asie. Devenant aussi audacieuse et aussi entreprenante, depuis qu'elle dominoit sur une partie de la Grèce, que Sparte l'avoit été avant que de perdre l'autorité qu'elle s'étoit acquise, Athènes fatiguoit la plupart de ses alliés, domptoit ceux qui ne l'étoient pas ou qui vouloient cesser de l'être, éprouvoit des échecs, et se relevoit par des succès. Dès le temps où Cimon se rendoit célèbre par ses exploits, Myronidès, l'un des généraux athéniens, se signala par deux victoires consécutives sur les Béotiens, et s'empara dans une seule campagne de la Phocide et de presque toute la Béotie (1). Tolmidès,

(1) Plut, ibid.

avec cinquante galères, montées de 4000 hommes, humilioit Sparte et désoloit la Laconie, se rendoit maître de toutes les villes de l'île de Zacynthe, située dans le golfe de Corinthe, prenoit d'emblée Naupacte, la principale ville des Locriens Ozoles, et y établissoit des Messéniens échappés aux désastres de Messène et d'Ithome, prises tout récemment par les Lacédémoniens. Périclès qui commençoit à jeter les fondemens de sa gloire, ravageoit, à la tête d'une flotte de cinquante voiles, les côtes du Péloponnèse (1).

Ce fut à cette occasion que les Athéniens et les Péloponnésiens convinrent entre eux, par l'entremise de Cimon, d'une trève de cinq ans (2). Les Athéniens avoient encore remporté en différens temps, d'autres avantages, tantôt sur les Eginètes, qu'après un combat où ils leur prirent, et à leurs alliés, soixante et dix galères, ils contraignirent de démanteler leur ville, de livrer leurs vais-

L'an 454 avant J. C.

(1) Ibid. p. 63-65.

(2) Ibid. p. 65.

seaux, et de payer tribut (1); tantôt sur les habitans de l'île d'Eubée; dont Périclès fit
L'an 445. la conquête. La trève avec les Péloponnésiens, c'est-à-dire, avec les Lacédémoniens et leurs alliés, étoit expirée depuis quelques années. Malgré l'irruption que les Lacédémoniens firent vers ce temps dans l'Attique, elle fut renouvelée alors pour trente ans, et les Athéniens rendirent plusieurs villes, en faveur de ce traité (2). Ils avoient aussi, en diverses rencontres, essuyé quelques revers. Dans l'une, étant descendus par mer à Halie, dans le voisinage d'Epidaure, ils avoient été battus par les Corinthiens et les Epidauriens; dans une autre, nous les avons vus vaincus à Tanagre dans la Béotie (3) par les Lacédémoniens, avec une grande perte de part et d'autre (4); ce qui ne les avoit pas empêchés de démanteler Tanagre deux mois après, sous les ordres de Tolmidès, de faire avec leur armée navale le tour du Pélopon-

(1) Thucyd. l. I, p. 68, 70-71.
(2) Ibid. p. 74.
(3) Ci-dessus, p. 234.
(4) Thucyd. l. I, p. 68, 70.

nèse, de désoler, comme nous l'avons dit, la Laconie, de brûler le havre des Lacédémoniens, de prendre en Acarnanie, contrée de l'Epire, une ville appartenant aux Corinthiens, et de battre, vers le golfe Corinthiaque, les Sicyoniens, après avoir fait une descente sur leurs côtes (1). Dans une autre occasion encore, peu de temps avant la conquête de l'Eubée par Périclès, les Athéniens, conduits par Tolmidès, avoient été défaits à Coronée par les Béotiens bannis de leur pays; ils perdirent dans le combat Tolmidès, avec une foule de leurs plus vaillans soldats, et se trouvant forcés, pour ravoir les prisonniers qu'on avoit faits sur eux, de quitter la Béotie, elle recouvra par ce moyen la liberté (2).

Mettant de côté pour un moment les affaires des Grecs du continent, nous devons dire un mot de celles des Syracusains, si heureux sous la domination de Gélon. Après un règne de sept ans, qu'avoient illustré sa

(1) Ibid. p. 70, 71.

(2) Ibid. p. 73. Plut. in Peric.

victoire sur les Carthaginois (1), la paix qu'il avoit donnée à la Sicile, son humanité envers ses sujets, la douceur et la sagesse de son gouvernement, ce prince sentant approcher sa fin, s'étoit démis de la royauté en faveur d'Hiéron, le plus âgé de ses frères, qui régna onze ans et huit mois (2). Si l'on en croit Diodore, Hiéron ne suivit pas les traces de son prédécesseur (3). Il tâcha, sur un simple soupçon, de faire périr son frère Polyzèle (4); il fut avare, cruel, et très-éloigné de la douceur qu'on admiroit dans Gélon. Mais ceux même d'entre les Syracusains qui avoient le plus d'envie de se soulever, furent retenus par la considération qu'ils avoient pour la mémoire de ce prince, et par le souvenir des bienfaits dont la Sicile lui étoit redevable. Si l'on s'en rapporte, au contraire, au témoignage d'Elien (5), Hiéron paroît avoir eu un caractère tout opposé. Na-

L'an 478 avant J. C.

(1) Ci-dessus, p. 115 et suiv.
(2) Diod. l. XI, p. 30.
(3) Diod. ibid. p. 51.
(4) Ibid. p. 37.
(5) Ælian. var. Hist. l. IX, c. 1.

turellement libéral, il étoit plus prompt à donner, que ceux qui demandoient n'étoient empressés à recevoir ; son ame étoit trop élevée pour s'abaisser jusqu'à la défiance ; il vécut avec ses trois frères dans l'union la plus intime, union réciproque, que les soupçons ne troublèrent jamais. Peut-être, au reste, ce dernier portrait n'est-il tracé que d'après les dernières années de sa vie. Le même Elien nous apprend (1) qu'il n'avoit jamais cultivé son esprit, ce qui avoit pu contribuer à lui donner une partie des vices que Diodore lui attribue, jusqu'à ce qu'enfin une maladie, qui le plongea pendant quelque temps dans un état d'inaction et de foiblesse, le disposa à profiter de son loisir pour prendre les leçons de quelques savans, et il se trouva bientôt fort instruit lui-même. Aussi depuis qu'il eut recouvré la santé, conserva-t-il toujours une étroite liaison avec ces trois hommes célèbres, Simonide, de Céos, attiré par la réputation de générosité qu'il s'étoit acquise (2) ;

(1) Ælian. var. Hist. l. IV, c. 15.

(2) Vid. Athæn. l. VI, c. 4 ; l. XIV, c. 21.

Pindare, et Bacchylide, compatriote de Simonide. Les deux premiers passèrent avec lui une partie de leur vie. Il aimoit avec trop de passion les jeux olympiques, ne refusant pas d'y combattre indistinctement contre le premier qui se rencontroit; et Xénophon lui en fait un sujet de reproche dans son dialogue intitulé, *Hiéron* (1). Ce prince aimoit, au rapport de Plutarque (2), qu'on lui dît la vérité avec franchise, et n'en vouloit qu'à ceux qui trahissoient son secret. Pindare le louoit, dans une de ses odes, de l'équité avec laquelle il gouvernoit les peuples de l'opulente Sicile. Si plusieurs de ces traits ne sont point flattés, ce prince avoit bien profité des leçons de ces hommes instruits avec lesquels il aimoit tant à converser.

On prête à l'épouse d'Hiéron le même mot qu'on attribue à d'autres. Quelqu'un lui ayant reproché qu'il avoit la bouche mauvaise, il se plaignit à sa femme de ce qu'elle ne l'en avoit pas averti. « Je croyois, répondit-elle, que tous les hommes sentoient

(1) Xenoph. in Hieron. p. 536.

(2) Plut. in Apopht. t. II, p. 175.

de même (1) ». Il mourut à Catane, dont il avoit changé le nom en celui d'Œtna (2), et eut pour successeur Thrasybule, son second frère, qui régna à peine un an. Tyran cruel et sanguinaire, ôtant l'honneur aux uns, les biens ou la vie aux autres, haï de tous ses sujets, comme il les haïssoit lui-même, Thrasybule crut devoir se former une garde soudoyée pour l'opposer aux troupes de Syracuse, qu'il força enfin à se révolter contre lui. Les Syracusains s'étant choisi des chefs, résolurent de secouer le joug de sa tyrannie; et se réunissant sous leurs étendards, ils se déclarèrent ouvertement pour la liberté. Il s'étoit fait quelques alliés, qui ne tardèrent pas à l'abandonner. Réduit à des troupes qui ne tenoient à lui que par un vil intérêt, vaincu sur mer et sur terre, détrôné par sa propre faute, il obtint, après des conventions réciproques, qu'il lui fût permis de se retirer à Locres, où il mourut dans une condition privée.

Non-seulement les Syracusains recouvrè-

(1) Plut. ibid.

(2) Diod. l. XI, p. 37, 51.

rent ainsi la liberté ; mais chassant de toutes les autres villes les garnisons étrangères, en leur accordant, ainsi qu'aux troupes soudoyées de Thrasybule, de se retirer où il leur plairoit, ils établirent la démocratie dans toute la Sicile. Syracuse se conserva sous le gouvernement républicain pendant soixante ans, jusqu'à Denys-le-Tyran (1).

Elle ne laissa pas d'éprouver, quelques années après, des troubles considérables. Car les Syracusains ne savoient, ni supporter la tyrannie, ni jouir en paix de la liberté. Celle-ci ne manquoit jamais d'être accompagnée de factions et de divisions : Syndaridès, homme entreprenant et audacieux, avoit commencé par ramasser un grand nombre de pauvres qui devoient lui servir de garde, lorsqu'il seroit parvenu à la tyrannie à laquelle il aspiroit. Son dessein ayant été dévoilé, il fut jugé, et condamné à mort. Ceux qu'il avoit rassemblés firent, pour le sauver, des efforts qui n'eurent d'autre effet que celui de les envelopper dans la même condamnation. Ces troubles se renouvelèrent

(1) Diod. l. XI, p. 51-52.

plus d'une fois, et il y eut successivement assez de prétendans à la tyrannie, pour engager le peuple de Syracuse à établir une loi qui tenoit de l'ostracisme, avec cette différence qu'au lieu de coquilles on se servoit d'une feuille d'olivier, sur laquelle on écrivoit le nom de celui qui paroissoit le plus puissant de la ville; et le citoyen qui se trouvoit inscrit sur un plus grand nombre de feuilles, étoit banni pour cinq ans. Ainsi cet exil, au lieu d'être la punition d'un crime commis, n'étoit, comme à Athènes, qu'une précaution, quoique très-arbitraire, contre un pouvoir dangereux. La matière dont on se servoit pour un pareil jugement, le fit appeler *pétalisme* (1). Mais le danger auquel il exposoit les citoyens les plus distingués, fut cause que ceux qui, par leur crédit ou par leur vertu, auroient été les plus capables de servir la patrie, s'éloignoient des affaires publiques, et menoient une vie retirée, qu'ils consacroient tout entière à faire valoir leurs biens, et plus encore à la mollesse et à la volupté. Au contraire, ajoute l'historien, les

L'an 455 avant J. C.

(1) Du mot grec πέταλον, qui signifie *feuille*.

citoyens les plus vils ou les plus insolens se mêloient du gouvernement, et portoient la populace à la nouveauté et au tumulte; ce qui, faisant naître des divisions et des partis, jeta bientôt la ville dans des émotions fâcheuses et continuelles. On voyoit se former une foule de dénonciateurs qui prétendoient gouverner le peuple; les plus jeunes se mêloient d'être orateurs, et vouloient changer la vie honnête et régulière de leurs ancêtres en des pratiques licencieuses et funestes. La paix dont on jouissoit au dehors maintenoit l'abondance; mais personne ne songeoit ni à conserver l'union dans les esprits, ni à maintenir l'ordre et la justice. Ce déréglement général fit ouvrir les yeux aux Syracusains, qui, sans doute, n'étoient pas encore assez pervertis pour ne pas y être sensibles; et se repentant d'avoir établi la loi du pétalisme, ils l'abrogèrent en très-peu de temps (1).

Il y avoit encore dans l'intérieur de la Sicile, vers ce même temps, des restes de ces anciens habitans appelés *Sicules*, et qui

(1) Diod. l. XI, p. 65 et 66.

étoient proprement ceux auxquels on donnoit alors le nom de *Siciliens*. Ces peuples souffroient impatiemment de se voir resserrés de tous côtés par les diverses colonies qui étoient venues habiter l'île après eux, et qui leur avoient enlevé, pour la plupart, leurs demeures et leurs possessions. Ils avoient pour chef Deucétius, homme illustre par sa naissance, qui rassembla toutes les villes de la Sicile de même origine, excepté Hyblé, sous la domination d'une seule capitale. Comme il étoit actif et intelligent, il forma de grandes entreprises. Ayant tiré, entre autres, beaucoup d'argent du trésor commun des Siciliens, il transporta la ville où il étoit né, dans la plaine, et auprès du temple des dieux Palices, la rebâtit superbement, et l'appela du nom de ces dieux. Leur temple étoit si révéré, qu'on y terminoit les affaires les plus importantes, sous la garantie du serment. On en avoit fait d'ailleurs un asile inviolable, où les esclaves surtout qui avoient à se plaindre de maîtres violens et cruels, pouvoient se réfugier en toute sûreté, jusqu'à ce que les maîtres, s'en rapportant à des arbitres humains et équitables,

se fussent réconciliés avec leurs esclaves, et eussent confirmé par serment les promesses qu'on leur dictoit. Il n'y avoit point d'exemple qu'aucun maître eût manqué à la parole qu'il avoit donnée; tant les dieux qui présidoient à ce temple, étoient en réputation de venger sévèrement le parjure!

L'an 451 avant J. C. Deucétius, après avoir fait remporter, dans plusieurs actions, de très-grands avantages aux Siciliens sur leurs ennemis, et en particulier sur les Syracusains, vit changer tout à coup sa fortune par la perte d'une bataille, qui détermina presque tous ceux de son parti à l'abandonner. Accablé par la désertion des uns, craignant la trahison des autres, il s'échappa pendant la nuit, et s'enfuit à cheval à Syracuse. Il n'étoit pas jour encore, lorsqu'il arriva dans la place publique. Se mettant aussitôt au pied des autels, il se déclara suppliant de la ville, et se rendit, lui et tout le pays dont il étoit maître, aux Syracusains. Au bruit d'une semblable nouvelle, on accourut en foule; et les chefs convoquèrent l'assemblée pour régler ce que l'on feroit au sujet de Deucétius. Quelques-uns de ceux qui avoient coutume de haran-

guer

guer le peuple, soutenoient qu'il falloit le traiter en ennemi de la République, et le punir des hostilités qu'il avoit exercées contre elle : mais les plus considérables d'entre les sénateurs représentèrent qu'il falloit respecter en lui la qualité de suppliant, craindre les revers de la fortune, et redouter la colère de Némésis, cette divinité vengeresse de tous les crimes, surtout de la cruauté et de l'impiété. Vous ne devez pas examiner, ajoutoient-ils, quelle peine Deucétius a méritée, mais quelle vertu il sied bien aux Syracusains de pratiquer. Il seroit honteux de faire mourir un homme que la fortune a laissé sans défense ; et il est digne de la religion et de l'humanité de tout un peuple d'avoir égard à l'état où il est réduit, et de révérer dans sa personne le nom des dieux qu'il invoque. Il s'éleva, à l'instant, de toute l'assemblée, comme une seule voix qui prononça la grâce de Deucétius. Les Syracusains, après l'avoir ainsi absous, le reléguèrent à Corinthe, en lui ordonnant d'y demeurer toute sa vie ; mais ils firent partir avec lui un fonds nécessaire pour sa subsis-

tance (1). C'est ainsi qu'un peuple s'honore, et que ses chefs eux-mêmes se montrent dignes de le gouverner.

L'an 446 avant J. C. Peu d'années après, les Agrigentins, jaloux déjà de Syracuse, lui reprochèrent d'avoir sauvé, contre leur avis, un ennemi commun, en sauvant Doucétius, qui étoit revenu en Sicile pour y chercher quelque nouvel établissement, mais qui y mourut, au bout de quelque temps de maladie, et s'autorisant de ce sujet de plainte, ils déclarèrent la guerre aux Syracusains. Les villes de Sicile se partagèrent à cette occasion, et formèrent des corps de troupes considérables, les unes pour Syracuse, et les autres pour Agrigente. Ainsi la jalousie et la haine croissant toujours, les deux armées se trouvèrent en présence l'une de l'autre sur les bords du fleuve Himère. Il se donna, dans ce même lieu, un combat où les Syracusains furent vainqueurs, et firent perdre plus de mille hommes au parti des Agrigentins. Ceux-ci, après ce désavantage, jugèrent à propos d'envoyer des ambassa-

(1) Diod. l. XI, p. 57, 60, 67, 70.

deurs à la ville de Syracuse, pour lui demander la paix, qui lui fut accordée (1). Tel étoit l'état des affaires en Sicile.

Dans ce même temps on bâtissoit en Italie la ville de Thurium, qui, selon Diodore, eut pour législateur Charondas (2). Voici ce qui donna lieu à la fondation de cette ville. Sybaris, qui avoit été dépeuplée une première fois par les Crotoniates (3), ayant été habitée de nouveau, au bout de cinquante-huit ans, par les Thessaliens, ceux-ci en furent encore chassés, peu d'années après, par les habitans de Crotone. Enfin sous Callimaque, archonte d'Athènes, elle fut repeuplée une seconde fois, par ceux que les Crotoniates avoient expulsés de Sybaris, et transférée presque aussitôt dans un lieu voisin, sous le nom de Thurium. Elle eut pour fondateurs Lampon et Xénocrite, que leur envoyèrent les Athéniens, avec dix vaisseaux remplis d'hommes, pour augmen-

Cette même année 446 avant J. C.

(1) Diod. l. XII, t. II, p. 76.

(2) Voyez ci-dessus, t. V, p. 268 et suiv.

(3) Ci-dessus, t. V, (Lettre 41e.) p. 541 et suiv.

ter leur colonie, faisant publier en même temps, dans tout le Péloponnèse qu'ils la protégeroient de tout leur pouvoir, et favoriseroient également tous ceux qui voudroient s'y joindre. Les Thuriens devinrent bientôt très-opulens; et ayant fait alliance avec les Crotoniates, s'étant constitués en gouvernement démocratique, et ayant choisi Charondas pour leur donner des lois, ils se conduisirent de manière à acquérir de la réputation (1).

L'an 442 avant J. C. La troisième année de la 84e. olympiade fut remarquable, selon Diodore de Sicile (2), par la paix qui régnoit presque universellement. Les Perses avoient fait deux traités avec les Grecs; l'un avec les Athéniens et leurs alliés, par lequel il étoit dit que les villes grecques de l'Asie se gouverneroient elles-mêmes; et un autre postérieur et différent du premier, avec les Lacédémoniens, par lequel on étoit convenu que ces mêmes villes dépendroient des Perses. Les Grecs vivoient aussi en paix les uns avec les autres,

(1) Diod. l. XII, t. II, p. 76-78.
(2) Ibid. p. 87.

conformément à la trève de trente ans qu'avoient signée entre eux les Athéniens et les Lacédémoniens. Il en étoit de même de la Sicile, soit au dehors, du côté des Carthaginois, par le traité fait avec Gélon, soit dans l'intérieur, de la part d'un très-grand nombre de villes, et d'Agrigente elle-même, qui avoit cédé l'empire à Syracuse. Rome jouissoit de plus de tranquillité par l'expulsion qu'elle avoit faite précédemment des décemvirs, qui, ayant été chargés de rédiger les lois, avoient fini par abuser de l'autorité qu'on leur avoit confiée. Enfin l'Italie, la Celtique (1), l'Ibérie, et presque toutes les autres nations connues se tenoient, pour le moment, en repos (2).

Cette paix ne fut pas de longue durée L'an 441 avant J. C.

(1) La Celtique formoit un pays immense, composé de divers peuples qui avoient la même origine, et qui, par la suite, prirent chacun des noms particuliers. Il y avoit, au rapport de Plutarque (in Mario), des auteurs qui commençoient la Celtique à l'Océan, et l'étendoient jusqu'au Palus Mæotis.

(2) Diod. l. XII, p. 87-88.

parmi les Grecs. L'année suivante, qui étoit la sixième année à compter de la trève de trente ans, il s'éleva une guerre entre les Samiens et les Milésiens, au sujet de Priène, que les uns et les autres prétendoient leur appartenir. Les premiers ayant eu l'avantage, ceux de Milet implorèrent le secours des Athéniens, qui, prenant leur défense, firent voile vers Samos, et y établirent leur démocratie, comme leur étant moins suspecte et moins favorable aux Perses, que tout autre genre de gouvernement. Quelques Samiens qui s'étoient retirés en Asie, s'étant ligués avec les principaux de leur île et avec le gouverneur de Sardes, parvinrent à séduire la plus grande partie de ceux qui tenoient pour la faction populaire, et à faire soulever la ville. Ayant attiré aussi les Byzantins dans leur révolte, ils se préparoient à marcher contre Milet, lorsque les Athéniens, avec quarante-quatre galères, commandées par Périclès, assisté de neuf autres généraux, se battirent contre soixante et dix vaisseaux des Samiens, sur lesquels ils remportèrent une victoire complète. Ils firent ensuite une descente dans leur île, et assié-

geant leur ville, l'environnèrent d'un triple mur. Mais Périclès ayant pris avec lui un grand nombre de vaisseaux pour aller à la rencontre d'une flotte phénicienne, qui venoit au secours des Samiens, ceux-ci attaquèrent ce qui restoit de la flotte ennemie, se rendirent maîtres de la mer, après un combat sanglant, qui coûta beaucoup de monde aux Athéniens, et firent entrer dans Samos toutes les provisions qui manquoient à ses habitans. Au retour de Périclès, qui, instruit de cet échec, se hâta de revenir, ils furent renfermés comme auparavant, et forcés, après neuf mois de siége, d'abattre leurs murailles, de livrer leurs vaisseaux et des ôtages, et de rembourser les frais de la guerre. Les Byzantins rentrés dans l'obéissance, payèrent leur contribution ordinaire (1).

On a prétendu qu'au siége de Samos, Périclès s'étoit servi, pour la première fois, du belier, de la tortue, et d'autres machines de guerre inventées par l'ingénieur Arté-

(1) Thucyd. l. I, p. 74 et seq. Plut. in Pericl.

mon, qu'il avoit mené avec lui. Mais cet Artémon se trouve nommé, dans un temps bien antérieur, dans les vers d'Anacréon (1). La réduction des Samiens fit le plus grand honneur à Périclès, qui s'en glorifioit lui-même comme d'une conquête très-difficile et très-importante. Il s'en fallut peu, en effet, que ces insulaires n'enlevassent aux Athéniens l'empire de la mer. Ce général, de retour à Athènes, fit des obsèques magnifiques à ceux qui étoient morts les armes à la main, et prononça leur oraison funèbre. Elle lui attira des acclamations universelles. Les femmes s'empressèrent à lui mettre sur la tête des couronnes et des bandelettes comme à un athlète, dit Plutarque, qui seroit revenu victorieux des jeux olympiques. La seule Elpinice, sœur de Cimon, s'approcha de lui dans des vues bien différentes. « Vous avez fait, lui dit-elle, quelque chose de merveilleux, Périclès, et vous méritez, sans contredit, bien des couronnes, pour nous avoir privés de tant de braves citoyens, non en faisant la guerre aux Phé-

(1) Apud Athen. l. XII, c. 9.

niciens ou aux Mèdes, contre lesquels mon frère tourna ses armes, mais en détruisant une ville qui étoit notre alliée, et qui avoit la même origine que nous ». Périclès donna, dans cette occasion, un exemple frappant de l'empire qu'il savoit prendre sur lui-même. Pour toute réponse, il se contenta de lui dire tout bas, et en souriant, ce vers d'Archiloque :

Cesse de te farder, au moins sur tes vieux jours.

C'est ici le moment de faire connoître plus particulièrement Périclès, qui joua un si grand rôle parmi les Athéniens. Issu des deux côtés, des premières maisons et des plus illustres familles d'Athènes, fils de Xanthippe, qui battit à Mycale les généraux du roi de Perse (1), et d'Agariste, nièce de Clisthènes, qui chassa les Pisistratides, il compta au nombre de ceux qui le formèrent par leurs leçons, deux philosophes célèbres, dont nous ferons mention par la suite, Zénon, d'Elée, disciple de Parménides, et

(1) Ci-dessus, p. 175.

Anaxagore, qui, pour l'arrangement du monde, remontoit à une intelligence supérieure, et distinguée de la matière. Le premier avoit instruit Périclès dans toutes les subtilités de la dialectique. Le second lui avoit élevé l'esprit et le cœur, l'avoit prémuni contre ce genre de superstition, qui, à l'occasion des signes qui arrivent dans le ciel, jetoit si communément la frayeur dans l'ame de ceux qui n'en connoissoient pas les causes, et lui avoit inspiré cette gravité et cette majesté qui éclatoient dans toutes ses manières. C'est dans la même source que Périclès avoit puisé, non-seulement une éloquence mâle et sublime, mais tout ce qui pouvoit la rendre imposante, une fermeté inébranlable, une démarche douce et tranquille, tant d'égalité dans sa voix, son geste, et son maintien, que lorsqu'il parloit en public, rien ne paroissoit y apporter la moindre altération.

Toujours maître de lui, il souffrit, pendant une journée entière, les injures d'un méchant citoyen, obstiné à l'outrager, ne répondant pas à ses invectives une seule parole, ne quittant pas le lieu où il étoit, et

continuant de dépêcher les affaires les plus pressées. Sur le soir, se retirant doucement, et toujours poursuivi par cet homme, dès qu'il fut sur le seuil de sa porte, il ordonna à un de ses esclaves de prendre un flambeau, et de le reconduire chez lui.

Périclès étant encore fort jeune, redoutoit extrêmement le peuple. Une ressemblance frappante qu'il avoit avec Pisistrate aux yeux des plus anciens de ses concitoyens, le grand nombre d'amis puissans et accrédités qui lui étoient attachés, sa naissance et ses richesses, lui faisant craindre la loi de l'ostracisme, il ne se méloit point des affaires publiques, et témoignoit seulement beaucoup de courage à la guerre, où il cherchoit les plus grands dangers. Mais voyant Aristide mort, Thémistocles chassé, et Cimon retenu la plupart du temps hors de la Grèce par des guerres étrangères; alors, quoique son naturel ne fût nullement populaire, il s'attacha à la multitude, tant pour ne pas être soupçonné d'aspirer à la tyrannie, que pour se ménager du crédit et de l'autorité contre Cimon, qui tenoit au parti des nobles, et qui étoit très-cher à tous les

gens de bien, ainsi qu'à tous les principaux citoyens (1).

Périclès changea en même temps toutes ses habitudes ordinaires. Il renonça tout à coup à tous les festins, aux assemblées, et aux autres plaisirs de cette nature auxquels il étoit accoutumé. Il ne paroissoit plus dans les rues que pour aller à la place publique ou au conseil. Pour éviter même le dégoût du peuple, qui est presque toujours la suite du trop grand commerce qu'on a avec lui, il ne l'approchoit que par intervalles, ne cherchant point à parler devant lui sur toutes les affaires qui se présentoient, et se réservant pour les grandes occasions. Quant aux affaires de moindre importance, il les faisoit par l'entremise de ses amis, et par quelques orateurs qu'il avoit à sa disposition. De ce nombre étoit Ephialte, celui qui ruina la puissance de l'aréopage (2), en versant à pleine coupe, selon l'expression de Platon (3), et sans ménagement, la liberté à ses conci-

(1) Plut. in Pericl.

(2) Ci-dessus, p. 233.

(3) Plut. de Republ. l. VIII.

toyens; ce qui rendit, comme le disoient les poëtes comiques, le peuple si fier et si effréné, que tel qu'un jeune coursier qui n'a plus de bride, il ne voulut plus obéir, et commença à mordre l'Eubée, et à sauter et bondir sur toutes les îles (1); d'où résulta par degrés la ruine d'Athènes.

Ce qui nuisit encore beaucoup aux Athéniens, et qu'ils durent également à la politique intéressée de Périclès, ce fut l'abus qu'il introduisit de partager au peuple, non la fortune des riches, cet excès eût été en horreur au peuple même, mais les terres conquises; de leur faire distribuer, pour leurs jeux et leurs spectacles, les deniers pris sur le trésor, et de leur attribuer des salaires pour toutes les fonctions publiques. Le but de ces largesses fut, dans les premiers temps, de l'emporter sur Cimon, dont Périclès ne pouvoit égaler la libéralité et la magnificence, et d'opprimer un tribunal dont il redoutoit l'autorité. En secondant son ambition, ces mêmes largesses ne servirent que trop à rendre le peuple somptueux et dissolu, de sobre et de laborieux qu'il étoit auparavant.

(1) Plut. in Pericl. t. I, p. 155.

Périclès, cherchant à dominer par la faveur populaire, n'étoit pas exempt d'autres passions. Il en avoit conçu une très-vive pour Aspasie (1), fameuse courtisane, établie à Athènes, et née à Milet. On a prétendu même que c'étoit pour lui plaire qu'il avoit entrepris la guerre de Samos, et embrassé la défense des Milésiens (2). Aspasie ne s'est pas rendue moins célèbre par ses talens, que par sa beauté et par ses déréglemens. Ne s'attachant qu'aux hommes les plus distingués, aux premiers de la ville et aux plus puissans, elle sut les captiver par ses attraits, et plus encore par le charme de ses entretiens. Ils étoient ornés de toutes les grâces de l'éloquence (3) qu'elle possédoit à un si haut degré, qu'on lui a fait honneur de l'oraison funèbre prononcée par Périclès après la prise de Samos. A l'art de parler, elle joignoit, ainsi que lui, une grande habileté dans la politique et le gouvernement des Etats; ce qui avoit contribué plus que tout

(1) Plut. in Pericl.
(2) Plut. ibid. Athen. l. XIII, c. 3.
(3) Plut. ibid. Athen. l. V, c. 19.

le reste à les lier étroitement l'un à l'autre. Socrate même ne dédaignoit pas d'aller quelquefois la voir avec ses amis. Ceux qui avoient le plus de relation avec Aspasie, menoient aussi leurs femmes chez elle pour l'entendre; quoique sa conduite répondît si mal à ses lumières, ayant dans sa maison un grand nombre de courtisanes (1). Platon nous apprend également, dans son dialogue intitulé *Menéxène*, que par sa science profonde dans l'art de la rhétorique, elle attiroit chez elle beaucoup d'Athéniens qu'elle instruisoit; et ce philosophe dit en propres termes, qu'elle avoit fait beaucoup d'orateurs.

L'amour de Périclès pour Aspasie s'accrut à un tel point, qu'après avoir eu d'elle un fils naturel, il permit à sa femme, peu contente de lui, de prendre un autre époux, quoiqu'elle lui eût donné deux fils, Xanthippe et Parhalus, et se maria avec Aspasie, dont ses deux fils essuyèrent les persécutions (2).

Périclès s'attiroit par cette folle passion les railleries des poëtes comiques, et ils n'épar-

(1) Plut. in Pericl. Athen. l. XIII, c. 3.

(2) Plut. ibid. Athen. l. V, c. 20.

gnoient ni lui, ni Aspasie, qu'ils appeloient dans leurs pièces, avec tout le fiel de la satire, la nouvelle Omphale, Déjanire, ou Junon.

Cependant Périclès jouissoit déjà de la plus grande autorité. Cimon n'étoit plus. La noblesse, il est vrai, l'avoit remplacé, en mettant à la tête de son parti Thucydide (1), son beau-frère, homme d'une sagesse éprouvée, qui, très-propre à manier à son gré les assemblées du peuple, ne sortant point de la ville, et s'attachant en toute rencontre à combattre Périclès, et à le contredire dans tous les tribunaux, avoit, pendant quelque temps, rétabli l'équilibre. Mais Périclès, en lâchant encore plus la bride au peuple, en lui procurant chaque jour des spectacles, des banquets, des fêtes, et toutes sortes de divertissemens, dont les Muses faisoient toujours

(1) Différent de l'historien, qui, à la mort de Cimon, ne pouvoit avoir qu'environ vingt-deux ans, étant né la 2e. année de la 77e. olympiade, 471 ans avant J. C. Ce célèbre historien étoit fils d'Olorus, et son grand-père se nommoit Miltiades; mais on ne peut dire s'il étoit parent de ce Miltiades, qui défit les Perses à Marathon.

partie, avoit su maintenir du moins son ascendant sur la multitude, en attendant qu'il détruisît entièrement le pouvoir de Thucydide.

D'un autre côté, il envoyoit tous les ans à la guerre soixante vaisseaux, sur lesquels un grand nombre de pauvres citoyens étoient soudoyés huit mois de l'année, et travailloient à se rendre d'excellens hommes de mer. Il établissoit en différens lieux des colonies, l'une de mille citoyens dans la Chersonnèse, une de cinq cents à Naxos, une de deux cent cinquante à Andros, et une autre de mille dans le pays des Bisaltes en Thrace. Il en envoya aussi une nombreuse en Italie, lorsqu'on y eut bâti Thurium. Par là il déchargeoit la ville d'une populace oisive, qui devenoit tous les jours plus dangereuse et plus suspecte par son oisiveté; il subvenoit aux besoins du peuple, et retenoit les alliés dans la crainte et le respect, en établissant chez eux des Athéniens, comme autant de garnisons qui les empêchoient de penser à des nouveautés. Athènes, en paroissant perdre ainsi de sa population, en acquéroit chaque jour une plus grande encore par l'affluence des étrangers qui abondoient de toute

part dans cette ville, que tout contribuoit à rendre de jour en jour plus célèbre.

Ce qui en relevoit le plus l'éclat aux yeux de toutes les nations, et qui flattoit le plus les Athéniens, c'étoit la magnificence de ses temples, celle de tous ses édifices publics, et les chefs-d'œuvres en tout genre qui ont immortalisé le siècle de Périclès. Aussi ses ennemis en faisoient-ils, dans les assemblées, les principaux chefs de leurs accusations. Ils ne cessoient de publier que ce peuple se déshonoroit en s'appropriant l'argent comptant de toute la Grèce qu'il avoit fait venir de Délos où il étoit en dépôt, et en s'en servant, par les ordres de Périclès, à dorer et à embellir leur ville.

Il répondoit à ces reproches, en remontrant aux Athéniens, que « c'étoit assez, pour satisfaire à tout ce qu'ils devoient à leurs alliés, qu'ils les défendissent, et qu'ils éloignassent les Barbares; tandis que de leur côté, ils ne fournissoient, pour leur contribution, ni soldats, ni chevaux, ni navires, et en étoient quittes pour quelques sommes d'argent, qui, dès qu'elles sont livrées, n'appartiennent plus à ceux qui les donnent, mais

à ceux qui les reçoivent, pourvu qu'ils exécutent les choses dont ils sont convenus, et pour lesquelles ils les ont reçues. Il ajoutoit que la ville étant suffisamment pourvue de tout ce qui étoit nécessaire à la guerre, il falloit employer ses richesses à des ouvrages qui faisoient subsister tous les artisans, tous les pauvres, qui répandoient partout l'abondance, et qui étant achevés, assuroient aux Athéniens une gloire immortelle. Ces ouvrages, disoit-il encore, étonnans par leur grandeur, inimitables dans leur beauté et dans leurs grâces, le fruit de l'émulation des ouvriers et des artistes, et auxquels il sembloit que plusieurs âges pussent à peine suffire, avoient été portés néanmoins, par un prodige surprenant, à la dernière perfection, pendant la fleur et la vigueur d'un seul homme (1) ».

« Chacun de ces ouvrages en effet, dit Plutarque, dans le moment même qu'il fut achevé, avoit une beauté qui sentoit déjà son antique, et aujourd'hui encore, ils ont une fraîcheur de jeunesse, comme si on ne venoit que d'y mettre la dernière main (2) ».

(1) Plut. in Pericl.
(2) Ibid.

Digitized by Google

Les orateurs qui étoient de la faction de Thucydide, continuant à se déchaîner contre Périclès, en le taxant d'avoir dissipé les finances et les revenus de l'Etat, Périclès demanda un jour au peuple, en pleine assemblée, s'il trouvoit qu'il eût trop dépensé. Beaucoup trop, répondit-on tout d'une voix. « Eh bien, répartit Périclès, ce sera donc à mes dépens, et non pas aux vôtres; mais je serai le seul qui mettrai mon nom à la dédicace de ces ouvrages dont vous vous plaignez ». A ces mots, le peuple, soit qu'il admirât sa magnanimité, soit qu'il ne voulût pas lui céder la gloire des ouvrages qu'il avoit fait faire, se mit à crier plus haut encore, lui ordonnant de prendre au trésor de quoi fournir à tous les frais nécessaires, sans rien épargner.

Périclès en vint avec Thucydide à une rupture si ouverte, qu'il falloit ou le faire bannir du ban de l'ostracisme, ou être banni lui-même. Mais il l'emporta sur son rival, le chassa, et dissipa ainsi la faction qui lui étoit opposée. Cet événement doit être antérieur de deux ans à la guerre de Samos, puisque Périclès jouit dès ce moment de

toute l'autorité ; ce qui dura quinze ans, et ne finit que par sa mort, deux ans et demi après le commencement de la guerre du Péloponnèse. Dans ce haut point de grandeur, il disposoit à son gré, dit Plutarque, des finances, des troupes, et des vaisseaux ; les îles et la mer lui étoient soumises, et il régnoit seul sur cette vaste puissance des Athéniens, qui s'étendoit non-seulement sur les Grecs, mais sur les Barbares, et qui étoit cimentée par l'obéissance et la fidélité des nations qui leur étoient assujetties, par l'amitié des rois, et par les traités faits avec plusieurs princes (1).

Il commença dès lors, continue le même historien, à ne plus se montrer si doux et si traitable, à ne plus céder aux fantaisies du peuple, et à ne plus s'abandonner à ses caprices ; mais tirant les rênes de ce gouvernement populaire trop mou et trop efféminé, comme on hausse les cordes d'un instrument quand elles sont trop lâches, il le convertit en un Etat aristocratique, ou plutôt en une espèce de royauté. Allant lui-même toujours

(1) Plut. in Pericl.

droit à ce qui étoit le meilleur, il vint si bien à bout du peuple, qu'il le manioit à son gré, tantôt le portant par ses seuls avis à faire ce qui étoit le plus expédient, tantôt l'y forçant par la contrainte, et se servant tour à tour, ou de la crainte pour retenir et calmer ses fougues et ses emportemens, ou de l'espérance pour dissiper ses découragemens, et le ranimer dans ses langueurs (1). En quoi il fit voir clairement, dit Platon (2), que l'art de bien dire, que l'éloquence est la reine des esprits, et que son principal artifice consiste à tirer parti des inclinations des hommes, et à émouvoir les passions, comme étant à l'ame ce que sont à un instrument les cordes, qui, toujours prêtes à répondre à tous les accords, n'ont besoin, pour produire leur effet, que d'être touchées par une main habile.

Ce fut l'éloquence de Périclès qui lui valut le glorieux titre d'*Olympien;* parce qu'il sortoit de sa bouche, lorsqu'il parloit devant le peuple, des tonnerres et des éclairs, et

(1) Plut. in Pericl. Thucyd. l. II, p. 141.
(2) Plat. in Phedr.

que sa langue, disoient les poëtes, lançoit la foudre. Quant au don de persuader, que possédoit éminemment Périclès, on rapporte un mot de ce Thucydide qu'il fit bannir, à Archidamus, roi de Sparte. Ce prince lui ayant demandé un jour quel étoit le meilleur lutteur de lui ou de Périclès : « Lorsque je l'ai jeté par terre, répondit Thucydide en plaisantant, il soutient qu'il n'est pas sous moi, et en fait convenir tous ceux qui nous regardent ». On avoue cependant que cet homme si éloquent étoit si circonspect et si timide, quand il s'agissoit de parler, qu'il n'alloit jamais à son tribunal, qu'il ne priât les Dieux de lui faire la grâce de ne rien dire imprudemment, rien qui ne fût nécessaire, et qui ne convînt à son sujet (1).

---

(1) Plut. in Pericl.

« Ce passage, dit dans une de ses notes M. Dacier, dont nous empruntons généralement la traduction, semble combattre ce qu'avance Suidas, que Périclès fut le premier qui ait écrit ses discours publics, avant que de les prononcer; au lieu que tous les autres orateurs parloient sur-le-champ. Cette prière de Péri-

Ce qui ne contribuoit pas moins que son éloquence à lui donner tant d'autorité sur le peuple, c'étoit non-seulement la sagesse de ses conseils, la prééminence et la gloire qu'il s'étoit acquises, mais sa grande probité. Il étoit si ennemi des présens, et méprisoit tellement les richesses, que rien n'étoit capable de le corrompre (1). Il en avoit donné une preuve dans son expédition de Samos. Voulant y établir la démocratie, il avoit commencé par prendre cinquante ôtages, parmi les principaux de la ville, et autant de jeunes gens; chacun de ces ôtages lui offrit un talent. Tous ceux qui avoient intérêt à empêcher que l'Etat ne devînt démocratique, lui en offrirent également. Le gouverneur de Sardes, qui favorisoit ceux qui dominoient dans Samos, comme tenant le parti des Perses, lui envoya dix mille pièces d'or; il ne voulut rien recevoir de tout cet argent, et ne changea rien à ses résolutions. En un mot, son désintéressement fut tel, qu'après

---

clès ne convient qu'à un orateur qui parle sans préparation ».

(1) Plut. in Pericl. Thucyd. l. II, p. 141.

avoir

avoir laissé Athènes très-grande et très-riche, et surpassé bien des princes en grandeur et en puissance, il n'augmenta pas d'une seule drachme le bien dont il avoit hérité. Plutarque remarque, il est vrai, qu'il le faisoit valoir avec beaucoup de soin, ainsi que ce qu'il avoit acquis légitimement; mais il paroît qu'il fournit beaucoup de son propre fonds aux dépenses publiques, aux spectacles, et aux fêtes qu'il donnoit au peuple, et sa plus grande ressource pour tant de largesses, étoit la plus stricte économie; ce qui lui attira bien des plaintes, et des désagrémens sans nombre au sein de sa famille (1).

On cite de lui un mot qui lui fait honneur, du moins relativement à sa conduite à la tête des armées. Comme il s'embarquoit un jour avec Sophocle, qui, dans cette occasion, partageoit avec lui le commandement de l'armée, celui-ci se mit à louer extrêmement la beauté d'un jeune garçon. « Sophocle, lui dit Périclès, un général doit avoir non-seulement les mains pures, mais aussi les yeux (2) ».

(1) Plut. in Pericl.

(2) Ibid.

On s'arrête avec complaisance sur un homme aussi célèbre que Périclès; et on semble se délasser un instant, en oubliant les divisions éternelles qui agitoient la Grèce, et qui amenèrent enfin la guerre du Péloponnèse. Nous ne dirons que ce qu'il est essentiel de savoir des événemens qui la préparèrent.

L'an 439 avant J. C. Peu d'années après la guerre de Samos, la discorde s'étant mise dans une ville d'Illyrie, nommée Epidamne, colonie corcyréenne, située sur le golfe ionien, ceux qui demeurèrent les plus forts chassèrent les autres de la ville. Les bannis, soutenus d'un grand nombre d'Illyriens, revinrent assiéger Epidamne. Ses habitans ne se sentant pas assez forts, implorèrent le secours de leur mère-patrie, et à son refus celui des Corinthiens, qui, mécontens de Corcyre, parce qu'elle ne leur rendoit pas les honneurs qu'elle leur devoit, comme tirant d'eux son origine, accordèrent le secours qu'on leur demandoit. Les Corcyréens, irrités d'une protection si marquée, firent partir cinquante vaisseaux. Celui qui les commandoit ordonna aux Epidamniens de recevoir leurs conci-

toyens exilés, et envoya en même temps une députation au commandant de la garnison corinthienne, par laquelle il lui proposoit de décider l'affaire de ces exilés par un jugement régulier, et non par la voie des armes. Cette proposition n'ayant pas été acceptée, les Corcyréens et les Corinthiens se déclarèrent la guerre; et c'est ce qu'on nomma la guerre corinthiaque.

Les deux peuples ayant équipé de très-grandes flottes, les Corcyréens remportèrent la victoire, et se rendirent maîtres de la ville. L'année d'après ce combat, et la suivante, les Corinthiens ayant rassemblé des forces plus considérables encore, ceux de Corcyre implorèrent l'assistance des Athéniens. Corinthe leur adressa des députés pour le même sujet. Périclès, qui prévoyoit que ses concitoyens alloient bientôt avoir sur les bras les peuples du Péloponnèse, leur conseilla d'envoyer du secours au peuple de Corcyre, et d'attirer dans leur parti cette île très-puissante sur mer. Les Athéniens se conformant à l'avis de Périclès, reçurent les Corcyréens dans leur alliance, non pas jusqu'à faire ligue offensive et défensive; car ils ne pouvoient entrer en

guerre avec les Corinthiens, compris dans le traité conclu pour la trève de trente ans sans rompre avec tout le Péloponnèse, mais pour se secourir réciproquement, si on les attaquoit, soit en leurs personnes, soit dans celles de leurs alliés. Périclès se borna néanmoins pour le moment à leur envoyer dix vaisseaux, avec ordre à ceux qui les commandoient de ne point combattre contre les Corinthiens, s'ils n'attaquoient l'île de Corcyre, ou quelque autre place, dont ils dussent prendre la défense; ce qu'il ajoutoit pour mettre les Athéniens à couvert du reproche qu'on pourroit leur faire d'avoir rompu la trève.

Il étoit difficile de s'en tenir exactement à ces termes. La flotte de Corinthe étant prête, cingla contre les Corcyréens avec cent cinquante voiles. Les Corcyréens, qui avoient équipé cent dix galères, vinrent à leur rencontre avec les dix galères athéniennes, non loin de Sybote, port désert de la Thesprotie, petite contrée de l'Epire. Il se livra entre eux le plus grand combat qui se fût donné jusqu'alors entre les Grecs, pour le nombre des navires. Les Corcyréens furent vain-

queurs à l'aile droite, et à la gauche ils furent entièrement défaits. Les Athéniens qui, au commencement, se tenoient à l'écart, pour ne pas contrevenir aux ordres qu'ils avoient reçus, et ne faisoient qu'intimider l'ennemi, voyant le désavantage qu'avoient les Corcyréens, prirent plus hardiment leur défense, selon l'accord fait avec eux, et les garantirent d'un plus grand désastre. Après le combat, on s'attribua des deux côtés la victoire. Le lendemain, les deux flottes ennemies se rangèrent en bataille; mais comme il étoit survenu vingt galères envoyées par Périclès, les Corinthiens ne songèrent plus qu'à la retraite, de peur que les Athéniens, regardant la trève comme déjà rompue, ne s'opposassent à leur retour. Dans cette incertitude ils leur firent demander, si leur dessein étoit de les empêcher d'aller à Corcyre, ou ailleurs, et qu'en ce cas ils feroient mieux de leur déclarer tout simplement la guerre, puisqu'aussi-bien c'étoit enfreindre le traité, et agir injustement envers eux que de les empêcher de se venger des Corcyréens. Suivant le traité et le droit public de la Grèce, il n'étoit pas permis en effet aux puissances

étrangères de se mêler des différends élevés entre une métropole et ses colonies. Les Corcyréens s'écrièrent qu'il falloit se saisir de ceux qui étoient envoyés, et les faire mourir, parce qu'ils étoient venus sans caducée, et sans être en équipage de hérauts; mais les Athéniens se contentèrent de répondre qu'ils ne rompoient point la trève, en secourant leurs alliés, ni n'empêchoient les Corinthiens d'aller où ils voudroient, pourvu que ce ne fût point contre les Corcyréens, ni contre aucune place de leur dépendance. Les Corinthiens profitèrent de cette déclaration pour se retirer (1).

L'an 435 avant J. C. Cependant ils témoignoient tout haut leur ressentiment. Les Athéniens crurent devoir en prévenir les suites. Ils savoient que Perdiccas, roi de Macédoine, leur ancien allié, pour quelque mécontentement qu'ils lui avoient donné, et dans la vue de leur faire perdre Potidée (2), s'étoit lié avec les

(1) Thucyd. l. I, p. 17-37. Diod. l. XII, p. 90-92. Plut. in Pericl.

(2) Située dans la presqu'île de Pallène, sur l'isthme qui joignoit cette presqu'île à la Macédoine.

Corinthiens. Cette ville étoit une colonie de Corinthe, qui y envoyoit tous les ans des magistrats ; mais elle dépendoit pour lors d'Athènes, et lui payoit contribution. Ils armèrent trente galères, chargées de mille hommes, contre Perdiccas, et ordonnèrent aux généraux de s'arrêter en passant devant Potidée, et de contraindre les habitans à démolir leurs murailles du côté de la ville de Pallène, à livrer des otages, à renvoyer les magistrats qui leur venoient de Corinthe, et à s'obliger à n'en plus recevoir à l'avenir. Les Potidéens députèrent à Athènes pour qu'on n'innovât rien à leur égard, et en même temps à Lacédémone, avec les Corinthiens, pour en avoir du secours dans l'occasion. Ils ne purent rien obtenir à Athènes, ni changer les ordres de la flotte; mais les Lacédémoniens leur promirent d'entrer dans l'Attique, si les Athéniens les attaquoient. Sur cette promesse, ils se liguèrent avec les Chalcidiens de la Thrace, et un autre peuple voisin que Perdiccas avoit excité en secret à la révolte, et se soulevèrent conjointement avec eux.

L'armée navale des Athéniens arrivée en Thrace, ne se jugeant pas assez forte pour

réduire Potidée et les autres villes qui s'étoient soustraites à leur domination, tourna incontinent contre la Macédoine; mais les Athéniens, ayant appris que les Corinthiens avoient envoyé à Potidée seize cents hommes, tant des leurs que des troupes du Péloponnèse, et quatre cents légèrement armés, sous la conduite d'Aristée, firent partir encore quarante galères chargées de deux mille hommes, commandées par Callias, assisté de quatre autres généraux, qui, passant d'abord en Macédoine, y trouvèrent les mille soldats de la première flotte, qui venoient de prendre Therme, et qui assiégeoient Pydne. S'étant accommodés avec Perdiccas, ils quittèrent la Macédoine, firent voile vers Potidée, défirent les troupes d'Aristée, et avec un renfort de seize cents hommes, sous le commandement de Phormion, enfermèrent la ville de toutes parts. Comme elle étoit munie de toutes les choses nécessaires, et qu'aux attaques redoublées de Phormion, elle opposoit une résistance vigoureuse, le siége traîna en longueur (1).

(1) Thucyd. l. I, p. 37, 42. Diod. l. XII, p. 92-94. Plut. in Pericl.

Pendant ce temps, les Corinthiens ne cessoient de solliciter leurs alliés de se joindre à eux pour porter tous ensemble leurs plaintes à Lacédémone contre les Athéniens, comme infracteurs de la paix. Les Mégariens faisant cause commune avec les Corinthiens, alléguoient, de leur côté, pour principal grief, que les Athéniens, contre le droit des gens, et contre les sermens faits par tous les Grecs assemblés pour la confirmation de la paix, leur interdisoient l'entrée de leurs foires et de leurs marchés, et leur fermoient tous les ports qui étoient de leur dépendance. Les Eginètes, n'osant pas les accuser ouvertement, pour ne pas irriter une république, sous la puissance de laquelle ils étoient alors, ne poussoient pas moins les autres à la guerre, sous prétexte qu'on ne les laissoit pas libres, comme il étoit porté par le traité.

Les Lacédémoniens ayant convoqué leurs alliés, et tous ceux qui avoient à se plaindre des Athéniens, leur donnèrent audience dans une de leurs assemblées ordinaires. Les Corinthiens parlèrent avec le plus de véhémence et de liberté. En commençant par

flatter les Spartiates sur cette bonne foi qui ne leur permettoit pas de soupçonner celle des autres, ils leur firent ensuite un reproche de leur espèce d'inactivité et d'insouciance. « C'est vous qui êtes cause, leur dirent-ils, que les Athéniens nous ont enlevé Corcyre, et assiégent présentement Potidée, deux villes, dont l'une fournissoit les plus grandes flottes au Péloponnèse, et l'autre est un poste très-important pour les affaires de la Thrace. C'est à vous qu'on doit s'en prendre, si nous sommes réduits en servitude, puisque vous auriez pu l'empêcher, et que vous ne le faites pas. Vous, Lacédémoniens, qui vous donnez pour les libérateurs de la Grèce, vous seuls d'entre les Grecs, vous tenez en repos; vous seuls attendez à combattre vos ennemis, qu'ils aient doublé leurs forces, et soient parvenus au plus haut point de grandeur et de puissance. Ne savons-nous pas que lorsque les Perses étoient venus jusqu'à nous de si loin, vous n'aviez fait encore aucun des préparatifs nécessaires pour aller à leur rencontre? et aujourd'hui, par la même imprudence, vous négligez des ennemis qui sont à vos portes.

Quoiqu'il soit question des plus grands intérêts, on diroit que vous avez perdu à cet égard tout sentiment, et que jamais vous n'avez bien considéré ce que sont les Athéniens, et combien ils vous surpassent en tout genre. Ce sont des esprits actifs et vigilans, prompts à former de nouveaux projets, non moins prompts à les exécuter; tandis que vous ne songez qu'à conserver ce que vous avez acquis, sans rien imaginer au delà, ni pourvoir même à ce qui est nécessaire. Osant plus qu'ils ne peuvent, ils bravent avec audace des périls qui effrayeroient tout autre qu'eux, et dans les situations les plus critiques, ils espèrent encore contre toute espérance. Vous, au contraire, vous n'entreprenez rien qui ne soit au-dessous de vos forces, et ne vous regardez pas comme au-dessus de tout danger dans les choses même les plus assurées, et où il y a le moins à craindre. Ils se transportent en tous lieux pour se procurer le plus léger avantage; vous restez dans l'indolence, et vous appréhendez toujours de perdre, pour peu que vous vous déplaciez. Vainqueurs, ils poussent plus loin leur succès; vaincus, ils ne se

laissent point abattre par leur défaite. Ce qu'ils ont obtenu par les armes, ils le comptent pour peu en comparaison de ce qu'ils se promettent, et ils jouissent d'avance de ce qui fait l'objet de leur espoir, parce qu'ils n'ont pas plutôt formé un dessein qu'il est accompli. Que dirons-nous de plus? ils semblent nés pour n'être jamais en repos, et pour n'y jamais laisser les autres. Ayant affaire à de tels ennemis, vous restez tranquilles; vous pensez avoir rempli toute justice en ne faisant point de mal, et en vous bornant à repousser la violence par les armes, pour empêcher qu'on ne vous en fasse. Votre probité est trop à l'antique; elle n'est plus de saison vis-à-vis d'un peuple tel que les Athéniens. Changez donc de conduite, sortez de votre assoupissement, volez au secours des Potidéens et de vos autres alliés, en entrant promptement dans l'Attique, et ne nous contraignez pas, par désespoir, à recourir à d'autres que vous ».

C'est ainsi que parlèrent les Corinthiens, ou du moins c'est, en substance, ce que leur fait dire Thucydide, si fécond en longs discours, mais dont la longueur est rachetée par

tant de profondeur dans les réflexions, et par tant d'éloquence. Celui-ci nous paroît exagéré dans les louanges comme dans les reproches. La bonne foi des Spartiates, et leur modération en tout genre, ne se sont pas montrées jusqu'ici sous un jour bien favorable. A dater de leurs premières entreprises, aussitôt après Lycurgue, et sous cette dernière époque dont nous nous occupons, leur conduite à l'égard des Athéniens, qui avoient tout sacrifié pour l'intérêt public, et qu'ils vouloient empêcher de rebâtir leur ville et de relever leurs murs, suffiroit pour accuser leur ambition et leur injustice. Quoi qu'il en soit, et sans insister sur le reste du discours prêté aux Corinthiens par Thucydide, les ambassadeurs d'Athènes, qui se trouvoient à Sparte pour d'autres affaires que celles qu'on agitoit dans l'assemblée, répondirent, non comme pour justifier leurs concitoyens, puisque ce n'étoit pas là l'objet de leur mission, mais pour engager les alliés à peser mûrement le parti qu'il leur convenoit de prendre. Ils rappelèrent tout ce qu'avoient fait les Athéniens pour le salut de la Grèce, qui leur étoit redevable de sa liberté. Ils repré-

sentèrent que c'étoit d'un commun accord que l'empire leur avoit été transféré, et qu'ils n'avoient fait que ce que les circonstances les avoient obligés de faire pour le conserver; que si leur domination paroissoit dure, cette dureté apparente ne provenoit que de la difficulté que les uns trouvent toujours à maintenir l'autorité nécessaire, et les autres à obéir. « Vous-mêmes, Lacédémoniens, ajoutèrent-ils, si le commandement nous étoit enlevé, et qu'il passât de nouveau entre vos mains, vous verriez bientôt changer en haine cette bienveillance qu'on vous témoigne, surtout si vous jugiez à propos de vous conduire maintenant comme vous l'avez fait dans la guerre médique. Prenez, au reste, du temps pour délibérer, avant que de rompre. Les événemens de la guerre sont incertains, et l'on ne sait pas lorsqu'elle commence, quelles en seront les tristes suites. Prévenez-les, tandis qu'il en est temps encore; et craignant de violer vos sermens, employez, selon les termes du traité, les voies de conciliation les plus propres à terminer nos différends. Si vous agissez autrement, nous saurons bien repousser la force

par la force, après avoir invoqué les dieux vengeurs du parjure ».

Les Lacédémoniens ayant entendu les plaintes des alliés et la réponse des Athéniens, firent retirer les députés pour délibérer; et le plus grand nombre des voix étoit pour déclarer la guerre, lorsqu'Archidamus, leur roi, homme sage et plein d'expérience, leur exposa les suites funestes de celle où ils étoient prêts à s'engager. Il leur montra quelles étoient les forces et les ressources des Athéniens comparées aux leurs. Puissans en richesses publiques et particulières, en cavalerie, en infanterie, en vaisseaux, en armes, plus qu'aucun autre peuple de la Grèce, soutenus par des alliés dont ils tiroient de fortes contributions, ils avoient, outre leur territoire, de vastes possessions, tant en îles qu'en terme ferme, et pouvoient faire venir par mer tout ce qui leur manquoit. Le plus prudent et le plus sûr étoit donc de dépêcher à Athènes des ambassadeurs pour se plaindre, et cependant de faire tous les préparatifs qu'exigeoit une guerre qui seroit de longue durée. Il falloit s'aider non-seulement de l'alliance des Grecs, mais de celle des

Barbares. Si toutefois les Athéniens se rendoient à la raison, c'étoit ce que l'on pouvoit souhaiter de plus heureux; s'ils ne s'y rendoient pas, au lieu de s'abandonner inconsidérément à la passion des alliés, de céder à leurs reproches, ou de se laisser séduire par leurs louanges, puisqu'aussi-bien ils rendroient tôt ou tard les Lacédémoniens responsables des événemens; on se ménageroit alors quelques années de délais, pour se mettre en état de soutenir ce qu'on auroit entrepris; et ce retardement ne seroit point imputé à la lâcheté, les Spartiates ayant fait leurs preuves en genre de générosité et de valeur.

Ce discours auroit peut-être eu son effet, si l'un des éphores, après avoir échauffé de nouveau les Lacédémoniens, n'avoit mis aussitôt l'affaire en délibération dans l'assemblée du peuple. Les voix sembloient partagées: il fit passer d'un même côté tous ceux qui jugeroient la trève rompue; le nombre de ceux-ci se trouvant le plus considérable, on fit entrer les députés, et on leur dit que les Athéniens paroissoient être dans leur tort; mais qu'avant de rien décider, il falloit assembler tous ceux qui étoient du même

parti, pour faire la paix ou la guerre d'un commun consentement. Ce décret de Lacédémone fut porté la quatorzième année de la trève, et ne fut pas tant un effet des plaintes des alliés, dit Thucydide, que de la crainte qu'elle avoit que les Athéniens ne devinssent plus puissans encore, voyant qu'ils avoient déjà assujetti une grande partie de la Grèce (1).

On assembla donc une seconde fois les alliés. Ils donnèrent tous leurs suffrages par ordre, depuis la plus grande ville jusqu'à la plus petite; et à la pluralité des voix, la guerre fut déclarée. Mais comme rien n'étoit prêt encore, qu'on vouloit gagner du temps, et avoir plus de prétextes de rupture, on dépêcha des ambassadeurs à Athènes, pour se plaindre de l'infraction du traité. Les premiers qu'on y envoya, réveillant une ancienne plainte, demandèrent qu'on chassât les descendans de ceux qui avoient profané le temple de Minerve, dans l'affaire de Cylon. Comme Périclès tenoit à la famille de ces anciens excommuniés du côté de sa mère, les Lacédémoniens avoient en vue par là, ou

(1) Thucyd. l. I, p. 42-58.

de le faire bannir, comme celui dont ils redoutoient le plus l'autorité et les conseils, ou du moins de diminuer son crédit. Les Athéniens se répandirent, à leur tour, en plaintes de semblables profanations de la part des Spartiates. Cette première ambassade n'ayant eu aucun succès, on en envoya une seconde, pour faire lever le siége de Potidée, et mettre en liberté ceux d'Egine, avec ordre de révoquer le décret donné contre ceux de Mégare, et qui étoit le principal obstacle à la paix. Périclès, de son côté, accusoit les Mégariens d'avoir labouré les terres, entre Mégare et l'Attique, consacrées aux déesses d'Eleusis. Il ajoutoit que la loi ne permettoit pas d'ôter le tableau sur lequel étoit inscrit ce décret qu'on vouloit faire annuler. « Hé bien, dit à ce sujet un des ambassadeurs, ne l'ôtez donc pas; tournez-le seulement; il n'y a point de loi qui le défende (1) ». Il vint enfin une troisième ambassade, dans laquelle, sans faire mention de tout le reste, on se bornoit à dire qu'on auroit la paix en laissant la Grèce en liberté. On assembla le

(1) Plut. in Pericl.

peuple pour opiner sur tous ces chefs, avant que de faire réponse. Il y eut des avis pour et contre; et quelques-uns concluoient à abolir le décret dont on avoit demandé sur toutes choses la révocation. Mais Périclès prit la parole; il représenta aux Athéniens combien les Spartiates se montroient les premiers infracteurs du traité, puisqu'il portoit expressément que s'il arrivoit quelque différend, on le videroit à l'amiable, sans se dessaisir de ce qu'on possédoit, et qu'ils aimoient mieux, au contraire, le décider par les armes, ordonnant avant tout de quitter Potidée, d'affranchir Egine, de révoquer le décret de Mégare, et d'abdiquer l'empire de la Grèce. Il insista sur ce décret même, dont on faisoit la principale cause de la guerre. « Ne vous imaginez pas, dit-il aux Athéniens, qu'il s'agisse en cela de peu de chose. De ce peu-là dépend votre force et votre sûreté. Si vous accordez aujourd'hui ce que l'on vous demande, on vous ordonnera demain des choses plus considérables, comme à des hommes dont on peut tout obtenir par la crainte; au lieu que si vous résistez avec vigueur, on sera contraint de vous traiter au moins d'é-

gal à égal ». Il leur exposa ensuite leur supériorité sur leurs ennemis, leurs avantages et leurs ressources, principalement dans une guerre de longue durée, pour laquelle les Lacédémoniens et leurs alliés ne trouveroient contre un peuple puissant sur mer, ni des fonds suffisans, ni des forces équivalentes, ni un véritable concert entre eux dans leurs plans et leurs entreprises. « Il ne reste donc plus, conclut Périclès, qu'à renvoyer ces ambassadeurs, et à leur répondre que nous permettrons le commerce d'Athènes à ceux de Mégare, pourvu que les Lacédémoniens n'interdisent le leur, ni à nous, ni à nos alliés. Quant aux villes de la Grèce, nous laisserons libres celles qui l'étoient lors de notre accord, à condition qu'ils souffriront aussi que celles qu'ils tiennent sous leur domination, recouvrent leur ancienne liberté, et ne soient pas forcées de s'accommoder aux usages et aux lois de Lacédémone. Ajoutons encore que sur toutes les clauses du traité, nous nous en rapporterons à des arbitres, que nous ne commencerons point les premiers à attaquer, et que nous nous défendrons puissamment, si on nous attaque. Voilà ce qu'il

est juste et honnête de répondre. Mais il seroit plus à propos de faire la guerre, et si nous l'entreprenons volontairement, nous y trouverons moins de résistance. Au reste, c'est des grands périls que résultent les grands sujets de gloire, tant pour les particuliers que pour la république. Nos pères n'étoient pas si puissans que nous à la venue des Perses, et ne laissèrent pas de leur résister avec plus de courage que de force : car n'étant pas en état de défendre leur patrie, ils l'abandonnèrent, et par là l'ont élevée au point où nous la voyons. Ne dégénérons point de leur valeur, et ne laissons pas cet Etat à nos neveux, moindre que nous ne l'avons reçu de nos ancêtres ». On répondit aux ambassadeurs suivant l'avis de Périclès (1).

Avant qu'il eût pris la résolution de conseiller la guerre à ses concitoyens, il s'étoit passé plusieurs événemens, considérés par quelques-uns comme la véritable cause de sa détermination, et qu'il est nécessaire de rapporter. Périclès avoit confié à Phidias l'intendance des superbes édifices qu'il faisoit

(1) Thucyd. l. I, p. 76, 81-83, 91-98.

construire, et l'avoit chargé en particulier de faire la statue de Minerve, qui étoit d'ivoire et d'or, et avoit de haut vingt-six coudées (1). Des envieux, acharnés contre l'un et l'autre, en avoient pris occasion de taxer ce célèbre sculpteur de faire voir à Périclès, dans sa maison, les plus belles dames de la ville qui se rendoient chez lui, sous prétexte d'y admirer ses plus beaux ouvrages. Ils firent plus; voulant éprouver dans sa personne quels seroient les sentimens du peuple à l'égard de Périclès, ils suscitèrent un de ses élèves, qui l'accusa de larcin relativement à l'or dont il avoit fait usage pour la statue de Minerve. Phidias, par le conseil de Périclès, avoit employé cet or de manière qu'on pouvoit l'ôter entièrement et le peser, ce qui fit voir combien l'accusation étoit peu fondée; mais l'envie, qui s'attache aux grandes qualités ou aux grands talens, réussit à le perdre par une autre voie. Elle lui fit un crime de ce que, dans la bataille des Amazones, gravée sur le bouclier de la déesse, il s'étoit représenté lui-même sous la figure d'un vieillard

(1) Trente-neuf pieds. Plin. l. XXXVI, c. 5.

chauve, qui lève une grosse pierre de ses deux mains, et y avoit fait entrer une très-belle figure de Périclès combattant contre une Amazone. Sa main levée pour lancer un javelot, et qui lui couvroit une partie du visage, paroissoit faite avec un merveilleux artifice pour cacher la ressemblance, qui ne laissoit pas d'éclater des deux côtés. Sous de si misérables prétextes, trouvés bons par le peuple d'Athènes, Phidias fut traîné en prison, où il mourut de maladie, ou, selon d'autres, du poison que ses ennemis lui donnèrent, pour avoir sujet de calomnier Périclès (1). D'après un décret, dicté par Glycon, et non moins déshonorant pour les Athéniens que la condamnation de Phidias, le peuple accorda au dénonciateur une immunité de toutes charges, ordonnant de plus aux capitaines de le prendre sous leur sauve-

(1) Selon d'autres encore, et ceci paroît plus vraisemblable et mieux fondé, il fut seulement exilé, et se retira en Elide, où il fit depuis la célèbre statue de Jupiter Olympien.

garde, et de pourvoir en toutes manières à sa sûreté.

A cette première atteinte qu'on s'efforça de porter à la réputation de Périclès, et à son crédit, on en ajouta de plus sensibles encore. Un faiseur de comédies, nommé Hermippus, accusa d'impiété Aspasie, à laquelle il imputoit aussi de recevoir chez elle des femmes libres qu'elle prostituoit à Périclès. — Diopitès profita de cette occasion, pour dresser un décret par lequel il étoit ordonné qu'on dénonceroit tous ceux qui nioient les dieux, ou qui tenoient des propos touchant les choses célestes; et cela pour faire tomber le soupçon sur Périclès, à cause d'Anaxagore dont il étoit le disciple, et qui enseignoit, ainsi que nous l'avons dit, qu'une intelligence supérieure avoit présidé à l'arrangement de l'Univers; ce qui suffisoit pour décréditer le polythéisme.

Comme le peuple recevoit avec plaisir ces dénonciations, Dracontidès fit un autre décret, qui fut aussi approuvé. Ce décret portoit que Périclès remettroit ses comptes entre les mains des prytanes, ou sénateurs en fonction, et que les juges, après avoir pris

pris les suffrages sur l'autel, jugeroient ces comptes dans la ville. Cet usage de prendre sur un autel les billets ou les ballottes dont on se servoit dans les jugemens, étoit favorable à Périclès, ayant été introduit pour les occasions extraordinaires, et lorsqu'on vouloit avertir les juges qu'ils devoient prononcer selon la plus exacte justice (1). Mais Agnon ôta ce dernier article, et mit que l'affaire seroit soumise à la décision de quinze cents juges, et que l'action seroit appelée *de rapine et de concussion*, ou simplement *d'injustice*, comme on aimeroit le mieux.

La première cause qu'on rapporta fut celle d'Aspasie, à laquelle Périclès prenoit un si tendre intérêt, qu'on prétendoit même que c'étoit pour la venger d'un affront que lui avoient fait quelques jeunes gens de Mégare, en lui enlevant deux de ses courtisanes, qu'il s'étoit refusé avec tant d'opiniâtreté à la révocation du décret porté contre cette ville. Périclès, tremblant pour le sort d'Aspasie,

(1) Voyez, à ce sujet, la note de M. Dacier, trad. des Hommes illustres de Plut., vie de Périclès.

et se montrant, en sa faveur, le plus foible des hommes, ne parvint à la sauver que par ses prières, et par la compassion qu'il fit aux juges en versant un torrent de larmes, tandis qu'on plaidoit pour elle.

Craignant de n'avoir pas le même succès pour Anaxagore, il le fit sortir de la ville, et l'accompagna jusqu'à ce qu'il l'eût mis en sûreté (1).

A l'égard des comptes qu'on exigeoit de lui, en l'accusant d'avoir détourné une partie du trésor public à son propre usage, il se trouvoit en défaut sur ce point, si l'on en croit Diodore (2); quoique ceci paroisse peu fondé, d'après ce que nous avons dit du désintéressement de Périclès, sur le témoignage de Plutarque. L'embarras où il étoit, continue Diodore, le rendit malade: et peut-être son inquiétude venoit-elle seulement des dispositions et de l'inconstance du peuple. Alcibiade, qui tenoit de très-près à Périclès, qui étoit élevé auprès de lui, et encore dans l'enfance, le voyant dans un chagrin mortel, lui en demanda le sujet. Périclès lui répon-

(1) Plut. in Pericl.
(2) Diod. l. XII, p. 95.

dit que ce qui l'embarrassoit étoit de rendre ses comptes. Cherchez plutôt, répartit Alcibiade, le moyen de ne les rendre pas. Frappé de l'avis de cet enfant, il forma, dès cet instant, le dessein d'entraîner les Athéniens dans une guerre considérable; jugeant bien que l'importance de l'objet, la crainte des suites, et la différence des opinions, distrairoient les esprits d'une affaire beaucoup moins essentielle; dans un moment surtout où il leur devenoit si nécessaire (1).

Thucydide, mieux instruit que Diodore, et qui étoit alors à Athènes, ne prête point ces vues intéressées et personnelles à Périclès, puisqu'il n'attribue la guerre du Péloponnèse qu'à la jalousie et à la crainte qu'avoient conçue les Lacédémoniens de la puissance d'Athènes. Le discours même qu'il lui fait tenir, ne marque de sa part que beaucoup de sagesse et de prévoyance (2), comme il montra, dans ce qu'il fit par la suite, beaucoup de constance et de magnanimité.

(1) Diod. l. XII, p. 95.

(2) Ci-dessus, p. 307 et suiv., et voyez le discours tout entier dans Thucydide, l. I, p. 92-97.

L'an 431 avant J. C.

Au printemps de la quinzième année de la trève de trente ans, la guerre, qui avoit été résolue, n'étant pas encore déclarée, les Béotiens firent éclater la première étincelle, qui alluma dans toute la Grèce l'incendie dont elle étoit menacée. Environ trois cents Thébains, voulant s'assurer de Platée, cette ville de Béotie, alliée des Athéniens, s'y introduisirent pendant la nuit, à l'aide de quelques factieux qui leur en ouvrirent les portes, dans l'espérance de s'agrandir par la ruine de leurs ennemis, sous un nouveau gouvernement. Ils se saisirent d'abord de la place publique, où ils posèrent les armes sans commettre aucun désordre, et se contentèrent de faire crier par un héraut, que ceux qui voudroient entrer dans la ligue des Béotiens, selon la coutume du pays, vinssent se joindre à eux. Le peuple, les croyant en plus grand nombre, et maîtres de la ville, accepta d'autant plus volontiers leurs offres, qu'ils ne causoient de dommage à personne. Mais ayant reconnu qu'il étoit aisé de les vaincre, et de se maintenir dans leur alliance étroite avec les Athéniens, ils percèrent secrètement les maisons pour se rassembler, sans être aperçus,

barricadèrent les rues, et profitant de l'obscurité, fondirent sur les Thébains, en jetant de grands cris, ainsi que les femmes et les enfans qui lançoient des pierres et des tuiles du haut des maisons. Après avoir soutenu deux ou trois attaques, l'ennemi effrayé de la multitude des assaillans, et d'un orage considérable qui s'étoit élevé, s'enfuit par la ville. Plusieurs y furent tués, ne pouvant trouver d'issue; d'autres périrent, en se précipitant du haut de ses murs. Une troupe plus nombreuse ayant cru s'échapper par une des portes de Platée, qui n'étoit que celle d'un bâtiment spacieux, s'y vit enveloppée, et forcée de se rendre à discrétion. Tandis que tout cela se passoit, les Thébains, qui devoient être arrivés au secours de leurs gens pendant la nuit, marchoient lentement, à cause de l'orage et du débordement de l'Asope. Instruits du désastre de leurs compagnons, ils firent halte, et dressèrent une embuscade pour se saisir des gens de la campagne. Les Platéens leur envoyèrent dire que s'ils maltraitoient ceux du dehors, ils s'en vengeroient sur leurs prisonniers, ce qui les obligea de se retirer. Après avoir serré

tout ce qu'ils avoient à la campagne, mis en sûreté les paysans, et pourvu à celle de leur ville, les Platéens, sous prétexte qu'ils n'avoient rien conclu avec l'ennemi, égorgèrent cent quatre-vingts prisonniers, parmi lesquels étoit Eurymaque, chef de l'entreprise, et rendirent ensuite leurs morts aux Thébains. Les Athéniens ayant appris, par un exprès, le succès qu'ils venoient d'avoir, sans être informés encore du dernier massacre, arrêtèrent tous les Béotiens qui se trouvèrent dans leur pays, mandèrent aux Platéens qu'ils ne fissent rien à leurs prisonniers sans leur participation, et leur envoyèrent promptement des troupes, qui firent entrer un convoi dans la place, et en ramenèrent toutes les bouches inutiles, après y avoir laissé garnison (1).

La trève étant manifestement rompue, on se prépara ouvertement à la guerre; et c'est par elle que nous ouvrirons la dixième époque, lorsque nous aurons parcouru ce qui nous reste à dire sous la neuvième, de l'histoire des Romains, et de celle des autres nations.

(1) Thucyd. l. II, p. 98-103.

LETTRE XLV.

L'histoire romaine sous la neuvième époque.

JE vous ai fait observer, mon fils, sous la huitième époque (1), les progrès que reçut la puissance des Romains, dans l'espace d'un peu plus de deux cents ans, à compter de la fondation de leur ville. La mort violente de Servius Tullius (2), à la place d'un père et d'un roi légitime, leur donna un tyran, qui leur fit bientôt désirer un nouveau genre de gouvernement. La manière dont Tarquin avoit usurpé la royauté, et sa conduite fière et despotique envers ses sujets, lui méritèrent le surnom de *Superbe*, tandis qu'on ajouta au nom de son aïeul celui de *Priscus*, c'est-à-dire, *l'Ancien*, pour qu'il ne fût pas souillé de la tache imprimée à sa postérité. L'an 533 avant J. C., 220 de la fondation de Rome.

Le nouveau roi commença par priver de la sépulture son beau-père, et par faire mou-

(1) Ci-dessus, t. III, p. 541 et suiv.

(2) Ci-dessus, t. III, p. 538 et suiv.

rir les sénateurs qu'il soupçonnoit d'avoir appuyé son parti. Ne pouvant pas s'environner de l'amour de ses sujets, qu'il n'avoit pas consultés pour régner, il s'entoura d'une garde nombreuse, composée de tout ce qu'il trouva de jeunes gens les plus déterminés parmi les Romains et les étrangers, afin de se maintenir sur le trône par la même force qui l'y avoit élevé. S'attribuant à lui seul le jugement de toutes les affaires capitales, il exila, et priva de leurs biens, souvent même de la vie, non-seulement ceux qu'il redoutoit ou qui lui étoient odieux, mais ceux encore dont les dépouilles devenoient l'objet de sa cupidité. Du nombre de ces derniers, étoit Marcus Junius, descendant d'un des compagnons d'Enée, aussi distingué par ses vertus que par sa naissance, et qui avoit épousé Tarquinie, fille de Tarquin l'Ancien. Le plus jeune de ses fils (1), qui jouera, à la

(1) Tite-Live (l. I, c. 56,) prétend que Tarquinie, mère de Brutus, dont il s'agit ici, étoit sœur de Tarquin le Superbe, qu'il dit être fils de Tarquin l'Ancien. De savans critiques ont cru trouver en défaut Denys d'Ha-

fin de ce règne, un si grand rôle dans l'histoire, témoin du massacre de son père et de

---

licarnasse, qui affirme au contraire que Tarquinie étoit fille de cet ancien Tarquin, et que Lucius Tarquin, surnommé le Superbe, étoit petit-fils de ce dernier (l. IV, p. 232, 264). Ces critiques s'appuient sur des calculs qui sembleroient montrer que Tanaquil, femme de Tarquin l'Ancien et mère de Tarquinie, auroit eu cette fille dans un âge trop avancé. Mais pour le prouver, ils prolongent les intervalles entre les faits qu'ils rapportent, et fixent les âges au delà du terme qu'on peut très-bien leur assigner. Voyez à ce sujet la note de l'abbé Bellanger, c. 15, n. 2, du 4e. livre de la traduction de Denys d'Halicarnasse; et ce savant traducteur y accorde encore plus qu'il n'auroit pu accorder. Il observe aussi que le sentiment de Tite-Live, qui suppose que Lucius Tarquin et son frère Arons, qu'il donne pour fils à Tarquin l'Ancien, au lieu de les donner pour ses petits-fils, comme Denys d'Halicarnasse, fait retomber ceux qui ont critiqué ce dernier, dans les mêmes difficultés, et en plus grand nombre, que celles qu'ils relèvent dans ce même

celui de son frère aîné, ne put échapper au même sort, qu'en contrefaisant le stupide et l'insensé; ce qui lui fit donner le surnom de Brutus; et sous ce nom, dépouillé de ses biens, mais vouant aux tyrans une haine éternelle, Junius Brutus trouva son unique sûreté dans l'obscurité et le mépris (1).

A la faveur des proscriptions, Tarquin jouissoit sans obstacle de ce pouvoir absolu qu'il avoit cimenté par le sang, et par les pleurs de tant de malheureux qu'il avoit faits. Ne prenant conseil, ni des sénateurs dont il avoit infiniment diminué le nombre, et dont le reste, avili et sans autorité (2), se repen-

---

écrivain, qui d'ailleurs se soutient mieux dans l'arrangement des faits que Tite-Live, et l'emporte sur lui par l'exactitude et la critique.

(1) Dion. Halic. l. IV, p. 264. Tit. Liv. l. I, c. 56.

(2) Selon Denys d'Halicarnasse (l. IV, p. 245), il remplit de ses seuls partisans les places vacantes, et selon Tite-Live (l. I, c. 49), il n'y nomma personne, dans la vue d'avilir le sénat par le petit nombre de ceux qui le composoient.

toit trop tard de s'être fié à ses promesses, ni du peuple opprimé à son tour, après s'être réjoui de l'abaissement et de l'oppression où gémissoient les sénateurs et les grands, il fit désormais et la paix et la guerre, et les fonctions de législateur, et celles de juge, de sa seule autorité. Les lois les plus sages de son prédécesseur furent abolies; toutes espèces d'assemblées furent interdites; les impôts les plus onéreux pesèrent sur toutes les têtes; l'espionnage et les délations, ces ressources ordinaires de la tyrannie, furent mises en œuvre contre les citoyens de tout rang et de toute condition; la multitude, dont il craignoit, plus que tout, le repos et l'oisiveté, fut employée à des travaux pénibles, sous prétexte de pousser jusqu'au Tibre les égoûts souterrains commencés par Tarquin l'Ancien, et d'achever de bâtir des portiques couverts autour du grand cirque. Plébéiens et patriciens, tous portoient impatiemment le joug du despotisme, et personne n'osoit murmurer (1).

(1) Dion. Halic. l. IV, p. 244 et seq. Tit. Liv. l. I, c. 49.

Ne se croyant pas néanmoins en sûreté, tant qu'il ne se feroit pas au dehors un parti capable de tenir en échec les Romains, Tarquin rechercha l'alliance d'Octavius Manilius, l'un des principaux habitans du pays Latin, et lui fit épouser sa fille. Manilius lui procura des liaisons avec les hommes les plus distingués de sa nation. Comptant sur leur secours, et voulant distraire les Romains du sentiment de leurs maux, il se proposa de mettre une armée en campagne contre les Sabins, qui, ne se croyant plus obligés, après la mort de Servius, à garder le traité qu'ils avoient conclu avec ce prince, refusoient de se soumettre à celui qui avoit si indignement usurpé sa couronne.

Dans ce dessein il fit inviter les Latins à s'assembler, un certain jour, près du bois de la déesse Férentine, pour délibérer avec eux sur des affaires de la dernière importance. Ils s'y rendirent de très-bonne heure, et en grand nombre. Tarquin se fit attendre jusqu'au soir. Dans l'intervalle, la plupart des députés, prenant ce retardement pour une insulte, firent éclater leur mécontentement. L'un d'eux, nommé Turnus Herdo-

nius, homme puissant et accrédité, saisit cette occasion pour déclamer contre Tarquin, qu'il n'aimoit pas. Ce prince arrive enfin, et se borne à de foibles excuses, que Turnus relève avec hauteur. Il sort à l'instant, et laisse le monarque piqué jusqu'au vif de l'affront qu'il vient de recevoir. A sa demande, l'assemblée est remise au lendemain. Dès la nuit même, tout occupé du soin de se venger, Tarquin imagine l'expédient le plus assorti à la noirceur de son caractère. Il corrompt un des esclaves de Turnus, à force de présens, et l'engage à souffrir qu'on porte une grande quantité d'épées dans la maison de son maître. Tout étant disposé selon ses vues, il fait venir chez lui, avant que le jour paroisse, les principaux des Latins, et d'un air effrayé leur peint le danger auquel ils sont exposés, rendant grâces aux dieux de ce que le retard qu'on lui reprochoit la veille, lui a laissé le temps d'être instruit du plus horrible complot. « Je viens d'apprendre, ajoute-t-il, que Turnus avoit conspiré contre ma vie et celle des premiers d'entre vous, afin de dominer seul sur l'Empire des Latins. Il devoit nous attaquer hier au

milieu de l'assemblée; mais mon absence l'a obligé à différer l'exécution de son dessein. On dit qu'il a fait porter dans son logis un grand nombre d'épées. Transportons-nous-y sur-le-champ, et nous saurons si le fait est vrai, ou si l'on m'en a imposé ». Il a parlé, et on le suit avec empressement; ses gardes arrachent Turnus de son lit; on visite tous les recoins de sa maison, et on y trouve cette foule d'épées que son ennemi y avoit fait cacher. Le crime paroît avéré, et le prétendu coupable, condamné tout d'une voix par les Latins assemblés, sans qu'on lui laisse le temps de se justifier, est noyé dans les eaux de Férentine (1).

Après avoir, par un si détestable artifice, assouvi sa vengeance, Tarquin, de retour dans l'assemblée, félicita les Latins de la prompte justice qu'ils s'étoient faite, et regardé comme leur sauveur, il les fit consentir aisément à ce qu'ils renouvelassent avec lui leur ancienne alliance, et le reconnussent pour leur chef, sous les mêmes conditions

(1) Dion. l. IV, p. 246 et seq. Tit. Liv. l. I, c. 49-52.

auxquelles ils avoient reconnu pour tel son aïeul, et Servius après lui. Non content de ce premier succès, et ayant toujours en vue de soumettre les Sabins, il députa chez les Herniques et chez les Volsques, dont quelques-uns seulement cédèrent à son invitation. Pour rendre cette union plus durable, Tarquin proposa d'assigner un temple qui fût commun aux Romains, aux Latins, aux Herniques, à ceux d'entre les Volsques qui avoient accédé au traité, et dans lequel ils s'assembleroient tous les ans, pour tenir une foire, célébrer des festins, et participer ensemble aux mêmes sacrifices, qu'ils offriroient à Jupiter Latialis (1), sans qu'il leur fût permis, pendant tout ce temps, d'entrer en guerre l'un contre l'autre. Servius Tullius avoit déjà fait à Rome quelque chose d'assez semblable, mais de concert seulement avec les Latins (2). Le projet de Tarquin ayant été agréé, il fixa le lieu du rendez-vous sur une haute montagne située

(1) Nous prononçons *Lacium*, *Lacialis*, ainsi que *Lucrecius*, *Mucius*, *Sulpicius*, quoique ces noms s'écrivent par un *t*.

(2) Ci-dessus, t. III; p. 537.

presque au milieu de tous les peuples alliés, et qui dominoit sur la ville d'Albe (1).

Denys d'Halicarnasse, qui publia son histoire sept ans environ avant l'ère chrétienne, nous apprend que cette fête avoit lieu encore de son temps, sous le nom de *Féries latines* (2); et il est à remarquer que jamais les consuls ne se mettoient en campagne, ou n'alloient dans les provinces, qu'ils n'eussent visité le temple de Jupiter Latial, et célébré les féries latines, qu'ils indiquoient eux-mêmes aux jours qu'il leur plaisoit de choisir.

Plus sûr que jamais de son autorité par ces nouvelles alliances, Tarquin marcha contre les Sabins qu'il défit, et ensuite contre les Volsques, sur lesquels il prit, après une longue résistance, Suesse Pomèce, où il ordonna qu'on passât au fil de l'épée tous ceux qui auroient les armes à la main, et où il fit un butin immense, dont il consacra la dixième partie à bâtir un temple superbe à Jupiter, sur le mont Tarpéien (3), afin de s'as-

(1) Dion. l. IV, p. 249 et seq.
(2) Ibid.
(3) Dion. l. IV, p. 250 et seq.

surer la confiance du peuple, par ces marques extérieures de respect pour les dieux. En creusant les fondemens de ce temple, on trouva une tête d'homme dont le sang découloit encore, et qui n'avoit rien de défiguré. Cet homme, dit Arnobe (1), d'après plusieurs écrivains sur lesquels il s'appuie, s'appeloit Tolus, et de son nom, ainsi que du mot latin *caput*, qui signifie *tête*, se forma celui de *Capitole* qu'on donna à ce lieu. Selon le rapport de Denys d'Halicarnasse (2), un devin, consulté sur ce prodige, l'expliqua tout simplement, en disant que l'endroit où l'on avoit trouvé cette tête seroit la capitale de toute l'Italie; et de là le nom de *Capitolium* qui lui fut donné. C'est à peu près dans le même sens que l'expliquèrent, selon Tite-Live (3), les devins qui étoient dans la ville, et ceux qu'on fit venir de l'Etrurie; cet événement présageoit clairement, disoient-ils, que ce lieu seroit la citadelle, et comme la tête de l'Empire Romain.

---

(1) Arnob. contr. Gent. l. VI.
(2) Dion. l. IV, p. 258.
(3) Tit. Liv. l. I, c. 55.

Avant qu'on eût commencé la construction du temple de Jupiter, surnommé *Capitolin*, Tarquin avoit remporté de nouveaux avantages sur les Sabins, et les avoit réduits, pour obtenir la paix, à se soumettre entièrement à sa domination, et à lui payer tribut. Il fit aussi des courses réitérées sur les terres des Volsques, et s'enrichit de nouveau de leurs dépouilles.

Mais il rencontra de plus grandes difficultés de la part des Gabiens, qui étoient une colonie d'Albe, et dont la ville puissante et fort peuplée comptoit parmi ses alliés plusieurs peuples voisins. Il eut avec eux une guerre qui dura sept ans; elle lui fit éprouver bien des pertes, et ne se termina que par un stratagème qu'avoit imaginé Sextus, l'un de ses fils, et qui tenoit de celui de Zopyre (1). A quelques circonstances près, la marche fut la même, et eut le même succès. Sextus, d'intelligence avec son père, essuie les plus mauvais traitemens. Cruellement battu de verges dans la place publique, il se

(1) Voyez ci-dessus, t. V, p. 484 et suiv.

réfugie chez les Gabiens, avec une foule de cliens et de déserteurs qui sembloient partager ses infortunes et son ressentiment. Des avantages simulés, remportés sur les Romains dans diverses rencontres, où Tarquin ne sacrifioit que ceux qui lui étoient suspects, méritent à son fils une confiance aveugle de la part de ses hôtes, qui lui confèrent le titre de généralissime. Devenu tout-puissant, il dépêche vers son père, pour savoir ce qui lui reste à faire. Tarquin mène le courrier dans un jardin de son palais, où imitant Thrasybule (1), il abat devant lui les têtes les plus élevées d'un grand nombre de pavots, et le renvoie sans autre réponse. Sextus sut expliquer ce langage muet, et pour faire périr, sous des prétextes plausibles, les plus distingués des habitans de Gabie, il mit en usage la même ruse dont son père s'étoit servi à l'égard de Turnus. Dans une assemblée du peuple convoquée par ses ordres, il accuse Antistius Pétron, ancien général des Gabiens, et une foule d'autres citoyens, d'un complot formé contre lui. On court chez

(1) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 145.

Pétron ; on y trouve des lettres de Tarquin, que des domestiques gagnés à prix d'argent avoient mêlées parmi ses papiers, et qui paroissent une preuve sans réplique de sa trahison. Pétron est lapidé. Les autres accusés sont remis à la discrétion de Sextus, qui ayant confié à ses amis la garde des portes de la ville, fait égorger dans leur maison tous ceux dont il vouloit se défaire. Sur ces entrefaites, Tarquin, averti de ce qui se passe, se met en marche avec ses troupes, et arrive vers le milieu de la nuit aux portes de Gabie, qui lui sont ouvertes par les sentinelles que Sextus y a placées. Tels sont les faits, rapportés en détail par Denys d'Halicarnasse (1) et par Tite-Live (2), et qui ne sont, à tout prendre, que la répétition d'autres faits déjà connus.

Tarquin, maître de Gabie, voilant tous ses vices d'une politique adroite et d'une dissimulation profonde, voulut paroître un conquérant pacifique et un bon roi. Il laissa aux Gabiens consternés leur vie, leurs biens

(1) Dion. p. 252-257.

(2) Tit.-Liv. l. I, c. 53, 54.

et leur ville. Il fit plus ; il leur accorda le droit de bourgeoisie romaine, se flattant par ces bienfaits, d'attacher pour toujours les Gabiens à ses intérêts et à ceux de toute sa famille. Lui-même écrivit les conditions du traité, qu'il confirma par un serment solennel sur les victimes qu'il immola. Ayant ensuite établi Sextus roi de Gabie, il retourna à Rome avec son armée.

On place communément sous son règne la découverte des livres sibyllins. Une femme étrangère, qu'on croit être la sibylle de Cumes en Ionie, se présente à Tarquin pour lui vendre neuf livres des oracles des sibylles, dont elle demande une somme considérable. Sur le refus qu'il fait de lui donner le prix qu'elle exige, elle se retire, et en brûle trois. Peu de temps après, elle lui rapporte les six autres, sans rien diminuer du premier prix ; on la prend pour une folle, et elle essuie un nouveau refus. Elle en brûle encore trois, et revient offrir les trois derniers pour la même somme qu'elle avoit fixée. Tarquin, surpris de ce procédé, fait venir les augures, qui, regardant comme une grande perte les six premiers livres, et

l'ouvrage entier comme un présent des dieux, lui déclarent qu'il ne peut acheter trop cher ce qui reste. Cette femme, après avoir reçu la somme entière et remis les livres, recommande qu'on en ait un grand soin, et disparoît à l'heure même. Tarquin en confia la garde à deux des plus illustres citoyens, auxquels il joignit deux officiers publics. Après l'extinction de la royauté, la République remit également ce précieux dépôt entre les mains des patriciens les plus distingués. Ceux-ci conservoient cette fonction éminente toute leur vie, et étoient exempts de porter les armes, et de toutes les charges civiles. On leur donnoit aussi pour adjoints des ministres publics, sans lesquels il ne leur étoit pas permis d'ouvrir ces livres mystérieux, qui étoient, aux yeux des Romains, ce qu'il y avoit de plus sacré. Enfermés dans un coffre de pierre, et dans un caveau du temple de Jupiter Capitolin, on les consultoit par ordre du sénat, quand la ville étoit agitée de séditions, que l'Etat avoit reçu quelque grand échec dans la guerre, qu'il paroissoit des prodiges surprenans, ou que les présages étoient difficiles à expliquer.

Ayant été brûlés avec le temple, dans les guerres de Marius et de Sylla, ils furent remplacés par des oracles apportés de différens endroits par des personnes que le sénat avoit envoyées exprès pour les transcrire (1).

On ne doute plus que les livres des sibylles, que nous avons sous ce nom, ne soient supposés. Le secret dans lequel on renfermoit le dépôt sacré, prêtoit aisément à la fraude ; on inventoit des oracles, ou on les ajustoit aux circonstances, selon le vœu de ceux qui gouvernoient, et qui menoient ainsi le peuple à la faveur de la superstition. On peut présumer, avec quelque fondement, que l'acquisition des livres sibyllins, et la manière dont on s'y prit pour les faire valoir, étoient encore une ruse de Tarquin.

Toujours occupé de la grandeur de Rome, dans la vue d'augmenter la sienne, et voulant étendre les bornes de son royaume par des colonies, il en envoya une à Signie, et l'autre à Circée. Signie n'avoit été construite que par occasion ; les troupes s'étant arrê-

(1) Dion. l. IV, p. 259, 260.

tées en quartier d'hiver dans la plaine, elles y formèrent un camp, et le fortifièrent de manière à le rendre peu différent d'une ville. Circée fut bâtie de dessein prémédité. Tarquin choisit pour emplacement, dans les campagnes les plus vastes du pays latin, et proche de la mer, un lieu avantageusement situé. C'étoit un rocher un peu élevé, en forme de péninsule, qui dominoit sur la mer Tyrrhénienne. C'est là, dit-on, qu'étoit autrefois la demeure de Circé, fille du Soleil, que la fable a rendue si célèbre. Il donna le gouvernement de ces deux villes à deux de ses fils, celui de Circée à Arons, et l'autre à Titus (1).

Lorsque Tarquin se croyoit au-dessus de toute crainte, et paisible possesseur de la couronne, il survint un événement qui lui ravit le sceptre, et le chassa de Rome. Il avoit déclaré la guerre aux Rutules, et faisoit le siége d'Ardée, ville très-opulente, dont les dépouilles devoient remplir son trésor, épuisé par des dépenses énormes en bâtimens, surtout par la construction du temple

(1) Dion. l. IV, p. 260.

de

de Jupiter. Le siége traînant en longueur, les princes de la famille royale obtenoient aisément des congés, et passoient le temps en festins. Un jour qu'ils étoient à souper chez Sextus, fils de Tarquin, avec Tarquin Collatin, mari de Lucrèce, et petit-fils d'Égérius, neveu de Tarquin l'ancien, la conversation tomba sur le mérite de leurs femmes. Comme la dispute s'échauffoit, pourquoi tant de discours, dit Collatin? montons à cheval, et vous jugerez par vous-mêmes si Lucrèce ne l'emporte pas sur toutes les autres. Tous acceptent la proposition. Ils courent d'abord à Rome à bride abattue : cette ville n'étoit éloignée d'Ardée que d'environ six lieues. Ils trouvent les princesses à souper avec des dames de leur suite. La table étoit couverte des mets les plus exquis, et le buffet des vins les plus délicieux. Sans perdre de temps, ils volent à Collatie, et y trouvent Lucrèce occupée, bien avant dans la nuit, à des ouvrages de laine avec ses femmes. Sa conduite, son air de modestie, sa beauté, enlèvent tous les suffrages; mais elles allument malheureusement la passion la plus violente dans le cœur de Sextus. Il revient avec un

seul de ses gens peu de jours après, et est reçu avec tous les égards dus à la parenté et à son rang. Retiré, après le souper, dans son appartement, il attend le moment où l'on est plongé dans le sommeil, se glisse dans la chambre de Lucrèce, qui se réveille en sursaut, et lui appuyant la pointe de l'épée sur le sein, vous êtes morte, lui dit-il, si vous jetez le moindre cri. Il lui peint sous les couleurs les plus vives l'amour dont il brûle pour elle, met tout en usage pour la séduire, et ne pouvant l'ébranler par la persuasion, il l'intimide par la menace qu'il lui fait de mettre auprès d'elle, après lui avoir ôté la vie, un esclave nu, égorgé comme elle, pour faire croire qu'on l'avoit poignardée, ainsi que l'infâme adultère, avec lequel on l'avoit surprise (1). La pudeur de Lucrèce cède à une telle menace, et elle consent à devenir coupable dans la crainte de le paroître.

---

(1) Cette dernière circonstance se trouve dans Denys d'Halicarnasse (l. IV, p. 262), comme dans Tite-Live (c. 58, l. I). Sur tous les faits dont il est ici question, le fond est

Après le départ de Sextus, Lucrèce, accablée de honte et de douleur, dépêche un courrier à Rome vers son père, à Ardée vers son mari, les priant de venir sur-le-champ l'un et l'autre, chacun avec un ami fidèle. Lucrétius (1) arrive accompagné de Valérius; et Collatin l'est de Junius Brutus, que nous avons fait connoître (2). Lucrèce fond en larmes, elle crie vengeance, elle raconte la violence qui lui a été faite, et se frappant d'un poignard qu'elle avoit caché sous ses vêtemens, elle tombe morte aux pieds de son père et de son mari.

Tandis qu'ils s'abandonnent aux gémissemens et aux regrets, Brutus retire de la plaie le poignard tout sanglant, et le tenant élevé,

---

le même dans les deux historiens; mais les détails sont différens. Nous avons cru devoir nous en tenir à la manière dont Tite-Live les expose. Il est cependant de notre devoir de prévenir, qu'en général, pour l'exactitude et la critique, comme il a été dit ci-dessus, on préfère Denys d'Halicarnasse à Tite-Live.

(1) Père de Lucrèce.

(2) Ci-dessus, p. 320 et suiv.

je jure, dit-il, par ce sang si pur avant l'outrage qu'il a reçu, que j'emploîrai le fer, le feu, et tout autre moyen qui sera en mon pouvoir, pour exterminer l'orgueilleux Tarquin et sa race maudite, et que je ne souffrirai pas que ni eux, ni quelque autre que ce soit, règnent dans la suite à Rome. Il fait passer successivement le poignard dans les mains de Collatin, de Lucrétius, et de Valérius, qui, étonnés de trouver dans Brutus ce caractère de force et d'énergie qu'il avoit dissimulé jusqu'alors, répètent à l'envi son serment, et le regardant comme leur chef, se disposent à le suivre à Rome, d'où il va chasser les Tarquins. Mais avant que de se mettre en chemin, ils font porter le corps ensanglanté de Lucrèce dans la place publique de Collatie. Tout le peuple, attendri par ce spectacle, se soulève; on déplore le sort de Lucrétius et de Collatin; on admire le courage héroïque de Brutus; la plus brave jeunesse se présente à lui tout armée, et marche à Rome sous sa conduite. Les mêmes sentimens de pitié et d'indignation se communiquent à tous les Romains, dès qu'ils apprennent l'atrocité du crime de Sextus.

Brutus les harangue avec la plus mâle éloquence; on le considère comme un envoyé des Dieux, dont il invoque la vengeance; et suivi de toute la jeunesse, il va droit au camp d'Ardée, où toute l'armée reçoit en un instant les impressions qu'il lui fait prendre. Elle chasse les fils de Tarquin. Ce prince, à la première nouvelle de la révolution, étoit parti pour Rome, où trouvant les portes fermées, il ne lui resta d'autres ressources que de se retirer avec ses trois fils (1) chez les Etrusques. Les troupes qui assiégeoient Ardée, ayant conclu une trève de quinze ans avec les Ardéates, retournèrent à la capitale. Quant à l'épouse de Tarquin, dès les premiers momens de l'émeute, elle s'étoit sau-

(1) Tite-Live prétend que Sextus se réfugia à Ardée, où il fut tué. Mais quelle apparence que ce prince ait choisi pour asile une ville que son père tenoit assiégée! Denys d'Halicarnasse le fait vivre avec plus de vraisemblance jusqu'à la bataille de Régille, où il périt. De ces deux historiens, le dernier le donne pour l'aîné des trois frères, et l'autre pour le plus jeune.

vée de Rome, n'entendant partout où elle passoit que des imprécations des hommes et des femmes, qui la dévouoient aux furies vengeresses du parricide (1).

L'an 509 avant J. C. la 245 année de la fondation de Rome, selon Varron.

Ainsi fut expulsé tout ce qui tenoit de plus près à Tarquin, le septième roi des Romains. Il étoit âgé de soixante et quinze ans. Son règne en avoit duré vingt-cinq, et celui de tous les rois ensemble, deux cent quarante-quatre (2).

Nous avons déjà observé que l'extinction de la royauté parmi les Romains concouroit (3) avec le temps où les Athéniens, délivrés de la tyrannie des Pisistratides, élevèrent des statues à Harmodius et à Aristogiton.

Il n'y a point de doute, dit Tite-Live en commençant le second livre de son histoire, que si, né dans des temps plus anciens, Brutus, par le désir d'une liberté prématurée, eût ôté la vie à quelqu'un des rois qui avoient

---

(1) Voyez ci-dessus, t. III, p. 540.

(2) Tit. Liv. l. I, c. 57 et seq. Dion. Halic. l. IV, p. 277.

(3) Voyez ci-dessus, t. V, p. 569.

précédé Tarquin, il n'eût rendu à l'Etat un très-mauvais service. Que seroit-il arrivé en effet, si cette foule de gens, sans mœurs et sans nom, chassés de diverses contrées dont ils étoient le rebut et le fléau, après avoir trouvé l'impunité de leurs crimes dans l'asile que leur ouvrit Romulus, avoient été soustraits à l'autorité royale, et abandonnés à l'orage des dissensions qui s'élevèrent entre les patriciens et les tribuns, avant que l'habitude leur eût fait contracter ce tendre attachement que les hommes ont naturellement pour leur famille et pour leur patrie? La fureur de ces dissensions ou d'autres semblables eût séparé et détruit les parties encore foibles de cet Etat naissant; au lieu que l'autorité des rois les a forcées de demeurer unies, et, par un gouvernement doux et modéré, mais ferme et sévère, les a, par degrés, amenées au point de pouvoir être livrées sans un trop grand danger à cette liberté, qui, avant ce temps, eût été pour tous les citoyens une nourriture trop forte, et qu'ils n'eussent pu digérer (1). Rome même, dans ses plus beaux

(1) Tit. Liv. l. II, c. 1.

jours, eut peine à la supporter, et sans cet arbitre suprême qui régloit ses destinées, il y a tout lieu de croire qu'elle eût péri avec les Romains, presque à l'instant où elle ne faisoit que de naître.

Après la révolution qui venoit de s'opérer, l'objet essentiel pour le moment étoit d'établir une forme nouvelle et stable de gouvernement. Denys d'Halicarnasse fait tenir conseil entre eux, sur ce sujet, à Brutus, qui, du camp d'Ardée, étoit revenu à Rome, à toute la famille de Lucrèce, qui, ayant fait rapporter son corps de Collatie (1), s'étoit rassemblée, chez Lucrétius; à un certain nombre de patriciens, et à tous ceux qui venoient de produire un si grand changement. C'est ainsi qu'Hérodote a fait tenir conseil aux sept Perses, qui avoient ôté la

(1) Denys d'Halicarnasse rapporte que Lucrèce, à la suite de son infortune, s'étoit transportée à Rome, chez son père, et que c'étoit là qu'elle s'étoit tuée; mais le récit de Tite-Live, tel que nous l'avons exposé, plus détaillé à cet égard, paroît aussi plus exact.

couronne et la vie à Smerdis le Mage (1). On discuta comme eux les avantages et les inconvéniens de la monarchie, de l'aristocratie et de la démocratie, chacun préférant une de ces formes à l'autre, selon sa manière de voir. Cependant toutes les opinions cédèrent à celle de Brutus, qui sembloit les concilier toutes, relativement aux circonstances, en conservant de l'ancien régime ce qu'il avoit de bon, et en retranchant ce qu'il pouvoit avoir de dangereux. « Quels sont, lui fait dire l'historien que nous citons, ces inconvéniens qu'il faut en retrancher? Premièrement, il y a bien des personnes, qui, ne considérant que le nom des choses, désirent souvent ce qui est nuisible, et rejettent ce qui est utile; car la royauté est utile en effet. Je suis donc d'avis qu'on change le nom de ce gouvernement dans celui de république, qu'on n'appelle plus ni rois, ni monarques, ceux qui seront revêtus de la souveraine autorité; mais qu'on leur donne quelque autre nom plus populaire et plus modeste. En second lieu, je crois qu'il n'est

(1) Voyez ci-dessus, t. V, p. 438 et suiv.

pas expédient que toute la puissance réside dans un seul. Partageons l'autorité royale entre deux personnes, à l'exemple des Lacédémoniens, qui en usent ainsi depuis longtemps, et qui, par ce moyen, ont rendu leur république la mieux réglée, et la plus florissante de toute la Grèce. Cette autorité ainsi partagée également, et les deux magistrats qu'on en fera les dépositaires ayant le même degré de puissance, ils seront moins en état de vexer qui que ce soit. Un certain respect qu'ils auront l'un pour l'autre, les empêchera de se permettre aucune licence, et l'égalité de leurs pouvoirs leur donnera une noble émulation pour la vertu ». Brutus veut ensuite qu'on diminue les marques d'honneur accordées aux rois, s'il en est quelques-unes qui choquent le peuple; ne les réservant du moins que pour les pompes triomphales, et pour relever le culte des Dieux. On pourroit néanmoins laisser aux magistrats la chaise d'ivoire (1), quand ils tiennent leurs séances pour rendre la justice, la robe blanche bordée de pourpre, et

(1) Qu'on appeloit la *Chaise Curule*.

les douze licteurs, pour porter devant eux les douze haches, quand ils sortiront en public.

Brutus demande encore que les magistrats ne soient point créés à vie, mais seulement pour un an, comme à Athènes, étant à craindre qu'un magistrat ne devienne un tyran, s'il n'est point comptable de sa conduite; et n'y ayant rien de plus efficace pour l'empêcher de se laisser enivrer par l'éclat de sa grandeur, que de lui faire comprendre que, s'il commande aujourd'hui, demain il sera obligé d'obéir.

Si nous mettons, ajoute-t-il, les choses sur ce pied, nous pourrons jouir des avantages du gouvernement monarchique, sans en ressentir les suites. Cependant, puisque le nom de la puissance royale nous a été laissé par nos pères, qui ne l'ont reçu à Rome qu'avec l'approbation des Dieux, confirmée par des augures favorables, conservons-le comme une chose sacrée, j'y consens. Ayons toujours un roi qui soit revêtu de cette dignité pour toute sa vie; mais qu'il ne se mêle point des affaires de la guerre; que tout son emploi, en qualité de roi, soit borné à

l'intendance des sacrifices, et qu'il ne lui soit pas permis d'étendre plus loin son autorité (1).

Une seule difficulté se présentoit, c'étoit de commencer l'entreprise par des voies justes, et conformes aux usages établis. « Qui est-ce qui assemblera légitimement le peuple, dit Valérius, ou qui accordera aux curies le droit de donner leurs suffrages? C'est l'office d'un homme en charge; et il n'y a personne parmi nous qui soit revêtu d'aucune magistrature ».

« Ce sera moi-même, répartit Brutus. Je suis commandant des Célères (2), et cette dignité me met en droit, selon les lois, de convoquer une assemblée, quand je le voudrai. Tarquin m'a donné une charge de cette importance, parce que, me prenant pour un hébété, il a cru que je n'en connoîtrois

(1) Dion. l. IV, p. 267 et seq.

(2) Ceux qui composoient la garde des rois (voyez ci-dessus, t. III, p. 482). Ils avoient été cassés, selon Plutarque, par Numa (ibid. p. 511); mais ils avoient été rétablis par ses successeurs.

pas les pouvoirs, ou que je n'oserois en faire usage, quand même ils me seroient connus. Je serai aussi le premier à invectiver contre le tyran » (1).

Toute l'assemblée applaudit à cette réponse, et les avis qu'avoit ouverts Brutus, ayant été généralement adoptés, on se met en devoir de les suivre. On fait porter dans la place publique, comme on l'avoit fait à Collatie, sur un lit funèbre couvert de drap noir, le corps de Lucrèce encore tout ensanglanté, et on l'expose en un lieu élevé devant la porte du sénat, afin qu'il puisse être vu de toute la multitude. Brutus convoque le peuple, monté sur la tribune où l'on avoit coutume de haranguer les comices, et ayant fait approcher les patriciens, il retrace aux Romains les crimes de Tarquin, celui de Sextus, et l'opprobre de Lucrèce; il les appelle à la liberté, et leur fait part des résolutions qu'il a prises avec les patriciens qu'il a rassemblés.

Les acclamations les plus vives interrompent à chaque instant ce discours; on verse

(1) Dion, l. IV, p. 266 et seq.

des larmes de joie; mille mouvemens contraires se succèdent dans l'ame des auditeurs, tantôt par le ressentiment des maux passés, et tantôt par l'espérance d'un avenir plus heureux. Brutus, de concert avec les patriciens et avec le sénat, propose au peuple de se retirer chacun dans ses curies, pour mettre aux voix le décret qui chasse de Rome et de toutes les terres de la république les Tarquins, leur famille, et toute leur postérité. On recueille les suffrages, et toutes les curies confirment le décret. Brutus en propose un second sur l'élection de deux magistrats annuels revêtus de l'autorité royale. On le ratifie comme le premier.

Il s'avance alors au milieu du peuple, et élit pour entre-roi Spurius Lucrétius, père de Lucrèce, qu'on charge de faire observer les lois de la patrie dans les assemblées qui devoient se tenir pour créer des consuls. Dépositaire de l'autorité souveraine, Lucrétius renvoie le peuple, avec ordre de se rendre promptement en armes au Champ de Mars, où on étoit dans l'usage de tenir les comices. Tous les citoyens s'y étant rassemblés, il

choisit Brutus et Collatinus, pour faire, sous le nom de *consuls* (1), toutes les fonctions

(1) Du mot latin *Consilium*, conseil, s'est formé, selon Denys d'Halicarnasse (l. IV, p. 270), celui de *Consuls*, pour signifier des magistrats qui tiennent conseil ensemble, ou qui ouvrent le premier avis sur les affaires de la république. Ce qui revient au même, Cicéron (l. III, *de Legib:* n. 8,) tire le mot de *Consuls* de celui de *consulere*, consulter. C'est ainsi qu'il rapporte la loi qui fut faite pour l'élection de ces magistrats : *Regio imperio duo sunto, eique præeundo, judicando, consulendo, prætores, judices, Consules appellantur.* Qu'il y ait deux magistrats revêtus de la puissance royale, qu'ils président, qu'ils jugent, qu'ils consultent, et que pour toutes ces choses on les appelle préteurs, juges, consuls. Dans la suite, le nom de *préteur* fut déterminé à signifier le magistrat chargé particulièrement de la garde, du maintien, de l'exécution des lois, et de l'administration de la justice. Ses fonctions furent, à proprement parler, un démembrement de celles des consuls. Voyez l'article *Préteur* dans le Dictionnaire d'Antiquités, de Furgault.

des rois; et le peuple, donnant ses suffrages, leur confirma cette dignité (1).

« C'est moins, dit Tite-Live, en retranchant quelque chose de l'autorité royale, qu'en la rendant annuelle dans la personne des consuls, qu'on parvint à la liberté. Ils conservèrent tous les droits et toutes les marques de la souveraineté (2). On prit

---

(1) Dion. l. IV, p. 276.

(2) Ils avoient le sceptre ou bâton d'ivoire à la main; ils avoient de plus la chaise curule dont fit usage, le premier, Tarquin l'ancien, de qui elle passa à ses successeurs. Cette chaise curule, néanmoins, étoit commune à tous les principaux magistrats. On retrancha aux consuls la couronne d'or, et au lieu de la tunique de pourpre bordée d'or, et de la robe aussi de pourpre bigarrée d'or et de diverses couleurs, ornemens des rois depuis Tarquin l'ancien, ils ne portoient que la prétexte, robe longue et blanche bordée d'une bande de pourpre tissue dans l'étoffe. Cependant toutes ces choses mêmes ne leur furent pas entièrement ôtées, puisqu'ils se servent, dit Denys d'Halicarnasse, des ornemens d'or et des habits de pourpre bigarrés, lorsqu'après quelque vic-

garde seulement qu'ils ne fussent tous deux précédés des faisceaux surmontés de haches, de peur qu'on ne parût avoir deux rois à craindre au lieu d'un (1) ». Aussi ne jouis-

---

toire qu'ils ont remportée, le sénat leur décerne les honneurs du triomphe (l. III, p. 196). Ces ornemens d'or dont parle Denys, sont la couronne et la robe de pourpre brodée d'or. Dans les premiers temps, cette couronne des triomphateurs étoit de laurier, telle que l'avoit portée Romulus, après avoir vaincu les Cœninates et les Antemnates, et telle que la portèrent probablement ses successeurs jusqu'à Tarquin l'ancien, qui reçut en présent des Latins la couronne d'or, la chaise d'ivoire, le sceptre d'ivoire, au bout duquel il y avoit un aigle, la tunique de pourpre brodée d'or, et la robe de pourpre aussi brodée d'or, et bigarrée de différentes couleurs. Denys observe que, selon la plupart des historiens romains, Tarquin l'ancien n'avoit voulu faire usage de toutes ces marques distinctives de royauté, ni même les accepter, qu'après avoir consulté à ce sujet le sénat et le peuple, et obtenu leur consentement (p. 195, 196).

(1) Tit. Liv. l. II, c. 1.

soient-ils que tour à tour de cette distinction. L'autre consul ne devoit faire marcher devant lui douze licteurs, qu'avec de simples faisceaux (1). Brutus fut le premier qui eut tous les honneurs du consulat, par la condescendance de son collègue, qui crut devoir cette déférence à un homme qui montroit autant d'ardeur à conserver la liberté qu'il en avoit mis à l'acquérir (2). Par la manière toutefois dont la république fut constituée, le gouvernement des grands, l'aristocratie, prit la place du gouvernement monarchique (3).

Pour consommer son ouvrage, Brutus fit faire serment au peuple qu'il ne souffriroit plus de rois à Rome. Voulant donner ensuite plus de force, de poids et d'autorité au sénat, par la quantité suffisante de sénateurs, il rétablit le nombre de trois cents auquel l'avoit porté Tarquin l'ancien, et que la cruauté du tyran avoit extraordinairement diminué. Pour remplir les places vacantes,

---

(1) Dion. l. V, p. 278.
(2) Tit. Liv. ubi supr.
(3) Dion. Halic. l. V, p. 277.

il fit choix des plus distingués d'entre les chevaliers (1). Ce fut depuis ce temps-là qu'on

(1) Romulus avoit donné naissance à l'ordre des chevaliers, qui néanmoins ne fit proprement un ordre dans l'Etat que par la suite des temps. Ce prince avoit tiré des familles les plus nobles (Dion, l. II, p. 86), trois cents cavaliers pour la garde de sa personne. Tite-Live qui parle de ces trois cents gardes du corps, *trecentos armatos ad custodiam corporis*, que Romulus appela *Celeres* (l. I, c. 15), ne place une création de trois centuries de chevaliers, *centuriæ tres equitum* (c. 13), qu'après la réunion des Romains et des Sabins, c'est-à-dire, sous Romulus et Tatius, régnant conjointement. Tarquin l'ancien augmenta le nombre des chevaliers, de dix compagnies, prises parmi les Albains (id. l. I, c. 30), et depuis Romulus, on n'avoit pas toujours égard à la noblesse dans le choix qu'on en faisoit; mais il falloit au moins qu'ils fussent de condition libre, et il vint un temps où l'on exigea qu'ils eussent un revenu assez considérable pour vivre honorablement. C'est d'entre eux, le plus souvent, qu'on prenoit de quoi remplir les places qui venoient à va-

se servit, dans la convocation des sénateurs, des termes de *Pères conscrits*, au

---

quer dans le sénat ; et c'est pour cela que l'ordre équestre étoit appelé la pépinière des sénateurs, *seminarium senatûs*.

Quant au sénat lui-même, nous avons vu qu'il dut également son origine à Romulus (ci-dessus, t. III, p. 480). Mais c'est une grande question, et très-agitée, de savoir si leur élection se faisoit de concert avec le peuple, par les rois, par les consuls, et en dernier lieu par les censeurs qui eurent même le droit de les priver de leur rang ; ou si cette élection se faisoit sans que le peuple y prît aucune part. Il est certain que, parmi les priviléges que Romulus accorda au peuple, et que Denys d'Haliçarnasse réduit à trois, dont il ne devoit faire usage qu'avec le concours du sénat (ci-dessus, t. III, p. 498), ce prince lui donna le droit d'élire les magistrats. Cependant, quoique le sénat fût, selon l'expression de Cicéron, le souverain conseil du peuple romain, *summum populi romani consilium* (Orat. *pro domo*, n. 75), comme le rang de sénateur n'étoit pas une magistrature, une dignité proprement dite, il ne s'en-

lieu qu'on ne leur donnoit auparavant que la première de ces qualités. On ne sauroit

---

suit pas nécessairement que ceux qu'on y élevoit aient été compris dans ce droit que Romulus accorda au peuple de nommer les magistrats. Ce qui le prouveroit plus directement, c'est l'ordre que Romulus, après avoir choisi lui-même le premier sénateur, donna, selon Denys (voy. ci-dessus, t. III, p. 480), aux tribus et aux curies de choisir les autres, de manière à compléter le nombre de cent qu'il avoit fixé. C'est, en second lieu, la création de cent autres sénateurs faite par les deux rois Romulus et Tatius, qui avoient augmenté du double le nombre des patriciens, pour faire entrer dans cet ordre un nombre égal de Sabins, et parmi ces nouveaux patriciens, leur élection, comme sénateurs, laissée aux suffrages des curies (Dion. l. II, p. 111). Après ces deux exemples cités en preuves du concours du peuple, et qui paroîtroient décisifs, si tous les autres y répondoient, on voit Tullius Hostilius admettre dans le sénat sept des principales familles des Albains, en disant que tel avoit été l'avis des Romains, *Romanis visum esse*; mais par là, il n'en-

dire combien ce choix contribua à l'union des citoyens, et à la bonne intelligence des patriciens et du peuple.

---

tend que le sénat qu'il avoit consulté : *Scitote igitur, cùm proxima nocte, convocato senatu, totius consessûs sententias colligerem, Romanis visum esse* (Dion. l. III, p. 70, edit. græc. et latin. Frederici Sylburgii). Tite-Live (l. I, c. 30) ne parle, dans cette création, que de Tullus Hostilius. Denys d'Halicarnasse (l. III, p. 199), et Tite-Live (l. I, c. 35) s'accordent à rapporter uniquement à Tarquin l'ancien le choix de cent nouveaux sénateurs, que, pour s'assurer la faveur du peuple, il prit entre les plébéiens, après les avoir faits patriciens ; et il porta, le premier, le nombre des sénateurs jusqu'à trois cents. Tarquin le Superbe remplit de ses créatures le sénat qu'il avoit dépeuplé, et en forma, en quelque sorte, un nouveau sénat (Dion. l. IV, p. 245) ; ou, ce qui revient au même pour le fond de la question, il prit, selon Tite-Live (c. 49), la résolution de ne choisir, de ne nommer personne, afin d'avilir le sénat, en le laissant aussi peu nombreux qu'il étoit resté. Sous

Un des premiers soins des consuls, après leur élection, avoit été de veiller aux af-

---

les consuls, on voit aussi des exemples pour et contre. Après l'expulsion de Tarquin, Brutus, selon Tite-Live (l. II, c. 1), ou Valérius, selon Plutarque *in Public.*, ou tous deux ensemble, selon Denys d'Halicarnasse (l. V, p. 287), car les historiens sont partagés sur ce fait, comme sur tant d'autres, complètent le nombre des sénateurs, en incorporant, au rapport de Denys, les principaux d'entre les plébéiens dans l'ordre des patriciens, ou en choisissant, comme le dit Tite-Live, les premiers et les plus distingués des chevaliers; le tout, sans qu'il soit question du peuple : mais sous le sixième consulat, Appius Claudius, selon Denys d'Halicarnasse, fut admis dans l'ordre des patriciens par le sénat et par le peuple romain : *Quamobrem S. P. Q. R. adscripsit eum in patriciorum ordinem* (l. V, p. 308); d'où l'on infère, quoique ce ne soit pas une conséquence nécessaire du texte, qu'il fut, en même temps, élu sénateur, par le sénat et par le peuple. Enfin les censeurs, établis pour le soulagement des consuls, paroissent user

faires de la religion. On purifia la ville par des sacrifices; on immola des victimes; et

---

seuls du droit de nommer les sénateurs, de les mettre sur le rôle, et de les en ôter, s'ils ont commis quelque faute. Le dictateur, M. Fabius Buteo, pendant la seconde guerre punique, ne fait la même fonction que parce qu'il a été élu pour tenir lieu des censeurs, qui sans doute avoient péri dans les batailles sanglantes contre Annibal, ou qui étoient hors de charge. On doit cependant observer que dans ces élections, on avoit soin de ne remplir les places vacantes, qu'en commençant par y nommer ceux qui avoient exercé quelque magistrature curule, ce qui donnoit entrée dans le sénat; et en ce sens on pourroit dire que le peuple concouroit au moins indirectement, puisque c'étoit lui qui nommoit les magistrats. Mais il n'en est pas moins vrai que la question sur le concours direct et nécessaire du peuple reste encore indécise, et très-difficile à résoudre. On peut voir à ce sujet, à la fin des Révolutions Romaines, la réponse de l'abbé de Vertot, au Mémoire envoyé par milord Stanhope, et le Traité de M. Midleton, *du Sénat Romain*, où l'auteur comme,

comme, parmi ces sacrifices, il y en avoit que les rois faisoient par eux-mêmes, que, d'un autre côté, on ne vouloit pas bannir le nom de roi de tout ce qui entroit dans la constitution de la république, les consuls ordonnèrent aux pontifes et aux augures, de choisir entre les anciens celui qu'ils jugeroient le plus capable, pour présider seulement aux sacrifices et au culte divin, sans être chargé d'aucune autre fonction militaire ou civile. On régla qu'il s'appelleroit le roi des choses sacrées, et qu'il seroit soumis toutefois au grand pontife, dans la crainte que s'il joignoit l'indépendance à un nom si respectable, il ne nuisit à la liberté. Papirius, personnage distingué par son mérite, de famille patricienne, homme paisible, et qui aimoit le repos et la tranquillité, fut le premier qu'on revêtit de cette éminente dignité (1).

---

combat le sentiment de cet historien, qui s'attache à prouver que l'élection des sénateurs ne dépendoit point essentiellement du concours du peuple.

(1) Dion. l. V, p. 278. Tit.-Liv. l. II, c. 2.

Je ne sais, dit Tite-Live, si, dans les précautions que l'on prit pour défendre la liberté contre toutes sortes de surprises, on ne passa pas les bornes de la raison. Un des consuls devint suspect, seulement parce qu'il portoit le nom de Tarquin. Lorsqu'on eut répandu à ce sujet des bruits dans la ville sur Collatin, qui étoit de cette famille, Brutus qu'on pouvoit bien soupçonner de les avoir fait répandre, convoqua le peuple, et après quelques précautions oratoires, il dit hautement que le sujet de l'inquiétude publique étoit de voir encore la race royale, non-seulement dans la ville, mais même dans le commandement. « Vous pouvez délivrer les Romains de ces inquiétudes et de ces craintes, ajouta-t-il, en s'adressant à Collatin. Ils n'ont pas oublié le service que vous leur avez rendu en chassant le tyran : poussez la générosité jusqu'au bout; portez loin d'ici un nom devenu odieux. On vous permet d'emporter vos biens; et je ferai en sorte qu'on y en ajoute d'assez considérables pour vous faire vivre avec splendeur en quelque lieu que vous vous retiriez : mais emportez aussi avec vous l'amitié du peuple romain, puis-

que toute vaine que peut être sa crainte, il est persuadé que l'unique moyen de le soustraire pour toujours au règne des Tarquins, est d'en bannir la race ». A une proposition si étrange et si imprévue, le consul demeure interdit; revenu de sa surprise, il se disposoit à parler, lorsque les premiers de la ville, auxquels se joint Lucrétius son beau-père, l'environnant de toutes parts, le conjurent avec les plus vives instances de suivre les conseils de son collègue. Collatin, contraint de céder, et appréhendant de tout perdre, s'il ne le fait pas, abdique le consulat, et se retire à Lavinium (1). On donna pour successeur à celui-ci Publius Valérius, qui avoit aidé à chasser les rois.

Tandis que les Romains mettoient tant de soins à assurer leur liberté, Tarquin faisoit tous ses efforts pour remonter sur le trône. Il leur envoya des ambassadeurs pour demander à se justifier, ou du moins pour obtenir la restitution de ses biens. Le dernier point fut le seul sur lequel les avis furent partagés. Après bien des discussions,

(1) Tit.-Liv. l. II, c. 2.

l'affaire ayant été remise au jugement du peuple, les curies, au nombre de trente, donnèrent leurs suffrages, et à la pluralité de seize contre quatorze, le sentiment le plus généreux l'emporta; il fut décidé que les biens de Tarquin lui seroient rendus. Les ambassadeurs profitèrent de leur séjour à Rome pour tramer une conspiration en sa faveur. Les jeunes gens les plus qualifiés y entrèrent, et les deux fils mêmes de Brutus, Titus et Tibérius. Déjà les mesures étoient prises pour introduire pendant la nuit les Tarquins dans la ville, lorsqu'un esclave, qui, d'un lieu où il étoit caché, avoit entendu les discours des conjurés, fit part aux consuls de ce qu'il venoit d'apprendre. Les ambassadeurs furent arrêtés, et on trouva entre leurs mains les lettres que les conjurés adressoient aux Tarquins. On douta pendant quelque temps de la manière dont on en useroit envers ceux qui, ayant tramé le complot, étoient néanmoins revêtus d'un caractère public. Quoiqu'ils méritassent d'être traités comme ennemis, par une grandeur d'ame vraiment romaine, on crut qu'il valoit mieux avoir égard au droit des gens qu'à leur crime,

et on les renvoya. Mais du moins, pour satisfaire le peuple irrité, on lui abandonna les biens du tyran, sans vouloir en rien mettre dans le trésor de la nation. Le culte des Dieux en profita, du moins en partie. On consacra au dieu Mars un champ du domaine des rois, et c'est ce qu'on a depuis appelé le Champ-de-Mars. Mais comme il étoit alors couvert d'une moisson de blé qu'il étoit temps de couper, et que l'on se faisoit un scrupule de le faire servir à la nourriture des hommes, on donna ordre d'arracher les épis avec leurs tuyaux, et de les jeter dans le Tibre. Les eaux de ce fleuve étant fort basses, comme il arrive dans les grandes chaleurs de l'été, cet amas s'arrêta bientôt dans la fange, et y forma le commencement d'une île, qui fut depuis augmentée par les autres matières que la rivière y porta. Dans la suite, on y fit travailler des ouvriers qui l'exhaussèrent, et qui, par les digues dont ils appuyèrent ce travail, rendirent cette île assez ferme pour y bâtir des temples et des portiques (1).

Après que le peuple eut pillé les biens de

(1) Tit.-Liv. l. II, c. 3-5.

Tarquin, on ne pensa plus qu'à la punition des coupables. Ici s'ouvre la scène la plus propre à inspirer tout à la fois l'horreur et la pitié. Brutus, par sa place, devoit prononcer l'arrêt de leur condamnation, et le faire exécuter en sa présence. Quelle fonction pour un père! Le crime étoit avéré, et les conjurés ne répondoient à l'accusation intentée contre eux devant les consuls, que par des sanglots et des larmes. Toute l'assemblée vouloit qu'on leur accordât la vie en faveur de Brutus. Seul inexorable, du haut de son tribunal il prononce leur sentence. On voit les plus distingués de la jeunesse de Rome, attachés à un infâme poteau, et on oublie tous les autres pour les enfans du consul, qui fixent sur eux tous les regards. On n'est pas moins touché de la nature du crime qui leur attire ce supplice que du supplice même. Les licteurs les dépouillent, les battent de verges, et leur tranchent la tête. Tous les yeux se reportoient alors sur le père; et Tite-Live nous soulage du moins, en nous apprenant que sur le visage de Brutus, étoient empreints les sentimens les plus vifs de l'amour paternel, tandis qu'en lui le

magistrat public traitoit les criminels avec la dernière rigueur (1).

(1) Tit.-Liv. l. II, c. 5.

Denys d'Halicarnasse (l. V, p. 283) et Plutarque (*in Public.*) font déchirer ces jeunes gens à coups de verges. Leur sang, dit Plutarque, ruisseloit de toutes parts; et ces deux historiens prétendent que Brutus regarda seul d'un œil sec le supplice de ses enfans, jusqu'à ce que les licteurs, après les avoir étendus par terre, les eussent décapités. Pour l'honneur de Brutus, et dans un si grand combat entre l'amour paternel et celui de la patrie, nous nous dispenserons de croire à une telle insensibilité.

Denys d'Halicarnasse et Plutarque font une histoire de Collatin, le premier collègue de Brutus, toute différente de celle qu'en fait Tite-Live. Ils supposent qu'il étoit encore consul dans le temps de la conjuration; qu'après avoir souffert que Brutus immolât ses deux fils, il ne voulut pas permettre qu'on punît du même supplice ses deux neveux, qui étoient également au nombre des conjurés, et chez lesquels le complot s'étoit formé; que sa résistance fut ce qui contribua le plus à le

Quand on eut puni les traîtres, les consuls donnèrent pour récompense au dénonciateur, une grosse somme d'argent, la liberté, et le droit de bourgeoisie. On dit que c'est le premier qu'on ait mis en liberté par le ministère de la baguette appelée en latin *vindicta* (1). Quelques-uns croient que ce mot tire son

---

rendre suspect aux Romains, et ce qui l'obligea à abdiquer le consulat pour se retirer à Lavinium. Cette résistance de Collatin, après le sacrifice que Brutus venoit de faire de ses propres enfans, nous a paru trop peu vraisemblable, pour ne pas préférer le récit plus simple et plus naturel de Tite-Live. Cicéron (de Offic. l. III, n. 40), en parlant de la déposition de Collatin, ne fait entendre autre chose que ce qu'en a dit cet historien.

(1) Le licteur, par ordre du préteur, donnoit de cette baguette ainsi nommée, sur la tête de celui qu'on mettoit en liberté. C'étoit le dernier traitement qu'il recevoit comme esclave. Ceux qu'on délivroit de cette manière, ont toujours été regardés ensuite, dit Tite-Live, comme citoyens Romains.

origine de Vindicius; c'étoit le nom de l'esclave qui découvrit la conspiration (1).

La ruse et les intrigues n'ayant pas réussi à Tarquin, il parcourut les villes de l'Etrurie, pour engager les peuples de cette contrée à le rétablir sur le trône. Les Véiens, se flattant que, sous la conduite d'un général romain, ils alloient effacer leur ancienne honte, et recouvrer les biens qu'ils avoient perdus dans les guerres précédentes, les Tarquiniens, par égard au nom de Tarquin et à son origine, et trouvant qu'il étoit glorieux pour eux que leurs citoyens régnassent à Rome, lui donnèrent, d'un commun accord, des troupes avec lesquelles il entra sur les terres des Romains. Les deux consuls allèrent à sa rencontre. Brutus, pour reconnoître l'ennemi, prit les devans à la tête de la cavalerie. Arons, fils du roi, qui étoit aussi en avant à la tête des cavaliers, s'apercevant, aux faisceaux des licteurs, qu'il avoit en tête l'un des consuls, et reconnoissant de plus près que c'étoit Brutus lui-même, pique des deux, la lance levée. Bru-

(1) Tit.-Liv. l. II, c. 5.

tus court aussi pour le combattre. Ils s'attaquent avec une vigueur pareille, mais avec tant d'animosité et de fureur, qu'ils se percent l'un et l'autre en même temps, et tombent mourans avec les lances qui étoient restées dans la plaie. Les troupes ne tardèrent pas à se mêler, et le succès fut balancé. Les Véiens accoutumés à fuir devant les Romains, furent vaincus et mis en déroute; et à l'aile droite, les Tarquiniens, qui combattoient contre eux pour la première fois, non-seulement résistèrent à ceux qu'on leur opposa, mais même les mirent en fuite (1). Saisis néanmoins, après ce combat, d'une terreur soudaine, causée, disoit-on, par une voix divine, qui dit fort clairement qu'il étoit mort un homme de plus du côté des Toscans que du côté des Romains (2), les deux peuples alliés se retirèrent, pendant la nuit, chacun dans leur pays.

Valérius étant resté maître du champ de bataille, on lui décerna les honneurs du triom-

---

(1) Tit.-Liv. l. II, c. 5.

(2) Plut. *in Public.*, et voyez Dion. l. V, p. 290, et Tit.-Liv. l. II, c. 6, 7.

phe; et ce fut le premier des consuls qui entra triomphant dans Rome sur un char à quatre chevaux, ce qui fut continué par la suite. Il offrit aussi les sacrifices ordinaires en de pareilles occasions, et consacra aux Dieux les dépouilles de l'ennemi avec les mêmes cérémonies que les rois avoient coutume d'observer dans les pompes triomphales, après le gain d'une bataille (1).

Le lendemain, il fit les funérailles de son collègue avec le plus grand appareil. Orné de couronnes pour servir de trophées à sa valeur, le corps de Brutus qu'on avoit aussi fait entrer à Rome comme en triomphe, étoit porté par ce qu'il y avoit de plus illustre parmi les chevaliers. Valérius le fit déposer sur un lit de parade dans la place publique; et là, montant sur son tribunal, et revêtu d'une robe noire, il prononça, en présence du peuple qu'il avoit convoqué, l'oraison funèbre du mort. Mais ce qui honora le plus sa mémoire, ce furent les regrets de tous les citoyens, et le deuil que prirent toutes les dames romaines, et qu'elles gar-

(1) Dion. l. V, p. 290. Plut. *in Public.*

dèrent pendant un an, comme pour la mort d'un père, en reconnoissance de ce qu'il avoit si hautement vengé leur sexe, outragé dans la personne de Lucrèce (1).

Peu de jours après, le peuple, par un effet de son inconstance naturelle, fit succéder aux applaudissemens qu'il avoit donnés à Valérius, non-seulement beaucoup d'indifférence, mais encore des soupçons injurieux et une accusation atroce. Parce qu'il n'avoit point encore donné de successeur à Brutus, et qu'il faisoit bâtir une maison sur le haut du Mont-Palatin, on publioit qu'il avoit dessein de s'emparer de la royauté, et que c'étoit dans cette vue qu'il se faisoit construire à l'endroit le plus élevé de la ville, une espèce de citadelle où l'on ne pût le forcer. Averti par ses amis des bruits qui se répandoient de toutes parts, il fit démolir sa maison en une nuit, après quoi il assembla les comices, et se disposa à haranguer le peuple. Il commença par ordonner à ses licteurs de tenir les faisceaux bas en présence

(1) Dion. l. V, p. 290, 291. Tit.-Liv. l. II, c. 7.

de l'assemblée. Cette marque de soumission, de la part d'un magistrat en qui résidoit l'autorité souveraine, lui concilia tous les esprits, et donna le plus grand poids à sa justification. Il proposa ensuite des lois qui le lavèrent entièrement des soupçons qu'on avoit formés contre lui, et qui lui méritèrent de plus le surnom de *Publicola*, c'est-à-dire, ami et partisan déclaré du peuple. L'une de ces lois portoit que les consuls ne se serviroient des haches que quand ils sortiroient de Rome, et que, dans l'enceinte de la ville, ils n'auroient que les seuls faisceaux pour marque de leur dignité. Une autre qui affoiblit extrêmement le pouvoir consulaire que les tribuns achevèrent de ruiner, permettoit à tout particulier d'appeler des magistrats au peuple, et tant que l'appel subsistoit, le magistrat n'avoit aucun pouvoir sur lui, jusqu'à ce que le peuple eût prononcé. Une autre loi encore défendoit, sous peine de la vie, d'exercer aucune charge qu'on ne l'eût reçue du peuple, et permettoit à tout le monde de tuer ceux qui se conduiroient autrement. Une dernière loi enfin proscrivoit la tête, et confisquoit les biens

de quiconque seroit convaincu d'avoir aspiré à la royauté. Ayant fait recevoir toutes ces lois avant qu'on eût pu lui donner un collègue, pour en avoir seul tout le mérite, il fit tenir une assemblée, dans laquelle on nomma consul Spurius Lucrétius à la place de Brutus. Comme il étoit fort avancé en âge, et qu'il n'avoit pas assez de forces pour porter le poids d'une telle magistrature, il en fut accablé, et mourut peu de jours après. On lui substitua Marcus Horatius Pulvillus, qui acheva le reste de l'année avec Publicola (1).

La dédicace du temple de Jupiter dans le Capitole n'avoit pas encore été faite. Les deux consuls tirèrent au sort, pour savoir lequel des deux jouiroit de cet honneur, et le sort donna la préférence à Horatius. Cependant Valérius étant parti pour faire la guerre aux Véiens, ses amis, indignés de voir que son collègue alloit présider à une cérémonie si auguste, imaginèrent un moyen pour l'en empêcher. Dans le temps que le

(1) Dion. l. V, p. 192-193. Tit.-Liv. l. II, c. 7 et 8. Plut. *in Public.*

consul mettoit déjà la main sur la porte du temple, et adressoit aux Dieux la prière solennelle de la consécration, un homme qu'ils avoient aposté lui annonça la mort de son fils, et lui déclara en même temps que le deuil et l'affliction étant dans sa famille, il ne lui étoit pas permis de dédier le temple. Soit que le consul n'ajoutât aucune foi à cette nouvelle, ou qu'il eût une ame assez forte pour n'en pas être ébranlé, sans ôter les mains de dessus la porte du temple, il se contenta de répondre : « Allez dire qu'on le porte en terre ». Puis achevant la prière, il fit la dédicace (1).

Cette même année, qui est toujours la première à dater de l'expulsion des rois, et qui est aussi la vingt-huitième avant celle de l'irruption de Xerxès dans la Grèce, se conclut le premier traité entre les Romains et les Carthaginois; l'un des monumens les plus curieux de l'antiquité, et qui a été traduit en grec par Polybe, sur l'original latin, le plus exactement qu'il lui a été possible : car la langue latine de ces temps-là, dit cet L'an 509 avant J. C.

(1) Tit.-Liv. l. II, c. 8, et Plut. ubi supr.

historien, est si différente de celle d'aujourd'hui, qu'il y a bien des choses que les plus habiles ont peine à entendre (1). Tels sont les termes de ce traité : « Entre les Romains et leurs alliés, et entre les Carthaginois et leurs alliés, il y aura alliance, à ces conditions : que ni les Romains, ni leurs alliés ne navigueront au delà du beau promontoire (2),

---

(1) Polyb. l. III, c. 5.

(2) « Ce beau promontoire, dit Polybe, c'est celui de Carthage, lequel regarde le septentrion, et au delà duquel les Carthaginois ne veulent pas que les Romains passent sur de longs vaisseaux vers le midi, de peur que ceux-ci, comme je crois, ne connoissent ces campagnes qui sont aux environs de Byzance et de la petite Syrte, et qu'ils appellent *les marchés*, à cause de leur fertilité... Pour ce qui regarde Carthage, tout le pays qui est en deçà du beau promontoire d'Afrique, la Sardaigne et la Sicile, (ou du moins la partie de la Sicile dont les Carthaginois sont les maîtres), il est permis aux marchands romains d'aller dans tous ces pays, et on leur promet sous la foi publique que partout on leur fera bonne justice ».

s'ils n'y sont poussés par la tempête ou contraints par leurs ennemis : qu'en cas qu'ils y aient été poussés malgré eux, il ne leur sera permis d'y rien acheter ni d'y rien prendre, sinon ce qui sera précisément nécessaire pour le radoubement de leurs vaisseaux, ou pour le culte des Dieux; et qu'ils en partiront au bout de cinq jours : que les marchands qui viendront à Carthage ne paieront aucun droit, à l'exception de ce qui se paie au crieur et au scribe : que tout ce qui sera vendu en présence de ces deux témoins, la foi publique le garantira au vendeur, ainsi que tout ce qui se vendra en Afrique ou dans la Sardaigne : . . . . Que si quelques Romains abordent dans la partie de la Sicile qui est soumise aux Carthaginois, on leur fera bonne justice en tout : que les Carthaginois s'abstiendront de faire aucun dégât chez les Antiates, les Ardéates, les Laurentins, les Circéens, les Tarraciniens, et chez quelque peuple des Latins que ce soit, qui obéisse au peuple romain : qu'ils ne feront aucun tort aux villes mêmes qui n'y seront pas sous la domination romaine : que s'ils en prennent quelqu'une, ils la rendront aux

Romains en son entier : qu'ils ne bâtiront aucune forteresse dans le pays des Latins : que s'ils y entrent à main armée, ils n'y passeront pas la nuit ».

Ce traité, dit M. Rollin (1), dont la simplicité et la précision sont remarquables, nous montre que, parmi les Romains, il y en avoit plusieurs qui s'appliquoient au commerce, que la marine ne leur étoit pas absolument inconnue, que l'usage des vaisseaux marchands étoit commun chez eux, et qu'ils faisoient des voyages d'assez long cours, puisqu'ils alloient jusqu'à Carthage. Il nous montre aussi combien l'alliance avec Rome étoit avantageuse aux peuples voisins, puisqu'elle les mettoit à couvert des courses d'ennemis aussi formidables que les Carthaginois, lesquels étant maîtres de la mer et d'une partie de la Sicile, pouvoient facilement infester les côtes maritimes de l'Italie.

L'an 508 avant J. C. La seconde année, à dater de l'expulsion des rois, commença par le consulat de Publius Valérius Publicola, pour la seconde fois, et de Titus Lucrétius.

(1) Hist. Rom. t. I, p. 368.

C'est à peu près vers ce temps qu'on renouvela le règlement concernant les taxes qu'on devoit payer pour les frais de la guerre, et que se fit, à ce sujet, le dénombrement des citoyens. Il se monta à environ cent trente mille en âge de puberté (1).

Sous le troisième consulat de Publius Valérius, qui fut le second de Marcus Horatius son collègue, Porsenna, roi de Clusium, en Tyrrhénie, appelée aussi Etrurie ou Toscane, déclara la guerre aux Romains. Ce prince, l'un des plus puissans rois qui fût en Italie, et qui jouissoit d'une grande réputation, ayant accordé un asile à Tarquin, accompagné des deux fils qui lui restoient, et lui ayant promis de le soutenir de toutes ses forces, marcha contre Rome avec une armée formidable. La présence des ennemis obligea tous les citoyens à se renfermer dans la ville, défendue d'un côté par ses murailles, et de l'autre par le Tibre. Mais peu s'en fallut que les Tyrrhéniens ou Toscans n'y entrassent par le pont qu'on avoit bâti sur des pilotis. Horatius, surnommé Coclès, étoit chargé L'an 507.

(1) Dion. l. V, p. 293.

de le défendre avec sa compagnie. Ses soldats, à leur approche, jetant leurs armes, prirent ouvertement la fuite, malgré toutes les instances qu'il pût leur faire. Tout ce qu'il put obtenir d'eux par ses prières, fut qu'ils employassent le fer, le feu, et tous les autres moyens possibles pour rompre le pont, pendant que lui seul opposeroit son corps aux ennemis. Il ne se trouva que deux Romains, tous deux illustres par leur naissance et par leurs actions, qui voulussent imiter son courage, et partager avec lui le danger. Bientôt même il obligea ces deux guerriers à se sauver par une petite portion du pont qui n'étoit pas encore tombée, et par où ceux qui l'abattoient les exhortoient à les suivre dans la ville. Fixant alors d'un œil menaçant les premiers des Toscans, il défit les plus braves au combat. Les Toscans restent longtemps comme immobiles. Poussant enfin de grands cris, ils lancent tous ensemble leurs javelots contre le seul Horatius, qui se tenant toujours d'un air fier et intrépide sur l'extrémité du pont, les reçoit sur son bouclier. Les ennemis s'avancent en foule pour l'obliger du moins à céder au nombre, quand

le fracas du pont qui achevoit de tomber, et les cris de joie des Romains, arrêtent tout à coup leur impétuosité. « Fleuve sacré du Tibre, s'écrie à l'instant Horatius, reçois dans ton sein propice ce soldat avec ses armes ». Il dit, et s'y jetant tout armé, en dépit des traits qu'on lui lance de toutes parts, il se retire sans blessure parmi les siens. En récompense d'une si belle action, on lui donna autant de terrain qu'il en put enfermer en un jour dans un cercle qu'il traça avec le soc d'une charrue.

Porsenna prit alors la résolution d'affamer Rome. Comme une partie de ses soldats dévastoit les campagnes des environs sans prendre assez de précautions, il en périt beaucoup dans une sortie que firent les consuls; cette perte ne servit qu'à rendre les Toscans plus réservés, et la famine se fit bientôt sentir aux assiégés. Déjà ils se trouvoient réduits à la dernière extrémité, lorsque Mutius, jeune encore, et d'une famille noble, entreprit de sauver sa patrie par quelque action d'éclat. Il s'ouvrit de son dessein au sénat, et partit après avoir caché un poignard sous sa robe. S'étant glissé

dans le camp ennemi, et s'étant mêlé dans la foule, il s'approche du tribunal sur lequel étoit assis Porsenna, occupé alors à payer la solde à ses troupes, avec un secrétaire assis à ses côtés, et habillé à peu près comme son maître. Mutius craignant, s'il paroît incertain, de se trahir lui-même, frappe au hasard, et tue le secrétaire au lieu du roi; on l'arrête; on le menace des plus affreux tourmens : « Je suis Romain, dit-il à Porsenna; Mutius est mon nom. J'ai voulu tuer l'ennemi de ma patrie. J'irai à la mort avec autant de courage que j'en ai fait paroître pour la venger. Un Romain sait tout souffrir, comme il sait tout hasarder. Je ne suis pas le seul qui ai conspiré contre tes jours. Un grand nombre de mes concitoyens aspire à la même gloire que moi. Prépare-toi donc à voir à chaque instant ta vie exposée au fer d'un ennemi. Telle est la guerre que te déclare la jeunesse romaine. Ne crains point de bataille générale; tu seras seul attaqué, et tu n'auras tour à tour affaire qu'à un seul ».

Le roi aussi effrayé du danger qu'il couroit, qu'indigné d'un tel attentat, ordonne

qu'on l'entoure de feux, et lui déclare qu'il va le faire brûler tout vif, s'il ne s'explique plus nettement.

« Vois, reprend Mutius, en mettant la main droite sur un brasier allumé pour le sacrifice, combien méprisent leur corps, ceux qui envisagent une gloire immortelle ». Et comme il la laissoit brûler sans témoigner la moindre sensibilité, Porsenna, tout hors de lui-même à la vue d'un tel prodige, s'élance de son tribunal, et l'ayant fait écarter des autels : « Retire-toi, lui dit-il, jeune homme encore plus ennemi de ta personne que de la mienne; je t'exhorterois à ne point dégénérer d'une telle force d'ame, si c'étoit pour ma patrie que tu en fisses usage. Je t'affranchis du moins des lois de la guerre qui te condamnent au plus cruel supplice, et je te renvoie sain et sauf ».

Alors Mutius, comme pour reconnoître la générosité du roi : « Puisque vous faites cas de la vertu, dit-il, je veux bien accorder à votre générosité ce que j'ai refusé à vos menaces. Nous sommes trois cent des premiers de la jeunesse romaine qui avons conspiré contre vous. Le sort m'a choisi le pre-

mier; et les autres, jusqu'à ce que la fortune leur soit propice, viendront chacun à leur rang ».

Cette action fit donner à Mutius le nom de *Scévola*, parce qu'ayant perdu l'usage de la main droite, il y substitua celui de la gauche (1).

En supposant la vérite du fait, si l'on examine le projet de Mutius en lui-même et dans toutes ses circonstances, il ne renferme rien, selon les règles communes, qui puisse le rendre excusable, et l'on est étonné qu'il ait pu être entrepris de l'aveu du sénat. Nous verrons les Romains, au temps de Pyrrhus, se conduire avec bien plus de grandeur d'ame, et adopter de tout autres maximes. Ce qui a dû relever à leurs yeux le fait qu'ils ont tant vanté, c'est l'amour de Mutius pour sa patrie; c'est l'intrépidité avec laquelle il se brûla la main, sans laisser paroître sur son visage la moindre altération (2). Il y a en tout cela quelque chose

(1) Tit.-Liv. l. II, c. 9 et seq. Dion. Halic. p. 293 et seq. Plut. *in Public.*

(2) Denys d'Halicarnasse, historien, pour de

de grand qui force à l'admiration, mais qui ne justifie pas le dessein qu'il avoit formé.

Les ambassadeurs de Porsenna suivirent de près Mutius à Rome. Ils avoient ordre de n'insister que légèrement sur le rétablissement de Tarquin, mais de demander la restitution des terres que Romulus avoit enlevées aux Véiens, ce que les Romains lui accordèrent sans peine, aimant mieux l'avoir pour allié que pour ennemi. Ils lui donnèrent pour ôtages dix jeunes gens de familles patriciennes, et autant de filles, parmi lesquelles étoit Valéria, fille de Publicola. Ces jeunes filles ayant obtenu la permission d'aller se baigner, et leurs gardes s'étant retirés à quelque distance, Clélie, l'une d'entre elles, engagea ses compagnes à se sauver, en passant toutes ensemble le Tibre à la

---

l'ordinaire très-exact, ne parle point de la main brûlée. Il y a d'ailleurs des différences très-remarquables dans presque tous les détails que Tite-Live et Denys nous présentent sur cet événement, que quelques critiques ont regardé comme fort douteux.

nage, malgré les traits que, pendant leur fuite, on faisoit pleuvoir sur elles. Elles n'eurent pas plutôt gagné l'autre bord, qu'elles allèrent se présenter à Publicola, qui, jaloux de sa parole, les renvoya au roi d'Etrurie. A leur retour, Tarquin leur dressa une embuscade; mais le fils du roi étant venu à leur secours, les ramena au camp. Porsenna, aussi irrité de la perfidie de Tarquin, avec lequel il rompit dès le jour même, que rempli d'admiration pour le courage qu'avoient montré ces héroïnes, honora surtout des marques de son estime celle qui leur avoit donné l'exemple, lui fit présent d'un cheval de bataille enharnaché superbement, et lui permit de choisir à son gré la moitié des ôtages, qu'à sa considération il rendoit aux Romains. Clélie fit choix des plus jeunes, afin de mettre à l'abri de toute injure et de tout danger celui de tous les âges qu'y expose le plus sa foiblesse. La paix étant ainsi affermie, les Romains, pour témoigner à Clélie leur reconnoissance, lui firent élever une statue équestre, genre d'honneur aussi extraordinaire à l'égard d'une femme, que

l'étoit le courage qu'elle avoit fait paroître (1).

Il y eut, depuis le traité de paix, un combat soutenu de générosité entre Porsenna et les Romains. Ce prince en retirant ses troupes, donna ordre à ses soldats de n'emporter du camp que leurs armes, et d'y laisser, comme un don qu'il faisoit à la ville, tous les vivres et toutes les richesses dont il étoit rempli. Les Romains, de leur côté, établirent pour coutume, ce qui duroit encore du

---

(1) Tit.-Liv. l. II, c. 13. Dion. l. V, p. 300 et seq. Plut. *in Public.*

Nous ne saurions trop prévenir qu'il règne encore ici, comme sur bien d'autres faits, des différences très-sensibles entre le récit de ces historiens, quoique le fonds en soit à peu près le même. Ils sont au reste venus si tard, que, par rapport à tant de traits merveilleux, qu'ils ont empruntés en partie les uns des autres, on ne pourroit faire beaucoup de fond sur leur récit, qu'autant qu'il seroit soutenu par des lignes traditionnelles, fermes et sûres, qui nous fissent remonter jusqu'à des temps assez voisins des faits qu'ils racontent.

temps de Plutarque, que lorsqu'on vendroit à l'encan quelques biens appartenant au public, on feroit crier, dans la première publication, que c'étoient les biens de Porsenna, afin de lui rendre par là des actions de grâces dignes de son bienfait, en honorant ainsi sa libéralité d'une reconnoissance éternelle. Ils lui élevèrent aussi vis-à-vis du lieu où se tenoit le sénat, une statue de bronze, d'un ouvrage, dit Plutarque, grossier et antique; et ils lui envoyèrent, au rapport de Denys d'Halicarnasse, le siége d'ivoire, avec un sceptre, une couronne d'or, et une robe triomphale (1).

La quatrième année après le bannissement de Tarquin, on fit consuls Spurius Lartius ou Largius, et Titus Herminius. Tout le temps de leur consulat se passa dans une profonde paix.

Les années suivantes furent troublées par des hostilités de la part des Sabins. Ceux de ces peuples qui avoient pris les armes, essuyèrent d'abord un assez grand échec, et ensuite une défaite sanglante, après la-

(1) Dion. et Plut. ubi supr.

quelle leur camp fut forcé, et le butin abandonné aux soldats. Les deux consuls, qui étoient Marcus Valérius, frère de Publicola, et Publius Postumius entrèrent triomphans dans Rome, et l'on donna de plus à Valérius un emplacement et tout l'argent nécessaire, tiré du trésor public, pour bâtir une maison dans le plus bel endroit du Mont-Palatin. Cette maison, devant laquelle on érigea un taureau d'airain, pour marquer que, par ses victoires sur les Sabins, Marcus Valérius avoit rétabli la culture des champs et ramené l'abondance, étoit la seule de toutes les maisons de Rome, tant publiques que particulières, dont la porte s'ouvrît en dehors, comme l'usage en a duré long-temps chez les Grecs, afin, dit Plutarque, qu'il ne pût jamais l'ouvrir qu'il ne prît quelque chose sur le public. L'an 505 avant J. C.

Publius Valérius Publicola étant consul pour la quatrième fois, et ayant pour collègue Titus Lucrétius, les Sabins, dans une assemblée générale de toutes leurs villes, résolurent d'un commun accord, à la sollicitation de Sextus, fils de Tarquin, de se liguer contre les Romains, et ils l'élurent pour L'an 504.

leur général. Dans la même ligue entrèrent les villes de Fidènes et de Camérie.

Pendant que les Sabins faisoient leurs préparatifs pour la guerre, l'un des plus distingués d'entre eux, Atta Clausus, qui prit dans la suite le nom d'Appius Claudius, étant devenu suspect à ses concitoyens, parce qu'il s'étoit toujours déclaré pour la paix, se rendit, du lac Régille à Rome, avec un grand nombre de cliens, qui étoient accompagnés de leurs femmes, de leurs enfans et de leurs esclaves, et qui se montoient à cinq mille hommes en état de porter les armes; ce qui augmenta les forces de la république. On leur donna des terres et le droit de bourgeoisie. Il en vint d'autres par la suite du même pays, et tous ensemble composèrent ce qu'on appela depuis la *Tribu Claudia*. A l'égard d'Appius, il fut d'un si grand secours aux Romains, qu'il passa pour avoir le plus contribué à l'heureux succès de cette guerre. Afin de reconnoître ce qu'on lui devoit, le sénat, de l'avis du peuple, le mit au rang des patriciens. Il fut de plus élevé à la dignité de sénateur, et il acquit dans cet ordre une estime et une autorité qui l'éga-

lèrent aux plus distingués d'entre les Romains (1).

Tous les préparatifs étant faits de part et d'autre, les Sabins furent les premiers qui ouvrirent la campagne. Ils établirent leur camp près de Fidènes, et une autre partie de leurs troupes entra dans Fidènes même pour y servir de garnison à la ville, et de refuge à l'armée en cas qu'il lui arrivât quelque échec. Le dessein de Sextus étoit de surprendre de nuit le camp des Romains. Il avoit fait amasser pour cet effet des fascines, et tout ce qui étoit nécessaire pour en combler les fossés, afin de pouvoir les franchir sans peine. Lorsqu'il étoit sur le point d'exécuter son projet, un déserteur vint en donner avis à Valérius, qui dépêcha sur-le-champ vers son collègue pour l'instruire des mesures qu'il devoit prendre. Vers le milieu de la nuit, les Sabins s'approchent des fossés, et les ayant comblés en plusieurs endroits, passent jusque dans les retranchemens. Les Romains, postés par Valérius entre les fos-

(1) Tit.-Liv. l. II, c. 16. Dion. l. V, p. 305 et seq. Plut. *in Public.*

sés et les palissades, fondent sur eux, et font retentir l'air de leurs cris pour donner le signal à l'autre camp, comme on en étoit convenu. A ces cris, Lucrétius s'avance en bon ordre. Sa cavalerie rencontre ceux qui étoient sortis de Fidènes, pour se cacher dans une embuscade, et les met en déroute; tandis que son infanterie, prenant en queue ceux qui étoient venus donner l'assaut au camp des Romains, achève leur défaite. Il périt dans cette action treize mille hommes, tant des Sabins que de leurs alliés, outre quatre mille deux cent qui furent faits prisonniers de guerre, et leur camp fut pris d'assaut le même jour.

Quant à la ville de Fidènes, les Romains ne l'emportèrent qu'après quelques jours de siége et une vigoureuse résistance. Ils crurent faire beaucoup que de ne pas la raser, et de ne pas réduire ses habitans en esclavage, la jugeant assez punie d'ailleurs par le pillage de ses biens, par la perte de ses esclaves et de ses citoyens qui avoient été tués dans le combat, et par le châtiment de ceux qui étoient les auteurs de la révolte. Pour donner, à ce sujet, un exemple de sévérité, qui ne leur

étoit que trop ordinaire, ils assemblèrent les Fidénates au milieu de la place publique, leur reprochèrent leur félonie, et comme faisant grâce à tous les autres, ils se saisirent des plus distingués de la ville, les firent battre de verges devant tout le peuple, et ordonnèrent qu'on leur coupât la tête. Ils laissèrent de plus une garnison, à laquelle ils assignèrent une partie des terres des Fidénates.

L'année d'après, Publius Postumius ayant été créé consul, pour la seconde fois, avec Agrippa Ménénius, les Sabins se mirent de nouveau en campagne, ravagèrent les terres de la république, et s'avançant jusqu'aux portes de Rome, firent un affreux carnage, non-seulement des paysans, qui, surpris tout à coup, n'avoient pu encore se retirer dans les châteaux voisins, mais aussi des habitans de la ville qu'ils trouvèrent sur leur passage. Postumius, piqué de leur hardiesse, sortit promptement à leur rencontre avec plus d'ardeur et de vivacité, que de prudence. Les Sabins voyant venir les Romains sans ordre et dispersés, reculent avec précipitation pour les attirer jusqu'à un bois fort épais, où le reste de leur armée étoit en embuscade. L'an 503 avant J. C.

Faisant alors volte-face, ils reviennent à la charge avec fureur. Ceux qui étoient cachés dans le bois s'avancent de leur côté en jetant de grands cris, et les Romains sont, ou mis en fuite, ou égorgés, ou investis dans leur asile sur la croupe d'une montagne déserte et escarpée. La nouvelle de cette déroute répand à Rome une consternation générale. On fait la garde sur les remparts, et on passe la nuit dans des alarmes continuelles, craignant pour Rome même, craignant surtout pour ceux qui ont échappé au fer des Sabins, et qui sont exposés à périr comme les autres, si on ne leur porte du secours. Le lendemain, Ménénius fait prendre les armes à toute la jeunesse, et sort de la ville pour aller dégager ceux qui étoient assiégés sur la montagne; mais déjà les Sabins, contens de leurs premiers succès, s'étoient retirés avec un riche butin, consistant en bétail, en esclaves, et en une grande quantité d'autres effets.

Se regardant comme les maîtres de tout le pays après la victoire qu'ils avoient remportée, et se croyant en état de prendre Rome quand ils le voudroient dans le cas où elle refuseroit d'exécuter leurs ordres, les

Sabins firent dire aux Romains qu'ils eussent à rétablir les Tarquins dans tous leurs droits, à plier sous l'empire de la nation sabine, et à régler leur république sur les lois que leur prescriroient les vainqueurs. Les fiers Romains, de leur côté, firent dire aux Sabins, par leurs députés, que Rome ordonnoit à leur république de mettre bas les armes, de lui abandonner toutes ses villes, de reconnoître sa puissance comme auparavant, si elle vouloit avoir la paix et son amitié; qu'après qu'elle se seroit soumise, elle pourroit venir demander pardon de tout ce qu'elle avoit fait, et des dommages qu'elle avoit causés l'année précédente; et que faute d'exécuter ponctuellement ce qu'on lui commandoit, elle pouvoit s'attendre que bientôt on porteroit le fer et le feu dans son sein.

Ces ordres portés et reçus de part et d'autre, on acheva les préparatifs nécessaires pour une nouvelle campagne. Les troupes des Sabins, beaucoup plus nombreuses que celles des Romains, étoient composées de l'élite de leur jeunesse armée et équipée magnifiquement. Les Romains faisant les derniers efforts, avoient mis sur pied toutes les forces

de Rome et les garnisons des châteaux, espérant que ceux qui n'étoient plus dans l'âge requis pour le service, suffiroient avec les esclaves pour défendre la ville et les forts construits dans les environs.

Toutes les troupes étant rassemblées, les deux armées campèrent à quelque distance l'une de l'autre, les Sabins méprisant le petit nombre des ennemis, et les Romains effrayés d'abord de la multitude des leurs. Cependant rassurés par d'heureux présages, et pleins de confiance dans la protection des Dieux, ceux-ci sont les premiers à présenter le défi. Postumius, à la tête de l'aile gauche, et brûlant du désir de réparer la honte de sa défaite, enfonce l'aile qui lui est opposée. La droite commandée par Ménénius reprend courage, après avoir commencé à plier, et porte partout la terreur et le carnage. Le corps de bataille des Sabins n'étant plus soutenu, recule et prend aussi la fuite. Le vainqueur poursuit les Sabins jusque dans leurs lignes; mais la nuit survenant à propos pour les vaincus, facilite à un très-grand nombre leur évasion. Le lendemain, les consuls brûlèrent les corps des Romains qui avoient

péri dans cette action, et outre un grand nombre de prisonniers, ils enlevèrent beaucoup d'argent et de riches dépouilles. On vendit tous les effets à l'encan, et des sommes qu'on en tira, chaque particulier fut suffisamment remboursé de ce qu'il avoit fourni pour équiper les soldats, et pour faire les frais de la campagne.

Après cette victoire, les consuls retournèrent à Rome. Le sénat leur décerna à tous deux les honneurs du triomphe (1), avec cette différence que Postumius, à cause de la défaite qu'il avoit essuyée précédemment, ne fut honoré que du petit triomphe, qu'on appeloit *Ovation*. Dans celui-ci, le vainqueur n'étoit point élevé sur un char; il faisoit son entrée, ou à pied, à la tête de son armée, selon Denys d'Halicarnasse, ou à cheval, et seulement à la tête du sénat, comme il est dit dans Aulu-Gelle (2). Outre qu'il n'avoit qu'une couronne de myrte, au

(1) Dion. Halic. l. V, p. 308-314. Plut. *in Public.*, et voyez Tit.-Liv. l. II, c. 16.

(2) Aul. Gell. l. V, c. 6.

lieu de celle de laurier (1), qu'on changea depuis en couronne d'or, il ne portoit point de sceptre. Sa robe n'étoit pas mêlée de diverses couleurs, et brodée d'or, comme dans le grand triomphe ; mais elle étoit simplement la robe blanche bordée de pourpre, qui formoit l'habillement ordinaire des consuls et des généraux.

Sous ce même consulat, Publius Valérius Publicola mourut comblé de gloire aux yeux de ses concitoyens. Quatre fois consul, victorieux dans deux différentes guerres, celle des Tyrrhéniens et celle des Sabins, honoré du plus beau titre, il avoit tout fait pour se concilier les suffrages du peuple, dont il avoit éprouvé l'inconstance, et en affoiblissant l'autorité des consuls, il fit, pour ce même peuple, plus peut-être qu'il n'eût dû faire, s'il n'eût consulté que ses véritables intérêts. Les dames romaines prirent le deuil, et le portèrent pendant un an, comme elles l'avoient porté pour Brutus. Ce qui le met au-dessus de tout éloge, c'est qu'il mourut si dénué

(1) Plut. in Marcell. Aul. Gell. ibid. Plin. l. XV, c. 29.

des biens de la fortune, que toute sa succession ne suffisant pas pour les frais des funérailles, elles se firent aux dépens de la République (1). On avoit de plus donné à sa famille, comme une marque de distinction toute particulière, un endroit dans la ville, auprès de la place publique, où l'on brûla son corps, et on enterra ses cendres. Le lieu de sa sépulture étoit comme un lieu sacré, et réservé pour celle de ses descendans. Du temps de Plutarque, on les portoit encore dans ce même endroit; mais on retiroit leur corps le moment d'après, pour aller l'enterrer hors de la ville.

La même année de la mort de Publicola, deux colonies latines, Pomèce et Cora, quittèrent le parti des Romains, pour se rendre aux Aurunces. Les consuls portèrent aussitôt la guerre sur les terres de ceux-ci, et ayant défait une grande armée qu'ils leur avoient opposée, ils les obligèrent de se renfermer dans Pomèce. Les vainqueurs ne versèrent pas moins de sang dans la fuite des vain-

(1) Tit.-Liv. l. II, c. 16. Dion. l. V, p. 314. Plut. *in Public.*

cus que dans la chaleur de l'action, et tuèrent beaucoup plus de soldats qu'ils n'en prirent. Ils égorgèrent même ensuite ceux qu'ils avoient faits prisonniers; et dans la colère qui les transportoit, ils n'épargnèrent pas trois cents ôtages qu'on leur avoit donnés. Cette expédition, où s'étoit mêlée tant de cruauté et de barbarie, fit accorder le triomphe aux consuls (1).

L'an 502 avant J. C. Les nouveaux consuls Opiter Virginius et Spurius Cassius tentèrent d'abord d'emporter Pomèce de vive force; mais n'ayant pu y réussir, ils employèrent les mantelets, et les autres machines dont on faisoit usage dans les siéges des villes. Les Aurunces firent une sortie, mirent tout à feu et à sang dans le camp des Romains, détruisirent les mantelets et tous leurs ouvrages, tuèrent ou blessèrent un grand nombre d'officiers et de soldats, et renversèrent même l'un des consuls de dessus son cheval. Après cette défaite, une grande partie des Romains retourna à Rome, laissant dans le camp les blessés, du nombre desquels étoit le consul. Dès qu'il

(1) Tit.-Liv. l. II, c. 16.

fut rétabli, il attaqua Pomèce avec plus de vigueur qu'auparavant; et lorsqu'il étoit sur le point de prendre la ville, les assiégés se rendirent. Les traitant néanmoins avec autant de rigueur que s'il avoit pris la ville d'assaut, il fit trancher la tête aux premiers des Aurunces, vendit à l'encan le reste des habitans, rasa la ville, et mit dans le trésor public l'argent qu'il retira de la vente de son territoire. On accorda le triomphe, dit Tite-Live, plutôt à la vengeance rigoureuse que les consuls avoient tirée des Pomécieus, qu'à l'importance de la guerre qu'ils venoient de terminer (1). Ces actes de vengeance et de fureur étoient plus propres à irriter les ennemis dont Rome étoit environnée, et à en augmenter le nombre, qu'à les soumettre à son empire; et l'on est toujours étonné, comme nous l'avons déjà fait observer, de les voir sans cesse se remplacer les uns les autres, au lieu de se réunir tous ensemble pour abattre d'un seul coup une puissance, qu'avec des forces combinées il eût été encore si facile de détruire, et qui se montroit si fière et si cruelle.

(1) Tit.-Liv. l. II, c. 17.

En vain nous vante-t-on l'amour des Romains, des femmes et des enfans mêmes, pour leur patrie; ce genre de civisme, que nous verrons si souvent souillé des mêmes horreurs, feroit plutôt haïr un patriotisme aussi ennemi du genre humain, qu'il ne nous le feroit honorer et chérir.

Sous les mêmes consuls, fut terminée par Spurius la guerre des Sabins, après un combat sanglant, dans lequel ils perdirent environ dix mille trois cents hommes, et où près de quatre mille furent faits prisonniers.

Les Sabins, abattus par ce dernier échec, dépêchèrent des ambassadeurs à Spurius, qui les renvoya au sénat, duquel ils n'obtinrent la paix qu'à force de prières, et à condition que non-seulement ils fourniroient à l'armée romaine autant de vivres que Spurius leur en demandoit, mais qu'ils donneroient de plus une certaine somme d'argent par tête, avec dix mille arpens de terre cultivée.

Virginius, l'autre consul, marcha de nuit avec la moitié de l'armée contre Camérie, qui avoit abandonné, pendant la guerre, l'alliance des Romains. Dès la pointe du jour

il étoit au pied des murailles, et faisoit dresser des beliers et des échelles. Son arrivée imprévue jette l'épouvante dans la ville. Les uns sont d'avis de se rendre, les autres veulent prendre les armes; tandis qu'ils sont divisés de sentimens, les Romains rompent les portes, montent à l'escalade, et prennent la ville d'assaut. Le consul permit à ses soldats de piller ce jour-là et la nuit suivante. Le lendemain, il assembla en un même lieu tous les prisonniers de guerre, punit de mort les auteurs de la révolte; car c'en étoit toujours une à leurs yeux de se soustraire à leur alliance; fit vendre le reste à l'encan et raser la ville, traitant ainsi Camérie, comme on avoit traité Pomèce (1).

---

(1) Dion. l. V, p. 315-316.

Les six consulats, qui suivirent celui d'Opiter Virginius et de Spurius Cassius, ont exercé la critique de M. Curne de Sainte-Palaye (Mém. de l'Acad. des Inscr. t. VIII, in-4°., p. 263, et t. XI, in-12, p. 562). Ce savant n'a trouvé d'autre moyen de concilier les faits, tels qu'ils sont rapportés par Denys d'Halicarnasse et par Tite-Live, qu'en trans-

A la guerre des Sabins, qui avoit suivi de près celle des Etrusques, ou Tyrrhéniens, succéda celle des Latins. C'est toujours le même enchaînement; ce sont toujours les mêmes dangers pour Rome, et presque toujours le même résultat et les mê-

---

portant dans celui-ci, aux trois derniers de ces consulats, ce qu'il a mis sous les trois premiers, et en rejetant aux premiers ce que cet historien a mis sous les derniers. Ce n'est pas qu'il ne reste encore bien des difficultés, mais que cet arrangement lève du moins en partie, en prenant pour guide Denys d'Halicarnasse jusqu'à la fin de son cinquième livre et dans une partie du sixième. Nous ne pouvons nous dispenser d'observer aussi qu'il règne en général une très-grande discordance entre les fastes qui servent à l'Histoire Romaine et les écrivains, les uns mettant des consuls que les autres ignorent, ou les mettant à d'autres années; ce qui jette sur la partie ancienne de cette histoire beaucoup de confusion. Heureusement la différence étant peu considérable pour la chronologie, nous laisserons aux savans les discussions, pour nous borner à l'essentiel.

mes succès. Nous ne parlerons que très-succinctement de cette guerre des Latins, pour nous étendre davantage sur les troubles intérieurs qui agitèrent dans le même temps la République.

Sous les consuls Postumius Cominius et Titus Lartius (1), Manilius, gendre de Tarquin, disposa, autant qu'il le put, les villes latines à faire une ligue pour le rétablissement de son beau-père. Des députés de toutes les villes, excepté de Rome, la seule qu'on n'eût point invitée, comme il étoit d'usage de le faire, s'assemblèrent à Férente pour tenir conseil sur les affaires présentes. Il s'éleva de toutes parts, dans cette assemblée, des plaintes contre les Romains. On conclut qu'ils avoient rompu le traité, ainsi que les liens de la parenté, par leurs injustices, et qu'on délibéreroit à loisir sur les moyens d'en tirer vengeance. L'an 501 avant J. C.

Dans ces entrefaites, il y eut à Rome une conjuration formée par des esclaves qui avoient projeté de s'emparer des forts, et de

(1) Appelé par Denys d'Halicarnasse, Titus Largius.

mettre le feu aux différens quartiers de la ville. Le complot fut découvert; on arrêta les coupables; ils furent fouettés, appliqués à la torture, et mis en croix.

L'an 500 avant J. C. Sous le consulat de Servius Sulpicius et de Manius Tullius, les Fidénates, soutenus par des troupes que Tarquin leur avoit envoyées, s'emparèrent de la citadelle de Fidènes, et firent soulever la ville une seconde fois contre les Romains. Assiégée par l'un des consuls, elle fit demander du secours aux Latins, qui dépêchèrent un ambassadeur à Rome, pour la menacer d'une entière rupture, si elle ne remettoit les choses sur l'ancien pied. Tarquin, de son côté, joignit à l'ambassadeur des Latins quelques émissaires, dans le dessein d'exciter une guerre intestine. Tout sembloit la préparer. Les pauvres surtout, et ceux qui se voyoient accablés de dettes, commençoient à se soulever, poussés à bout par la rigueur des créanciers, qui, ne gardant plus de mesures, mettoient leurs débiteurs en prison, et les traitoient comme des esclaves, qu'ils auroient achetés à prix d'argent. Les agens du tyran distribuèrent quelques sommes en son nom, et

en promirent de bien plus fortes, si la royauté étoit rétablie en sa faveur. Non-seulement ils gagnèrent beaucoup de pauvres citoyens de condition libre; mais les plus méchans entre les esclaves, qui en vouloient à leurs maîtres, à cause du supplice que, dans le premier complot, on avoit fait subir à leurs compagnons, se mirent aussi du même parti, dans l'espérance de les venger, et de recouvrer leur liberté. Cette conjuration fut découverte comme la précédente. Les chefs, et une grande quantité de leurs complices, que les délateurs, par un ordre secret de Sulpicius, l'un des consuls, avoient fait assembler la nuit dans la place publique, sous prétexte de les établir chacun dans leur poste, et de leur donner le mot du gué, furent investis de toutes parts et passés au fil de l'épée; après quoi on accorda une amnistie générale à ceux qui avoient échappé à la punition, et le sénat ordonna que tous les Romains se purifieroient, comme ayant été obligés de tremper leurs mains dans le sang de leurs concitoyens.

L'année suivante, Fidènes fut pressée plus fortement encore par le nouveau con- L'an 499 avant J. C.

sul Véturius. Les Fidénates reçurent des secours envoyés par Sextus, fils de Tarquin. Il se livra entre eux et les Romains un combat où l'avantage fut quelque temps égal, mais où la victoire resta enfin aux derniers, quoiqu'inférieurs en nombre; ce qui réduisit Fidènes à la même extrémité qu'auparavant.

Dans le même temps, Sextus, à la tête d'une armée des Latins, mit le siége devant Signie, qui étoit en la puissance des Romains, et n'ayant pu ni l'emporter d'assaut, comme il s'en étoit flatté, ni vaincre sa résistance, il fut contraint de se retirer.

L'an 498. Sous le consulat de Titus Lartius et de Quintus Clélius, Fidènes ne recevant plus de secours de ses alliés, finit par implorer la clémence du vainqueur. Par ordre du sénat, les principaux des Fidénates, qui étoient auteurs de la révolte, furent battus de verges et décapités. Le consul Lartius, qu'il laissa le maître de disposer des autres, fit mourir, en présence de tous leurs concitoyens, un petit nombre des habitans de Fidènes, accusés par ceux du parti contraire, et confisqua leurs biens au profit du public.

A l'égard des autres, il se contenta de prendre la moitié de leurs terres, qui furent distribuées à la garnison romaine qu'il avoit mise dans Fidènes, pour veiller à la garde de la citadelle, dont il s'étoit emparé.

Les Latins, instruits de la réduction de cette ville, et se reprochant de l'avoir comme abandonnée à l'ennemi, tinrent une nouvelle assemblée à Férente, dans laquelle on conclut, d'une manière plus absolue qu'on ne l'avoit fait jusqu'alors, une ligue contre les Romains; et afin qu'aucune des villes de cette nation ne trahît la République en faisant la paix sans la participation des autres, on s'engagea, par un serment solennel, à garder l'alliance. On déclara en même temps que ceux qui manqueroient à leur parole, seroient regardés comme infracteurs du traité, comme l'objet de la haine publique, et comme les plus dangereux ennemis de l'Etat. On envoya cependant une ambassade à Rome, qui, ne pouvant se résoudre à accepter les conditions qu'on lui proposoit, crut devoir se préparer à la guerre.

Craignant toutefois la multitude de ses ennemis, elle députa vers les villes voisines

pour rechercher leur alliance. Les Latins y portèrent aussi leurs plaintes contre le peuple romain. Les Herniques s'étant assemblés, ne donnèrent aux uns et aux autres que des réponses ambiguës. Les Rutules firent plus, ils promirent des secours aux Latins. Quant aux Volsques, ils parurent étonnés de l'effronterie des Romains, et leur répondirent que quand ils leur auroient rendu la meilleure partie de leurs terres, qu'ils leur avoient enlevées tout récemment, ils pourroient, après cela, demander à leur nation ce qui seroit juste, comme à une nation alliée. Les Etrusques ne voulurent engager leur parole ni aux Latins, ni aux Romains, alléguant d'un côté le traité de paix qu'ils avoient fait avec ceux-ci; et de l'autre les liens de l'amitié et de la parenté qui les unissoient avec les Tarquins.

Malgré toutes ces réponses, les Romains ne perdirent pas courage; mais au moment où ils commençoient à lever des troupes, ils éprouvèrent des difficultés qui les jetèrent dans un grand embarras. Les pauvres, et principalement ceux qui n'étoient pas en état de payer les sommes dont ils étoient

redevables à leurs créanciers, ce qui formoit le plus grand nombre, refusoient de prendre les armes, et ne vouloient avoir aucune communication avec les patriciens, à moins que le sénat ne fît une ordonnance pour l'abolition de leurs dettes. Les sénateurs s'assemblèrent; Marcus Valérius, fils du consul de ce nom, parla en faveur du peuple. Il représenta de quelle conséquence il étoit que tous les citoyens prissent également intérêt à la chose publique; combien il étoit à craindre que la multitude opprimée ne se tournât du côté des Tarquins; que du temps même de leurs pères (1), Solon, législateur d'Athènes, avoit accordé à ses concitoyens ce que les leurs demandoient aujourd'hui à grands cris; et qu'enfin les patriciens auroient bien mauvaise grâce de publier partout qu'ils faisoient la guerre pour défendre la liberté, dans le temps même qu'ils l'ôtoient au peuple, qui en étoit aussi-bien qu'eux le défenseur, et qui avoit rendu, à ce sujet, de si grands services à l'Etat.

Ce discours fut applaudi par la plus grande

(1) Vers l'an 594 avant J. C.

partie des sénateurs. Mais Appius Claudius, étant interrogé à son rang, ouvrit un avis tout contraire. Loin d'appaiser, selon lui, la sédition, on la feroit passer des pauvres aux riches, et à ceux qui étoient le plus en état de gouverner; ce qui ne la rendroit que plus dangereuse. Ceux-ci pourroient-ils souffrir en effet qu'on les dépouillât des biens qu'ils tenoient de leurs ancêtres par droit d'hérédité, et qu'ils avoient encore augmentés par leur économie, pour les donner aux plus injustes de tous les sujets de la République. Il insista sur le préjudice que l'abolition des dettes apporteroit au commerce de la société civile, en étouffant l'émulation, en ôtant le désir d'acquérir des biens dont la possession deviendroit si incertaine, et en faisant disparoître la confiance réciproque et la foi publique, à laquelle leurs pères avoient érigé des temples, ordonnant qu'on l'honorât comme une divinité, et que tous les ans on lui offrît des sacrifices solennels. Il ajouta que la plupart de ceux qui se trouvoient dans la plus grande misère, n'y étoient réduits que par leur propre faute, ayant gagné beaucoup à l'armée, et tout récemment

encore ayant eu leur part des biens des tyrans qu'on avoit confisqués; que s'il y en avoit parmi eux qui eussent tout perdu par la mauvaise fortune, il étoit juste qu'on les soulageât en leur faisant part des biens des patriciens, et que leurs créanciers vinssent de plein gré à leur secours; qu'à l'égard des autres, on devoit faire réflexion que ceux qui n'avoient point de bien occupoient le dernier rang dans les armées, et ne servoient qu'à épouvanter les ennemis par leur nombre, ou qu'à soutenir le corps de bataille, n'ayant d'autres armes que des frondes, qui ne sont pas d'un grand usage dans les combats. Il fit encore observer que tel étoit le caractère de la multitude, naturellement insatiable, que plus on lui accordoit, plus elle exigeoit, et que si on ne l'arrêtoit dans ses commencemens, elle poussoit bientôt ses prétentions au delà de toute mesure.

Appius conclut son discours en disant qu'il falloit que les Romains prissent pour compagnons de leurs expéditions militaires, les citoyens qui s'offroient de bon cœur à tenter les fortunes de la guerre, aux mêmes conditions que les autres; mais qu'on devoit

refuser, comme peu capables d'être d'un grand secours, ceux qui ne voudroient prendre les armes que sous des conditions particulières et onéreuses; qu'il y avoit toute apparence que quand les mutins sauroient qu'on avoit résolu d'embrasser ce parti, ils viendroient d'eux-mêmes offrir leurs services, et obéir à ceux qui prenoient les intérêts de l'Etat; que c'est communément le génie du peuple insensé d'agir avec hauteur quand on le flatte, au lieu qu'il se montre docile quand on lui imprime de la crainte.

Après qu'Appius eut parlé, on proposa plusieurs avis mitoyens, qui tendoient généralement au soulagement des débiteurs, même aux dépens, s'il le falloit, du trésor public, sans trop faire perdre aux créanciers, ne permettant, par exemple, à ceux-ci que de saisir les biens sur ceux qui en avoient, sans leur accorder aucun droit sur les personnes. Il y en eut aussi qui opinèrent à délivrer de servitude ceux qui étoient déjà en prison pour dettes, ou sur le point de perdre leur liberté : et pour dédommager les créanciers, ils vouloient qu'on leur donnât d'autres esclaves en échange.

Le résultat de toutes ces délibérations fut que, pour le présent, on ne feroit aucune ordonnance; mais que quand on auroit heureusement terminé la guerre, les consuls proposeroient de nouveau cette affaire au sénat, et en attendroient la décision; que pendant ce temps-là on ne feroit ni acquitter les dettes, ni condamner personne, et que les magistrats ne connoîtroient d'aucune cause que de celles qui concernoient la guerre.

Ce règlement appaisa un peu les troubles, mais ne les fit pas cesser entièrement. Le sénat ne vit plus d'autre expédient que celui d'abolir pour un temps la puissance consulaire, et de créer quelque autre magistrat, qui fût l'arbitre souverain de la paix, de la guerre, et de toutes les autres affaires, sans être obligé de rendre compte de sa conduite et de ses desseins. Son pouvoir, supérieur à celui des rois légitimes, et, au nom près, tout semblable, selon Denys d'Halicarnasse, au pouvoir du tyran, mais qui ne devoit durer que six mois, s'étendoit jusque sur la liberté et la vie des citoyens. Il étoit le maître d'emprisonner et de faire mourir,

sans formalité, qui bon lui sembloit, et nul ne pouvoit appeler de ses décrets. Une autorité si étendue faisoit taire cette loi de Valérius, qui infirmoit les sentences des consuls, et leur interdisoit de punir aucun citoyen avant qu'il se fût défendu, qui donnoit de plus, aux coupables condamnés au supplice, pleine liberté d'en appeler au tribunal du peuple, avec une entière sûreté, tant pour leurs biens que pour leur personne, jusqu'à ce qu'il eût porté son jugement, permettant au premier venu de tuer impunément quiconque oseroit passer outre.

Le peuple ne s'apercevant pas de l'atteinte qu'on portoit à ses priviléges, ratifia par ses suffrages ce qu'avoit proposé le sénat, et lui permit d'élire par lui-même, dans une assemblée particulière, celui qu'il voudroit revêtir de la dictature, comme on devoit la nommer.

Les sénateurs mirent dès lors tout leur soin à la faire tomber sur un sujet capable de bien remplir cette dignité. Clélius, l'un des consuls, quoiqu'excellent pour le gouvernement civil, manquoit de l'activité et de la fermeté nécessaires dans de pareilles con-

jonctures, et étoit d'ailleurs bien moins propre que Titus Lartius au métier de la guerre. Celui-ci réunissoit toutes les qualités qu'on pouvoit désirer, sans qu'on eût lieu de craindre qu'il n'abusât de la grandeur de sa puissance. Ne voulant pas cependant offenser Clélius, on s'en tint à donner plein pouvoir aux consuls d'examiner ensemble lequel des deux devoit être jugé le plus digne de commander. C'étoit les appeler l'un et l'autre à combattre de grandeur d'ame et de générosité. Aucun des deux ne se laissa vaincre, l'un et l'autre se jugeant moins digne de cette magistrature que son collègue. Lartius même ne voulut pas céder à toutes les instances, et à la députation que lui firent les parens et les amis de Clélius, accompagnés des plus respectables d'entre les sénateurs (1).

Le lendemain, le sénat s'étant rassemblé, et ayant pressé en vain le consul, Clélius se lève et le proclame dictateur, de la même manière que les régens, qui gouvernoient

(1) La création du premier dictateur est placée dans Tite-Live trois années plus haut, sous le consulat de Postumius et de Lartius.

autrefois dans les interrègnes, avoient coutume d'élire les rois. Il proteste ensuite qu'il se démet du consulat.

Dès que Lartius eut pris possession de la dictature, il choisit pour commandant de la cavalerie Spurius Cassius, homme consulaire, et pour faire voir toute sa puissance, il ressuscita l'ancien usage abrogé par Valérius, voulant que les licteurs, qu'il porta même jusqu'à vingt-quatre, marchassent devant lui, armés de haches et de faisceaux, lorsqu'il iroit par la ville.

Lorsqu'il eut, par ce moyen, et par les marques de l'autorité royale, épouvanté les esprits remuans, qui ne demandoient que le trouble, il ordonna à tous les Romains de faire le dénombrement de leurs biens par tribus, de lui apporter leurs noms, ceux de leurs femmes, de leurs enfans, et de spécifier leur âge sur la déclaration qu'ils lui présenteroient. Comme on redoutoit la sévérité du dictateur, qui avoit menacé de confisquer les biens de ceux qui n'obéiroient pas sans délai, et de les priver du droit de bourgeoisie, ce dénombrement fut fait en très-peu de temps. Il se trouva alors cent cin-

quante mille sept cents Romains qui avoient atteint l'âge de puberté.

Lartius sépara ensuite ceux qui étoient en âge de porter les armes d'avec les vieillards; puis les divisant par centuries, il partagea l'infanterie et la cavalerie en quatre classes. Il retint auprès de sa personne la première classe, qui étoit composée de l'élite des plus braves soldats. Il permit à Clélius de choisir entre les trois autres celle qu'il voudroit commander; il donna la troisième à Cassius, et la quatrième à Largius, son frère. Cette dernière classe avoit ordre de rester à Rome avec les vieillards, pour y servir de garnison, et pour garder la ville.

Tous les préparatifs étant faits, il se mit en campagne; et comme il désiroit terminer la guerre à l'amiable, ou avec le moins de perte possible, non-seulement il députa secrètement vers les principaux des Latins, mais il envoya en outre des ambassadeurs, tant aux villes en particulier, qu'à toute la nation. Il n'eut pas de peine à les diviser de sentimens, et trouva bientôt l'occasion d'achever ce qu'il venoit de commencer. Manilius et Sextus, fils de Tarquin, qui com-

mandoient l'armée des Latins en qualité de généralissimes, étoient alors à Tusculum avec leurs troupes, et se disposoient à venir assiéger Rome. Mais comme ils tardoient à se mettre en marche, quelques compagnies de soldats se détachèrent du corps de l'armée pour faire dégât sur les terres des Romains. Le dictateur en ayant été averti, envoya contre eux l'élite de la cavalerie et de l'infanterie légère, sous le commandement de Clélius. Celui-ci les attaqua au moment où ils s'y attendoient le moins, en tua quelques-uns qui osèrent lui tenir tête, et fit prisonniers de guerre ceux qui rendirent les armes. Le dictateur les fit guérir de leurs blessures, les traita avec toute la douceur possible, et, sans exiger de rançon, les renvoya tous à Tusculum, avec une ambassade composée des plus illustres des Romains, qui firent si bien, par leurs sollicitations, que l'armée des Latins se retira, et que leurs villes conclurent une trève d'un an.

Cette campagne ainsi terminée, il retourna à Rome avec ses troupes, et ayant créé des consuls, il se démit de la dictature avant que le temps en fût expiré, sans avoir

fait mourir ni envoyé en exil aucun citoyen, sans avoir même chagriné en quoi que ce soit un seul Romain. Son zèle et son exemple ont été suivis par tous les autres dictateurs jusqu'à Sylla ; qui, le premier, changea en une tyrannie ouverte et cruelle cette magistrature, qui avoit été jusqu'à lui l'unique remède à tous les maux incurables, et la dernière espérance de Rome, toutes les fois que le malheur des temps lui avoit ôté toutes les autres ressources (1).

Sous le consulat d'Aulus Sempronius Atratinus et de Marcus Minutius, les Romains jouirent d'une paix profonde, la trève conclue avec les Latins leur donnant une entière sûreté du côté des ennemis du dehors, et l'ordonnance du sénat, qui suspendoit toute poursuite au sujet des dettes, jusqu'à ce que la guerre dont on étoit menacé fût heureu-

L'an 497 avant J. C., et la 257e. année de la fondation de Rome.

(1) Tout ce qui précède est pris du 5e. livre de Denys d'Halicarnasse, p. 316, jusqu'à la fin de ce livre, et ce qui va suivre commence au 6e. livre de son histoire. Nous indiquerons ce qui sera pris en particulier de Tite-Live. Voyez la note ci-dessus, p. 403.

sement terminée, arrêtant les séditions que le peuple vouloit causer dans Rome.

Ce fut, dit-on, sous ce consulat, que l'on consacra un temple à Saturne, et qu'on institua en son honneur des fêtes avec des sacrifices annuels qui devoient se faire aux dépens du public.

Ces fêtes, appelées *Saturnales*, qui commençoient à Rome le 16 décembre, avoient déjà été établies long-temps auparavant dans l'Italie, et Macrobe en fait venir l'usage de la Grèce. Elles consistoient principalement à représenter l'égalité, qui, dans l'âge d'or, et du temps de Saturne, régnoit parmi les hommes. Pendant leur célébration, la puissance des maîtres sur leurs esclaves étoit suspendue. Ceux-ci disoient et faisoient ce qui leur plaisoit; toute liberté leur étoit permise: les maîtres changeoient d'habits avec eux, et les servoient à table. Pendant ce temps, la ville étoit dans la joie et les plaisirs; on cessoit tous les travaux. On s'envoyoit des présens les uns aux autres, et on se donnoit de grands festins. D'abord la fête ne duroit qu'un jour; mais Auguste ordonna qu'elle se célébreroit pendant trois. Caligula en ajouta

un quatrième; et par le mélange des fêtes *Sigillaires*, elle fut portée enfin jusqu'à sept jours (1).

L'année suivante, qui étoit celle du quatorzième consulat, on fit consuls Aulus Postumius et Titus Virginius, sous lesquels finit la trêve d'un an, qu'on avoit conclue avec les Latins. Tout se disposant pour la guerre dont on craignoit l'issue, on crut devoir nommer un dictateur. Postumius fut élu par son collègue, et choisit pour général de la cavalerie Titus Æbutius Elva. Ayant appris que les ennemis s'étoient mis en campagne, il fit tant de diligence en une nuit, qu'il arriva près de leur camp, situé proche du lac Régille, dans le territoire de Tus- L'an 496 avant J. C.

(1) Horat. Sat. 7, l. II, v. 4 et 5. Justin. l. XLIII. Macrob. Saturnal., l. I, c. 7 et 10.

Les fêtes sigillaires, qui se célébroient après les saturnales, étoient ainsi appelées des présens que l'on s'envoyoit mutuellement, et qui consistoient en petites statues d'or, d'argent, de cuivre, ou même de terre. La rue et la place où l'on vendoit ces petites statues à Rome, s'appeloit aussi *Sigillaria*.

culum (1). Il s'empara des hauteurs, occupa les passages par où les Latins pouvoient recevoir des vivres, et déjà il se flattoit de terminer la guerre sans combat, lorsqu'on intercepta des lettres qui lui apprirent que, dans trois jours au plus tard, l'ennemi devoit recevoir un secours considérable de la part des Volsques et des Herniques. A cette nouvelle, il se hâta de livrer bataille. L'armée des Latins étoit forte par elle-même de quarante mille hommes de pied et de trois mille chevaux; tandis que les Romains n'avoient qu'environ vingt-quatre mille hommes d'infanterie et mille seulement de cavalerie. Les chefs, de part et d'autre, exhortèrent leurs troupes à bien faire, et Postumius surtout, par un long discours, que lui prête au moins Denys d'Halicarnasse, rassura les siennes que la multitude des ennemis avoit effrayées, et les remplit d'espoir et de courage. Les voyant disposées comme il le désiroit, il

(1) On peut confronter ici, et sur tout le combat du lac Régille, Denys d'Halicarnasse, l. VI, p. 342-354, et Tite-Live, l. II, c. 19 et 20.

adressa aux Dieux sa prière, et fit vœu de leur offrir de somptueux sacrifices, et d'instituer des jeux que célébreroit tous les ans le peuple romain. Ce vœu, d'après ce que dit par la suite Denys d'Halicarnasse (1), paroît avoir été fait, surtout, en l'honneur de Jupiter. Du côté des Latins, la cavalerie étoit divisée en trois escadrons, dont deux furent distribués dans les deux ailes, et l'autre dans le corps de bataille. Celui-ci étoit commandé par Titus, l'un des fils de Tarquin; l'aile droite l'étoit par Octavius Mamilius, son gendre, et la gauche par Sextus, l'aîné de ses fils (2). Du côté des Romains, Titus Ælutius commandoit l'aile gauche, la droite avoit pour chef le consul Titus Virginius, et à la tête du corps de bataille étoit Postumius.

Les deux armées étant rangées entre les deux camps, et les trompettes ayant sonné la charge, on s'avance de part et d'autre avec une égale confiance; ceux-là dans leur nombre, ceux-ci dans leur intrépidité à affronter les dangers. Le premier choc fut

(1) Dion. Halic. l. VII, p. 475.

(2) Voyez ci-dessus la note (1), p. 341.

sanglant. On combattit corps à corps, et la victoire disputée avec opiniâtreté changea souvent de parti. Au corps de bataille, Titus, blessé à l'épaule droite d'un coup de dard, tombe de cheval, et est emporté hors de la mêlée encore vivant. Les siens prennent l'épouvante; mais, soutenus bientôt de l'élite de la cavalerie que leur amène Sextus, ils reviennent à la charge avec un nouveau courage. Ailleurs Ébutius et Mamilius se provoquent à un combat singulier, dont tous deux sortent blessés. Dans ce même endroit périrent beaucoup de braves Romains. Leur armée fut enfoncée depuis l'aile gauche jusqu'au corps de bataille; mais le dictateur venant à leur secours avec la cavalerie, donne ordre qu'on passe au fil de l'épée ceux qui paroîtroient encore tentés de reculer; et, poussant son cheval à travers les ennemis, les met en fuite à son tour. Mamilius, un des plus grands et des plus forts hommes de son siècle, qui étoit revenu au combat, malgré sa blessure, est assailli et tué par Herminius, l'un des lieutenans de Postumius. Sextus Tarquin, qui commandoit l'aile gauche des Latins, et qui avoit de son côté enfoncé la

droite des Romains, attaqué par le dictateur que suivent les escadrons déjà victorieux, est enveloppé de toutes parts, et tombe mort au milieu des ennemis, après avoir vendu chèrement sa vie.

Les généraux des Latins ayant été tués dans le combat, le reste de l'armée prit la fuite, et les Romains, devenus maîtres de leur camp, y trouvèrent un riche butin. Les Latins se ressentirent long-temps de cet échec, l'un des plus terribles qu'ils pussent recevoir, puisque, de toute leur armée, il ne se sauva pas dix mille hommes (1).

Comme les anciens mêloient presque toujours du merveilleux dans les grands événemens, on raconte, dit Denys d'Halicarnasse (2), que deux jeunes cavaliers d'une rare beauté, et d'une taille bien au-dessus de celle des autres hommes, apparurent à Postumius et à ceux qui l'environnoient, qu'ils marchoient devant la cavalerie romaine, frappoient à coups de lances et mettoient en fuite les Latins. On ajoute, continue le même

(1) Dion. l. VI, ubi supr.
(2) Ibid. p. 350.

historien, qu'après la déroute des ennemis et la prise de leur camp, deux jeunes gens tout semblables à ceux-ci, se montrèrent sur le soir à Rome, dans la place publique, y annoncèrent la victoire qu'on venoit de remporter, et disparurent à l'instant. Les Romains faisoient honneur de cette apparition à Castor et à Pollux; on citoit, comme monument, le temple qu'on leur érigea par la suite, quoiqu'il ne portât réellement que le nom de Castor (1), et les pompeux sacrifices, que, dans des temps postérieurs, les principaux chevaliers leur faisoient, tous les ans, au nom du peuple. Mais ce qu'on ne doit jamais oublier, en lisant l'histoire, c'est que les monumens, comme les écrits, n'ont de force et d'autorité qu'autant qu'ils datent d'une époque peu éloignée du fait, et qu'ils y ont un rapport certain. Plutarque (2) raconte celui-ci avec les mêmes circonstances à peu près que Denys d'Halicarnasse; Tite-Live, quoiqu'assez crédule, ne parle que du vœu

(1) Voyez le mot de Bibulus, rapporté par Suétone, in vit. Cæsar. c. 10.

(2) Plut. in vit. Coriol. et in Paul. Æmil.

que Postumius avoit fait au milieu du combat, de bâtir un temple en l'honneur de Castor, et ne dit pas un mot de toute cette fiction. Au reste, Denys, qui la rapporte dans le plus grand détail, et qui ne fait aucune mention de ce vœu, mais seulement d'un autre qui avoit été fait avant le combat, en prend occasion de faire admirer les avantages réels et la piété des hommes de ces heureux temps, et combien ils étoient chéris des Dieux (1). Ce

(1) Cicéron attribue généralement le haut degré de puissance auquel Rome s'étoit élevée, à la protection des Dieux, en faveur du culte que leur rendoient les Romains. De Nat. Deor. l. III, n. 5.

En les comparant aux autres peuples, il dit que c'est par leur piété envers les Dieux, qu'ils l'emportoient sur toutes les autres nations, et par la ferme persuasion où ils étoient, que tout étoit conduit et gouverné par leur providence. De Haruspic. Respons. n. 19.

Il avoit dit auparavant : Quel est celui qui, comprenant qu'il y a des Dieux, ne reconnoît pas que c'est à eux qu'un si grand Empire doit

qu'il y a de plus vrai, c'est que cette piété envers les Dieux, toute superstitieuse qu'elle étoit, fut, comme le remarque en plusieurs endroits, Cicéron, une des choses qui contribuèrent le plus aux succès des Romains.

Postumius passa la nuit dans son camp. Le lendemain, il couronna ceux qui s'étoient distingués dans le combat, et après avoir mis les prisonniers de guerre sous une bonne escorte, il offrit des sacrifices aux Dieux, en actions de grâces de la victoire qu'ils lui avoient accordée. Il avoit encore la couronne sur la tête, et ne faisoit que de mettre les prémices du sacrifice sur l'autel pour y être brûlées, lorsque des espions accoururent promptement du haut des montagnes, pour lui annoncer que l'armée des Volsques s'approchoit. Arrivés trop tard pour se joindre

---

sa naissance, ses accroissemens et sa perpétuité? Ibid.

Il ne manquoit en tout cela aux Romains que de remonter à une première cause plus réelle que leurs dieux imaginaires, et qui avoit en effet de si grandes vues sur l'Empire Romain.

à l'ennemi, et voyant la plaine jonchée de morts, ils prirent le parti d'envoyer, sous le nom d'ambassadeurs, des émissaires dans le camp des Romains, pour faire croire au dictateur qu'étant venus à leur secours, ils étoient fâchés de n'arriver qu'après le combat, et pour épier, en même temps, quels étoient leurs préparatifs, leurs forces, et leurs desseins. Postumius ne s'y laissa pas tromper. Ayant entre les mains les lettres qu'il avoit interceptées, il n'eut pas de peine à les convaincre de leur imposture. Ses soldats vouloient se jeter sur eux et les massacrer; mais le dictateur leur représenta que, loin d'imiter la méchanceté des Volsques, il étoit de leur grandeur d'ame de respecter dans des envoyés le nom même dont ils abusoient, et il fit escorter, jusque dans leur camp, les prétendus ambassadeurs, en leur défendant de regarder derrière eux.

Postumius ordonna ensuite à ses troupes de se tenir prêtes pour livrer bataille le lendemain; mais les généraux des Volsques décampèrent pendant la nuit, et se retirèrent dans leur pays.

Tout ayant réussi selon ses désirs, il fit

enterrer les morts, purifia son armée par des expiations, et retourna à Rome en triomphe. De la dîme des dépouilles, il célébra des jeux, offrit des sacrifices, et fit bâtir un temple à Cérès, Bacchus, et Proserpine, suivant le vœu qu'il en avoit fait au commencement de sa dictature, relativement à la disette dont on étoit menacé, et, à la place de laquelle, pendant tout le temps de sa magistrature, avoit régné l'abondance.

Quelques jours après, il vint à Rome, de toutes les villes latines qui s'étoient opposées à la paix, des ambassadeurs, la demander avec larmes, et en supplians. Malgré l'opinion contraire de quelques sénateurs, elle leur fut accordée, et les Latins rentrèrent dans l'ancienne amitié et l'alliance des Romains. Tarquin chassé de leurs villes, ayant perdu ses enfans et ses proches, et âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, se retira à Cumes en Campanie, où il mourut au bout de très-peu de temps (1).

La guerre contre les Latins étoit à peine terminée, qu'il s'éleva dans Rome de nou-

(1) Dion. l. VI, p. 350-358.

veaux

veaux troubles, à l'occasion d'un décret du sénat, portant qu'il seroit établi des tribunaux, où les procès dont on avoit suspendu la poursuite à cause de la guerre, seroient jugés selon les lois. La discorde s'alluma plus que jamais entre les plébéiens et les patriciens, les débiteurs et les créanciers, ceux-ci ne voulant point entendre parler d'accommodement, ni faire aucune remise de l'intérêt des sommes prêtées, et ceux-là refusant de payer même le principal. Ils commençoient déjà à s'attrouper les uns les autres, et s'assemblant par bataillons dans la place publique, ils en venoient quelquefois aux mains. Toute police, toute discipline étoient renversées, et l'on ne pouvoit appaiser le tumulte.

Dans cette extrémité, Postumius jugea que le seul moyen de faire cesser un si grand désordre étoit d'entreprendre quelque guerre difficile. Ne voulant pas attendre que son temps fût expiré, il indiqua un jour d'assemblée pour l'élection des consuls. Elle tomba sur Appius Claudius et sur Publius Servilius Priscus. Se conformant l'un et l'autre aux vues de Postumius, qui venoit de se L'an 495 avant J. C.

démettre de sa dictature, ils se disposèrent à lever promptement une armée contre les Volsques, étant d'ailleurs informés que ces peuples faisoient de grands préparatifs contre les Romains, et avoient député vers les nations voisines pour les solliciter à entrer dans leur ligue. Mais comme les plébéiens refusoient de s'enrôler et de prêter le serment militaire, les deux consuls commencèrent à être d'avis différent; Servilius tenant pour les voies les plus douces, et Appius Claudius pour les plus sévères. « Pour peu que nous mollissions, disoit Appius, outre la honte d'avoir livré l'Etat au peuple, lorsqu'il ne tient qu'à nous de conserver le gouvernement aristocratique, nous nous exposerons au danger manifeste de perdre une seconde fois la liberté, si quelque esprit enclin à la tyrannie, gagnant la multitude par ses caresses, devenoit plus puissant que les lois ».

Les sénateurs se divisèrent également entre eux. Lorsqu'ils s'assembloient, tout se passoit en contestations; les deux partis en venoient même jusqu'aux invectives; et il régnoit dans ces assemblées tant de confu-

sion, qu'on se séparoit toujours sans rien statuer pour le bien de la République.

Cependant Servilius, à qui il étoit échu par le sort de faire la campagne, employa tant d'instances et tant de ménagemens, qu'il engagea le peuple à s'enrôler, plus par bonne volonté que par force, et à la tête de cette armée de volontaires, il marcha contre les Volsques.

Cette prompte diligence des Romains jeta tellement l'épouvante parmi les ennemis, que les plus considérables de chaque ville vinrent au-devant de Servilius avec des branches d'olivier, pour mettre leur sort entre ses mains. Il reçut d'eux quelques provisions de vivres pour son armée, avec des habits, et trois cents otages qu'il choisit dans les familles les plus distinguées (1).

Dès que l'armée romaine se fut retirée, les Volsques, qui n'avoient cédé qu'à la nécessité, rallumèrent le feu de la guerre, fortifièrent leurs villes, et renforcèrent les garnisons de toutes les places qui pouvoient ser-

(1) Dion. l. VI, p. 358-361.

vir à leur sûreté. Les Herniques, les Sabins, et plusieurs autres peuples, se déclarèrent ouvertement pour eux. Les Latins sollicités d'entrer dans leur alliance, arrêtèrent les ambassadeurs qu'on leur avoit envoyés, et les firent conduire à Rome. Pour reconnoître leur fidélité, le sénat leur rendit sans rançon leurs prisonniers de guerre, au nombre d'environ six mille, et leur donna à chacun un habit convenable à des gens libres, afin que le présent en devînt plus honorable, et plus digne de cette parenté qui devoit former des liens étroits entre les deux peuples.

Charmés d'une telle générosité, les Latins renvoyèrent à Rome, pour y offrir une couronne d'or à Jupiter dans son temple du Capitole. La plupart des prisonniers qu'on leur avoit rendus voulurent accompagner les ambassadeurs, chacun d'eux se faisant un plaisir d'aller revoir les particuliers chez lesquels ils avoient été esclaves, de les remercier des bons traitemens qu'ils en avoient reçus pendant leur captivité, et d'être regardés par eux comme hôtes et comme amis,

après les avoir servis comme leurs vainqueurs et leurs maîtres (1).

Ayant à soutenir de nouveau la guerre contre les Volsques, le sénat concertoit les mesures qu'il devoit prendre. Tandis qu'il étoit assemblé, un vieillard, tout couvert de haillons, le visage pâle et défait, le corps sec et décharné, ayant une longue barbe et des cheveux épars, qui lui donnoient un air farouche et sauvage, vient se jeter dans la place publique comme dans un asile, invoquant à grands cris le secours de ses concitoyens. Malgré cet extérieur abject et difforme, on ne laisse pas de le reconnoître; on se souvient d'avoir porté les armes avec lui, et de l'avoir vu combattre avec beaucoup de valeur dans les premiers rangs des légions. Lui-même montre les cicatrices honorables qu'il a reçues par-devant, comme autant de témoins qui parlent en sa faveur. « Je suis libre, dit-il, en élevant la voix; j'ai servi dans toutes les campagnes, tant que mon âge me l'a permis; je me suis trouvé à

(1) Dion. ibid. p. 361, et Tit.-Liv. l. II, c. 22.

vingt-huit batailles, où j'ai remporté plusieurs prix de valeur : mais depuis que les temps sont devenus mauvais, et que la République s'est vue réduite à la dernière extrémité, j'ai été contraint de faire des emprunts pour payer les impôts ; pour surcroît de malheur, les ennemis ont ravagé mes terres, et la cherté des vivres m'a fait consommer tout ce que je possédois à la ville. N'ayant plus de quoi payer mes dettes, mon impitoyable créancier m'a réduit en servitude avec mes deux enfans, et parce que j'ai osé lui répondre au sujet d'un ordre trop dur qu'il me donnoit, il m'a fait indignement fouetter ». A ces mots, l'infortuné vieillard dépouille ses haillons, et montre son dos tout ensanglanté des coups qu'il vient de recevoir.

Frappé de ce spectacle, le peuple fait retentir l'air de ses cris ; l'assemblée du sénat se sépare ; la ville se trouve tout d'un coup remplie de pauvres, qui courent par les rues, déplorant leur malheur. On voit en même temps sortir des maisons une foule de citoyens réduits en servitude pour cause de dettes. Ils paroissent en public chargés de

chaînes, les fers aux pieds, les cheveux épars et malpropres. Toute la multitude est transportée de fureur; elle demande en tumulte que le sénat se rassemble; tous à l'envi se portent vers la salle du conseil, comme pour se rendre les arbitres de la délibération. De tous les sénateurs dispersés, un petit nombre se présente, et ce n'en étoit pas assez pour la quantité de suffrages que la loi exigeoit. Le peuple regarde cette raison comme une défaite, et est sur le point de manquer aux consuls mêmes. Cependant le reste des sénateurs apprenant qu'il étoit plus dangereux encore pour eux de s'absenter que de paroître, se rendent au sénat.

Pendant qu'on délibère, des cavaliers envoyés par les Latins, viennent à toute bride annoncer que les Volsques sont en chemin pour attaquer Rome.

Cette nouvelle fit des impressions toutes contraires sur les sénateurs et sur les plébéiens. Le peuple triomphoit : les Dieux, s'écrioit-il avec des transports de joie, punissent visiblement l'orgueil des patriciens. Qu'ils prennent donc les armes, qu'ils soutiennent seuls tous les travaux et tous les

périls de la guerre, puisqu'ils en ont seuls la gloire et le profit. Plutôt voir périr toutes les parties de la République ensemble, que de nous voir seuls opprimés; plutôt même devenir les esclaves des Volsques, que de souffrir plus long-temps les mauvais traitemens des patriciens.

Ceux-ci, les chevaliers, et tous ceux qui étoient distingués, ou par leurs richesses, ou par l'éclat du nom de leurs aïeux, effrayés du danger qu'ils couroient, tant de la part des citoyens, que de celle des ennemis, comme ayant plus à perdre, conjuroient Servilius, que sa douceur naturelle rendoit moins odieux au peuple, de délivrer la République des malheurs qui la menaçoient. Le consul se présente devant le peuple assemblé. Il fait sentir aux plébéiens de quelle nécessité il est de se réunir tous contre l'ennemi commun, et de ne pas permettre que Rome, leur patrie, qui renferme dans ses murs les Dieux de leurs pères, les monumens et les sépultures de leurs ancêtres, tout ce que les hommes ont de plus cher et de plus précieux, ne soit pas renversé de fond en comble. Il leur remet devant les yeux le

triste sort auquel doivent s'attendre ceux qui leur ont donné le jour, et que l'âge a mis hors d'état de se défendre eux-mêmes, celui de leurs femmes et de leurs enfans exposés aux derniers outrages, et aux plus horribles cruautés. Il leur rappelle l'affection particulière qu'il leur a témoignée en toutes rencontres, et son attachement inviolable aux intérêts du peuple. C'est lui qui va se mettre à leur tête, son collègue devant rester à Rome, en qualité de gouverneur ; qu'ils suivent donc ses conseils sans rien craindre, les sénateurs s'étant engagés à ratifier tout ce qu'il leur auroit promis : et à l'instant le consul fait publier un édit, par lequel il est défendu à toutes personnes de saisir pour aucune sorte de contrat, de vendre ou retenir en gage les biens des Romains qui suivroient ses étendards contre les Volsques ; à plus forte raison de retenir, pour une semblable cause, aucun citoyen en prison ou dans les chaînes, s'opposant ainsi à ce qu'il pût prêter le serment militaire ; de garder ou vendre ses enfans ou ses petits-enfans, tant qu'il serviroit dans les armées de la République : mais à l'égard de ceux qui refuseroient de

porter les armes, il sera permis aux créanciers d'intenter action contre eux pour quelque contrat que ce puisse être. A peine l'ordonnance est-elle portée, que, changeant tout à coup de sentimens, on s'empresse à s'enrôler, les uns par l'espoir du gain, les autres par attachement pour le consul, la plupart pour éviter les persécutions d'Appius, et les insultes auxquelles seroient exposés ceux qui resteroient à Rome. L'armée étant formée, on marche contre les Volsques, on les défait, on s'empare de leur camp, dont l'immense butin en esclaves, en bestiaux, en habits, en provisions de toute espèce, en or et en argent, est distribué aux soldats à proportion de leurs services, sans en rien réserver pour le trésor public. On se porte ensuite sur Suesse Pomèce, la principale ville des Volsques, qui ne tarde guère à être prise. Le consul y fait passer au fil de l'épée tous ceux qui ont atteint l'âge de puberté, et permet le pillage à ses soldats. On s'empare des autres villes, sans éprouver aucune résistance.

Les Romains ayant ainsi affoibli les forces des ennemis, Appius Claudius, qui étoit

resté à Rome, fidèle à suivre le code barbare de droit public qu'avoient suivi plusieurs de ceux qui l'avoient précédé, se fait amener les otages qui étoient au nombre de trois cents, les fait fouetter ignominieusement dans la place publique ; et leur fait trancher la tête. Exemple terrible de punition et de vengeance qu'une nation donne toujours contre elle-même, si le sort des armes lui devient contraire.

Servilius revint de son expédition peu de jours après. Il demanda au sénat qu'on lui décernât les honneurs du triomphe; et sur les plaintes d'Appius, qui lui reprocha d'avoir distribué les dépouilles à son gré, sans en réserver la moindre partie pour le trésor public, qui le traita même de séditieux, et de partisan d'un mauvais gouvernement, le triomphe lui fut refusé.

Irrité d'un pareil affront, Servilius assemble le peuple hors des murs de Rome, lui expose ses succès et ceux de son armée, la jalousie d'Appius, et le refus outrageant qu'il vient de lui faire essuyer. Il fait ensuite couronner les faisceaux, prend lui-même une couronne, et revêtu de la robe triom-

phale, il marche vers la ville suivi de tout le peuple, monte au Capitole, y fait ses prières, accomplit ses vœux, et consacre les dépouilles de l'ennemi. Cette action hardie, et hors de toute règle, lui attira de plus en plus la haine et l'envie des patriciens; mais elle lui attacha encore davantage les plébéiens.

Les sacrifices qu'on devoit célébrer selon la coutume, et les fêtes magnifiques qui commençoient alors, calmèrent pour quelque temps les esprits, disposés à la révolte. Mais pendant la solennité, les Sabins s'étant mis en marche à l'entrée de la nuit, avec une nombreuse armée, s'approchèrent de Rome. Ils s'en fussent rendus maîtres, si quelques-uns de leurs soldats armés à la légère, et qui s'étoient détachés du corps de l'infanterie pour piller les maisons des paysans, n'eussent donné l'alarme aux laboureurs, qui accoururent à la ville avant que l'ennemi fût aux portes. Précédemment, des Sabins, sous prétexte d'assister aux fêtes, étoient venus à Rome, dans le dessein de s'emparer des forteresses à l'arrivée de leurs troupes, et de les livrer à leurs concitoyens.

Le peuple, orné de couronnes, et attentif aux spectacles, dès qu'il fut averti par les cris des laboureurs, abandonna les jeux, et courut aux armes. Une grosse armée de volontaires s'assemble autour de Servilius. Il va à la rencontre des Sabins, fatigués de leur marche et de leurs veilles; et les Romains sont vainqueurs.

La fête, célébrée avec un nouvel éclat, duroit encore, lorsque les ambassadeurs des Aurunces viennent demander au sénat qu'il restitue aux Volsques les terres qui leur ont été prises, s'il ne veut pas que les Aurunces viennent fondre sur celles du peuple romain, en représaille de tous les maux qu'il a faits aux peuples voisins. Sur la réponse fière du sénat, les Aurunces se mettent en campagne. C'étoit une nation belliqueuse, et la grandeur de leur corps, leur force, leur mine altière et leur regard farouche inspiroient la terreur. Les Romains vont au-devant d'eux, sous la conduite de Servilius. Le combat est sanglant, et le carnage effroyable de part et d'autre. Cependant les Romains, dont l'infanterie avoit commencé à plier, soutenus par une partie de la cava-

lerie, à laquelle on fait mettre pied à terre à cause de l'inégalité du terrain, reprennent courage; les Aurunces sont repoussés et contraints de céder. On s'empare de leur camp, où l'on ne trouve que des armes, des chevaux, et d'autres provisions de guerre (1).

Les Romains ayant vaincu en si peu de temps un si grand nombre d'ennemis, s'attendoient à l'exécution des promesses que Servilius et les autres sénateurs leur avoient faites. Mais Appius prononçoit contre les débiteurs des sentences plus rigoureuses que jamais. On remettoit entre les mains des créanciers ceux qui en avoient été tirés, et on leur en livroit de nouveaux qui n'avoient point encore été liés. Lorsque cet excès de rigueur tomboit sur quelque soldat, il imploroit, de concert avec les autres, le secours de Servilius, comme consul et comme général. Servilius étoit touché de leurs plaintes; mais enchaîné par la faction d'Appius et des patriciens, il étoit obligé de tergiverser, et d'amuser la multitude par de vaines

(1) Dion. l. VI, p. 361-367. Tit.-Liv. l. II, c. 23-26.

espérances. En tenant ainsi la balance égale entre les deux partis, il finit par s'attirer l'inimitié du peuple, sans pouvoir s'en faire un mérite auprès des nobles. Lorsqu'il fut question de dédier le temple de Mercure, les deux consuls se disputèrent cet honneur. Le sénat qu'ils avoient pris pour juge de ce différend, en renvoya la décision au peuple, qui, les excluant l'un et l'autre, accorda cette distinction à un centurion, plutôt pour leur faire injure, que pour honorer d'une pareille faveur un officier qui n'étoit pas d'un rang à pouvoir y prétendre. Ils terminèrent enfin l'année de leur magistrature également haïs de la multitude, avec cette différence que Servilius avoit mécontenté les deux partis, au lieu qu'Appius avoit entièrement gagné l'estime et la bienveillance des sénateurs (1).

Aulus Virginius et Titus Véturius leur succédèrent. Sous leur consulat, les Sabins reprirent les armes avec des troupes plus nombreuses encore qu'ils n'en avoient eu auparavant. Mais lorsqu'il fut question à L'an 494 avant J. C.

(1) Tit.-Liv. l. II, c. 27.

Rome de faire des enrôlemens, personne ne voulut obéir, et l'on arrachoit même des mains des licteurs ceux que les consuls ordonnoient d'arrêter, pour les forcer à mettre leur nom sur le rôle. Cependant les Volsques et les Æques menaçoient de leur côté; ces derniers étoient entrés sur les terres des Latins, et l'on recevoit de toutes parts des députations au nom des sujets du peuple romain, pour le presser de voler à leur secours.

Les Latins demandoient au moins qu'on leur permît de prendre les armes pour se défendre; mais on aimoit mieux les laisser désarmer, et se charger seuls de repousser l'ennemi, que de consentir à ce qu'ils levassent des troupes par eux-mêmes. Les Volsques envoyèrent aussi des députés à Rome, pour réclamer les terres qu'on leur avoit enlevées. Les sénateurs s'assemblèrent. Titus Largius (1) fut le premier à qui les consuls

(1) Tit.-Liv. (l. II, c. 29 et 30) et Denys d'Halicarnasse (l. VI, p. 368 et s.) s'accordent à nommer ce sénateur Titus Largius. C'est le même nom que Denys a donné constamment à celui que nous avons toujours ap-

s'adressèrent, comme au plus capable de donner un bon conseil. Son avis fut qu'on promît un prompt secours aux Latins, et qu'à l'égard des Volsques, on répondît à leurs députés, que les Romains, regardant comme une juste possession ce qu'ils avoient acquis par les droits de la victoire, dans une guerre légitime, n'étoient rien moins que disposés à ternir leur gloire, en s'en dépouillant : « Mais ce qui doit le plus nous occuper dans cet instant, ajouta Largius, c'est la désobéissance des plébéiens, qui refusent avec opiniâtreté de suivre les ordres des consuls; c'est la trop grande rigueur dont nous usons envers les mutins qui abusent de leur liberté; c'est enfin notre négligence à arrêter la sédition. Nous sommes, comme vous le voyez vous-mêmes, partagés en deux villes, dont l'une est gouvernée par la pauvreté et la nécessité, et l'autre, par l'abon-

---

pelé avec Tite-Live, Titus Lartius, et qui a été deux fois consul et une fois dictateur; mais ici ce changement de nom, de la part de l'historien latin, sembleroit désigner une autre personne.

dance de toutes choses, par la fierté et par l'insolence. Toutes deux ont banni la pudeur, le bon ordre, et la justice, qui sont les seules choses par lesquelles puisse se maintenir toute société civile. Nous ne nous faisons plus rendre ce que nous croyons nous être dû, que l'épée à la main, et semblables aux bêtes féroces, nous mesurons nos droits sur nos forces, aimant mieux nous perdre nous-mêmes, pourvu que nous perdions nos adversaires, que de pourvoir à leur sûreté, en pourvoyant à la nôtre. Je vous prie donc d'y penser sérieusement, après avoir donné aux ambassadeurs leur audience de congé ».

L'avis de Largius, approuvé universellement, fut suivi dans tous les points. On se rassembla dès le lendemain, pour délibérer sur les moyens d'étouffer la sédition. Les avis furent partagés. Publius Virginius, homme populaire, vouloit qu'on accordât quelque remise à ceux qui s'étoient joints aux consuls l'année précédente, contre les Volsques et les Aurunces, et que l'on étendît cette grâce à leurs pères jusqu'à leurs aïeux, ainsi qu'à leurs enfans jusqu'aux petits-fils. Titus

Largius demandoit qu'on fît une remise entière, non-seulement à ceux qui avoient signalé leur courage dans la guerre, mais encore à tout le reste du peuple. Appius Claudius persistoit à ne vouloir accorder à la multitude que ce qui étoit juste et honnête, et à refuser absolument aux mauvais citoyens l'abolition de leurs dettes, persuadé, disoit-il, que c'étoit de cette prétention du peuple que venoit tout le bouleversement de l'Etat. Les jeunes sénateurs se rangèrent de cet avis.

Après toutes ces délibérations, les consuls ne virent pas d'autre parti à prendre, pour appaiser les troubles et pour avoir des soldats, que de créer un dictateur. On s'attendoit que ce seroit Appius. Mais les deux consuls lui donnèrent l'exclusion, et choisirent Manius Valérius, frère de Valérius Publicola, qui nomma pour général de la cavalerie Quintus Servilius, frère de celui qui avoit été collègue d'Appius. Le dictateur convoqua sans délai une assemblée du peuple. Il lui fit valoir le choix qu'on avoit fait, dans sa personne, d'un magistrat de la famille des Valériens, si attachée à ses inté-

rêts, comme un témoignage assuré du soin qu'on vouloit prendre d'assurer la liberté aux plébéiens; il leur engagea sa parole que, dès qu'ils se seroient vengés de leurs ennemis, on leur accorderoit tout ce qu'ils pourroient demander de juste, et déclara au surplus, qu'en attendant que tout fût terminé au gré de leurs désirs, sa volonté étoit que les biens, le corps, et l'honneur des citoyens romains fussent hors d'atteinte et de poursuite, pour quelques dettes ou contrats que ce pût être. Il promit enfin à quiconque se seroit signalé dans les combats, non-seulement les louanges de ses camarades, récompense bien plus estimable que la couronne la plus magnifique, mais une somme d'argent suffisante pour rétablir sa maison, et des honneurs qui illustreroient sa famille.

Ce discours plut tellement au peuple, que sans appréhender davantage qu'on le trompât, il promit de bon cœur à Valérius de le suivre à la guerre. On leva aussitôt dix légions, composées chacune de quatre mille hommes; le dictateur en donna trois à chacun des consuls, avec autant de cavalerie qu'il leur en échut en partage, et retint les

quatre autres, avec le reste de la cavalerie, sous son commandement. Titus Véturius marcha contre les Æques; Aulus Virginius contre les Volsques; et Valérius contre les Sabins. Titus Largius resta à Rome avec les vieillards, et quelques compagnies de jeunes soldats, pour garder la ville.

La guerre des Volsques fut bientôt terminée. Après un combat des plus rudes et des plus sanglans, dans lequel ils signalèrent leur courage, ils furent taillés en pièces. Leur camp fut pris, et leur principale ville, nommée Vélitre, qui étoit très-célèbre et très-florissante, fut emportée d'assaut.

Une seule bataille décida également du sort des Sabins. On pilla leurs terres; on leur enleva quelques villes peu considérables, mais où le soldat fit un très-grand butin, et beaucoup de prisonniers de guerre.

Les Æques, voyant la défaite de leurs alliés, prirent le parti de se retirer dans leurs châteaux et sur leurs murailles. Il y en eut toutefois un grand nombre qui se retirèrent sur une hauteur. Le consul les voyant campés trop avantageusement pour pouvoir espérer de les forcer, ne savoit à quoi se dé-

terminer; mais les soldats, se plaignant qu'on traînoit exprès les choses en longueur, afin de donner le temps au dictateur de sortir de charge avant qu'on les eût ramenés à Rome, et de rendre par là ses promesses inutiles, comme l'avoient été celles de Servilius, obligèrent Véturius de les mener contre l'ennemi. Cette entreprise, toute téméraire qu'elle étoit, réussit. Les Æques, étonnés de leur audace, abandonnèrent leur camp pour s'enfuir dans les vallées qu'ils avoient derrière eux, et s'y retranchèrent.

Le dictateur, revenu à Rome, y reçut les honneurs du triomphe, et pour ajouter à la récompense due à ses succès, on plaça dans le cirque une chaire curule (1) où il seroit assis, pour assister plus commodément aux spectacles, distinction qu'on transmettroit à ses descendans. Valérius congédia ensuite ses troupes, malgré l'avis du sénat, qui se montroit de nouveau peu disposé à rem-

(1) C'est-à-dire, le siége d'ivoire, qui n'appartenoit de droit qu'aux premiers magistrats.

plir les engagemens qu'on avoit pris en son nom.

Avouons-le, mon fils. On ne sait ce qui doit paroître le plus étrange, ou de la patience du peuple, toujours opprimé, et toujours trop facile à se laisser prendre à des promesses tant de fois violées, ou de l'obstination du sénat et des patriciens à ne rien relâcher de leurs injustes rigueurs. C'étoit, au reste, le parti des plus jeunes d'entre eux, qui, se rangeant du côté d'Appius, et l'emportant par la force et par le nombre, causoit tous ces troubles; car les anciens tenoient, en général, pour les conseils les plus sages et les plus modérés.

Disons-le encore, et nous ne saurions trop le redire : quelle Providence étonnante et toute spéciale veilloit donc sur les destinées de Rome! Toujours à ses portes de nouveaux ennemis, capables, chacun en particulier, de balancer la puissance romaine, et remplaçant tour à tour ceux qui ont succombé, moins par défaut d'expérience et de courage, que par une sorte de prospérité généralement attachée aux armes des Romains; ceux-ci, menacés sans cesse d'une

ruine totale, et toujours, ou presque toujours triomphans; entre les peuples ennemis, remplis d'une haine invétérée, aigris chaque jour par le despotisme le plus fier, par de nouvelles cruautés et de nouveaux outrages, seulement quelques ligues partielles et momentanées, jamais de réunion entière, d'accord soutenu, et de plan vraiment concerté; à Rome néanmoins, pendant toutes ces hostilités qui renaissent d'année en année, des dissensions, des révoltes plus que suffisantes pour anéantir la République! et malgré les ennemis du dehors, malgré les troubles intérieurs, qui forment deux villes opposées dans une seule, Rome se soutient, Rome subsiste et prospère. Non, mon fils, celui qui n'a point vu dans cet ensemble de faits, si difficile à comprendre, une puissance supérieure qui maîtrise à son gré les événemens, et les fait servir à ses desseins, n'a rien vu de ce qu'il devoit y voir; il n'a point su lire, dans l'histoire romaine, ce qu'elle a de plus important aux yeux d'un observateur attentif, qui ne se borne pas à des causes insuffisantes, à des termes vagues et si peu philosophiques, de hasard et de fatalité,

fatalité, pour rendre raison d'un phénomène unique dans l'histoire, et qu'une Providence toute-puissante et toujours active peut seule expliquer.

LETTRE XLVI.

Suite de l'Histoire romaine sous la neuvième époque.

LA patience du peuple va être enfin épuisée, et un autre ordre de choses va naître pour lui; mais ce nouvel ordre, favorable dans les premiers temps, sera la source de bien des maux, et d'autres troubles plus grands encore par la suite.

L'an 494 avant J. C. L'événement dont nous allons parler, concourt avec l'année qui suivit, sous le règne de Darius, roi de Perse, la retraite de Mardonius, forcé de quitter honteusement la Grèce, qu'il s'étoit flatté de subjuguer (1).

Valérius, après avoir licencié ses troupes, après avoir fait entrer quatre cent des plus distingués des plébéiens dans l'ordre des chevaliers, après avoir envoyé dans les terres conquises sur les Volsques, une colonie de citoyens, choisis entre les pauvres, tant pour y servir de garnison contre les ennemis, que

(1) Ci-dessus, t. V, p. 622.

pour diminuer à Rome le parti des séditieux, pria le sénat de ratifier les promesses faites au peuple, qui venoit de donner des preuves éclatantes de son zèle pour le service de la République. Loin d'agréer une demande si juste, la faction des jeunes sénateurs osa faire un crime au dictateur de ses promesses, et l'accusa même devant les tribunaux d'avoir anéanti, par ses pernicieux règlemens, toute l'autorité des patriciens.

Indigné de leur procédé, Valérius convoqua une assemblée du peuple, dans laquelle il lui exposa la conduite qu'on tenoit à son égard, et l'injustice dont on usoit envers les plébéiens. « A soixante-dix ans passés, dit-il en finissant, n'étant plus en état de me défendre moi-même, ni d'appaiser vos séditions, je me démets de la dictature; et s'il y a quelques citoyens qui croient que je les ai trompés, je me remets en leur pouvoir, afin qu'ils me traitent comme bon leur semblera ».

Le peuple, touché de ce discours, reconduisit Valérius depuis la place publique jusqu'à sa maison; et le sénat n'en fut que plus irrité. Le licenciement des troupes, quoique

prononcé par le dictateur, ne s'étoit pas encore effectué. Pleines de respect pour leurs engagemens, quand les patriciens se faisoient si peu de scrupule de violer les leurs, elles étoient retenues par le serment militaire qu'elles avoient prêté entre les mains des consuls, et dont ceux-ci ne les avoient pas déchargées. Sous prétexte que les Æques et les Sabins levoient une armée dans le dessein de continuer la guerre, le sénat donna ordre à Aulus Virginius et à Titus Véturius de les tenir sous les armes, et de précipiter leur départ; mais ces précautions ne servirent qu'à faire éclater plus promptement la révolte.

Dès que les consuls furent sortis de Rome à la tête de l'armée, et qu'ils eurent assis leur camp à quelque distance l'un de l'autre, tous les soldats se réunirent; et la première pensée qui leur vint à l'esprit, fut de les massacrer l'un et l'autre, pour être déliés de leur serment. Mais comme on leur représenta qu'un crime n'étoit pas propre à dissoudre un engagement de religion, se conformant aux avis d'un certain Sicinius qu'ils choisirent pour leur chef, ils abandonnèrent

leurs commandans, et se retirèrent sur le mont sacré, au delà du Téveron, à environ trois milles de Rome, avec leurs armes et leurs drapeaux, dans l'aveugle persuasion qu'ils ne se rendoient point coupables de désertion, puisqu'ils emportoient avec eux ce qu'ils avoient juré de ne point quitter. Ils s'y fortifièrent d'un fossé et de bons retranchemens, et se conduisant au surplus d'une manière très-pacifique, ne prenant que ce qui leur étoit absolument nécessaire, ils restèrent assez long-temps dans ce poste, sans faire, ni souffrir aucune violence.

Cependant la nouvelle de leur retraite portée à Rome y répand la désolation. Les rues sont remplies de citoyens qui courent çà et là; d'un côté, les plébéiens veulent abandonner la ville; de l'autre, les patriciens emploient la force pour les en empêcher. On n'entend auprès des portes de Rome que cris, que gémissemens et qu'imprécations. On en vient même aux coups; on se traite comme ennemis, sans distinction d'âge, sans égard pour les liens de l'amitié, sans respect pour le mérite et pour la vertu. Les soldats à qui le sénat a ordonné

de garder les avenues, se trouvant trop foibles pour arrêter la multitude, lui cèdent; et ne trouvant plus de résistance, elle sort en si grande foule, qu'on diroit que la ville vient d'être emportée d'assaut par les ennemis.

Ceux-ci profitoient de ses troubles domestiques pour étendre leurs ravages jusqu'au pied de ses murs, tandis que l'armée des révoltés se grossissoit de jour en jour, non-seulement des citoyens endettés, mais de ceux qui vivoient dans l'oisiveté et dans la débauche, de ceux qui, n'ayant pas de quoi satisfaire leurs passions, envioient la prospérité des autres, de tous ceux enfin que le malheur des temps ou quelqu'autre raison avoit indisposés contre le gouvernement.

On craignit d'abord que toute cette troupe de révoltés ne se joignît aux ennemis. Tous les patriciens, leurs amis, et leurs cliens, avoient pris les armes; les uns gardoient les passages; d'autres s'étoient mis en garnison dans les forts; d'autres encore campoient dans la plaine; et les plus âgés demeuroient sur les remparts pour les défendre. Mais, lorsqu'on vit que les révoltés s'abstenoient même de

ravager les terres, et qu'ils ne faisoient aucun dégât considérable, le sénat chercha à ménager une réconciliation entre les patriciens et le peuple, plutôt égaré, disoit-on, par les mauvais conseils et par la nécessité où on l'avoit réduit, que par la méchanceté, et guidé par la colère plus que par le raisonnement. D'après l'avis des plus sages, on envoya au camp des rebelles des ambassadeurs chargés d'écouter leurs demandes, et de consentir à toutes celles qui n'auroient rien que de juste et de convenable. Ceux qu'on avoit députés, n'ayant reçu que des réponses mortifiantes et des menaces, retournèrent à Rome, pour faire leur rapport au sénat du mauvais succès de leur négociation.

Cette fâcheuse nouvelle augmenta le trouble et la terreur dans tous les quartiers de la ville, et les désertions devinrent plus fréquentes encore. Dans ces tristes conjonctures, les consuls, n'ayant plus que très-peu de temps à rester en charge, convoquèrent une assemblée pour une nouvelle élection. On se rendit au champ de Mars, dès que le jour destiné pour les comices fut arrivé; mais personne ne se présentant pour briguer la

L'an 493 avant J. C. magistrature, le peuple élut par lui-même Postumius Cominius et Spurius Cossius, qui l'avoient déjà remplie, et qui étoient l'un et l'autre agréables aux plébéiens et aux patriciens.

Leur premier soin fut d'assembler le sénat, pour délibérer sur le rappel du peuple. Ménénius Agrippa, homme d'un âge mûr, d'une prudence consommée, et qui avoit toujours tenu le milieu entre les patriciens et les plébéiens, sans entretenir la fierté de ceux-ci, ni fomenter la licence effrénée de la multitude, fut le premier à qui l'on demanda son avis. Après avoir peint l'état critique où l'on se trouvoit, tant au dehors qu'au dedans, après avoir fait sentir combien étoit peu fondée l'opinion de ceux qui se flattoient de réduire le peuple par des voies de rigueur, il conclut à ce que l'on envoyât une seconde ambassade au peuple, composée des sénateurs en qui il avoit le plus de confiance, avec plein pouvoir de négocier la paix aux conditions qu'ils jugeroient à propos. Le plus âgé des consuls loua la franchise de Ménénius, et s'adressant ensuite à Manius Valérius, le pria de dire son sentiment. Il fut

conforme à celui de Ménénius; mais ne se bornant pas à l'appuyer de son suffrage, il invectiva contre ceux qui étoient du parti opposé au peuple, se récriant sur leur esprit de hauteur, de fierté et d'emportement, sur leurs prêts d'argent à gros intérêts et leur avidité pour le gain, sur leur cruauté envers leurs débiteurs et leur tyrannie. Il invectiva surtout contre celui qui s'étoit, disoit-il, déclaré leur chef, et par le moyen duquel ils bouleversoient tous les ordres de l'Etat; ce chef étoit Appius Claudius, le plus grand ennemi du peuple, selon lui, et le plus attaché à ces nobles, qui vouloient un gouvernement oligarchique.

Après ce discours âcre et véhément de Valérius, Appius fut appelé, et se leva pour donner son avis. Quoique le plus zélé défenseur de la faction des grands, et tout rempli de lui-même, ce n'étoit pas sans fondement, dit Denys d'Halicarnasse, qu'il se formoit une si haute idée de son mérite. Sa vie sobre, sa conduite grave et mesurée, l'énergie de son caractère, cette grandeur d'ame dont il avoit donné des preuves dans l'administration de la République, le soin qu'il prenoit

de conserver la dignité du premier ordre de l'Etat, le rendoient respectable, même au peuple, comme nous aurons lieu d'en juger. Il prit occasion du discours de Valérius pour répondre à ses imputations. « Je m'adresse à vous-même, dit-il à Valérius; et je vous somme de nommer ceux que j'ai réduits en esclavage pour cause de dettes. Quels sont les citoyens que j'ai mis ou que je retiens aujourd'hui dans les fers? Qui des révoltés ai-je jamais chassé de sa patrie par ma cruauté ou par mon avidité du gain? Vous n'en sauriez nommer un seul. Loin d'avoir réduit en servitude aucun débiteur, je pourrois en citer un grand nombre à qui j'ai accordé une entière remise de tout ce qui pouvoit m'appartenir. Je n'ai jamais ni arrêté, ni noté d'infamie aucun de ceux qui m'ont emporté mon bien. Tous mes redevables jouissent de leur liberté, et c'est à moi qu'ils en ont l'obligation. Ils sont au nombre de mes amis et de mes cliens. Ils me regardent comme leur protecteur, et ne cessent de me témoigner leur reconnoissance.

» Valérius m'accuse d'être le chef des méchans et l'ennemi du peuple; et parce que

je prends la défense du gouvernement aristocratique, il dit que je favorise l'oligarchie, et que je veux dominer avec un petit nombre des plus distingués dans l'Etat. Ce reproche vous regarde aussi-bien que moi, vous tous qui ne voulez pas souffrir que les maximes fondamentales de la République que vous avez reçues de vos pères, soient entièrement renversées par l'établissement du gouvernement populaire, la plus mauvaise forme de gouvernement qui soit au monde. S'il entend au reste, par celui qui est établi, la domination d'un petit nombre, pour le rendre odieux, ne nous laissons pas abuser par des termes faux et calomnieux, pour lui permettre de le détruire. C'est à nous à l'accuser avec plus de justice et de vérité d'aspirer à la tyrannie par une lâche complaisance pour les mutins. Il n'est en effet que trop constant que ce sont les flatteurs du peuple qui en deviennent les tyrans, et que le chemin le plus court pour réduire les villes sous l'esclavage, c'est celui qui mène à la souveraine puissance par la faveur des méchans citoyens, à qui Valérius n'a cessé et ne cesse encore de complaire.

» Pour moi, je demeure ferme dans le sentiment que j'ai embrassé. J'estime que rien n'est plus juste, plus utile pour nous, et plus digne de la grandeur du peuple romain, que de maintenir le bon ordre du gouvernement, sans changer les immuables coutumes de nos pères; que jamais il ne faut retrancher de la société humaine la foi publique, ce gage sacré sur lequel est établie la sûreté de toutes les villes; qu'enfin nous ne devons pas céder à un peuple ingrat, qui ne demande que des choses injustes et pernicieuses ».

Pour donner plus de force à son opinion, Appius représenta aux patriciens que, s'ils se rendoient aux désirs du peuple, il en deviendroit plus fier encore et plus arrogant; que ses demandes n'auroient bientôt plus de bornes; qu'après avoir gardé peut-être quelque modération dans les commencemens, il viendroit un temps où, à la moindre chose qu'on lui refuseroit, il prendroit les armes avec encore plus d'insolence qu'auparavant; qu'une fois persuadé qu'il avoit extorqué les premières grâces par la crainte, il se serviroit du même moyen pour en obtenir d'autres;

que le second mal seroit suivi d'un troisième encore plus fâcheux, jusqu'à ce qu'enfin le peuple chassât de Rome tous ceux qui lui faisoient ombrage, ainsi qu'on l'avoit vu dans plusieurs autres villes, et tout récemment dans celle de Syracuse, d'où les maîtres et les légitimes possesseurs avoient été bannis par leurs fermiers et par leurs vassaux.

« Si fatigués, continua-t-il, par l'importunité de la multitude, vous êtes dans le dessein de vous opposer un jour à ces injustes prétentions, pourquoi ne commencez-vous pas dès aujourd'hui à montrer de la fermeté? Ne vaut-il pas mieux prendre d'abord notre parti en gens de cœur, avant qu'on nous ait accablés, que d'attendre à nous repentir de nos fautes, à arrêter le mal, et à devenir sages, quand nous aurons déjà beaucoup souffert » ?

Appius s'attacha ensuite à dissiper les craintes qu'on se formoit au sujet des révoltés et des ennemis du dehors. Il prétendit que lorsque les rigueurs de l'hiver se feroient sentir, leur défaut d'argent et de provisions les forceroit de rentrer dans leur devoir; que l'anarchie finiroit par les diviser

entre eux, et par confondre tous leurs projets; que, dans aucune ville des peuples voisins, les magistrats ne voudroient leur donner de retraite, par l'appréhension où les jetteroit leur esprit turbulent; que d'ailleurs, ayant en ôtage, dans Rome, leurs pères, leurs mères, leurs femmes, leurs enfans, tout ce qu'ils avoient de plus cher, ils ne seroient pas tentés de venir, par une attaque mal concertée, les exposer aux plus grands dangers.

A l'égard des guerres étrangères, il restoit contre elles plus de ressources qu'on ne se l'imaginoit; le nombre des patriciens étoit considérable, et plus encore celui de leurs cliens attachés à leur fortune; on pouvoit aussi armer les esclaves, qui avoient assez d'habileté pour le métier de la guerre, ayant déjà fait plusieurs campagnes avec leurs maîtres; et ne valoit-il pas mieux, après tout, leur donner la liberté, que de se laisser assujettir par les mutins? Quant à cette partie du peuple qui étoit restée fidèle, c'étoit à ceux d'entre elle qui s'en rendroient les plus dignes, qu'il falloit accorder l'abolition des dettes, pour les encourager à se signaler dans les

combats. Si on avoit besoin d'un secours plus puissant, si ces forces ne suffisoient pas, rien n'empêchoit de faire venir les garnisons des places fortes, et de rappeler ceux qu'on avoit envoyés dans les colonies. On avoit au surplus des officiers expérimentés, d'excellens généraux; ce que les autres n'avoient pas. Or, quelque considérable que soit une armée, elle est peu à craindre, faute de chefs qui sachent la conduire; elle s'abat sous son propre poids : plus elle est nombreuse, plus elle souffre et s'embarrasse elle-même; tandis que les plus petites armées ne tardent pas à augmenter leurs forces et à se rendre formidables, dès qu'elles ont à leur tête des hommes habiles à commander.

« Pour conclure tout ceci, dit enfin Appius, je suis d'avis qu'on n'envoie point d'ambassade aux révoltés, et qu'on ne leur accorde pas la moindre grâce qui puisse marquer dans nous de l'embarras et de la crainte. Mais s'ils mettent bas les armes, et que rentrant dans le devoir, ils vous laissent maîtres des conditions, je vous conseille d'user de douceur envers eux. Souvenez-vous surtout, ajouta-t-il en répétant ce qu'il avoit

déjà fait observer, que c'est le propre des petits esprits, et particulièrement de ce qui forme la multitude, de s'enorgueillir quand on s'abaisse devant elle, et de ramper quand on la traite avec hauteur ».

Ce discours, qui peint si bien le caractère fier et indomptable d'Appius, annonce en même temps un esprit mâle et plein d'énergie, un homme fécond en ressources, et qui embrassoit d'un seul coup d'œil tout ce que l'on avoit à craindre, et tous les remèdes qu'on pouvoit employer. Mais sa présomption et son inflexibilité, poussées aux derniers excès, lui déguisoient l'extrémité du mal, et l'insuffisance des moyens dont il croyoit qu'on devoit user. Si, dès les premiers temps, le sénat, si prudent et si sage lorsqu'il n'étoit pas comme enchaîné par la faction des jeunes sénateurs, s'étoit accommodé aux circonstances, en retranchant lui-même les abus qui naissoient de l'usure, de l'intérêt sordide de la plupart des créanciers, de l'orgueil et de la tyrannie des grands; s'il avoit mis dans sa conduite un juste tempérament, qui tînt le milieu entre une rigueur excessive et une trop molle con-

descendance, qui sût accorder tout à la fois ce que l'on devoit à la solidité des engagemens, à la foi publique, et ce qui étoit dû à la misère du peuple et à l'humanité; il ne se seroit pas vu dans la nécessité, ou de perdre tout en refusant tout, ou de céder à des demandes qui alloient altérer la nature du gouvernement actuel par des innovations dangereuses. Ce fut ce dernier parti qu'on fut obligé de prendre.

Le discours d'Appius avoit excité parmi les sénateurs la plus grande fermentation. Tous ceux qui prenoient parti pour la noblesse s'étoient rangés de son avis. Les jeunes gens se laissant aller, selon leur coutume, aux clameurs et aux emportemens, menaçoient les consuls de se porter à des voies de fait, s'ils se déclaroient pour un autre sentiment que le leur. Les plus âgés, et tous ceux qui, connoissant le malheur des guerres intestines, désiroient la paix, appuyoient de leur côté l'avis de Ménénius et de Valérius. Tout ce qu'il y avoit d'hommes modérés et pacifiques, eurent recours aux larmes et aux prières pour appaiser le tumulte, et parvinrent enfin à rétablir le calme dans l'assemblée.

Il se fit alors un grand silence, pendant lequel les consuls délibérèrent ensemble quelques instans, et dirent enfin ouvertement leur avis.

Ils commencèrent par reprocher aux jeunes sénateurs leur fierté et leur arrogance, qui ne leur permettoient pas de céder aux anciens, et d'avoir pour eux la même déférence qu'ils exigeroient un jour de ceux qui leur seroient inférieurs en âge. Ils les menacèrent même, si les disputes continuoient, de ne plus se servir d'eux, ni en qualité de juges, ni en qualité de conseillers dans les affaires importantes, et de fixer l'âge nécessaire pour avoir droit de suffrage dans le sénat, afin d'arrêter à l'avenir les désordres qu'ils ne cessoient de causer. Ils remirent ensuite la délibération à un autre jour, en rappelant une loi aussi ancienne que Rome, qui portoit que le sénat étoit le maître de tout, excepté, 1t. d'élire les magistrats, 2t. de faire de nouvelles lois, 3t. de déclarer la guerre et de conclure des traités de paix ; que ces trois choses étant en la puissance du peuple qui devoit en décider, et les délibérations actuelles ne roulant que sur la guerre et la

paix, c'étoit une nécessité absolue qu'il prononçât en dernier ressort, et confirmât les décrets du sénat par son suffrage.

Ayant congédié les sénateurs, ils convoquèrent une assemblée du peuple, et une autre du sénat, pour le même temps. Au jour marqué, la place publique se trouva remplie, tant des gens de la campagne que de ceux de la ville, et en si grand nombre qu'elle avoit peine à les contenir. Déjà les pères, les mères, les petits-enfans des révoltés, avoient tant fait par leurs plaintes et par leurs larmes, qu'ils avoient réussi à faire changer de sentiment aux patriciens. Les consuls passant de la place publique dans le temple de Vulcain, où ils avoient coutume de haranguer, louèrent d'abord le peuple de son empressement; puis ils l'exhortèrent à attendre tranquillement que le sénat eût fini ses délibérations, consolant d'ailleurs ceux des familles des révoltés, par l'espérance de se voir bientôt réunis à ce qu'ils avoient de plus cher.

Se rendant ensuite à l'assemblée du sénat, ils conjurèrent les sénateurs de n'ouvrir que des avis pleins de douceur et d'huma-

nité. Ménénius fut le premier à qui ils demandèrent son opinion. Elle fut la même que celle qu'il avoit déjà énoncée. Après lui, les sénateurs consulaires, appelés chacun en particulier, par ordre d'ancienneté, furent tous du même sentiment.

Quand ce fut à Appius à dire le sien, il se leva, et parla en ces termes : « Je vois bien, Messieurs (1), que les consuls ont résolu, ainsi que vous, de rappeler les révoltés, à quelque condition que ce puisse être. Comme il ne reste plus que moi de tous ceux qui s'opposoient à la réconciliation, je sens que je leur deviens odieux, et que je ne peux vous être utile. Je ne me désiste pas néanmoins de mon premier sentiment, et je ne trahirai jamais de plein gré la cause de la République. Plus je serai abandonné de ceux qui s'étoient déclarés pour ma manière de penser, et plus vous m'en estimerez un jour. Elle m'aura mérité des louanges pendant ma vie, et elle me rendra digne de mémoire après ma mort. Jupiter que nous ho-

(1) Pères conscripts est le terme dont se sert Appius, et dont on se servoit généralement en s'adressant aux sénateurs.

norons au Capitole ! Dieux tutélaires de notre ville, demi-dieux et génies, dont la protection s'étend sur toutes les terres des Romains ! faites que le rappel des fugitifs soit utile et avantageux à l'Etat; faites que je sois trompé moi-même dans ce que j'en augure de fâcheux pour l'avenir ! Que si cette résolution des sénateurs cause quelque funeste accident à la ville de Rome, ce qui ne tardera guère à paroître, daignez y apporter un prompt remède, et soutenir la République chancelante ! Pour moi qui n'ai jamais préféré les conseils agréables et flatteurs aux avis les plus utiles, et qui ne puis aujourd'hui me résoudre à trahir l'Etat pour ma propre sûreté, je vous conjure de m'être propices ! Telles sont les prières que je fais aux Dieux; car il seroit inutile de parler plus long-temps. Au reste, je persiste dans le même avis, qui est d'accorder l'abolition des dettes aux plébéiens qui sont restés à Rome, et de faire la guerre de toutes nos forces aux révoltés, tant qu'ils auront les armes à la main ». Ce discours fini, Appius garda un profond silence, et se remit à sa place.

Lorsque les plus anciens, après Appius, eurent adopté, comme les autres, l'avis de Ménénius, il fut question d'entendre à leur tour les jeunes sénateurs. Spurius Nautius, d'une des plus illustres maisons de Rome, se leva le premier. Il tiroit son origine de Nautès (1), un des compagnons d'Enée, qui s'étoit embarqué avec lui pour planter la colonie Troyenne en Italie, et qui ayant été prêtre à Illium de la déesse Pallas, protectrice de cette ville, en avoit rapporté le palladium (2), dont la garde fut toujours confiée depuis à ses descendans. Nautius fit d'abord son apologie et celle de tous les jeunes magistrats, qui s'étoient montrés si opposés aux anciens, non par un esprit de contention et d'orgueil, mais par l'effet de cette vivacité si pardonnable à leur jeunesse et à leur défaut d'expérience. Leur changement, dit-il ensuite, en devenoit une preuve convaincante, puisque s'abandonnant à l'avis des plus âgés, comme étant les plus sages, ils souscrivoient d'avance à tout ce qu'ils ju-

(1) Virgil. Æneid. l. V, v. 704.

(2) Voyez ci-dessus, t. II, p. 305 et suiv.

geroient le plus utile à la République. Tous, excepté quelques proches parens d'Appius, applaudirent à son discours. Les consuls firent l'éloge de leur conduite, et le vœu presque unanime étant pour qu'on envoyât des ambassadeurs, ils nommèrent neuf des plus illustres vieillards, tous personnages consulaires, et un dixième député fut le jeune Nautius, qui n'avoit pas encore été consul.

Après avoir ensuite congédié le sénat, ils retournèrent à l'assemblée du peuple, où ils firent lecture du sénatus-consulte, et présentèrent ceux qui avoient été élus pour l'ambassade.

Quoique ceux-ci partissent le même jour, la nouvelle de tout ce qui s'étoit passé dans la ville les avoit déjà précédés. Les rebelles sortirent de leurs retranchemens pour aller au-devant des députés, qu'ils rencontrèrent en chemin. Il y avoit dans leur camp un certain Lucius Junius, qui se faisoit surnommer Brutus, croyant se donner par là plus de ressemblance avec le libérateur de la patrie. Cet homme d'un caractère turbulent et séditieux, mais qui prévoyoit de loin

l'avenir, et s'exprimoit avec facilité, fit entendre à Sicinius, général du camp des révoltés, qu'il n'étoit pas de l'intérêt du peuple de se rendre si facilement aux propositions qu'on lui feroit, et se chargea de répondre.

En effet, Manius Valérius, qui parla au nom du sénat, ayant fait valoir à l'assemblée l'amnistie générale qu'il lui accordoit pour le passé, et lui ayant demandé à quelle condition il leur plairoit de se réconcilier avec lui, en profitant de la grâce qui leur étoit offerte, Lucius Junius, tandis que tout le monde se regardoit et restoit dans le silence, prit la parole, et après avoir exposé à ceux de son parti les puissans motifs qu'ils avoient maintenant de ne plus se laisser subjuguer par la crainte, il s'adressa à Valérius, et lui dit que le peuple ne poseroit point les armes qu'on ne lui eût donné toutes les sûretés qu'il avoit lieu d'attendre; que trop long-temps on l'avoit joué par de vaines promesses, pour qu'il pût encore s'y laisser tromper; qu'il étoit, au reste, bien étrange qu'on vînt l'accuser comme s'il étoit coupable, et qu'on crût lui faire grâce en lui

accordant

accordant son rappel. Il s'étendit sur tous ces articles, releva les services que les plébéiens avoient rendus à la patrie, et peignit des plus noires couleurs les traitemens barbares, qui, pour la plupart d'entre eux, en avoient été le salaire.

Que ferons-nous donc, conclut Junius? Nous irons chercher ailleurs une meilleure patrie. A l'exemple de nos ancêtres, dont les uns étant sortis de l'Asie avec Enée, pour passer en Europe, bâtirent une ville dans le pays des Latins, et dont les autres s'étant ensuite retirés d'Albe, sous la conduite de Romulus, fondèrent dans ce pays la ville que nous abandonnons, nous formerons une nouvelle colonie, qui n'a point encouru l'indignation des Dieux et des hommes. Nous n'avons point répandu, dans une guerre civile, le sang de ceux qui nous chassent. Nous n'avons ravagé ni par le fer, ni par le feu, le pays que nous quittons. Nous n'y laissons aucune marque d'une éternelle haine, comme font ordinairement les peuples envers lesquels on a violé les traités d'alliance, ou qui sont réduits au désespoir. Au contraire, prenant à témoins les Dieux et les

génies qui gouvernent par leur justice toutes les affaires des mortels, nous leur remettons le soin de nous venger. La seule chose que nous demandons, c'est qu'on nous rende nos petits-enfans, nos pères, nos mères, et nos femmes, qui voudront suivre notre fortune. Voilà tout ce que nous exigeons de notre patrie, et rien de plus.

Ce discours, les images surtout, malheureusement trop vraies, des rigueurs exercées envers les plébéiens, arrachèrent des larmes de toute l'assemblée, et des sénateurs eux-mêmes. Titus Lartius, qui avoit exercé la dictature avec tant de sagesse, s'avança pour répondre au discours de Junius; mais tantôt se plaignant de l'inhumanité et de l'avarice des créanciers, tantôt accusant les débiteurs de faire des demandes injustes; reprochant à ceux-ci de vouloir extorquer, les armes à la main, l'abolition de leurs dettes, qu'ils pouvoient obtenir de bonne grâce; tâchant de prouver qu'une grande partie des plébéiens s'étoient rendus dignes de blâme, et réduits eux-mêmes à une extrême misère en se livrant à toutes les passions déréglées; il ne fit guère qu'exciter des murmu-

res, et augmenter les plaintes des mécontens.

Ménénius Agrippa, qui s'étoit déclaré si hautement pour le peuple, en présence du sénat, et qui avoit ouvert l'avis de lui envoyer une ambassade avec plein pouvoir de ménager un accommodement, témoigna par quelques signes qu'il vouloit parler à son tour. On en fut d'autant plus ravi, qu'on avoit tout lieu d'espérer qu'il ne manqueroit pas de proposer des conditions justes, et ce qui seroit le plus salutaire aux deux partis. Le plus profond silence ayant succédé au tumulte, Agrippa fit le discours le plus touchant et le plus persuasif. Après avoir préparé les esprits, en exposant les intentions du sénat dans l'ambassade qu'il envoyoit au peuple, et tout ce que celui-ci devoit attendre du pouvoir confié aux ambassadeurs, il remonta à la source du mal, aux exactions des créanciers, et en montra le remède : « Tous ceux, dit-il, qui sont hors d'état de payer leurs dettes, nous croyons qu'il est juste de les leur remettre; et s'il y a quelques débiteurs arrêtés pour n'avoir pas payé au jour de l'échéance, nous voulons leur rendre la liberté. Nous accordons la même

faveur à ceux contre qui les créanciers ont obtenu, des juges, une prise de corps, et nous cassons les sentences portées contre eux. A l'égard des autres dettes qu'on pourra contracter dans la suite, ce sera à vous, plébéiens, d'en juger avec les sénateurs, et ce que vous déciderez ensemble aura force de loi. N'est-ce pas là précisément ce que vous souhaitiez, et n'avez-vous pas protesté que vous seriez entièrement satisfaits, si l'on vous accordoit ces articles ? Eh bien! on vous les accorde aujourd'hui. Revenez donc avec joie dans votre patrie.

» Vous faut-il des garans ? Non-seulement le sénat ratifiera cet accommodement par une déclaration solennelle, qui aura toute l'autorité des lois les plus inviolables ; mais nous qui sommes revêtus du caractère sacré d'ambassadeurs, nous serons autant de cautions de la foi du traité : nous vous engageons, à cet effet, nos corps, nos vies, et toutes nos familles ; tous les sénateurs qui signeront le sénatus-consulte, vous donneront les mêmes sûretés. Il y en a une autre encore qui est commune aux Grecs et aux Barbares, et que le temps ne détruira jamais ; elle con-

siste à prendre les Dieux pour témoins des sermens et des traités; c'est par là qu'on a souvent éteint les inimitiés particulières, et terminé plusieurs guerres des villes contre les villes. On vous la donnera cette dernière assurance; soit qu'un petit nombre des principaux sénateurs fassent le serment au nom de tout le corps, soit que vous exigiez que tous ceux qui signeront ce décret du sénat, jurent aussi, par les choses les plus saintes, qu'ils observeront inviolablement ces articles dont on sera convenu ».

Ménénius passa ensuite à la nécessité de la réconciliation entre les patriciens et les plébéiens, fondée sur le besoin qu'ils avoient les uns des autres, et sur les avantages réciproques qui devoient en résulter. C'est ici qu'il eut recours à ce fameux apologue des membres et de l'estomac. « Du temps, » dit-il au peuple, que les membres du » corps humain n'étoient pas unis entre » eux, comme ils le sont aujourd'hui, mais » qu'ils avoient chacun des vues différentes, » et leurs fonctions séparées, les autres par- » ties, indignées contre l'estomac, de ce » que, placé au milieu d'elles, il vivoit sans

» rien faire, jouissant des plaisirs et du repos
» qu'elles lui procuroient par leurs sollici-
» tudes et leur travail, conspirèrent contre
» lui, et convinrent que, dans la suite, la
» main ne porteroit plus de nourriture à la
» bouche, que celle-ci ne la recevroit plus,
» que les dents cesseroient de la lui envoyer
» toute préparée pour une digestion facile.
» Elles croyoient le punir par là de sa pa-
» resse, et le rendre plus souple à l'avenir.
» Mais elles ne furent pas long-temps sans
» tomber elles-mêmes avec lui dans une ex-
» trême langueur, qui menaçoit tout le corps
» d'une prompte ruine. Un état si pitoyable
» leur apprit que l'estomac n'étoit pas si
» oisif qu'elles l'avoient cru, et qu'il ne con-
» tribuoit pas moins à la nourriture des au-
» tres membres qu'ils contribuoient à la
» sienne, par l'attention qu'il avoit de dis-
» poser intérieurement, et de distribuer éga-
» lement dans les autres parties, le sang qui
» leur donne à toutes les mouvemens et la
» vie ».

Faisant alors l'application de cet apologue au peuple et au sénat, les esprits en furent si frappés, qu'il n'y eut plus qu'un cri dans

l'assemblée pour retourner à Rome. Junius, alarmé de cette disposition, s'avança, et dit qu'à la vérité on devoit être obligé au sénat de ce qu'il accordoit au peuple tout ce qui étoit l'objet de ses vœux les plus ardens; mais qu'on devoit aussi prendre des précautions pour l'avenir, par une sûreté plus grande que toutes celles qui lui avoient été offertes. Et quelle sûreté? lui demanda Ménénius : « Accordez-nous de plus, répondit-il, la liberté de créer tous les ans des magistrats, choisis d'entre nous, qui n'auront d'autre pouvoir que celui de secourir les plébéiens à qui l'on fera quelque injustice ou quelque violence, et d'empêcher qu'on ne les dépouille de leurs droits. C'est la seule grâce que nous vous prions d'ajouter aux autres. Ne nous la refusez pas, si vous voulez véritablement faire la paix, et si vos propositions d'accommodement ne sont pas de vaines paroles sans effet ».

Les députés, surpris d'une pareille demande, sur laquelle le peuple insista par de longues acclamations, et craignant, disoient-ils, qu'on ne revît bientôt dans Rome ce que l'on y avoit vu tout récemment, deux villes

au lieu d'une, ne se crurent pas suffisamment autorisés à prononcer sur un article qui leur paroissoit de la dernière conséquence. Il leur fut permis d'en rendre compte au sénat; et, malgré l'opposition d'Appius, qui, prenant les Dieux à témoins, prédit aux sénateurs les suites funestes qu'auroit cette condescendance, on accorda au peuple ce qu'il désiroit (1). Distribué par classes ou curies, il

---

(1) Cicéron, dans le troisième livre des Lois (n. 19 et suiv.), peint vivement, par la bouche d'Atticus, une partie des maux dont l'établissement du tribunat fut la source fatale; mais il répond aussi à Atticus, en opposant à ces inconvéniens les avantages qui en résultoient pour la liberté publique: « Il y a, dit-il, de l'injustice, en s'élevant contre quelque objet que ce soit, à laisser de côté les biens qu'il est capable de produire, pour ne parler que des maux qu'il entraîne, et ne s'arrêter que sur ce qu'il peut avoir de défectueux. De cette manière, le consulat même ne seroit plus à couvert de reproches, si vous vouliez nombrer toutes les fautes des consuls, que je ne prétends pas relever. J'avouerai

créa cinq tribuns, commençant par Junius et Sicinius. Cependant Junius ne s'en tint pas là : il convoqua le peuple, et lui proposa de faire une loi spéciale confirmée par serment, qui déclarât la personne de ces magistrats inviolable. La loi ayant été portée, les plébéiens érigèrent au haut de la montagne un autel à Jupiter, et, à leur retour à Rome, ils firent des sacrifices d'actions de grâces aux Dieux de la ville. Ils obtinrent ensuite des patriciens la confirmation de leurs magistrats. Ils demandèrent de plus au sénat la liberté d'élire tous les ans deux plébéiens, pour soulager, au besoin, les tribuns dans leurs fonctions, pour juger les causes que ceux-ci leur remettroient entre les mains, pour avoir soin des édifices sacrés et publics, et pour être chargés de ce qui concernoit les subsistances. Le sénat leur ayant encore accordé cette permission, ils créèrent des ma-

---

bien que cette puissance qui vous choque si fort a quelque chose de mauvais; mais nous ne jouirions pas de ce qu'elle a de bon, sans le mal qui en est inséparable ».

gistrats, qui furent par la suite appelés édiles (1).

Le calme étant rétabli, on leva des troupes pour les guerres du dehors, et le peuple seconda les desseins des consuls avec la plus grande ardeur. Le commandement de l'armée échut par le sort à Postumius. Il entra aussitôt en campagne contre les Volsques, et leur prit d'assaut deux villes, Longula et Polusca. Dans celle-ci il condamna à mort ceux que les Romains appeloient les auteurs de la révolte, et, quant au reste des bourgeois, il leur ôta leur argent et leurs armes. De là, il se porta sur Coriole, ville très-célèbre, et en quelque sorte la capitale des Volsques.

Ayant été repoussé une première fois avec une très-grande perte par les assiégés, il se fournit de beliers, d'échelles, et de tout ce qui étoit nécessaire pour l'attaque; mais, ayant appris que les Antiates, alliés des habitans de Coriole, venoient à leur secours, il alla aussitôt à leur rencontre avec une partie de ses troupes, laissant l'autre devant

(1) Dion. Halic. l. VI, p. 367, 411. Tit.-Liv. l. II, c. 28, 33.

la ville, sous la conduite de Titus Lartius, pour continuer le siége.

Lartius, dès la pointe du jour, tente de faire brêche aux murailles de Coriole; mais les assiégés ouvrent leurs portes, font une sortie vigoureuse, et forcent les Romains de lâcher le pied, lorsqu'un seul d'entre eux rétablit le combat. C'étoit Caïus Marcius, qui comptoit au nombre de ses ancêtres un des rois de Rome, Ancus Marcius, qui avoit succédé à Tullus Hostilius (1). Ayant perdu son père dans un âge tendre, et, ayant été élevé sous la conduite de Véturie, sa mère, femme d'une austère vertu, Marcius se distingua parmi ses concitoyens. Déjà il s'étoit signalé au combat du lac Régille, où il avoit reçu des mains du général la couronne civique (2). Ici, avec une poignée de soldats, il

(1) Plut. in Coriol.

(2) Plut. ibid.

La couronne civique étoit la récompense de celui qui avoit sauvé la vie à un citoyen. Cette couronne étoit de chêne, et donnoit de grands priviléges à celui qui l'avoit obtenue. Il avoit droit de la porter toujours; quand il entroit

fait face à l'ennemi, ranime le courage des siens, force les assiégés de regagner leurs murs, y entre avec eux, soutient un combat plus terrible encore dans leur enceinte, et, après des prodiges de valeur, se rend maître de la ville.

Peu content de ce premier exploit, il prend avec lui un petit nombre d'hommes qu'il trouve disposés à le suivre, et court se

---

aux jeux publics, le sénat se levoit pour lui faire honneur; il avoit sa place près des sénateurs, et son père, ainsi que son aïeul paternel, jouissoient de toutes sortes d'immunités comme lui-même. Voyez la 10e. note de M. Dacier, sur la Vie de Coriolan.

Coriolan, dit Plutarque (ce même Marcius dont il est ici question), ne ressembloit pas à ces ames communes, qui se bornent aux premiers succès d'une jeunesse prématurée, et en sont comme rassasiés. Les siens ne firent qu'accroître en lui le désir insatiable qu'il nourrissoit pour la vraie gloire. Il mérita sans cesse dans les autres combats de nouvelles couronnes, et faisoit consister son bonheur à les déposer aux pieds de sa mère, qu'il chérissoit tendrement.

joindre à ceux qui étoient au moment de combattre les Antiates. C'étoit la coutume des Romains, dit Plutarque (1), quand ils étoient rangés en ordre de bataille, tout prêts à prendre leurs boucliers et à ceindre leurs robes, de faire leur testament, en nommant seulement leur héritier devant trois ou quatre témoins. Il les trouve ainsi occupés, leur apprend la prise de Coriole, et demande au général à être placé vis-à-vis de l'endroit où étoient les plus grandes forces de l'ennemi. Il fond le premier sur les Antiates, se fait jour à travers les rangs, et jonchant la terre de morts, pénètre jusqu'au centre de l'armée. Enveloppé de toutes parts, et couvert de blessures, il reçoit un renfort que lui envoie le général, et devient la principale cause de leur défaite.

Le lendemain, Postumius, à la tête de son armée, s'étendit sur les louanges de Marcius, et pour récompenser sa valeur, il lui donna des couronnes de victoire, un cheval de bataille revêtu de tous les ornemens dont on paroit celui du général, et, selon

(1) Plut. in Coriol.

Plutarque, toute la dîme du butin. L'armée entière ayant joint ses acclamations aux louanges du consul, Marcius témoigna toute sa reconnoissance; mais refusant de si riches présens, il ne voulut en accepter que le cheval de bataille, et un seul prisonnier qui étoit son ami et son hôte. Les soldats qui avoient déjà admiré l'héroïsme de son courage, admirèrent encore plus sa générosité, son mépris pour les richesses, et une modestie si grande dans un si haut point de prospérité. Postumius lui déféra du moins un honneur qu'il ne put refuser, en lui donnant le surnom de Coriolan, sous lequel il devint l'homme le plus illustre de son siècle.

Les Volsques et les autres ennemis du peuple romain, consternés de la défaite des Antiates, cessèrent leurs préparatifs de guerre; ils conclurent même une trève de deux ans; et Postumius, de retour à Rome, licencia son armée. Dans ces jours de paix, le sénat, de son côté, voulut honorer la mémoire de la réconciliation du peuple avec les patriciens, en offrant de nouveaux sacrifices aux Dieux, et en ajoutant un troisième jour aux féries latines. L'intendance, et le

soin des sacrifices et des jeux qui se célébroient pendant ces féries, furent confiés aux édiles, à qui le sénat accorda, pour relever leurs fonctions, la robe de pourpre, la chaise d'ivoire, et les autres marques de distinction que les rois avoient autrefois.

Quelque temps après la fête, mourut Ménénius Agrippa, à qui les plébéiens devoient leur retour. Le bien qu'il laissa étant très-modique, les tuteurs de ses fils avoient résolu de l'enterrer à peu de frais, comme un homme du commun; mais les tribuns du peuple convoquèrent une assemblée, et ayant fait un éloge pompeux de sa conduite, tant à la tête des armées, que dans le maniement des affaires publiques et dans sa vie privée, ils engagèrent le peuple à se cotiser pour ses funérailles. Le sénat eut honte qu'on fît la quête pour un pareil objet. Il ordonna que les frais de ses obsèques seroient pris sur le trésor public, et les questeurs qu'il chargea de cette commission, les rendirent aussi magnifiques qu'elles pouvoient l'être. Piqué d'émulation par cette libéralité du sénat, le peuple refusa de recevoir des questeurs l'argent qu'il avoit four-

ni, et en fit présent aux enfans de Ménénius, afin que n'étant pas réduits à une sorte d'indigence, ils ne fussent pas tentés de dégénérer de la vertu de leur père.

Dans ce même temps, les consuls firent un dénombrement, par lequel le peuple romain se trouva monter à cent dix mille personnes et plus (1); ce qui le rendoit toutefois bien moins considérable que le dernier qui s'étoit fait.

L'an 492 avant J. C. Sous le consulat suivant, Rome fut assiégée d'un mal plus terrible encore que les séditions et la guerre. La retraite du peuple avoit empêché la culture des terres; ce qui fit monter le blé à un prix excessif, et causa une famine égale à celle qu'éprouvent les villes assiégées, quand elles ont consommé toutes leurs provisions, et qu'il ne peut y en entrer de nouvelles. La haine des nations voisines étoit si grande, que les consuls furent contraints d'envoyer chercher des blés jusqu'en Sicile, d'où ils ne purent les amener avec eux que l'année d'après. On en eut

(1) Dion. l. VI, p. 411-416. Tit.-Liv., l. II, c. 33.

à la vérité en Tyrrhénie ; mais la quantité en étoit trop petite pour durer long-temps. On en trouva aussi à Cumes, ancienne ville italique de la Campanie. A peine les eut-on embarqués, que le tyran Aristodème fit saisir les vaisseaux qui devoient les transporter à Rome, en représailles des biens des Tarquins, dont il se disoit héritier (1). Denys d'Halicarnasse fait, sur ce tyran, une digression trop intéressante, pour que nous ne nous permettions pas d'en rapporter les principaux traits. Les Tyrrhéniens ou Toscans, jaloux de la prospérité de Cumes, colonie grecque, qui, possédant les terres les plus

(1) Dion. l. VII, p. 416 et seq. Tite-Liv., ubi supr.

Le premier de ces deux historiens raconte les choses d'une autre manière que Tite-Live, rejetant sur les compagnons d'exil de Tarquin, qui s'étoit réfugié auprès d'Aristodème, les embarras qui furent suscités aux envoyés de Rome, chargés d'acheter des subsistances, et, en conséquence desquels ils furent obligés de s'échapper secrètement, dans la crainte de servir d'ôtages.

fertiles de la Campanie et les plus beaux ports, étoit alors célèbre dans toute l'Italie, par sa puissance et ses richesses, tentèrent, avec le secours des Ombriens et des Dauniens, de détruire cette ville, fondée par les Etruriens et les Chalcidiens. Ils marchèrent contre elle avec cinq cent mille hommes d'infanterie et dix-huit mille chevaux; mais ayant mal choisi leur champ de bataille, qui étoit un vallon fort étroit situé devant la ville, et fermé de montagnes et de marais, ils s'embarrassoient les uns les autres, et la valeur des habitans de Cumes, suppléant au nombre, ses ennemis essuyèrent une entière défaite. Aristodème tua de sa main leur général, et se distingua, dans cette journée, par-dessus tous les autres. La couronne de valeur lui étoit due, et tout le peuple étoit pour lui; mais les plus puissans étoient pour Hippomédonte, général de la cavalerie, et tout le sénat les appuyoit. Les anciens, craignant qu'on n'en vînt à prendre les armes, furent d'avis qu'on accordât aux deux concurrens les mêmes honneurs.

Assuré des suffrages du plus grand nombre des habitans de Cumes, Aristodème

commença dès lors à se former un parti parmi le peuple, en s'en déclarant le protecteur. Comme il s'étoit exercé à parler en public, il gagnoit la multitude par des discours apprêtés, et par des règlemens qui lui étoient agréables. Il déclamoit contre les grands, et avoit l'adresse d'appuyer ses invectives par des largesses qu'il faisoit de sa propre bourse aux plus pauvres citoyens. Les magistrats de la République voulant se défaire de lui, sous un prétexte honnête, profitèrent de la demande que les Ariciens, assiégés alors par Aruns, fils de Porsenna, vinrent leur faire d'un prompt secours contre les Tyrrhéniens. Ils leur accordèrent deux mille hommes, qu'ils choisirent entre les plus séditieux des plébéiens, les embarquèrent sur dix vaisseaux, les moins propres à mettre en mer, et leur donnèrent pour commandant Aristodème. Quoiqu'il n'ignorât pas le dessein de ses ennemis, il accepta cependant la commission qu'on lui offroit, traversa la mer avec beaucoup de danger, et procura aux Ariciens, qui firent une sortie sur les assiégeans, la plus belle de toutes les victoires.

A son retour, il mit ses vaisseaux à la

rade, à quelque distance de Cumes, descendit à terre, et y rassembla ses soldats. Ayant fait en leur présence l'éloge de ceux qui s'étoient le plus signalés, il leur distribua les présens qu'il avoit reçus des Ariciens, les conjurant de se ressouvenir de ce qu'il avoit fait pour eux, et de le secourir de toutes leurs forces, s'il étoit menacé de quelque péril de la part des grands et des magistrats. Tous s'écrièrent, d'une voix unanime, que, comblés de ses bienfaits, ils sacrifieroient plutôt leur vie, que de l'abandonner un seul instant. Aristodème applaudit à leur zèle, et s'étant retiré dans sa tente, il y fit venir les plus scélérats, et les plus propres, par leur audace, à faire un coup de main. Il employa si bien tous les moyens de corruption, l'argent, les caresses, les magnifiques espérances d'un meilleur avenir, qu'il les engagea à détruire le gouvernement actuel, et à le changer, d'aristocratique qu'il étoit, en gouvernement populaire. Les ayant ainsi disposés, il leur communiqua le plan qu'il s'étoit formé, leur dicta ce qu'ils devoient faire, et rendit la liberté sans rançon aux prisonniers qu'il avoit amenés avec lui,

afin de se concilier leur affection, et de s'en servir au besoin.

Ne doutant plus de leur attachement à ses intérêts, il fit orner sa flotte comme victorieuse, et arriva au port de Cumes. Le peuple accourut en foule au-devant du général, et le conduisit à sa maison, au milieu des acclamations. Peu de jours après, Aristodème, pour accomplir son dessein, fit assembler le sénat, sous prétexte de lui faire le rapport de ce qui s'étoit passé dans son expédition, et de lui montrer les dépouilles qu'il en avoit rapportées. Au milieu de sa harangue, ceux qu'il avoit apostés avec des poignards cachés sous leurs habits, entrent dans la salle du conseil, et font main basse sur tous les magistrats. Les uns s'emparent ensuite de la citadelle, les autres du port et des forteresses de Cumes. La nuit suivante, Aristodème ouvre les prisons; il en fait sortir un grand nombre de criminels condamnés à mort, leur donne des armes, ainsi qu'à ses autres amis, du nombre desquels étoient les prisonniers de guerre des Tyrrhéniens, et en compose ses satellites. Au point du jour, il convoque une assemblée

du peuple, où, après avoir formé plusieurs accusations contre ceux qu'il avoit fait égorger, il annonce qu'il vient établir en faveur du reste des citoyens l'égalité, la liberté, et leur procurer une infinité d'autres biens. Il commence son administration par deux des plus mauvais (1) règlemens, selon l'usage des tyrans. Il partage les terres, il accorde l'abolition des dettes; il promet de maintenir ces deux établissemens, et de donner à la République la forme d'un gouvernement populaire, si l'on consent à lui déférer l'autorité absolue, jusqu'à ce qu'il ait affermi l'Etat. Les plébéiens, et surtout la plus méchante partie du peuple, ayant accepté ses offres avec joie, pour être libres en effet de s'emparer du bien d'autrui, Aristodème se met en possession de la souveraine puissance; et pour la cimenter, il leur fait part d'un projet qui ne tend qu'à les tromper, et à les soumettre à un honteux esclavage.

Il feint d'appréhender de nouveaux troubles, une guerre intestine, un soulèvement

(1) C'est ce que comporte le texte d'après le manuscrit du Vatican.

contre le peuple de la part des riches, irrités par le partage des terres et par l'abolition des dettes; ce qui entraîneroit une infinité de meurtres : et il ne voit d'autre moyen de prévenir de si grands maux, que de s'accorder tous à ôter les armes qui étoient dans leurs maisons, et à les consacrer aux Dieux, en les renfermant dans leurs temples, afin de pouvoir s'en servir, non contre les citoyens, mais contre l'ennemi, s'il en étoit besoin. Ayant réussi à persuader une multitude aussi imbécille que dépravée par ses largesses, il désarme dès le même jour tous les habitans de Cumes; et les jours suivans, il visite les maisons des particuliers, où il fait tuer plusieurs bons citoyens, sous prétexte qu'ils n'ont pas offert aux Dieux toutes leurs armes. Il affermit, après cela, sa tyrannie par trois compagnies de gardes, dont l'une étoit composée des plus infâmes et des plus scélérats de ceux qui l'avoient aidé à détruire le gouvernement aristocratique; la seconde, des esclaves les plus méchans, à qui il avoit donné la liberté pour avoir assassiné leurs maîtres; la troisième, d'une troupe de barbares des plus féroces qu'il avoit à sa solde.

Quant à ceux qu'il avoit fait massacrer, il ôte de tous les temples leurs statues, et élève la sienne à la place, s'empare de leurs maisons, de leurs héritages et de tous leurs biens, retient pour lui l'or, l'argent, et tout ce qui étoit digne d'un tyran, et donne le reste à ceux dont il s'étoit servi pour parvenir à la souveraine autorité. Il n'y en eut point de mieux partagés que les indignes ésclaves, qui, après avoir trempé leurs mains dans le sang de leurs maîtres, poussoient encore l'insolence jusqu'à épouser leurs femmes et leurs filles.

Aristodème n'avoit d'abord fait aucun cas de tant de jeunes infortunés que l'état auquel ils étoient réduits, rendoit les tristes victimes de sa cruauté; mais dans la suite, craignant les risques qu'il pourroit courir de leur part, il résolut de les perdre tous en un seul jour. Se laissant fléchir cependant par les prières de ceux qui avoient épousé leurs mères en dernières noces, et qui les élevoient auprès d'eux, il ne consent à les laisser vivre qu'à condition qu'ils sortiront tous de la ville, et seront dispersés dans les campagnes, pour y garder les troupeaux, et

s'occuper

s'occuper aux autres exercices de la vie rustique, portant la peine de mort, qui est presque la seule que connoissent les tyrans, contre ceux qui reviendroient à la ville. Ainsi ces malheureux enfans, obligés de quitter leur maison paternelle, furent élevés eux-mêmes comme des esclaves, et réduits à la triste nécessité de servir ceux qui avoient été les meurtriers de leurs pères.

Le tyran prit enfin des mesures pour éteindre, dans les autres citoyens, tout sentiment de générosité et de courage, et pour énerver, par une mauvaise éducation, toute la jeunesse de Cumes. Il supprima les académies, il défendit les gymnases, tout ce qui tenoit à l'apprentissage des armes, et changea entièrement la manière de vivre dans laquelle on avoit élevé jusqu'alors les jeunes gens. Il fit aux Cumains mille outrages, et exerça sur eux toutes sortes de licences et de cruautés.

Comme le tyran régnoit seul, qu'il y avoit unité, sans partage de pouvoir, dans la tyrannie, Aristodème jouit long-temps de la souveraineté; mais enfin lorsqu'il croyoit sa puissance à couvert de tout dan-

ger, accablé de vieillesse, également haï, dit l'historien, des Dieux et des hommes, il périt misérablement avec toute sa famille, et paya la peine qu'il avoit méritée par tant de crimes. Les enfans de ce grand nombre de citoyens qu'il avoit sacrifiés à son élévation, se réunirent. Il vient à leur secours une foule de Cumains exilés qui faisoient leur demeure à Capoue; les plus illustres de ces proscrits, suivis de leurs hôtes campaniens, et de gens à leur solde, fournissent aux jeunes gens des armes; leur nombre se grossit en peu de temps; l'armée d'Aristodème se met en campagne, et dès qu'elle est éloignée de Cumes, soixante soldats des plus déterminés, envoyés par les exilés, et déguisés en ouvriers, avec des poignards cachés sous leurs habits, se glissent dans la ville, tuent les gardes endormis, et ouvrent les portes à leurs troupes qui étoient déjà proche des murs. Ils pénètrent jusqu'au palais, font main basse sur les sentinelles, se saisissent du tyran, de ses enfans, de tous ses proches, les couvrent d'ignominie, les déchirent de coups, les mettent à la torture, et après leur avoir fait souffrir les plus

cruels supplices, les massacrent impitoyablement. Ils passent le reste de la nuit à faire la recherche de ceux qui avoient favorisé la tyrannie; et dès que le jour est arrivé, ils se rendent dans la place publique, convoquent une assemblée du peuple, déposent leurs armes, et rétablissent le gouvernement de Cumes sur son ancien pied (1).

C'étoit vers la dix-huitième année (2) de la tyrannie d'Aristodème, que les envoyés de Rome étoient venus à Cumes pour y chercher du blé, sans avoir pu réussir dans leur négociation. D'autres députés avoient été plus heureux du côté des Tyrrhéniens; mais, comme nous l'avons dit, ces provisions furent bientôt épuisées; en sorte que les Romains retombèrent en peu de temps dans la même disette qu'auparavant, et par le défaut de nourriture, ou par les alimens malsains auxquels la nécessité les forçoit d'avoir recours, il y en eut beaucoup qui éprouvèrent les plus affreuses maladies.

Les Volsques crurent devoir profiter du

(1) Dion. l. VII, p. 418–426.

(2) Ibid. p. 426.

triste état où Rome étoit réduite. Ils se sollicitèrent les uns et les autres par des ambassades secrètes à faire la guerre à cette ville, persuadés qu'elle ne pourroit pas tenir en même temps, et contre la famine, et contre les armes de ceux qui l'attaqueroient. Mais les Dieux, dit l'historien (1), dont la bonté ne pouvoit souffrir que les Romains succombassent sous l'effort de leurs ennemis, donnèrent alors des preuves manifestes de leur puissance : disons mieux, cette providence, qui veilloit sur elle, vint encore ici à son secours. Au moment où tout la menaçoit d'une perte infaillible, les villes des Volsques furent tout à coup affligées d'une peste si terrible, qu'on ne croyoit pas qu'il y en eût eu jamais de semblable, ni chez les Grecs, ni chez les Barbares. Il ne resta pas à Velitre, la ville la plus peuplée et la plus florissante des Volsques, la dixième partie de ses habitans. Se trouvant presque déserte, elle se jeta entre les bras des Romains, qui y envoyèrent une nombreuse colonie, tant pour s'en faire une place d'ar-

(1) Dion. l. VII, p. 427.

mes qui tînt les autres villes en respect, que pour décharger Rome d'une foule de peuple qu'on ne pouvoit plus nourrir. On envoya une autre colonie à Norbe, célèbre ville des Latins (1).

Cependant la famine augmentoit de jour en jour, et les plébéiens qui étoient restés à Rome, devenus plus indociles à mesure qu'ils voyoient croître leurs maux, ne cessoient de murmurer hautement contre les sénateurs. Icilius, chef du collége des tribuns, Junius et Cicinnius, qui avoient les premiers rempli les fonctions de cette nouvelle magistrature, et qui étoient pour lors édiles, rallumoient, autant qu'il étoit en eux, le feu de la sédition, faisant entendre au peuple que la cherté des vivres n'étoit causée que par le ressentiment et par la vengeance des riches. Il y eut, dans l'assemblée du sénat, bien des contestations sur le parti qu'on devoit prendre en de pareilles conjonctures; il y en eut de plus vives encore entre les consuls et les tribuns; ceux-ci étant sou-

(1) Dion. ibid. p. 427, 428. Tit.-Liv. l. II, c. 34.

tenus par les plébéiens, et les autres par les patriciens. Junius fit confirmer par ceux de son parti une loi conçue en ces termes : « Quand le tribun dira son avis, et qu'il parlera dans les assemblées du peuple, que personne ne le contredise ni ne l'interrompe dans ses discours. Si quelqu'un viole cette loi, qu'il donne caution aux tribuns, comme il promet de payer l'amende à laquelle ils le condamneront. Que celui qui ne donnera pas caution soit puni de mort, et que ses biens soient confisqués. S'il arrive, au sujet de ces sortes d'amendes, quelque différend, que le peuple en soit juge ». De là naquirent encore d'autres disputes; le peuple ne voulant pas confirmer les arrêts du sénat, et le sénat refusant d'approuver les plébiscites ou ordonnances du peuple, qui ne lui plaisoient pas; et toutefois la haine des deux partis ne causa aucun de ses malheurs si ordinaires pendant les troubles. Ni les pauvres ne forcèrent les maisons des riches, où ils auroient pu espérer de trouver des provisions cachées; ils ne firent pas même la moindre tentative pour piller les vivres qu'on vendoit publiquement dans les marchés, cherchant des

herbes et des racines pour appaiser leur faim, quand l'argent leur manquoit ; ni les riches ne se servirent de leurs forces et de celles de leurs cliens, quoique très-grandes, pour se rendre seuls maîtres de la ville. Mais comme de bons pères, dit Denys d'Halicarnasse, usent de modération envers leurs enfans, ils se montroient courroucés de leurs fautes, sans cesser de prendre d'eux tous les soins qui pouvoient marquer en même temps leur bienveillance.

Dans des circonstances si critiques, les consuls résolurent, du consentement des sénateurs, de lever des troupes, et de mettre une armée en campagne, pour réprimer les courses que les ennemis faisoient sur leurs terres, pour rétablir le calme dans l'intérieur, et pour faire trouver au dehors des subsistances à ceux qui prendroient les armes ; mais la multitude échauffée par ses tribuns, ne voulant rien entendre, il n'y eut qu'un certain nombre de patriciens qui donnèrent leur nom de plein gré, avec leurs cliens, et une petite partie du peuple qui se joignit à eux, lorsqu'ils furent sur le point de commencer la campagne. Leur comman-

dant étoit Marcius, surnommé Coriolan, devenu déjà la terreur des ennemis. L'armée s'avança jusqu'à la ville d'Antium. Elle prit un grand nombre d'esclaves et de bestiaux, outre une grande quantité de blé qu'elle trouva dans les campagnes, et elle revint en peu de temps chargée de vivres; ce qui excita les regrets de ceux qui étoient restés à Rome, et les fit murmurer ouvertement contre les tribuns, qui sembloient les avoir privés de si grands avantages (1).

L'an 491 avant J. C. Le moment arriva de nommer de nouveaux consuls. Coriolan se mit sur les rangs, appuyé de la noblesse et d'un grand nombre de cliens que lui avoient attirés sa gloire et ses succès. Mais le peuple n'en fut que plus ardent à lui donner l'exclusion, et son choix tomba sur Marcus Minucius Augurinus, et sur Aulus Sempronius Atratinus, tous deux hommes consulaires, tous deux illustres dans les conseils et dans la guerre. Ces magistrats n'épargnèrent rien pour ramener l'abondance. Il vint des blés de toutes parts, et surtout les blés qu'on attendoit depuis si

(1) Dion. l. VII, p. 418-433.

long-temps de la Sicile, dont la moitié avoit été achetée à un très-bas prix, et dont le reste étoit un présent de Gélon, alors tyran de Syracuse, qui avoit poussé la générosité jusqu'à faire les frais du transport. Les patriciens délibérèrent sur ce qu'on devoit faire de ces provisions. Les plus modérés et les plus affectionnés pour le peuple, vouloient qu'on distribuât gratuitement à tous les plébéiens ce que le tyran avoit donné, et qu'on leur vendît à bon marché ce qui avoit été acheté de l'argent du public; conseil le plus humain, le plus sage, et le plus propre à dissiper la haine des pauvres contre les riches. Les esprits les plus hautains et les plus enclins à l'oligarchie, vouloient au contraire qu'on vendît au peuple les vivres aussi cher qu'il seroit possible, pour le rendre plus modeste et plus soumis aux lois. Coriolan, piqué du refus qu'il avoit éprouvé, étoit de ce dernier avis, et parla sur ce sujet dans l'assemblée du sénat, avec une hardiesse qui acheva de lui aliéner l'esprit et le cœur des plébéiens. Il alla jusqu'à déclamer contre la puissance tribunicienne, et jusqu'à exhorter les sénateurs à s'en délivrer, comme de la

plus redoutable tyrannie. Les tribuns qui avoient été invités, par les consuls, à cette délibération, et que Coriolan, sur les menaces qu'ils lui avoient faites, avoit menacés lui-même de réprimer leur audace, se rendent à l'instant dans la place publique, assemblent le peuple, lui font part du discours que Coriolan avoit tenu en plein sénat, et le somment de comparoître à leur tribunal, pour être entendu. Coriolan refuse d'obéir. Les tribuns, encore plus irrités, vont le chercher au milieu d'une troupe de patriciens, et ordonnent aux édiles, qui étoient alors Icitius et Junius, de se saisir de lui. On les repousse avec violence; le peuple s'émeut; il perd le respect et la retenue qui avoient empêché jusqu'alors qu'on ne s'insultât les uns les autres; mais on cède enfin réciproquement aux remontrances des deux consuls, et l'affaire est remise au lendemain.

Le jour suivant, les tribuns se rendirent les premiers à la place publique, où ayant convoqué une assemblée du peuple, ils haranguèrent l'un après l'autre, et contre les patriciens, et contre celui dont ils avoient plus particulièrement à se plaindre. Les pa-

triciens délibéroient aussi de leur côté ; la plus grande partie des sénateurs ayant préféré le parti le plus doux, les consuls, après avoir renvoyé le sénat, se rendirent à l'assemblée du peuple, où Minucius, le plus âgé des deux, rappelant aux plébéiens tout ce qu'on avoit fait en leur faveur, leur parla de manière à calmer les esprits, et à leur inspirer quelque indulgence pour Coriolan, dont il exalta la valeur, ainsi que les services signalés qu'il avoit rendus à sa patrie. Les tribuns, qui s'aperçurent de l'impression que ce discours, plein de force, de modération et de sagesse, avoit faite sur le peuple, en conçurent un violent dépit, et surtout Sicinius, chargé de nouveau des fonctions du tribunat. Ce Sicinius étoit le même que les plébéiens avoient nommé leur général dans le temps où ils étoient sous les armes, et qu'ils n'avoient élevé à ce haut degré de puissance, que parce qu'il étoit l'ennemi déclaré du gouvernement aristocratique. Il n'y avoit personne qui craignît plus que lui la concorde et l'ancienne police : comme c'étoit, dit l'historien (1), un

(1) Dion. l. VII, p. 442.

très-méchant homme, qui avoit eu une éducation basse, et qui ne s'étoit jamais distingué, ni dans la paix, ni dans la guerre, non-seulement il n'avoit nulle espérance que l'aristocratie venant à reprendre le dessus, on lui déférât les mêmes honneurs et la même puissance qu'aux patriciens, mais il couroit risque de la vie, parce qu'il avoit allumé dans Rome le flambeau de la sédition, et plongé la République dans une infinité de maux. Ayant conféré avec ses collègues, il se leva au nom de tous, pour répondre aux consuls. Ayant déploré avant tout les misères du peuple, il les loua de ce qu'ils avoient bien voulu, par la bouche de Minucius, rendre raison aux plébéiens de ce qui les intéressoit, sans mépriser leur bassesse; il ajouta qu'il savoit bon gré aux patriciens de ce qu'enfin ils commençoient à prendre soin du salut du pauvre peuple. Après cet exorde, se tournant vers Coriolan, qui étoit près des consuls, « et vous, Marcius, lui dit-il, pourquoi ne vous défendez-vous pas devant vos concitoyens sur ce que vous avez dit dans le sénat? ou plutôt que ne tâchez-vous de les fléchir par

vos prières, afin qu'ils vous punissent moins rigoureusement; si ce n'est peut-être que vous vous imaginiez qu'il convient aux consuls et aux patriciens de demander grâce au peuple pour vous, mais qu'il seroit indigne de vous de la solliciter vous-même »?

Il parloit ainsi, parce qu'il savoit bien que Coriolan étoit un homme trop fier pour se résoudre à avouer sa faute, et à en demander grâce; mais qu'il prendroit au contraire le parti, ou de ne pas défendre sa cause, ou de le faire avec cette fierté qui lui étoit naturelle. En effet, quoique les plébéiens eussent été portés à l'absoudre, pour peu qu'il se fût accommodé aux circonstances, il mit tant de hauteur dans ses paroles, et montra pour eux tant de mépris, que, loin de témoigner le plus léger repentir de ce qu'il avoit dit, il ne daigna pas même se soumettre en rien à leur jugement, prétendant qu'ils n'avoient point à cet égard de pouvoir légitime. Il protesta que si on vouloit l'accuser devant les consuls, qui étoient ses véritables juges, pour lui demander compte de ses actions ou de ses paroles en ce qui regardoit les lois, il étoit prêt à comparoître

pour être jugé; mais qu'il n'étoit venu à l'assemblée des plébéiens, où ils l'avoient appelé, que pour leur reprocher les excès auxquels ils s'étoient emportés, et pour les exhorter à réprimer enfin leurs injustes désirs. Il se mit ensuite à déclamer contre eux, et surtout contre les tribuns, sans garder ni le respect, ni les ménagemens convenables à un citoyen qui veut instruire le peuple. Sicinius voyant les plébéiens irrités au point où il le désiroit, prononça contre lui la sentence de mort, déclarant qu'elle avoit été arrêtée par le collége des tribuns, en punition de l'insulte commise la veille en la personne des édiles, et donna ordre qu'on le menât sur une éminence qui dominoit sur la place publique. C'étoit une vaste et effroyable roche (1), du haut de laquelle on avoit coutume de précipiter ceux qui étoient condamnés à mort.

---

(1) Cette fameuse roche, appelée *la Roche Tarpéienne*, « cet affreux précipice du temps passé, n'est plus qu'un petit rocher de vingt pieds de haut ». Misson, Voyage d'Italie, t. II.

Les édiles s'étant approchés pour se saisir de Marcius, les patriciens tombent sur eux avec de grands cris; le peuple s'attroupe, et repousse les patriciens; les esprits s'échauffent; on en vient aux coups, lorsqu'enfin les consuls s'étant jetés dans la mêlée, ordonnent à leurs licteurs d'écarter la foule, et le tumulte s'appaise; tant les hommes de ces premiers siècles, selon la réflexion de Denys d'Halicarnasse, avoient de vénération pour la dignité de consul, et de respect pour l'autorité royale, *dans la personne de ceux qui la représentoient!* Sicinius ne sachant plus à quoi se déterminer, Junius lui conseilla de se désister de sa poursuite, en lui représentant tout ce qu'on avoit à craindre des patriciens prêts à prendre les armes, si les consuls leur en donnoient le signal, et ce qu'on devoit même appréhender de l'irrésolution de la plus grande partie du peuple, très-peu disposé à souffrir qu'on livrât à la mort le personnage le plus illustre de Rome, sans l'avoir jugé dans les formes; il lui fit envisager en même temps, comme l'unique ressource qui lui restoit, celle de citer Marcius à jour marqué, pour compa-

roître au tribunal du peuple, qui donneroit les suffrages par tribus. Cette voie, ajouta Junius, qui permettra à l'accusé de se défendre selon les lois, sera bien plus conforme aux règles et aux maximes d'un sage gouvernement, que ne l'est la démarche tyrannique et violente que vous vous permettez contre lui, en vous portant tout à la fois pour accusateur, pour juge, et pour arbitre du genre de punition qu'on doit lui infliger. Sicinius déférant à cet avis, congédia l'assemblée, en disant au peuple qu'on renverroit l'affaire par-devant lui, et en l'invitant à décerner par ses suffrages la peine due au coupable, lorsque le jour, où on l'assigneroit à comparoître à son tribunal, seroit arrivé.

Pour adoucir les plébéiens, on publia un décret, dont ils parurent très-satisfaits, et qui mettoit les denrées de première nécessité au taux le plus bas où elles avoient été avant les troubles intérieurs. On obtint en même temps des tribuns, que les poursuites contre Marcius seroient différées. Mais il vint enfin un moment où Sicinius convoqua une assemblée du peuple, et marqua le jour

où la cause devoit être jugée. Il avertit aussi Marcius de se présenter ce même jour pour se défendre, l'assurant qu'on lui rendroit justice dans toutes les formes.

Les consuls délibérèrent sur ce sujet avec le sénat, et furent d'avis de ne pas souffrir que le peuple s'attribuât l'autorité de citer ainsi les patriciens à son tribunal. Il y eut à cette occasion de vives contestations entre les sénateurs et les tribuns, et bien des discours qu'il seroit trop long, et peu nécessaire de rapporter tout entiers. Lucius, l'un des tribuns, fondoit essentiellement les droits du peuple à cet égard, premièrement, sur la loi Valéria, portant qu'il seroit permis aux plébéiens opprimés par les patriciens d'en appeler au tribunal du peuple; secondement, sur les lois de la nature, qui demandoient qu'en laissant aux patriciens tout ce qui distingue les grands d'avec le commun des citoyens, les honneurs, la préséance, les charges et les dignités, dus à ceux d'entre eux que la fortune ou le mérite avoit élevés au-dessus des autres, la condition du peuple ne fût, sur tout le reste, ni pire ni meilleure que la leur: or, l'unique moyen

d'empêcher qu'elle ne fût pire, étoit de réprimer par la crainte des jugemens ceux qui léseroient les plébéiens en leur personne et en leur liberté; troisièmement enfin, sur les articles du traité qui avoit été conclu dès le premier instant de la réconciliation. Appius, après avoir remis sous les yeux de ceux qui étoient présens, la résistance qu'il n'avoit cessé d'apporter à tout ce qui s'étoit fait, la manière dont le peuple avoit répondu aux grâces qu'on lui avoit accordées, tous les maux qu'il avoit prévus, et dont l'accroissement continuel ne justifioit que trop ses alarmes, répondit à ce que Lucius avoit allégué sur le droit d'appel qu'il venoit de réclamer. « La loi, dit-il, qui concerne les jugemens du peuple, et sur laquelle Lucius s'appuie avant tout, n'a pas été faite contre les patriciens, mais pour la sûreté des plébéiens opprimés. Les termes mêmes de la loi le prouvent clairement: vous le savez tous, et vous l'avez toujours dit. Mais nous avons encore pour nous la grande preuve qui décide de tout droit contesté; c'est l'espace de dix-neuf ans déjà écoulés depuis que cette loi est faite. Lucius ne peut prou-

ver que depuis tout ce temps-là on ait jamais intenté, en vertu de cette même loi, aucune action, ni en public, ni en particulier, contre l'ordre des patriciens. S'il dit qu'il y en a des preuves, qu'il les apporte, et l'affaire sera terminée. Quelle est, d'un autre côté, cette loi de la nature, cette loi non écrite dont Lucius a parlé, qui donne droit au peuple de juger les causes, soit que les plébéiens soient accusés par les patriciens, soit qu'ils les accusent eux-mêmes, sans donner aussi aux patriciens le pouvoir de juger les causes de ceux de leur ordre, ou demandeurs ou défendeurs, contre quelque plébéien? Peut-il y avoir aucune loi de la nature qui rende, à son tour, la condition de plébéien supérieure à la nôtre, et la nôtre inférieure à celle du peuple, dans l'un et l'autre cas que je viens d'exposer? Si donc Marcius, ou quelque autre patricien, a offensé le peuple jusqu'à mériter la mort ou l'exil, qu'il soit jugé, non pas dans l'assemblée des plébéiens, mais ici dans celle du sénat, et qu'il soit puni selon les lois. A l'égard des articles du dernier traité conclu avec le peuple, ils ne lui accordent précisément que deux

choses, l'abolition des dettes, et le pouvoir de créer tous les ans des tribuns pour défendre les opprimés. Il est donc vrai que c'est sans aucun fondement qu'il prétend s'arroger le pouvoir de juger les patriciens.

Après qu'Appius eut cessé de parler, Manius Valérius, le plus populaire des sénateurs, qui avoit fait paroître tant d'ardeur pour la réconciliation du peuple, prit encore ici ouvertement sa défense, faisant espérer que si les patriciens déféroient à sa demande, il useroit avec modération de la grâce qu'il désiroit; si toutefois revêtu d'une si grande autorité, il en abusoit par la suite, il y auroit contre cet abus une ressource toujours prête, celle de nommer un dictateur. Valérius insista aussi sur les avantages que l'on trouveroit, pour conserver la République, pour garantir sa liberté, sa puissance, et pour entretenir l'union et la concorde dans Rome, à permettre que les plébéiens prissent part à l'administration des affaires publiques, et à établir une forme de gouvernement qui ne fût ni purement aristocratique, ni entièrement démocratique, mais composée de l'une et de l'autre. Il conclut en demandant

pourquoi, après avoir déjà donné tant de prérogatives au peuple, on ne lui accorderoit pas le pouvoir de juger, surtout quand il s'agissoit de l'exercer envers ceux qui étoient accusés d'exciter des séditions, d'aspirer à la tyrannie, de tramer des trahisons avec les ennemis de la République, ou d'avoir commis quelque autre crime semblable? Plus, dit-il, vous intimiderez les violateurs des lois et des coutumes de la patrie, en établissant plusieurs inspecteurs pour veiller sur les magistrats trop fiers et trop avides de s'enrichir, plus les affaires de l'Etat se maintiendront en bon ordre.

Marcius voyant que presque tous les sénateurs adhéroient au sentiment de Valérius, pria du moins, avant qu'on écrivît le sénatus-consulte, que l'on s'assurât exactement du sujet pour lequel on alloit le livrer au peuple, et qu'on ordonnât aux tribuns de déclarer hautement quel étoit le crime dont ils l'accusoient, sous quel titre en un mot ils prétendoient le dénoncer, afin qu'il pût savoir de son côté sur quel article il auroit à se défendre.

Les tribuns ayant tenu conseil entre eux,

suffrages par tribus, malgré l'opposition des patriciens, qui demandoient que, selon l'ancien usage, on s'assemblât par centuries; espérant que les quatre-vingt-dix-huit centuries de la première classe, composées des plus riches citoyens, et qui avoient à la guerre le premier rang, ou du moins celles de la seconde ou de la troisième, le renverroient absous (1). Les tribuns l'ayant encore emporté sur un article si important, Minucius, l'un des consuls, avant qu'on entamât la cause de l'accusé, se plaça en un endroit élevé, d'où il harangua le peuple pour l'engager à absoudre Marcius, en considération de son mérite, et de ce qu'il avoit fait pour la République. Si toutefois sa haine pour lui étoit implacable, il le conjura d'avoir quelque égard aux prières du sénat. Il ajouta, en forme d'avertissement, que s'ils l'absolvoient après avoir recueilli les suffrages, on diroit, qu'ils ne le renvoyoient absous, que parce qu'ils l'avoient trouvé innocent; mais que s'ils ne poussoient pas plus loin l'examen de sa cause, ils seroient réputés avoir

(1) Voyez ci-dessus, t. III, p. 531-533.

accordé sa grâce à ses intercesseurs. Sicinius, le premier des tribuns, prétendit que ce seroit trahir la liberté du peuple que d'en agir ainsi; mais il se borna, comme on en étoit convenu, à prouver que tous les discours et toute la conduite de Marcius tendoient directement à la tyrannie.

Quand ce fut à Marcius à parler (1), il remonta jusqu'à sa plus tendre jeunesse : il entra dans le détail de toutes les campagnes où il avoit montré tant de zèle et de courage pour le service de la patrie, des couronnes qu'il avoit reçues de la main de ses généraux pour récompense de sa valeur, des prisonniers de guerre qu'il avoit faits, des citoyens romains qu'il avoit sauvés dans les combats, et à chaque article il montroit les couronnes qui lui avoient été données, il ci-

(1) Tite-Live, l. II, c. 35, dit que Marcius ne comparut pas au jour indiqué devant l'assemblée du peuple, et qu'il fut condamné par contumace. Mais on s'en rapporte avec plus de fondement à l'exactitude de Denys d'Halicarnasse, avec lequel s'accorde Plutarque dans la Vie de Coriolan.

toit

toit pour témoins les généraux sous lesquels il avoit servi, et appeloit par leurs noms les citoyens qui lui devoient la vie. Ces citoyens se présentoient aussitôt; ils se lamentoient, ils conjuroient le peuple de ne pas livrer à la mort, comme un ennemi, celui qui avoit conservé leurs jours; ils demandoient la vie pour celui qui l'avoit sauvée à tant d'autres, et s'offroient à subir en sa place toutes les peines auxquelles on le condamneroit. Ils étoient plébéiens pour la plupart; et comme ils avoient rendu plusieurs services à l'Etat, le peuple, frappé de leur présence, et de leurs sollicitations pressantes, fut touché de compassion jusqu'à répandre des larmes. Il le fut bien plus encore, lorsque Marcius déchirant ses habits, montrant sa poitrine percée de coups, tout son corps couvert de cicatrices, demanda s'il étoit probable que celui qui avoit sauvé tant de citoyens dans les guerres, voulût faire périr pendant la paix ceux-là mêmes qui lui devoient leur conservation, et s'il y avoit apparence qu'un homme qui auroit cherché à s'ouvrir un chemin à la tyrannie, chassât de Rome les plébéiens, qui en sont d'ordinaire les premiers

instrumens et le principal appui. A peine eut-il prononcé ces paroles, que tout ce qu'il y avoit de plébéiens portés à la douceur et amateurs de la justice, s'écrièrent qu'il falloit l'absoudre, ne pouvant souffrir qu'on accusât d'un crime si énorme, un citoyen qui avoit tant de fois exposé sa vie pour le salut de tous les autres.

Lucius voyant la disposition des esprits, rappela au peuple, pour prouver la tyrannie à laquelle Marcius aspiroit, cette distribution qu'il avoit faite après la campagne contre les Antiates, des dépouilles remportées sur l'ennemi, violant ainsi la loi qui ordonnoit de livrer ce butin au questeur, pour que le produit qui résulteroit de la vente qui en auroit été faite fût remis dans le trésor public, et cherchant par là à se faire des gardes, des créatures, et des appuis.

Cette accusation prévint contre lui ses propres défenseurs. Cependant il n'étoit pas vrai, dit l'historien (1), que l'intention de Marcius eût été de se gagner des partisans, pour se frayer un chemin à la tyrannie,

(1) Dion. l. VII, p. 468.

comme on l'en accusoit. Il n'avoit point eu d'autre dessein que celui de faire cesser les maux qui affligeoient l'Etat, lorsque les ennemis, profitant des divisions qui l'agitoient intérieurement, faisoient de fréquentes courses sur les terres des Romains. Les plébéiens refusant de s'enrôler, il rassembla, avec la permission des consuls, une armée de volontaires, ses amis, ses cliens, et tous ceux qui, dans l'espérance de retirer quelque avantage de cette expédition, se portoient d'eux-mêmes à suivre les drapeaux d'un général si fameux par sa bravoure et par la prospérité de ses armes. Il enleva aux Antiates un riche butin, qu'il distribua tout entier à ses soldats, afin que ceux qui avoient fait la campagne, s'offrissent de bon cœur une autre fois, et servissent d'encouragement et de leçon à ceux qui avoient refusé de suivre leur exemple. Tels étoient les motifs de Coriolan, et tout son crime à cet égard. Ni lui néanmoins, ni le consul, ni aucun de ceux qui étoient portés pour lui, ne savoit que répondre à une accusation qu'on n'avoit pu prévoir, et à laquelle qui que ce soit ne s'étoit attendu.

Personne ne se présentant pour justifier Marcius, les tribuns demandèrent les suffrages, après avoir prononcé contre lui l'arrêt d'un exil à perpétuité. Ils appréhendoient, en proposant la peine de mort, que la sentence ne fût pas ratifiée par le peuple. Tous les suffrages recueillis, on compta les voix. De vingt et une tribus, qui opinèrent alors, soit qu'elles ne fussent pas en plus grand nombre, soit qu'il y en eût déjà trente et une, ou même trente-cinq, comme bien des savans le prétendent, et que les tribuns en eussent écarté plusieurs, neuf seulement furent pour Marcius, et douze le condamnèrent. Il n'en eût fallu que deux de plus en sa faveur, pour l'absoudre.

LETTRE XLVII.

Suite de la précédente.

LA sentence qui condamnoit Marcius à un bannissement perpétuel ayant été portée, le peuple s'en retourna triomphant, dans la persuasion que l'aristocratie étoit détruite. Les patriciens, au contraire, abattus de tristesse et accablés de chagrin, se plaignoient hautement de Valérius, qui les avoit portés à accorder au peuple le droit de juger un patricien. Ils fondoient en larmes en conduisant chez lui Coriolan, et gémissoient sur son sort. Pour lui, on ne le vit point déplorer son malheur; il ne fit rien, et ne prononça pas une seule parole qui ne fût digne d'une ame forte et généreuse. Peut-être, comme l'observe Plutarque (1), la modération y eut-elle moins de part que l'indignation dont il étoit saisi. L'excès de son ressentiment, dont il donna bientôt des preuves,

(1) Plut. in Coriol.

sembloit, aux yeux de ceux qui n'envisageoient que son infortune, l'élever au-dessus de lui-même. De retour dans sa maison, à la vue de sa femme et de sa mère qui déchiroient leurs habits, qui frappoient leur poitrine, et faisoient retentir l'air de leurs cris, son courage ne fut point ébranlé; sans se laisser attendrir par leurs larmes, il se contenta de leur dire les derniers adieux, les exhorta à supporter généreusement leur malheur, et leur recommanda ses enfans, dont l'aîné n'avoit que dix ans, et l'autre étoit encore entre les bras de sa mère.

Après cette triste séparation, n'ayant rien voulu prendre de ce qui lui étoit nécessaire, et ne disant à personne où il avoit dessein de se rendre, il gagna promptement une des portes de la ville, accompagné de tous les patriciens (1).

N'ayant plus avec lui que trois ou quatre de ses cliens, il alla passer quelques jours à des terres qu'il avoit près de Rome, combattu de mille pensées diverses qui tendoient

(1) Dion. l. VII, p. 433-472. Tit.-Liv. l. II, c. 34, 35. Plut. in Coriol.

toutes à se venger des Romains. Il se détermina enfin à tenter la nation des Volsques, qui, puissante en troupes et en argent, suffisoit pour balancer la puissance des Romains, se doutant bien que les échecs qu'ils avoient reçus dans la dernière guerre, n'avoient pas tant diminué leurs forces, qu'excité leur jalousie et augmenté leur animosité.

Il se rend à l'entrée de la nuit dans la ville d'Antium, et parvient, sans être reconnu, à la maison d'Attius Tullus, qui, par ses richesses, par ses exploits, et par la noblesse de sa maison, avoit acquis parmi les siens une si grande supériorité, qu'il étoit comme le roi des Volsques. Plus d'une fois Coriolan et lui s'étoient défiés dans les combats. Il va s'asseoir en suppliant, près du foyer, dans un grand silence, et s'étant couvert la tête, il y reste sans faire aucun mouvement. Tout lui donnoit un air de majesté qui le rendoit respectable. Les gens de la maison, étonnés de sa présence, et n'osant le faire lever, coururent annoncer à Tullus qui soupoit en ce moment, cette étrange aventure. Tullus, ou Tullius, comme l'appelle Tite-Live, se lève

aussitôt de table. Coriolan se découvre la tête devant lui, et se fait connoître : « Je suis Marcius, lui dit-il, qui ai fait tant de mal aux Volsques. Le surnom de Coriolan qui m'a été donné, ne me permet pas de le nier. Il ne me reste que lui de mes travaux, et des dangers auxquels j'ai exposé ma vie. Ce surnom, monument éternel de la haine que je vous ai portée, est le seul prix qu'on n'a pu m'enlever. Tous les autres m'ont été ravis, d'un côté par l'envie et par l'insolence du peuple, de l'autre par la mollesse et par la lâcheté des nobles et des magistrats. J'ai été banni, et je suis venu m'humilier à ton foyer et me rendre ton suppliant, non pas pour être en sûreté, et pour sauver ma vie, car serois-je venu chez toi, si j'avois craint la mort? mais pour me venger des Romains; et c'est déjà m'en venger, que de te rendre maître de ma personne. Si tu as donc le courage d'attaquer tes ennemis, sers-toi de mes calamités présentes, et fais tourner à l'avantage commun des Volsques mes malheurs particuliers. Je combattrai encore plus heureusement pour vous que contre vous; car ceux qui savent le secret de l'ennemi,

sont plus en état de bien servir que ceux qui l'ignorent. Que si tu n'oses penser à la guerre, il ne nous est expédient ni à moi de vivre, ni à toi de sauver un homme qui a toujours été ton ennemi, et qui te seroit présentement inutile ».

Tullus, ravi d'entendre ce discours, « lève-toi, Marcius, lui dit-il en lui tendant la main, et prends courage; tu nous fais un présent inestimable en te donnant à nous, et tu dois t'attendre que les Volsques t'en témoigneront leur reconnoissance ». A l'instant même, il le fit mettre avec lui à table, lui fit la meilleure chère possible, et le lendemain et les jours suivans, ils consultèrent ensemble sur les moyens de faire la guerre (1).

Rome fut bientôt troublée par divers prodiges qu'on regarda comme un effet de la colère des Dieux. Quelques jours après le bannissement de Coriolan, le temps des comices étant arrivé, on avoit nommé de nouveaux consuls. Dans l'année de leur consulat, les prodiges en question, grossis sans L'an 490 avant J. C.

(1) Dion. l. VIII, p. 480, 481. Tit.-Liv. l. II, c. 35. Plut. in Coriol.

doute, multipliés, ou créés même par une frayeur superstitieuse, tels que des spectres, des voix épouyantables, des fœtus monstrueux d'hommes ou d'animaux, des oracles rendus en différens endroits, et des femmes, qui, agitées par une fureur divine, prédisoient à la ville de Rome les malheurs les plus terribles, par-dessus tout une maladie pestilentielle qui attaquoit non-seulement les bestiaux, mais les hommes, faisoient dire aux partisans de Coriolan que le ciel punissoit les Romains de l'injustice qu'ils avoient commise, en chassant de sa patrie le meilleur des citoyens. Chacun raisonnoit à sa manière sur les événemens, lorsqu'un vieillard accablé d'infirmités, et qui, la plupart du temps, demeuroit à la campagne où il travailloit de ses mains, se fit porter en litière à l'assemblée du sénat, où il rendit compte de ce qui venoit de lui arriver. Jupiter lui avoit apparu dans un songe, et lui avoit ordonné d'aller dire aux sénateurs, que dans la dernière solennité des jeux qu'ils avoient célébrés, ils ne lui avoient pas donné un beau danseur pour conduire la cérémonie. Le bon vieillard ayant méprisé ce songe,

en avoit été puni par la perte de son fils, qu'une mort subite lui avoit enlevé, et étoit devenu impotent de tous ses membres. On raconte, ajoutent les historiens, qu'à peine eut-il achevé sa déclaration, qu'il sentit tout son corps reprendre ses forces, et que s'étant levé, il retourna seul à pied dans sa maison.

Les sénateurs effrayés ne savoient comment expliquer la plainte de Jupiter. Un d'entre eux se ressouvint du fait, et l'exposa à l'assemblée. Un Romain de quelque distinction avoit remis un de ses esclaves entre les mains des autres, avec ordre de le conduire en le battant de verges au travers de la place publique, de le faire marcher devant la pompe des jeux, et de le faire mourir ensuite. Ceux qui menoient cet esclave au supplice, lui étendirent les deux bras avec un morceau de bois fourchu attaché sur sa poitrine, et le suivoient en frappant à grands coups de fouet sur son corps tout nu. Le pauvre patient, dans un état si malheureux, jetoit des cris épouvantables, vomissoit des imprécations, et faisoit d'horribles contorsions à chaque coup qu'il recevoit. On ne

douta pas que ce ne fût là le mauvais danseur dont le dieu se plaignoit.

Cette conduite du maître de l'esclave, lequel avoit mérité d'ailleurs un châtiment rigoureux, mais sans qu'un particulier eût eu le droit de lui infliger la peine de mort, parut d'autant plus dure, qu'en général on traitoit alors les esclaves avec beaucoup de douceur, les maîtres les regardant comme leurs compagnons, parce qu'ils travailloient avec eux, et leur permettant une sorte de liberté et de familiarité même qui adoucissoit leur servitude.

Plutarque, qui en parle ainsi, avoue cependant que quand ils avoient fait quelque faute, on les punissoit en les promenant dans tout le voisinage avec des morceaux de bois fourchu; et c'étoit, dit-il, le plus grand châtiment qu'on leur fît subir.

La circonstance de la pompe des jeux aggravoit le tort du maître, qui les avoit troublés si indignement. Le sénat, après lui avoir imposé l'amende et la punition qu'il méritoit, voulut que l'on recommençât de nouveau à célébrer la pompe et les jeux en l'honneur de Jupiter, avec plus de magni-

ficence et une fois plus de dépense qu'auparavant (1). Il crut devoir réparer ainsi l'infraction faite à la loi de Numa. Ce prince religieux, en instituant toutes les cérémonies qui regardent les sacrifices, avoit ordonné que, lorsque les magistrats ou les prêtres feroient quelque chose qui concernât le culte divin, un héraut s'avançât en criant à haute voix, *hoc age*, fais ce que tu fais. Par ce cri, Numa leur commandoit d'être attentifs à la cérémonie, d'empêcher que rien d'étranger n'y vînt distraire ou partager l'attention; et c'est précisément à quoi on avoit manqué, en permettant ce qui venoit de se passer.

Mais ce n'est pas seulement, observe Plutarque (2), pour des occasions aussi importantes que les Romains recommençoient les sacrifices, les processions et les jeux; ils le faisoient pour la moindre chose. Que les tentes, qui étoient en forme de char couvert, dans lequel on portoit les statues des Dieux,

(1) Dion. l. VII, p. 472-474, 482. Tit.-Liv. l. II, c. 36. Plut. in Coriol.

(2) Plut. ubi supr.

vinssent à broncher, que le cocher prît les rênes de la main gauche, on ordonnoit aussitôt de recommencer la procession. Il est même arrivé, dans les derniers temps, dit encore Plutarque, qu'on a recommencé trente fois le même sacrifice, parce que chaque fois il avoit paru s'y être glissé quelque empêchement ou défectuosité : tant les Romains mêloient à leur zèle pour le culte des Dieux, les derniers excès de la superstition !

Nous ne rapporterons qu'en substance ce qui se pratiquoit dans la célébration de la fête établie en l'honneur de Jupiter, d'après le vœu qui en avoit été fait par Postumius dans la bataille livrée aux Latins près du lac Régille (1). Ceux qui seront curieux de plus grands détails, les trouveront dans Denys d'Halicarnasse. Il compare, au même endroit, cette fête avec celle des Grecs, dans le dessein de prouver que c'étoit d'eux que les Romains en avoient emprunté ce qu'elle avoit de plus remarquable, ayant tiré d'eux leur origine, au lieu d'avoir été, dans les premiers temps, des barbares

(1) Ci-dessus, p. 425.

et des vagabonds, comme quelques écrivains l'ont prétendu. Après avoir observé que, pendant ces jours de fêtes, on pratiquoit à la manière des Grecs, les assemblées, les foires, la réception des hôtes et les armistices, il expose tout ce qui concernoit la pompe ou procession, qui partoit du Capitole, passoit par la place publique, et se rendoit au grand Cirque. Les principaux citoyens étoient à la tête, et la conduisoient. Après eux venoient les chœurs des enfans qui approchoient de quatorze ou quinze ans. Ceux dont les pères avoient assez de bien pour être chevaliers, étoient à cheval; au lieu que les autres qui devoient être un jour incorporés dans l'infanterie, marchoient à pied. Les premiers étoient rangés par brigades et par escadrons; les seconds par compagnies et par classes, avec autant d'ordre, dit l'historien, que quand ils se rendoient dans le lieu de leurs exercices. Ils étoient suivis par des cochers, dont les uns menoient des chars à quatre chevaux, les autres des chars à deux chevaux attelés de front, et les autres un cheval seul. Les athlètes marchoient après eux, le corps nu, excepté la ceinture qu'ils avoient autour des

reins, ce qui duroit encore du temps de Denys d'Halicarnasse chez les Romains, et ce qui n'avoit cessé que peu d'années avant Thucydide (1). Les athlètes étoient suivis de trois chœurs de danseurs; le premier composé d'hommes faits, le second de jeunes gens qui n'avoient pas encore atteint l'âge de puberté, et le troisième d'enfans. Après eux, marchoient des joueurs d'instrument. Chaque chœur étoit conduit par un maître de ballet, qui donnoit le branle, marquant aux danseurs le pas et la cadence, le ton et la mesure aux musiciens, et représentant des danses de guerre d'un mouvement très-prompt. Cette danse de gens armés, appelée la pyrrhique, étoit une des plus anciennes chez les Grecs. On voyoit à la suite, comme parmi ces derniers, des danses bouffonnes et satyriques, formées par un chœur de danseurs qui figuroient les silènes et les satyres, imitant leurs gestes pour faire rire les spectateurs, et ayant aussi toute permission de donner des lardons, et de dire des brocards aux personnes les plus

(1) Thucyd. l. I, p. 5.

illustres, sans épargner même les généraux d'armée. D'autres joueurs d'instrument terminoient cette marche. Ceux-ci jouoient de la harpe et de la flûte. Les premiers dont nous avons parlé, jouoient de la flûte courte et à l'ancienne mode, du luth et de la harpe d'ivoire à sept cordes. Marchoit à la file une autre troupe qui portoit des cassolettes d'or et d'argent, remplies sans doute d'aromates et d'encens. Les statues des Dieux, que des hommes portoient sur leurs épaules, fermoient la marche entière de cette pompe.

Dès qu'elle étoit finie, les consuls, les prêtres, et les autres ministres destinés pour ces sortes de fonctions, immoloient des victimes. Ils suivoient en tout les cérémonies grecques, telles qu'Homère lui-même les décrit dans plusieurs endroits de l'Iliade et de l'Odyssée. Ils commençoient par laver leurs mains; ils aspergeoient les victimes avec de l'eau pure, répandoient un peu de blé sur leur tête, et après avoir fait des prières, ils ordonnoient à leurs ministres de les égorger. Aussitôt les uns donnoient un coup de massue sur les tempes de la victime qui étoit encore debout; les autres lui enfon-

çoient le couteau dans la gorge, quand elle étoit tombée. Ensuite ils la dépouilloient, et la coupoient par morceaux; puis détachant les prémices des entrailles et de tous les autres membres, ils les saupoudroient de farine d'orge, et les présentoient dans des corbeilles aux sacrificateurs. Ceux-ci les mettoient sur l'autel pour y être consumées par le feu, et pendant qu'elles brûloient, ils les arrosoient de vin.

Quant aux combats et aux jeux qui suivoient la pompe, le premier étoit la course des chevaux attelés quatre ou deux ensemble, ou d'un cheval seul contre un autre cheval : elle étoit en usage dans les jeux olympiques. Il y avoit encore l'exercice du char attelé de trois chevaux, qui avoit lieu anciennement chez les Grecs. Leurs plus fameux héros s'en servoient autrefois dans le combat, comme on le voit dans Homère. Outre les deux chevaux attelés de front, on en attachoit un troisième avec des courroies. Un autre exercice, pris aussi des Grecs, c'étoit la course de ceux qui se mettoient sur chaque chariot auprès du cocher. Lorsque le combat des chevaux étoit fini, ces

hommes sautoient à bas du chariot, couroient ensemble dans la lice, et se disputoient le prix de vitesse. Ceux qui devoient combattre corps à corps, tels que les lutteurs et les athlètes destinés pour l'exercice du pugilat, se présentoient à leur tour dans l'arène.

Nous avons laissé Coriolan délibérer avec Tullus sur les moyens de porter les Volsques à faire la guerre aux Romains. Ce qui les embarrassoit le plus, étoit la trève qui avoit été conclue pour deux ans, ne pouvant que très-difficilement disposer les esprits à la rompre sans aucun sujet, dans la crainte de passer pour les infracteurs du traité. Ils attendirent quelque temps une occasion favorable, et les Romains eux-mêmes leur fournirent enfin un prétexte plausible, qu'ils saisirent avec empressement (1).

Le temps des derniers consuls étoit expiré, et on venoit de nommer, pour les remplacer, Caïus Julius et Publius Pinarius. Déjà ils étoient entrés dans les fonctions de leur L'an 489 avant J. C.

(1) Dion. l. VII, p. 474-480.

(2) Plut. in Coriol.

magistrature, lorsqu'on vit arriver le jour fixé pour recommencer la solennité des jeux en l'honneur de Jupiter. La jeunesse des Volsques s'étoit assemblée de toutes les villes, à l'instigation de Tullus, pour assister au spectacle que ces jeux devoient leur offrir. Sur un léger soupçon, et sur une accusation très-fausse (1), on fit publier qu'ils eussent à sortir de Rome avant le soleil couché. Il y a des auteurs qui prétendent, dit Plutarque, et de ce nombre, en effet, sont Denys d'Halicarnasse et Tite-Live, que ce fut une ruse de Coriolan même, qui envoya aux consuls un homme aposté, pour leur donner le faux avis que les Volsques avoient comploté de les attaquer pendant la célébration de la fête (2). Une pareille ruse nous

(1) Plut. in Coriol.

(2) Voyez à ce sujet Denys d'Halicarnasse (l. VIII, p. 483), qui fait donner cet avis par un homme de confiance que Tullus avoit gagné, suivant les avis de Coriolan; et Tite-Live (l. II, c. 37), qui suppose sans assez de vraisemblance qu'il fut donné aux consuls par Tullus lui-même, qui avoit concerté ce stratagème avec Marcius.

paroît indigne de Coriolan, dont le caractère étoit altier, il est vrai, mais peu capable de fausseté et de supercherie ; et s'il falloit en accuser quelqu'un, nous serions portés à croire que ce seroit plutôt Tullus seul que Marcius.

L'affront fait aux Volsques les remplit du plus vif ressentiment, et Tullus, travaillant de plus en plus à les aigrir, leur persuada d'envoyer sommer les Romains de leur rendre toutes les terres et toutes les villes qu'ils leur avoient prises pendant la guerre.

Le sénat ayant entendu leurs ambassadeurs, en fut indigné, et fit réponse que si les Volsques étoient les premiers à prendre les armes, les Romains les poseroient les derniers. D'après cette réponse, Tullus convoqua une assemblée générale de la nation des Volsques, où il fit déclarer la guerre, et où il leur conseilla de faire entrer Coriolan, qui pouvoit leur rendre les plus grands services, d'oublier le passé, et de prendre en lui une entière confiance.

Coriolan ayant été appelé, parla au peuple de manière à faire dire par tous ceux qui étoient présens, qu'il étoit aussi grand ora-

teur que grand capitaine, et que son courage étoit guidé par beaucoup de prudence et de capacité. Le discours qu'il prononça est rapporté en entier par Denys d'Halicarnasse dans son huitième livre, et s'il est vraiment de Coriolan, il justifie l'éloge qu'en fait Plutarque. Ces deux historiens diffèrent néanmoins dans l'ordre des faits, le premier supposant, par le discours de Marcius, que la sommation faite au peuple romain de rendre les terres prises sur les Volsques étoit le fruit des conseils qu'il leur avoit donnés, au lieu que, dans Plutarque, elle s'étoit faite à la persuasion de Tullus, avant que Marcius eût été appelé.

La confiance qu'il sut inspirer à ses nouveaux concitoyens, qui lui accordèrent non-seulement le rang de sénateur, mais le droit de participer à tout ce qu'il y avoit de plus honorable dans leur République, fut portée au point de le nommer sur-le-champ pour leur général avec Tullus. On ordonna en même temps de lever des troupes, et de faire tous les autres préparatifs nécessaires pour la guerre qu'on venoit de déclarer. Mais Coriolan craignant que le temps qu'on

emploîroit à ces préparatifs ne lui fît perdre une occasion favorable, prit avec lui les plus déterminés et les plus prompts à le suivre, et tomba tout à coup sur les terres des Romains. Il y fit un si grand butin, que les troupes ne pouvoient suffire à l'emmener. Cette expédition, où il n'avoit pas perdu un seul homme, servit infiniment à rehausser le courage des Volsques.

Après que toutes leurs forces furent rassemblées, elles se trouvèrent si nombreuses, qu'on jugea à propos d'en laisser une partie dans le pays pour la sûreté des villes, et demener l'autre partie contre l'ennemi. Coriolan donna à Tullus le choix de l'armée qu'il voudroit commander. Mais comme celui-ci connoissoit le bonheur de Marcius, son activité et son expérience, il lui laissa le commandement des troupes du dehors. Marcius, sans tarder plus long-temps, commence les opérations de la campagne. Il marche d'abord contre Circée, qui se rend à discrétion, pour se garantir du pillage. Il ravage ensuite les terres des Latins, qui imploroient en vain l'assistance des Romains. Ceux-ci se bornèrent à leur permettre de

lever des soldats, de leur choisir des généraux de leur propre nation, et de mettre en campagne autant de troupes qu'en pourroient mettre les Romains eux-mêmes; deux choses qui leur étoient défendues par le traité d'alliance.

L'an 488 avant J. C. Dans ces entrefaites, Spurius Nautius, et Sextus Furius furent nommés consuls pour l'année suivante. Ils levèrent autant de troupes qu'il leur fut possible, et prirent toutes les précautions convenables pour mettre Rome en sûreté. Les alliés cependant témoignoient peu d'ardeur pour sa défense. Il y en avoit déjà une partie qui s'étoient soulevés ouvertement contre les Romains. Les Æques levèrent les premiers l'étendard de la révolte; ils députèrent vers les Volsques pour faire alliance avec eux, et envoyèrent un corps de troupes considérable à Coriolan. Plusieurs autres suivirent leur exemple, et ceux qui le faisoient avec plus de secret, n'en exhortoient pas moins leurs soldats à servir sous les ordres de Marcius.

Avec des forces si redoutables, et qui se grossissoient chaque jour, il fit une nouvelle irruption sur les terres des Romains, et ravagea

vagea tout ce qu'il avoit épargné dans ses premières courses. Les Volsques, étonnés eux-mêmes de leurs succès, plus surpris encore de voir leur ennemi, accoutumé à faire le dégât chez leurs voisins, laisser désoler impunément leur propre pays, offrirent aux Dieux des sacrifices d'actions de grâces, et ornèrent les temples et les places publiques des dépouilles immenses qu'ils avoient remportées. Tout retentissoit dans leurs festins des louanges de Coriolan, qu'on élevoit au-dessus de tous les généraux romains, de tous ceux des Grecs et des Barbares. Bientôt il marcha avec ses troupes contre les villes du Latium qui demeuroient fidèles à l'alliance qu'elles avoient contractée avec la République Romaine. Il emporta d'assaut, malgré des sorties vigoureuses, et quelquefois très-meurtrières, Tolérium, Labicum, Bédum et Boles. Sédum, Corbion et Coriole lui ouvrirent leurs portes. Bovilles, qui n'étoit guère qu'à douze milles de Rome (1),

(1) Environ quatre de nos lieues, en évaluant le mille, à la manière des Grecs, sur le

fière de ses fortifications et d'une nombreuse garnison, fit une vive résistance. Ses habitans livroient hors de ses murs des combats sanglans : mais Coriolan se reproduisoit en tous lieux, il réparoit toutes les pertes, et ranimoit sans cesse le courage de ses soldats, étant le premier à leur donner l'exemple, et à s'exposer à tous les dangers. Il fit tant par sa valeur, qu'enfin la ville fut prise de force, et on y trouva le plus riche butin. Dans toutes celles qui osoient lui résister, les hommes étoient vendus, et les biens pillés; mais il avoit le plus grand soin de celles qui lui portoient leurs clefs, et afin qu'elles ne souffrissent aucun dommage, même à son insçu, il campoit le plus loin d'elles qu'il se pouvoit, et en passant sur leurs terres, il ne souffroit pas qu'on enlevât rien de ce qui leur appartenoit.

Après la prise de Boyilles, tout se rangea sous son obéissance, excepté Lavinium, la première ville bâtie par les Troyens, aussitôt

---

pied de huit stades, comme l'ont fait Polybe et Pline.

qu'ils furent arrivés en Italie (1), celle dont les Romains tiroient leur origine. Il se donna devant cette ville de si rudes combats, que Marcius, jugeant que cette place le tiendroit trop long-temps, convertit le siége en blocus, fit faire des fossés et des palissades autour de la ville, s'empara des avenues, et y posta des troupes pour empêcher que les assiégés ne pussent recevoir ni provisions, ni vivres, ni secours du dehors.

Cette nouvelle étant parvenue à Rome, y produisit tout à coup un changement étrange dans les esprits. Le peuple, saisi de crainte, demandoit avec empressement qu'on rappelât Coriolan; les tribuns mêmes vouloient faire une loi qui cassât la sentence portée contre lui. Le sénat, au contraire, s'obstina à laisser subsister dans toute sa force le jugement qui avoit été rendu, soit qu'il eût en vue, par son opposition, d'augmenter le désir du peuple, et d'éprouver s'il seroit ferme dans sa résolution, soit qu'il crût devoir effacer par là le soupçon qu'on avoit eu, que les patriciens avoient excité Corio-

(1) Ci-dessus, t. III, p. 28.

lan à prendre les armes contre Rome, soit enfin que ceux-ci craignissent pour eux-mêmes les effets de son ressentiment, comme l'ayant sacrifié trop aisément aux prétentions des tribuns, et au vœu de la multitude.

Cette opposition si imprévue de la part des sénateurs, mit le peuple dans l'impuissance de faire passer la loi par les suffrages; car il falloit un décret du sénat.

Coriolan, instruit par des transfuges, n'en fut que plus irrité. Il part à l'instant avec son armée, et laissant une partie de ses troupes devant Lavinium pour en continuer le blocus, il vient camper auprès des fosses Cluiliennes, à quarante stades de la ville. Son approche répand la consternation dans Rome. On s'arme à la hâte, sans attendre l'ordre des magistrats, sans guide, sans chef, sans trop savoir les mesures qu'on doit prendre. Les vieillards, les femmes éplorées, courent en foule dans les temples, et font retentir l'air de leurs gémissemens. Les sénateurs s'aperçoivent trop tard de la faute qu'ils ont faite, en se refusant aux désirs du peuple. Ils députent à Coriolan cinq d'entre

eux, de ses plus proches parens ou de ses amis les plus intimes, pour faire la paix avec lui, et ménager sa réconciliation avec le peuple romain.

Les ambassadeurs, arrivés au camp, furent conduits à travers l'armée rangée en bataille, jusqu'à Coriolan, qu'ils trouvèrent assis au milieu des plus illustres de la nation des Volsques et de leurs alliés. Après que Minucius, qui avoit embrassé le plus vivement ses intérêts, eut parlé, Coriolan lui répondit en retraçant dans les termes les plus forts l'injustice qu'on lui avoit faite, l'injure qu'il avoit reçue; et quant aux affaires des Volsques, il demanda, comme leur général, pour conditions de paix, que les Romains leur rendissent toutes les villes et toutes les terres dont ils s'étoient emparés dans les guerres précédentes, et qu'ils leur accordassent le même droit de bourgeoisie qu'ils avoient accordé aux Latins. Il leur donna trente jours pour délibérer sur ses demandes; et la nuit suivante, il sortit avec ses troupes du territoire de Rome, pour porter ses armes contre le reste des villes latines. Il en prit sept des plus grandes

et des plus peuplées, que les Romains abattus et découragés ne tentèrent pas même de secourir.

Le terme étant expiré, il revint sur ses pas avec une armée beaucoup plus nombreuse que la première, et campa cette seconde fois à un peu plus de trente stades de la ville. Le sénat, après bien des délibérations, avoit conclu qu'il ne falloit rien faire qui fût indigne de la gloire de Rome; que si les Volsques vouloient se retirer de leurs terres et de celles de leurs alliés, on examineroit les conditions du traité d'alliance, pour les ratifier dans une assemblée du peuple; mais que tant que l'ennemi exerceroit quelque hostilité, il étoit dangereux de se rendre trop facile, et de lui accorder tout ce qu'il exigeroit.

Le peuple romain, dit Denys d'Halicarnasse (1), s'est maintenu en tout temps dans la possession de ne jamais recevoir la loi de personne, et de ne jamais céder par crainte à ses ennemis. Sa maxime constante étoit d'attendre que la paix fût signée, et qu'on se sou-

(1) Dion. l. VIII, p. 509.

mît à son empire : alors il accordoit tout ce qu'on pouvoit demander de juste et de raisonnable. Rome, dit encore Denys, a gardé jusqu'à nos jours le même esprit dans plusieurs grands dangers, tant des guerres du dehors que des guerres civiles.

Jusqu'à quel point, toutefois, dans la circonstance présente, Rome a-t-elle suivi cette maxime, à laquelle en effet elle attachoit sa véritable grandeur, et qui lui a si heureusement réussi dans les occasions les plus critiques ; c'est ce que la suite des faits va nous apprendre.

Sur la résolution prise par le sénat, il députa à Coriolan dix autres consulaires, pour l'engager à ne rien demander ni ordonner de trop dur, ou qui fût indigne de la ville de Rome, à déposer toute inimitié, à retirer son armée de dessus les terres de la République, à n'employer que les remontrances, et les conférences pacifiques dans toute la négociation du traité, s'il vouloit conclure une alliance durable et permanente entre les deux nations.

Lorsque les ambassadeurs se furent acquittés de leur commission, Coriolan leur

dit qu'il ne leur répondoit pas comme général des Volsques; mais que comme citoyen romain, qu'il étoit encore, il les exhortoit à rabaisser un peu de leur orgueil, et à revenir le trouver dans trois jours, avec la ratification du traité dont il leur avoit expliqué les conditions. Il les avertit en même temps de sortir aussitôt du camp, s'ils ne vouloient pas être traités en espions.

Le sénat, informé de cette réponse si fière, par le retour des ambassadeurs, comme si la ville, dit Plutarque (1), eût été battue d'une horrible tempête, prête à la submerger, jeta, selon l'expression vulgaire, l'ancre sacrée; il ordonna que tous les pontifes, les prêtres, les sacrificateurs, les augures, et tous ceux qui faisoient les fonctions du culte divin, iroient vers Coriolan avec les habits dont ils étoient revêtus dans leurs cérémonies, et les symboles des Dieux dont ils étoient les ministres, et qu'ils le conjureroient de poser, premièrement, les armes, et de régler ensuite avec ses concitoyens les articles de la paix des Volsques. Cette troi-

(1) Plut. in Coriol.

sième ambassade étoit des plus magnifiques ; car il y avoit chez les Romains un grand nombre de prêtres et de ministres des Dieux, et c'étoient les personnes les plus distinguées par leur naissance, par leur vertu, et par leur mérite, qu'on élevoit aux dignités de la religion (1).

Coriolan les reçut dans le camp ; mais il n'accorda rien à leurs prières, et ne leur fit point d'autre réponse que celle qu'il avoit déjà faite. Désespérés du mauvais succès de cette troisième tentative, les Romains se disposent à soutenir un siége. On commet la garde des portes et des fossés de Rome à la fleur des troupes ; les vétérans, qui, quoique exempts du service par leur âge, ont encore assez de vigueur pour porter les armes, se postent sur les remparts et sur les murailles de la ville. On attend son unique salut des ressources inopinées de la fortune, puisque d'eux-mêmes les Romains ne peuvent trouver aucun remède à leurs maux, et que la ville, pleine de trouble, n'a que de fâcheux pressentimens.

---

(1) Dion, l. VIII, p. 510.

Durant tous ces mouvemens et ces préparatifs, les dames romaines, effrayées par la grandeur du péril qui les menace, semblent oublier en cette occasion les règles de la bienséance (1). Elles sortent de leurs maisons en désordre, et courent se réfugier dans les temples. Là elles déplorent leur malheur, se jettent aux pieds des autels, et embrassent les statues des Dieux. Bientôt tous les lieux saints se trouvent remplis de femmes éplorées; surtout le temple de Jupiter Capitolin retentit de leurs cris et de leurs prières.

Dans cette consternation générale, une dame, aussi distinguée par son mérite que par sa naissance, Valérie, sœur de Valérius Publicola, par une espèce d'inspiration divine (2), monte aux plus hauts degrés du

---

(1) Dion. p. 511.

(2) *Divinitùs instincta*, dit Denys d'Halicarnasse. On trouve dans Plutarque, sur ce sujet, et relativement à la même circonstance, un morceau très-remarquable, que nous croyons faire plaisir au lecteur de mettre ici tout entier, mais en note, comme une de ces digres-

temple. De ce lieu elle assemble les dames romaines, elle les console, les rassure, et leur

---

sions intéressantes qu'on trouve assez fréquemment dans cet historien. « Il arriva (à l'égard de Valérie) une chose très-semblable à ce qu'Homère disoit souvent, et que le peuple refuse de croire; car lorsque, sur des événemens extraordinaires, et qu'on n'auroit pas attendus, ce poëte dit : *La déesse Minerve lui envoya cette inspiration;* et dans un autre endroit : *Quelqu'un des immortels le détourna de cette résolution, en mettant dans l'esprit du peuple, etc.;* et ailleurs : *Soit qu'il se doutât de quelque chose ou que Dieu le lui eût inspiré;* le peuple ignorant et grossier méprise ce poëte et s'en moque, comme si, par des miracles impossibles et par des fables incroyables, il détruisoit la liberté du franc arbitre. C'est toutefois ce qu'Homère ne fait pas. Au contraire, les choses vraisemblables et ordinaires qui se font par le secours de la raison, il les fait absolument dépendre de notre volonté et de notre choix; car il dit très-souvent : *Mais moi, après avoir délibéré dans mon cœur;* et ailleurs, il parle ainsi, *et Achille saisi de douleur balança dans son esprit :* et dans un autre endroit :

fait entendre que la plus grande ressource qui leur reste dépend d'elles, pourvu qu'elles

---

Elle ne persuada point le prudent Bellérophon qui n'avoit que des pensées sages. Mais dans les actions extraordinaires et périlleuses, qui demandent une espèce d'inspiration, d'enthousiasme et de fureur, il fait intervenir un Dieu, qui, bien loin de détruire notre libre arbitre, l'excite, et qui ne nous inspire pas la volonté, mais échauffe l'imagination, et donne des idées qui nous déterminent. Par ces idées, il ne rend pas notre action involontaire en nous forçant; au contraire, il la rend très-volontaire et très-libre, en donnant naissance à la volonté à laquelle il ne fait qu'ajouter la confiance et l'espérance. En effet, il faut entièrement éloigner les Dieux de toute cause mouvante et de tout principe de nos opérations, ou avouer qu'ils n'ont aucun autre moyen de secourir les hommes et de coopérer avec eux : car ils ne poussent pas eux-mêmes et ne remuent pas notre corps; ils ne font agir ni nos pieds, ni nos mains; mais par de certains principes et de certaines idées qu'ils réveillent en nous, ils excitent la vertu active de notre ame, et poussent notre volonté, ou la retiennent et la dé-

veuillent faire leur devoir. « Prenons, leur dit-elle, les autres dames et nos enfans avec nous. Allons avec ces habits de deuil chez Véturie, mère de Marcius, mettons nos enfans à ses pieds, conjurons-la d'avoir pitié de nous, et de notre patrie qui se trouve dans le plus grand danger. Représentons-lui que ce n'est pas à nous qu'on peut imputer aucune faute; engageons-la à aller avec ses petits-fils et leur mère au camp de Marcius, et à nous mener toutes avec elle, nous et nos enfans. Obtenons qu'elle conjure son fils par les motifs les plus pressans, d'épargner sa patrie. La colère de Marcius se laissera fléchir. Touché de compassion, et attendri par les larmes d'une mère qu'il aime comme un bon fils, il a le cœur trop bien placé pour ne pas prendre part à ses douleurs, ou pour souffrir qu'elle se prosterne à ses pieds ».

Ce discours ayant été généralement applaudi par toutes celles qui étoient présentes, Valérie adresse ses prières aux Dieux;

---

tournent. Plutarque, Vie de Coriolan, de la traduction de M. Dacier.

elle les conjure de donner à ses paroles de la force et de la grâce pour persuader (1). Elle sort du temple, suivie d'un nombreux cortége, prend avec elle tout ce qu'il y a de plus distingué parmi les Romaines, et à leur tête elle se rend chez Véturie, la mère de Coriolan. Volumnie, cette épouse qu'il avoit toujours si tendrement aimée, étoit assise auprès de sa belle-mère. Valérie leur expose le projet que les Dieux lui ont inspiré, l'espoir qu'elle a conçu, et remet le sort de Rome entre leurs mains. « Vos espérances sont bien foibles, répond Véturie, si vous n'avez plus d'autre ressource que l'intercession de deux femmes aussi infortunées que nous. Ma mère, nous dit Marcius dans ses derniers adieux, et vous, Volumnie, la meilleure de toutes les femmes; c'en est fait de votre fils, c'en est fait de votre époux; c'est un homme perdu pour vous. Ses citoyens le chassent, parce qu'il a été généreux, qu'il n'a rien eu de plus cher que sa patrie, et qu'il a essuyé pour elle une infi-

(1) Dion. p. 511.

nité de travaux. Portez vos maux avec courage; que nos enfans vous consolent de mon absence; donnez-leur une éducation digne de vous et de la famille d'où ils sont sortis. Je prie les Dieux de leur accorder, quand ils auront atteint l'âge viril, une meilleure fortune que celle de leur père, et je souhaite qu'ils ne dégénèrent pas de sa vertu. Il parle ainsi, et se dérobe à nos embrassemens. Voilà déjà la quatrième année (1) qu'il est sorti de sa patrie, et qu'il nous regarde comme des étrangères. Qu'irons-nous d'ailleurs lui demander qui ne soit contraire à ses engagemens avec les Volsques? L'exhorterons-nous à épargner ses citoyens qui l'ont rejeté, quoiqu'innocent, à abandonner et à trahir ceux qui l'ont reçu avec tant de bienveillance, quoiqu'autrefois leur ennemi? Ah! plutôt que de nous obliger à faire de telles demandes à Marcius, laissez-nous dans l'état d'humiliation et de douleur où la fortune nous a placées ».

Valérie redouble ses instances, et ajoute

(1) Environ la 38e. de son âge.

de nouveaux motifs de persuasion à ceux qu'elle avoit déjà employés. La mère de Coriolan cède enfin. Les consuls, informés de la résolution de toutes les dames romaines, communiquent cette affaire au sénat. On délibère jusqu'au soir, et parmi les sénateurs, les uns, craignant que contre le droit public qui ne permet pas d'arrêter les députés et les supplians, on ne retienne dans le camp des Volsques un si grand nombre de femmes avec leurs enfans, sont d'avis qu'on n'envoie vers Marcius, que celles qui lui sont unies par les liens de la parenté; les autres veulent au contraire qu'on les garde soigneusement comme des ôtages que l'on auroit reçus de l'ennemi; d'autres, en plus grand nombre, opinent à laisser partir toutes les dames qui voudront être de l'ambassade, afin que la députation, devenue plus intéressante encore, se fasse aussi avec plus de dignité. Ils assurent qu'il ne leur en arrivera aucun mal; que les Dieux, sous la protection desquels elles iront trouver Marcius, en sont garans; que Marcius lui-même, à qui elles doivent demander grâce pour leur patrie, n'est pas capable de rien faire

contre le droit des gens, et que sa vie passée en répond, puisqu'elle n'a jamais été souillée par aucune tache, ni d'injustice, ni d'impiété.

Ce dernier avis l'ayant emporté sur les deux précédens, les consuls se rendent à la place publique, lorsque les ténèbres de la nuit commençoient déjà à se répandre; ils y lisent au peuple assemblé le décret du sénat, et ordonnent ensuite que tous les citoyens se trouvent de grand matin aux portes de la ville pour conduire les dames romaines, et se chargent eux-mêmes de pourvoir à tout ce qui leur sera nécessaire. Le lendemain, vers le point du jour, celles-ci, accompagnées de leurs enfans, vont, aux flambeaux, à la maison de Véturie, et se rendent avec elle aux portes de Rome. Les consuls, qui avoient fait préparer des chariots, des mulets, et une quantité d'autres voitures, les y font monter, et les conduisent une partie du chemin. Elles sont suivies des sénateurs, et d'un long cortége de citoyens, qui, par leurs acclamations et leurs vœux, rendent la marche plus auguste.

Quand elles furent à portée d'être vues,

quoique de loin, par les Volsques qui étoient dans le camp, Coriolan envoya un certain nombre de cavaliers pour s'informer quelle étoit cette troupe qui venoit de Rome, et ce qu'elle demandoit. En ayant été pleinement instruit, il fut surpris de ce courage extraordinaire qui faisoit hasarder à tant de femmes du premier rang l'entrée d'un camp ennemi sans aucune escorte, et suivies de leurs enfans. Il ne pouvoit comprendre d'où leur venoit cette assurance avec laquelle elles osoient se présenter devant des hommes inconnus, sans être retenues, dit l'historien, ni par la pudeur si convenable à des femmes sages et de condition libre, ni par la crainte du péril où elles s'exposoient, si les Volsques, plus sensibles au désir du gain qu'à la justice, se fussent laissés emporter par l'amour du butin. Lorsqu'elles furent plus près du camp, il résolut d'aller avec quelques-uns des siens au-devant de sa mère, ordonnant aux licteurs, qui, selon la coutume, portoient les faisceaux devant les généraux d'armée, de les baisser aussitôt qu'il auroit joint Véturie.

Dès qu'il fut auprès de la troupe, sa mère,

en habits de deuil, les yeux baignés de larmes, et abattue de tristesse, s'approche la première pour le saluer; tout son extérieur excitoit la compassion. Coriolan, qui jusque-là avoit paru presque insensible, et qui s'étoit, pour ainsi dire, roidi contre tout ce qu'il y avoit de plus capable de le toucher, ne peut contenir plus long-temps les affections de son cœur et les mouvemens de la nature, quand il aperçoit Véturie en cet état. Il se jette à son cou, la serre entre ses bras, emploie les expressions les plus touchantes, répand sur son sein un torrent de larmes, et voyant son accablement, il la soutient pour l'empêcher de tomber. Après avoir rendu ses devoirs à sa mère, s'adressant à sa femme : « Volumnie, lui dit-il, vous avez agi comme une sage et fidèle épouse, en demeurant toujours avec ma mère; rien ne pouvoit me faire un plus grand plaisir que d'apprendre que vous ne l'avez point abandonnée dans le temps de l'affliction ». Puis s'approchant de ses deux fils, il leur prodigue les plus tendres caresses.

Marcius se tourne ensuite vers sa mère : il la presse de lui dire le sujet qui l'amène.

Véturie le prie de lui donner audience en présence du peuple, au même endroit où il a coutume de lui rendre la justice. Il s'avance à l'instant vers son tribunal; et d'abord il ordonne aux licteurs d'en descendre son siége pour le mettre à terre, afin de n'être pas plus élevé que sa mère, et de ne pas lui parler avec un air de supériorité. Tendres soins de la piété filiale, combien, dans un pareil moment, vous rendez Coriolan cher à tous les cœurs! Avouons-le, mon fils, si l'excès de son ressentiment l'a rendu fier et terrible, ah! qu'aux yeux de Véturie, aux yeux de Volumnie, et des Volsques eux-mêmes, il dut alors paroître aimable!

Coriolan fait ranger autour de lui ses principaux officiers, permettant à tous les Volsques de se trouver à l'audience; puis il déclare à sa mère qu'il est prêt à l'entendre: et, dans les termes les plus persuasifs, Véturie, rappelant toutes ses forces, d'une voix noble et touchante, présente à son fils cette troupe éplorée, composée de ce qu'il y a de plus distingué parmi les dames romaines, qui, accompagnées de leurs enfans, et dans le plus triste appareil, viennent

avec elle lui demander grâce pour la patrie.

« Ma mère, lui répond Coriolan en s'armant de fermeté, c'est exiger de moi une chose impossible, que de vouloir que je trahisse la cause de mes bienfaiteurs, pour prendre les intérêts de ceux qui m'ont banni honteusement, et dépouillé de tous mes biens. Persuadez aux Romains de souscrire aux conditions que je leur ai proposées; ou si vous les croyez assez injustes pour s'y refuser, accordez-moi vous-même l'unique grâce que j'implore; demeurez auprès de votre fils. Reconnoissez pour votre patrie celle que Marcius a choisie pour la sienne; participez à ses honneurs et à sa gloire, et quittez ces habits de deuil qui ne servent qu'à entretenir vos peines. Les Dieux me sont témoins qu'au milieu de ma prospérité, toujours inquiet pour vous, j'ai peu goûté les douceurs de la vie. Le chagrin de ne pouvoir vous rendre mes services dans votre vieillesse, en reconnoissance de ceux que vous m'avez rendus, m'a tellement rongé le cœur, il a tellement empoisonné pour moi les dons de la fortune, que je n'ai

pu jouir en repos de tous les avantages dont elle m'a comblé ; mais si vous voulez vous ranger de mon parti, et les partager avec moi, il ne me manquera plus rien pour être le plus heureux de tous les hommes ».

Ce discours fut suivi des louanges et des acclamations de toute l'assemblée. Dès que les applaudissemens furent cessés, Véturie répliqua ainsi à Coriolan : « Je ne vous demande pas, mon fils, que vous trahissiez les Volsques, et que vous manquiez de foi envers des peuples qui, après vous avoir reçu dans leurs villes, vous ont fait leur général. Je suis loin de prétendre qu'infidèle à vos sermens, vous fassiez votre paix particulière sans le consentement de toute la nation ; non, les Dieux ne m'ont pas tellement ôté la raison, que votre mère soit capable de porter son cher et unique fils à des actions aussi honteuses que criminelles. Tout ce que je vous demande, est de faire consentir les Volsques à terminer la guerre, et à régler à l'amiable des conditions de paix également honorables et avantageuses aux deux nations, en sorte que l'alliance qu'elles

contracteront soit à l'épreuve de tous changemens ».

Véturie ajouta ensuite tout ce qu'elle crut propre à déterminer Coriolan, l'inconstance de la fortune et l'incertitude des événemens, les avantages d'une paix durable, bien préférables aux hasards de la guerre, le grand nombre de ses amis et de ses concitoyens qui n'avoient pas participé à l'injustice d'une multitude effrénée, ce qu'on doit à sa patrie, même ingrate, les funestes effets d'une vengeance sans bornes et les charmes de la clémence. « Ceux qui rejettent, lui dit-elle, les prières des supplians, encourent l'indignation des Dieux, et se précipitent dans des malheurs sans ressource. Les Dieux mêmes pardonnent volontiers les offenses les plus grièves, et se laissent fléchir par des vœux et des prières. Prétendez-vous donc, Marcius, que la colère des hommes doive être éternelle, tandis que celle des Dieux n'est pas immortelle »?

Véturie finit par rappeler à son fils tout ce qu'il lui devoit comme à une mère tendre qui avoit tout fait pour lui prouver son amour; et avec l'accent de la plus vive dou-

leur: « Si tu rebutes ta mère, ajoute-t-elle, si tu te refuses à ses instantes prières, et qu'elle ne puisse te persuader de devenir plutôt le bienfaiteur des deux nations que le fléau de l'une ou de l'autre, prépare-toi à n'approcher des murs de Rome qu'en passant sur le corps mourant de celle qui t'a enfanté; me conserverai-je en effet pour voir le jour fatal auquel mon fils triomphera de Rome, ou Rome triomphera de mon fils? Souviens-toi au moins, quelle que soit l'issue de cette guerre, que ce qu'elle a de plus certain, si tu ne nous accordes pas la paix, c'est que vainqueur, tu seras le destructeur de ton pays, et vaincu, tu passeras pour avoir précipité, par les mouvemens d'une colère implacable, tes amis et tes bienfaiteurs dans les calamités les plus horribles (1). Dieux protecteurs, Dieux puissans

(1) Ces derniers traits sont pris de la harangue telle qu'elle est dans Plutarque; les autres sont tirés en substance de Denys d'Halicarnasse. Il ne faut que comparer, sur ce sujet, les harangues qui se trouvent dans ces deux historiens et dans Tite-Live, pour sen-

que

que j'implore, éloignez de si grands maux! Quant à moi, s'il est permis à une mère de tomber aux genoux de son fils, nul genre de soumission ne me coûtera pour le salut de ma patrie ».

En prononçant ces dernières paroles, Véturie se jette aux pieds de Coriolan, et les tenant de ses deux mains, les couvre de baisers, et les arrose de ses pleurs. Les femmes romaines poussent des cris et de longs gémissemens. Les Volsques mêmes, attendris par un spectacle si touchant, dé-

---

tir, par la différence qui règne entre elles, combien elles sont, en détail, l'ouvrage des historiens mêmes, plutôt que la relation exacte de ce qui a été dit par Véturie. Il en est ainsi de presque tous les discours que, non-seulement eux, mais Hérodote, Thucydide, Xénophon, et les autres, mettent dans la bouche de ceux qu'ils font parler. Ces discours, renfermés dans de justes bornes, donnent de la vie et de l'ame à l'histoire; mais lorsqu'ils sont trop longs, ce qui arrive assez communément, ils fatiguent le lecteur, et sortent des règles de la vraisemblance.

tournent les yeux. Coriolan se lève de son siége, prend sa mère à demi-morte entre ses bras, la relève, l'embrasse, et fondant en larmes : « Ma mère, lui dit-il, vous avez vaincu : mais cette victoire nous sera funeste à tous deux. Si vous avez sauvé votre patrie, vous avez en même temps perdu un fils trop facile, et qui vous aime avec tout le respect et toute la piété dont il est capable ».

Après avoir entretenu quelque temps Véturie et Volumnie en particulier, il les renvoya à Rome, pour satisfaire à leur prière.

La Renommée y avoit déjà publié le succès de leur ambassade et leur retour. A l'instant les temples sont ouverts, et remplis d'hommes, qui, couronnés de chapeaux de fleurs, immolent des victimes, comme pour remercier les Dieux de quelque grande victoire. D'autres vont en foule au-devant des dames romaines ; ils les comblent de bénédictions et de louanges ; ils font éclater leur joie par des chants d'allégresse, et se livrent à tous les transports que l'on peut éprouver, lorsque du péril le plus imminent, on passe tout à coup à un bonheur

inespéré. La nuit s'écoule tout entière en festins et en réjouissances. Le lendemain les consuls assemblent le sénat. On conclut que, pour ce qui regarde Marcius, il falloit différer à un temps plus convenable à lui décerner les honneurs qu'il méritoit; mais pour les libératrices de la patrie, il fut résolu qu'on consacreroit leur mémoire à la postérité par une inscription publique, et qu'on ajouteroit à ce témoignage de reconnoissance toute autre récompense qui pourroit les flatter le plus, et leur faire le plus d'honneur. Elles se bornèrent à demander au sénat la permission d'ériger, au même endroit où elles avoient fléchi Marcius par leurs prières, un temple à la fortune féminine (1), dans lequel elles pussent adresser leurs vœux au ciel pour la République,

(1) Valère Maxime nous apprend (l. I, c. 8) que ce temple fut construit sur la voie latine, à quatre milles de Rome, c'est-à-dire, un peu plus de trente stades, qui étoit la distance de Rome, à laquelle, selon Denys d'Halicarnasse, Coriolan avoit campé en dernier lieu.

et s'assembler tous les ans, pour y offrir des sacrifices le même jour qu'elles avoient terminé la guerre par leur médiation. Sur leur demande, il fut décrété par le sénat, avec le consentement du peuple, qu'on acheteroit des deniers publics l'emplacement qu'on devoit consacrer à la déesse, qu'on y bâtiroit un temple avec un autel, suivant l'ordonnance des pontifes, qu'on y feroit des sacrifices aux dépens de l'Etat, et qu'elles nommeroient une d'entre elles pour présider à la cérémonie. Elles élurent Valérie, qui fut la première prêtresse de cette nouvelle divinité.

Dès la nuit précédente, Coriolan avoit exposé à ses troupes toutes les raisons qui pouvoient justifier sa conduite, et après les avoir engagées par le souvenir de ses bienfaits à lui conserver le même attachement qu'elles lui avoient témoigné jusqu'alors, il décampa, au point du jour, avec son armée.

Arrivé sur les terres des Volsques, il fit présent à ses soldats de toutes les dépouilles qui lui étoient échues en partage, sans se rien réserver, puis il congédia les Volsques, et se retira dans la ville d'Antium. Ceux qui

avoient servi sous ses étendards, comblés de biens, publioient partout ses louanges; tandis que la jeunesse, qui, pendant la campagne, étoit restée dans les villes, portoit envie aux richesses qu'ils avoient acquises, et s'irritoit contre Coriolan. Tullus, qui étoit devenu jaloux de ses succès et de sa gloire, nourrissoit leur ressentiment. S'étant fait un parti nombreux, il l'accusa en pleine assemblée, et lui commanda de se démettre de la dignité de général, pour rendre compte de sa conduite. Coriolan veut parler pour sa défense; mais les plus déterminés de la faction de Tullus l'empêchent par leurs clameurs de se faire entendre, l'environnent, et l'assomment à coups de pierres (1).

Il parut assez néanmoins que la plus

(1) « Quelques-uns rapportent, dit Tite-Live (l. II, c. 40), que les Volsques le firent périr, outrés de voir qu'il eût trahi leur vengeance : mais je trouve dans Fabius, le plus ancien de nos historiens, qu'il vécut jusqu'à une extrême vieillesse; et même il rapporte ce mot, que, selon lui, il avoit souvent à la bouche vers la fin de ses jours :

grande partie de la nation n'avoit pas consenti à ce meurtre. Dès que la nouvelle en fut répandue, on accourut de toutes les villes pour honorer ses funérailles. L'ayant revêtu des ornemens propres à sa dignité de général, on le mit sur un lit de parade superbement orné. On fit porter devant la pompe funèbre les dépouilles qu'il avoit remportées, les couronnes qu'il avoit méritées par sa valeur, les plans des villes qu'il avoit prises. Les jeunes gens les plus illustrés par leurs exploits guerriers, chargèrent le lit de parade sur leurs épaules. Accompagnés de tout le peuple de la ville d'Antium, qui fondoit en larmes, ils portèrent le corps sanglant de Coriolan dans le principal faubourg, et le mirent sur un bûcher qu'on lui avoit préparé. On immola des victimes; on lui rendit tous les honneurs qu'on pouvoit rendre à des rois ou à des généraux d'armée. Ses

---

« L'exil est bien plus triste pour un vieillard ». Malgré cette autorité, celle de Denys d'Halicarnasse, dont le récit est très-détaillé et plus vraisemblable, a prévalu; et elle est confirmée par celle de Plutarque.

meilleurs amis, ayant attendu que la flamme fût éteinte, recueillirent ses cendres, et les enterrèrent au même endroit. Ils lui érigèrent ensuite tous ensemble un tombeau fort élevé, pour servir de monument éternel à la postérité.

Telle fut la fin de Coriolan, le plus brave guerrier de son siècle. Denys d'Halicarnasse fait ainsi son éloge : « Maître des passions et des plaisirs qui dominent les jeunes gens, il observoit exactement les règles de la justice en toutes choses, non par la nécessité qu'imposent les lois, ou par la crainte des châtimens, mais par un heureux penchant, et par la bonté de son naturel ; persuadé que ce n'est pas une vraie vertu que d'éviter simplement l'injustice. Non-seulement il étoit lui-même éloigné de tout vice, il mettoit aussi tous ses soins à en éloigner les autres. Généreux dans toutes ses actions, magnifique envers ses amis, libéral et prompt à les soulager, jamais il ne les laissa manquer de secours dans leurs besoins, lorsqu'ils lui étoient connus. Il ne cédoit à personne en activité et en capacité dans le métier de la guerre ; et si les séditieux n'avoient pas mis

des obstacles invincibles à ses prudens conseils et à ses grandes vues, l'Empire Romain eût reçu de grands accroissemens sous ses auspices ».

Mais Coriolan étoit homme ; et parmi tant d'excellentes qualités, il eut des défauts qui lui devinrent funestes. Ayant un esprit fier, et trop peu d'urbanité dans ses mœurs, ne possédant pas ce ton doux et insinuant qui donne une certaine grâce à tout ce que l'on fait, se laissant aller trop aisément à l'emportement et à la vengeance, se piquant d'une inflexibilité qui faisoit dégénérer en opiniâtreté et en dureté son amour pour la justice, il finit par violer un des devoirs les plus sacrés, en portant les armes contre sa patrie.

Après s'être montrée, la première, injuste et ingrate envers lui, elle donna des regrets à sa mémoire. Dès qu'on reçut la nouvelle de sa mort, les Romains prirent le deuil, tant en particulier qu'en public ; les dames romaines quittant l'or, la pourpre, et leurs autres ornemens, le portèrent pendant le même temps qu'elles portoient celui

d'un père, d'un fils, ou d'un frère (1).

Les Volsques et les Æques ayant réuni leurs forces, ne tardèrent pas à faire une irruption sur les terres de la République. Mais les derniers ne voulant pas reconnoître Tullus pour leur chef, ce refus excita une querelle sanglante entre les deux nations, qui se disputoient l'honneur de nommer un commandant. La fortune du peuple romain, dit Tite-Live (2), fit succéder à la sédition un horrible combat, où les deux partis s'étant acharnés à leur perte mutuelle, délivrèrent, pour le moment, la République de deux ennemis en même temps.

On nomma consuls, l'année suivante, Titus Sicinius et Caïus Aquilius. Le premier fut chargé de la guerre des Volsques, et son collègue eut ordre d'aller contre les Herniques, qui avoient aussi pris les armes. Les Herniques furent défaits. Les Volsques disputèrent la victoire; mais elle se décida en L'an 487 avant J. C.

(1) Dion. l. VII, p. 472-480; l. VIII, p. 480, 530. Tit.-Liv. l. II, c. 35-40. Plut. in Coriol.

(2) Tit.-Liv. l. II, c. 40.

faveur des Romains (1). Altius Tullus, brave guerrier, mais peu propre à commander une armée, périt dans cette action.

L'an 486 avant J. C. On créa ensuite consuls, Proculus, ou Publius Virginius, et Spurius Cassius, qui l'étoit pour la troisième fois. Celui-ci marcha contre les villes des Æques, qui, ayant fortifié leurs places, s'y retirèrent avec ce qu'ils avoient de plus précieux, et laissèrent ravager leurs terres et brûler leurs métairies. Cassius fut chargé de la guerre contre les Volsques et les Herniques. Ces deux peuples demandèrent la paix. Ils ne l'obtinrent qu'en se soumettant aux Romains; et on ôta aux Herniques les deux tiers des terres qu'ils possédoient (2). Cassius, à force de manœu-

(1) Tite-Live (c. 41) prétend que les deux armées se retirèrent avec un avantage égal. On voit cependant par tous les détails dans lesquels entre Denys d'Halicarnasse (p. 534, 535), que l'action se termina du côté des Volsques par une entière défaite. Nous passons légèrement sur tous ces combats, qui ne nous offriroient, à peu de chose près, que les mêmes répétitions.

(2) Tit.-Liv. c. 41.

vres et d'intrigues, se fit décerner les honneurs du grand triomphe, qui ne lui étoient pas dus, n'ayant ni défait l'ennemi en bataille rangée, ni pris aucune ville d'assaut. C'étoit la seconde fois que de pareils honneurs lui avoient été accordés ; fier de ses deux triomphes et de ses trois consulats, il conçut des désirs immodérés, et tendit à la monarchie. Pour y parvenir en se faisant un grand nombre de partisans, il proposa pour la première fois la loi agraire, loi fameuse, dit Tite-Live (1), qui n'a jamais été mise en délibération depuis cette année jusqu'à nos jours, sans causer de grands troubles dans l'Etat. Il prétendoit, par cette loi, faire distribuer les terres conquises, en y en ajoutant d'autres d'une assez grande étendue, dont on s'étoit peu occupé jusqu'alors, et dont les riches s'étoient mis en possession. S'il s'en étoit tenu là, peut-être l'auroit-il emporté dès le premier instant sur ce point, malgré l'opposition de ceux qui avoient des intérêts tout contraires. Mais il vouloit encore que l'on admît au partage les Latins,

(1) Tit.-Liv. ibid.

et même, si l'on en croit Denys (1), les Herniques, dans la vue de se concilier à lui-même la faveur des deux nations. C'en fut assez pour dégoûter en partie la multitude, qui faisoit peu de cas d'un don que Cassius rendoit commun entre les citoyens et les alliés, et qui comprenoit assez que si les Latins et les Herniques prenoient part à la distribution des terres, il n'en resteroit pour chaque citoyen qu'une très-petite portion, qu'on pourroit presque compter pour rien. C'est ce que faisoient observer au peuple les tribuns, effrayés du danger dont on étoit menacé. Souvent aussi il entendoit le consul Virginius assurer publiquement, d'un ton prophétique, « que les largesses de son collègue étoient empoisonnées ; que ces terres jeteroient bientôt dans la servitude ceux à qui elles seroient distribuées, et que Cassius se frayoit un chemin à la royauté. Pourquoi en effet, disoit-il, mettre les Latins de niveau avec les citoyens romains? Pourquoi rendre aux Herniques, ennemis de la République, le tiers des terres qu'on leur a ôtées

(1) Dion. l. VIII, p. 537.

selon les lois de la guerre, si ce n'est dans l'espérance de donner pour chef à ces nations, Cassius à la place de Coriolan » ?

Cassius voyant qu'il avoit beaucoup perdu de l'estime de ses concitoyens, depuis qu'ils le soupçonnoient de vouloir faire sa cour aux alliés aux dépens de leur liberté, entreprit de regagner par une autre gratification, le crédit qu'il venoit de perdre. Il ordonna qu'on rendît aux plébéiens l'argent qu'on avoit reçu d'eux pour le blé dont Gélon, tyran de Sicile, avoit fait présent à la République pendant la disette et la cherté des grains. Le peuple refusa cet argent, comme le prix auquel Cassius vouloit acheter la souveraineté. De son côté, le sénat, craignant que lorsqu'il seroit question de confirmer la loi sur la distribution des terres, à laquelle le peuple n'avoit pas renoncé, on n'en vînt aux mains, délibéra sur ce sujet, et de l'avis même d'Appius Claudius, il rendit un sénatus-consulte, dont la teneur étoit : Qu'on nommeroit dix des plus anciens consulaires, qui, après avoir fait arpenter les terres dont il s'agissoit, détermineroient combien il en faudroit affermer, et combien on en de-

voit distribuer au peuple; qu'à l'égard des alliés, et de ceux qui avoient droit de bourgeoisie romaine, si on acquéroit dans la suite quelques terres dans les expéditions militaires où ils serviroient avec les troupes de la République, chaque nation en auroit sa part, suivant les conditions de l'alliance; qu'enfin les consuls qui seroient élus à la prochaine nomination, choisiroient les dix commissaires, auroient soin de la distribution des terres, et feroient les autres règlemens nécessaires. Ce sénatus-consulte, lu dans une assemblée du peuple, empêcha Cassius de le gagner désormais par ses discours flatteurs, et appaisa la sédition qui se fomentoit parmi les pauvres.

A peine le temps de la magistrature de ce consul turbulent et ambitieux fut-il expiré, que, sous le consulat de Quintus Fabius et de Sextus Cornélius, les questeurs Cæson Fabius, frère du consul, et Lucius Valérius, fils du frère de Publicola, accusèrent Cassius au tribunal du peuple, comme coupable de tyrannie. Sur les preuves manifestes qu'ils donnèrent des complots qu'il avoit formés, le peuple prononça contre lui

L'an 485 avant J. C.

la sentence de mort; il fut précipité de la roche Tarpéienne, sa maison fut rasée, et ses biens furent confisqués et vendus au profit du public (1).

La sévérité inexorable avec laquelle les pères, surtout chez les Romains des premiers siècles, traitoient leurs enfans, lorsqu'ils se trouvoient atteints de quelque crime, a fait dire à des auteurs, d'ailleurs dignes de foi, que ce fut le père même de Cassius, qui ayant conçu de premiers soupçons contre son fils, et s'étant assuré dans le secret de sa maison des pratiques sourdes qu'il employoit pour parvenir à la tyrannie, le battit de verges, lui trancha la tête, et consacra ses biens à Cérès; que de l'argent qu'on en tira, on fit faire la statue de cette déesse, sur laquelle on mit cette inscription : « C'est un don de la famille de Cassius ». Selon un autre récit, le père de Cassius ayant découvert qu'il étoit coupable, s'adressa d'abord à l'assemblée des sénateurs; il fit venir ensuite son fils devant le sénat, où il dévoila

(1) Dion. l. VIII, p. 536-546. Tit.-Liv. l. II, c. 41.

ses intrigues, s'étant rendu lui-même son accusateur; et après que le sénat l'eut condamné, il le ramena chez lui, où il lui ôta la vie. Tite-Live, en racontant ce trait de la première manière, et Denys d'Halicarnasse de la seconde, paroissent l'un et l'autre le révoquer en doute; et le dernier de ces écrivains, sans rejeter absolument l'opinion de ceux qui l'avoient adopté, apporte néanmoins d'assez bonnes raisons pour en prouver le peu de fondement (1).

Après la mort de Cassius, quelques personnes furent d'avis qu'on fît aussi mourir ses enfans : mais le sénat trouvant cette conduite atroce et d'un exemple pernicieux (2) par un sénatus-consulte les exempta de toute peine, et loin de les exiler ni de les noter d'infamie, leur permit de vivre en toute sûreté au sein de leur patrie. « Depuis ce temps-là, dit Denys d'Halicarnasse, jusqu'à notre siècle, on a toujours observé parmi les Romains de ne point punir les

(1) Tit.-Liv. ubi supr. Dion. p. 546, 547.

(2) *Atrox senatui et perniciosum exemplum visum est.* Dion. ibid. *edit. græc. et lat.*

enfans pour les fautes des pères, soit que ceux-ci se trouvassent convaincus de tyrannie, de parricide, ou même de trahison, qui passe chez eux pour le forfait le plus énorme. Ceux qui ont entrepris de notre temps d'abolir une si sage loi, après la fin de la guerre des Marses et de la guerre civile, ou qui ont voulu pendant leur domination exclure du sénat et des charges de leurs pères, les enfans des proscrits par Sylla, ont été regardés comme coupables d'un crime, digne de la haine des hommes et de la colère des Dieux (1) ».

L'horreur du peuple pour la mémoire de Cassius ne fut pas de longue durée. Car, quoique la loi agraire eût perdu en lui son protecteur, elle avoit par elle-même des charmes qui la faisoient désirer. Les tribuns la demandoient telle que l'avoit décrétée le sénat, et favorisoient la résistance du peuple, qui, malgré les invasions des villes voisines, et leurs ravages sur les terres des Romains, se refusoit aux enrôlemens. Les consuls et le sénat luttoient de leur côté contre

(1) Dion. p. 546, 547.

les tribuns et contre le peuple ; et cette lutte si dangereuse ne cessa de se renouveler par la suite. Dans cette occasion néanmoins, la crainte d'un dictateur, et surtout celle de voir cette souveraine magistrature tomber entre les mains d'Appius Claudius, fit cesser les troubles ; on prit les armes ; les Véiens, ennemis de la République, se trouvèrent forcés d'envoyer une ambassade, et obtinrent une trève d'un an. Les Æques et les Volsques furent vaincus. Mais Quintus Fabius, l'un des consuls, devint odieux au peuple, lui et toute sa famille, en vendant tout ce qu'on avoit pris sur ces deux nations, sans en faire aucune part aux soldats, et en faisant porter tout l'argent qui provenoit de cette vente, dans le trésor public.

Cependant, à la faveur de ces assemblées par centuries, dans lesquelles les plus nobles et les plus riches des citoyens ayant toute l'autorité des suffrages, ceux des moyennes classes décidoient rarement des affaires, encore moins la dernière, qui, quoique la plus nombreuse, n'avoit qu'une seule voix, et ne donnoit son suffrage qu'après toutes les autres, les sénateurs eurent assez de crédit

pour faire nommer Cæson Fabius, frère de Quintus, au consulat, avec L. Æmilius. Il y eut encore des troubles, au rapport de Tite-Live; mais les guerres des peuples voisins tenoient toujours Rome en haleine. « Il arrive communément, remarque Denys d'Halicarnasse, que dans toutes les nations et dans tous les pays, soit des Grecs, soit des Barbares, on n'est pas plutôt en repos du côté des périls du dehors, qu'il s'élève des guerres civiles et des divisions intestines. Cette alternative est inévitable, particulièrement à ceux qui ont embrassé une vie dure et guerrière, par le désir qu'ils ont de conserver leur liberté, et de commander aux autres. Il est bien difficile de gouverner ces esprits ambitieux. Accoutumés, comme ils le sont, à former de grands desseins, et possédés de l'envie de dominer, on ne peut guère les contenir dans les bornes du devoir, sans les retirer de leurs exercices accoutumés » (1). L'an 434 avant J. C.

Les Volsques ayant levé beaucoup de

(1) Dion. l. VIII, p. 546-550. Tit.-Liv. l. II, c. 41, 42.

jeunesse dans toutes leurs villes, envoyèrent une partie de leur armée contre les Herniques et les Latins. La partie de leurs troupes la plus forte et la plus nombreuse resta dans le pays pour recevoir l'ennemi, s'il venoit les attaquer. Les consuls tirèrent au sort selon l'usage, et l'armée qui devoit secourir les alliés échut à Cæson Fabius. Æmilius se mit à la tête de l'autre; et marcha contre la ville d'Antium. Les jours suivans, les Volsques s'étant avancés dans la plaine, lui présentèrent plusieurs fois le défi. Il l'accepta, dès qu'il eut jugé le moment favorable. L'ennemi étoit d'autant plus redoutable, qu'il s'étoit formé sous Coriolan. Après avoir défendu avec opiniâtreté le poste qu'il occupoit, il feignit de lâcher le pied pour attirer les Romains, leur faire rompre les rangs, et les combattre avec plus d'avantage, lorsqu'il auroit gagné un poste supérieur. Ce stratagème réussit : les Romains furent défaits et contraints de se retirer, après avoir essuyé une perte considérable. Mais les Volsques, non contens de leur victoire, ayant voulu les forcer dans leur camp, furent maltraités à leur tour, et

contraints de se retirer. Dans une seconde attaque, soutenus de nouveaux renforts, ils alloient terminer la guerre, si l'autre consul n'eût envoyé très à propos du secours à Æmilius. Vivement repoussés par les Romains qu'ils assiégeoient dans leurs retranchemens, ils plièrent, et se retirèrent avec peine dans leur propre camp (1).

Lorsque le temps des comices pour l'élection des consuls fut arrivé, Æmilius resta dans le sien. Il avoit honte de retourner à Rome, après la défaite ignominieuse où il avoit perdu la meilleure partie de ses troupes. Pour son collègue, il commit la garde de son camp à des officiers subalternes, et se rendit à la ville. Il convoqua une assemblée pour élire les consuls, et empêcha qu'on ne donnât les suffrages à quelques consulaires que le peuple vouloit nommer, mais qui ne demandoient pas le consulat de leur propre mouvement. Les centuries ne furent donc admises à donner leurs voix qu'en faveur de ceux qui avoient brigué cette charge. Ainsi on élut consuls pour l'année

(1) Dion, p. 550-553.

L'an 483 avant J. C. suivante, Marcus Fabius, frère du consul qui présidoit à l'assemblée, et Lucius Valérius, encore plus haï du peuple, parce que c'étoit lui qui avoit accusé Cassius. Les séditions recommencèrent, lorsqu'il fut question de lever des soldats, pour remplacer ceux qui avoient été tués dans la guerre contre les Antiates, la multitude redemandant toujours la distribution des terres dont le sénat l'avoit flattée. Mais les consuls étant sortis de la ville, placèrent leurs siéges de généraux dans la plaine voisine, où ils firent l'enrôlement des troupes. On punissoit dans leurs biens ceux qui étant cités refusoient d'obéir aux lois; on coupoit les arbres de leurs métairies, s'ils en avoient; on enlevoit aux laboureurs les instrumens nécessaires pour faire valoir leurs terres; et le tribun Manius, qui fomentoit la révolte, ne pouvoit mettre obstacle à ces voies de fait, les tribuns n'ayant aucune juridiction sur ce qui étoit hors de la ville, et ne leur étant pas même permis de coucher hors de ses murs, si ce n'étoit dans le seul temps des féries latines, lorsque tous les magistrats de Rome offroient à Jupiter, sur le mont Albain, un

sacrifice commun pour la nation des Latins.

Les plébéiens une fois soumis, parce qu'ils voyoient que l'autorité des tribuns ne leur servoit de rien, et les légions recrutées, le commandement de l'armée envoyée au secours des alliés échut à Fabius. Valérius alla joindre celle qui étoit campée dans le pays des Volsques, emmenant avec lui les nouvelles recrues. Il y eut entre lui et les ennemis un combat des plus longs et des plus meurtriers, qui se termina sans aucun avantage sensible de part et d'autre. Depuis cette journée, les Romains et les Volsques, également maltraités, ne sortirent plus pour engager un nouveau combat. On crut néanmoins, et ce fut le bruit commun dans toute la ville de Rome, que l'armée romaine auroit pu vaincre dans cette occasion; mais que par haine pour Valérius, et courroucée contre les patriciens, elle n'avoit voulu rien faire de mémorable. Les soldats au contraire rejetoient toute la faute sur Valérius, disant qu'il étoit incapable de commander des troupes.

Cette même année, une des vierges commises à la garde du feu sacré, nommée Op-

pia, fut accusée d'avoir violé son vœu de chasteté. Conformément aux lois établies par Tarquin l'ancien, les pontifes l'ayant convaincue de ce crime, la dépouillèrent de ses bandelettes et autres ornemens, la firent battre de verges, la conduisirent par le milieu de la ville, et l'enterrèrent toute vive dans une fosse souterraine pratiquée dans l'enceinte des murs. Deux hommes que les pontifes convainquirent aussi de l'avoir séduite, furent fouettés au milieu de la place publique, et on les fit mourir ignominieusement comme de vils esclaves (1).

---

(1) Dion. l. VIII, p. 553-556. Tit.-Liv. c. 42, 43.

Sur les vestales, sur les prérogatives et les honneurs dont elles jouissoient, sur leur supplice en cas de violation de leur vœu de virginité, voyez ci-dessus, t. III, p. 502, la note, et plus en détail, voyez Denys d'Halicarnasse, l. II, p. 127, 128; l. IX, p. 597. Plutarque, t. I, p. 67, dans la vie de Numa, nous apprend à ce sujet quelques particularités intéressantes.

Dans le caveau où la vestale devoit être

Il survint bien des difficultés pour l'élection des consuls. Le sénat nomma un entre-

---

enterrée, « on place, dit cet historien, un petit lit, une lampe allumée, et une légère provision de tout ce qui est nécessaire pour se nourrir, comme une cruche d'eau, une fiole d'huile, et un pot de lait, seulement pour ne pas offenser la religion, en faisant mourir de faim une personne consacrée avec les cérémonies les plus augustes et les plus saintes. On met la coupable dans une litière bien fermée et bien jointe avec des courroies, afin que l'on ne puisse pas même entendre ses cris, et on la porte en cet endroit au travers de la grande place. D'aussi loin qu'on voit cette litière, on se retire pour la laisser passer, et on la suit dans un profond silence, et avec toutes les marques de la plus grande tristesse. Il n'y a point de spectacle plus horrible, ni de jour plus affreux ni plus funeste pour Rome.

Quand la litière est arrivée au lieu du supplice, les licteurs délient les courroies; et le souverain pontife, après avoir fait des prières secrètes, et levé les mains au ciel avant cette effroyable exécution, en tire la crimi-

roi, et les pouvoirs des autres magistrats cessèrent aussitôt. Cet entre-roi gouverna l'Etat sans aucun trouble pendant l'espace de cinq jours que duroit sa puissance; après lesquels il choisit, selon la coutume, Spurius Largius pour son successeur. Celui-ci assembla les comices par centuries; il recueillit les suffrages, en commençant par les classes des plus riches; et l'élection fut terminée. Au grand contentement des deux partis, on nomma Caïus Julius, et Quintus Fabius, qui étoit consul pour la seconde fois; l'un de la faction des plébéiens, et l'autre de celle des grands.

L'an 482 avant J. C.

Malgré les courses des Æques et des Véiens sur les terres des Romains, il ne se fit rien de remarquable sous ce consulat.

---

nelle toute voilée, et la met sur l'échelle par laquelle on descend dans le caveau, après quoi il s'en retourne avec tous les autres prêtres; et cette malheureuse n'est pas plutôt descendue, qu'on retire l'échelle, et l'on referme l'ouverture avec beaucoup de terre qu'on y jette, jusqu'à ce qu'elle soit comblée, et que le terrain soit uni ».

L'année finit, et on nomma consuls Cæson Fabius, qui l'avoit déjà été, et Spurius Furius. La guerre devenoit de jour en jour plus vive de la part des ennemis, et plus dangereuse. Le peuple, qu'un péril si évident auroit dû calmer, n'en devenoit que plus fier, et refusoit de prendre les armes; il étoit entretenu dans sa désobéissance aux ordres des consuls, par Spurius Licinius, l'un des tribuns. Heureusement ses collègues s'élevèrent contre lui avec autant de zèle que les consuls mêmes, et les enrôlemens étant achevés, Furius marcha avec une partie des troupes contre les Æques, et Cæson Fabius, avec l'autre armée, s'avança contre les Véiens (1), auxquels s'étoient joints les Etruriens ou Tyrrhéniens. Furius ravagea le pays des Æques, qui n'osèrent en venir aux mains, et fit présent à ses troupes de tout le butin qu'il avoit amassé. Pour Cæson, L'an 481.

(1) Dans les éditions modernes de Tite-Live, on a changé cette disposition; mais dans les anciennes, elle s'accorde avec celle de Denys d'Halicarnasse.

après avoir fait tout ce qu'un grand général pouvoit faire, après avoir mis en déroute les ennemis par le seul effort de sa cavalerie, il ne put rendre sa victoire complète, les gens de pied, par un effet de la haine qu'ils lui portoient, s'étant retirés dans le camp, sans tenir compte ni du déshonneur de la République, ni du péril auquel ils s'exposoient eux-mêmes, si l'ennemi reprenoit courage. Leur résistance croissant à chaque instant, ils en vinrent à un tel mépris pour les ordres de leur général, que, vers le milieu de la nuit, ils arrachèrent leurs tentes, prirent leurs armes, et emportèrent leurs blessés sans que personne les commandât. Cæson fut contraint de faire sonner la marche dans tout le camp, et de les ramener aussi ignominieusement à Rome que s'ils s'étoient sauvés de quelque déroute; tant il est vrai, dit Tite-Live, que les plus grands hommes ont souvent moins de peine à vaincre leurs ennemis qu'à conduire leurs propres citoyens! Le lendemain, les Etruriens, instruits de leur retraite, enlevèrent tout le bagage, et une grande quan-

tité de provisions qu'ils trouvèrent dans le camp (1).

Malgré la haine du peuple contre les Fabiens, les sénateurs parvinrent à conserver le consulat dans leur famille, et firent nommer à cette dignité Marcus Fabius pour la seconde fois, avec Cnéius Manlius. L'année de ce consulat fut celle de l'entrée de Xerxès dans la Grèce, et de la bataille de Salamine. L'an 480 avant J. C.

Lorsqu'il fut question de lever des troupes, un des tribuns s'opposa à l'enrôlement, et fit de nouvelles poursuites pour le partage des terres. D'après l'avis d'Appius Claudius, on suscita contre lui ses collègues. Les sénateurs commencèrent à aborder les tribuns avec beaucoup de civilité et de bienveillance; et chaque consulaire en particulier, se servant du crédit que lui donnoit auprès de chacun d'eux la qualité de patron ou celle d'ami, tous ensemble rendirent enfin cette puissance si favorable au salut de l'Etat, qu'au lieu d'un seul qui s'opposoit au

(1) Dion. l. VIII, p. 556-558; l. IX, p. 559-562. Tit.-Liv. l. II, c 43.

bien public, ils en gagnèrent quatre qui secondèrent les consuls dans les levées qu'ils faisoient pour s'opposer aux ennemis.

Par ce moyen, ils se trouvèrent en état de marcher contre les Véiens, à qui toute l'Etrurie avoit envoyé des secours. Cependant Fabius et Manlius, redoutant le fatal exemple que les soldats avoient donné dans la campagne précédente, se tinrent d'abord renfermés dans leurs retranchemens. Les Etruriens et les Véiens n'en montroient que plus de confiance dans leurs forces, et plus d'empressement à en venir aux mains; pour attirer les Romains au combat, ils venoient les insulter jusqu'aux portes de leur camp. Ces bravades sans cesse réitérées, en inspirant à la multitude des sentimens de honte et d'indignation, affoiblissoient peu à peu l'aversion qu'elle avoit pour les généraux, et leur faisoient désirer de combattre avec plus d'ardeur encore que ne le désiroient leurs ennemis. C'est ce que les consuls s'étoient proposé en restant dans l'inaction. Enfin, l'impatience fut portée au point qu'ils coururent en foule à la tente des généraux, avec promesse, que si on les me-

noit au combat, ils en sortiroient victorieux. Après quelques délais affectés, Fabius en demanda le serment. « Oui, Fabius, s'écria un centurion, nommé Flavoléius, je reviendrai vainqueur de la bataille. Si je manque à ma parole, puisse la colère de Jupiter, celle du Dieu Mars et de tous les autres Dieux tomber sur ma tête ». Après avoir parlé ainsi, levant son épée en l'air, il ajoute à cette imprécation le plus grand serment qui fût alors en usage chez les Romains; il jure que, foi d'homme d'honneur, il ne retournera point à Rome qu'il n'ait vaincu l'ennemi, et que sans cela il ne veut jamais revoir sa chère patrie. Tout le monde applaudit, et aussitôt les deux consuls, les officiers subalternes, tribuns et centurions, tous les soldats, suivent un si bel exemple, et font le même serment.

Sans que nous rapportions toutes les circonstances du combat, on peut juger que la victoire se déclara pour les Romains. Elle fut, à la vérité, long-temps disputée; elle parut leur échapper plus d'une fois, et du moins elle leur coûta cher. Ils eurent beaucoup de peine à reprendre leur camp, dont

les Etruriens (1) étoient parvenus à s'emparer. La famille des Fabiens, qui avoient résolu de regagner dans cette occasion l'affection du peuple, que tant de dissensions domestiques leur avoit fait perdre, s'étoit signalée aux premiers rangs; mais Quintus Fabius, l'un d'entre eux, celui qu'on avoit nommé consul trois ans auparavant, s'étant avancé à la tête de sa troupe contre un bataillon des Véiens, avoit été blessé d'un coup mortel. A une autre aile, le consul Manlius, qui la commandoit, avoit eu le même sort; et ces deux pertes avoient presque entraîné celle de toute l'armée. Cependant Marcus Fabius, l'autre consul, ayant rétabli partout le combat, la défaite des ennemis fut entière. Jamais, dit-on, les Romains n'avoient couru de plus grands risques, ni livré de bataille plus sanglante; jamais ils n'avoient perdu tant de commandans et d'officiers; ce qui tempéra la joie qu'inspiroit une victoire si éclatante, et devenue si complète.

---

(1) Ou Etrusques, appelés aussi Tyrrhéniens ou Toscans.

Le sénat, toute la ville, offrirent au consul qui restoit en vie les honneurs du grand triomphe, pour avoir terminé cette campagne à la gloire du peuple romain. Fabius les refusa, disant que si les soldats pouvoient triompher sans leur général, il consentoit qu'on le leur accordât, en reconnoissance du service qu'ils avoient rendu à la patrie; mais que pour lui il n'accepteroit point une couronne de vainqueur à laquelle le deuil de la République et le sien, par la perte de son frère, ôteroit tout son éclat. Il reçut plus d'honneur de ce refus, que ne lui en eût fait son triomphe même. Tant il est vrai, dit Tite-Live, qu'on est quelquefois payé avec usure de la gloire qu'on a su négliger à propos! Il partagea les soldats blessés entre les sénateurs, à qui il recommanda leur guérison. Les Fabiens en recueillirent chez eux plus que personne, et nul n'en prit un si grand soin. Aussi le peuple, réconcilié avec cette famille, ne fit pas paroître moins de zèle que le sénat, pour élever, l'année suivante, Cæson Fabius, frère du dernier consul, à cette même dignité, qu'il remplit pour la troisième fois. Il la méritoit d'au-

tant plus, qu'il avoit remporté le prix de la valeur dans le dernier combat. Siccius, qui avoit trouvé le moyen de reprendre le camp dont les Etruriens s'étoient emparés, avoit obtenu le second; et le troisième avoit été donné à Flavoléius, tant pour le serment qu'il avoit fait, que parce qu'il avoit marqué un courage à toute épreuve dans les plus grands périls (1).

L'an 479 avant J. C. Les nouveaux consuls, Cæson Fabius et Titus Virginius, se mirent bientôt en campagne. Virginius marcha contre les Véiens, et Cæson Fabius contre les Æques, qui ravageoient les terres des Latins. Ceux-ci se retirèrent dans leurs villes. Mais on reçut de la part des Véiens un échec considérable par la faute de Virginius, qui auroit perdu toute son armée, si Cæson n'étoit venu promptement à son secours. On crut la campagne finie; les troupes furent congédiées; et toutefois les Véiens, avec un camp volant, firent une irruption subite sur les terres de la République. Ils désolèrent tout le

(1) Dion. l. IX, p. 562 - 570. Tit.-Liv. l. II, c. 43-48.

plat pays jusqu'au fleuve du Tibre et au mont Janicule, qui n'étoit pas à vingt stades de Rome. Les Romains, qui n'avoient point alors de troupes sur pied, furent très-sensibles à cette perte, qui étoit même honteuse pour eux, vu l'étendue de pays que les ennemis parcoururent. Il fut décidé qu'on entretiendroit une armée sur les frontières : cependant deux difficultés presque insurmontables se présentoient : le trésor étoit épuisé, et les revenus des particuliers ne pouvoient plus suffire à payer de nouveaux impôts; de plus, il n'y avoit pas d'apparence qu'ils voulussent s'engager dans une milice, où il falloit supporter les fatigues de la guerre, non chacun à son tour, mais continuellement, et sans interruption.

On étoit dans cet embarras, lorsque la famille des Fabiens, le consul à la tête, vint offrir au sénat de se charger seule de la guerre contre les Véiens, qui ne demandoit qu'un corps de troupes toujours prêt à agir, sans être très-nombreux, et de la soutenir à leurs frais. Cette offre si généreuse fut acceptée avec la plus vive reconnoissance, et le bruit s'en étant répandu par toute la ville, le nom

des Fabiens fut élevé jusqu'aux cieux. Le lendemain ils se mirent tous en marche sous les ordres de Marcus Fabius (1), qui avoit été consul l'année précédente. Jamais Rome n'avoit vu passer une armée moins nombreuse, ni plus illustre et plus digne de son admiration. Ils étoient trois cent six, tous patriciens, tous portant le même nom, et tous capables de commander une armée. Ils étoient suivis d'environ quatre mille soldats, la plupart leurs cliens et leurs amis. Une partie du peuple s'empressoit à les voir; et à mesure qu'ils passoient devant le Capitole et les autres temples, elle prioit les Dieux de leur être propices. Ces vœux ne furent point exaucés. Ils se rendirent sur les bords du fleuve Créméra, non loin de la ville de Véies, y bâtirent une forteresse sur une colline escarpée, l'environnèrent

(1) Tite-Live leur donne pour commandant Cæson Fabius; mais selon les détails plus circonstanciés et plus précis que nous fournit à ce sujet Denys d'Halicarnasse, il ne rejoignit sa famille que l'année d'après son consulat.

d'un double fossé, et le flanquèrent de plusieurs tours. Marcus Fabius mena ensuite son armée sur les terres des Véiens, et y fit un très-grand butin. Ils n'osoient plus ni labourer leurs terres, ni faire venir des provisions du dehors, et se tenoient la plupart du temps renfermés dans leurs murs (1).

L'année suivante, sous le consulat de Lucius Æmilius et de Caïus Servilius, les Romains eurent avis que les Æques et les Volsques s'étoient ligués ensemble pour leur faire la guerre, et que les Etruriens se préparoient à envoyer du secours aux Véiens. A ces tristes nouvelles, le sénat résolut de mettre trois armées en campagne. Les levées se firent sans aucun retard. Lucius Æmilius fut envoyé contre les Etruriens. Cæson Fabius, le consul de l'année précédente, obtint du sénat qu'il lui fût permis d'aller se joindre avec ceux qui lui étoient attachés, aux autres Fabiens, que son frère avoit mis en garnison à Créméra, et de participer aux mêmes dangers. Il fut revêtu de L'an 478 avant J. C.

(1) Dion. p. 570-574. Tit.-Liv. l. II, c. 48, 49.

la puissance proconsulaire. Caïus Servilius marcha contre les Volsques, et le proconsul Servius Furius contre les Æques. Chacun conduisoit deux légions romaines (1), avec à peu près autant d'Herniques, de Latins, et d'autres alliés.

Le proconsul Furius défit les Æques. Le consul Servilius perdit au contraire, dans un combat contre les Volsques, un très-grand nombre de soldats, et fut contraint de se tenir renfermé dans ses retranchemens. Æmilius fut plus heureux en Etrurie. Il battit les Véiens et les Etruriens. Les premiers demandèrent la paix, et l'obtinrent. Mais Æmilius, qui avoit été chargé de conclure le traité, se vit refuser, par le sénat, les honneurs du triomphe, parce qu'il avoit traité les Véiens avec trop de modération, n'ayant

(1) La légion, composée des citoyens les plus capables du service militaire, et qui avoient quelque bien, contenoit des cavaliers et des fantassins. Depuis le roi Servius jusqu'à la bataille de Cannes, les soldats légionnaires n'étoient qu'au nombre de quatre mille ou quatre mille deux cents.

privé les vaincus d'aucune partie de leurs terres, et n'ayant exigé d'eux ni argent, ni otages, comme garans de leur bonne foi. Outré d'un pareil affront, il accusa les sénateurs devant le peuple, les taxant de ne chercher qu'à perpétuer la guerre, pour prolonger la misère des pauvres, et se refuser à leurs justes demandes. Ne gardant plus aucune modération dans sa colère, il licencia l'armée qui avoit servi sous ses étendards, et rappela les troupes du proconsul Furius, qui étoient dans le pays des Æques, pour leur donner aussi leur congé. Les tribuns prirent de là occasion de soulever les pauvres contre les riches.

Les consuls ayant fait leur temps, Caïus Horatius et Titus Ménénius furent nommés à leur place. Les dissensions domestiques cédèrent à la nécessité, et chacun se présenta de lui-même pour les levées. Les onze villes de l'Etrurie qui n'avoient point accédé au traité de paix, assemblèrent leurs Etats. Ils proposèrent aux Véiens, en se plaignant de ce qu'ils ne les avoient pas consultés pour se soumettre, ou de se liguer contre eux avec les Romains, ou de rom- L'an 477 avant J. C.

pre l'alliance qu'ils avoient faite avec Rome. Les Véiens ne demandoient qu'un prétexte. On leur dit qu'ils pouvoient alléguer, pour raison de leur rupture, le château de Créméra, que les Romains avoient bâti exprès pour les tenir en respect ; qu'il falloit les sommer d'évacuer cette place, et lever l'étendard de la guerre pour donner l'assaut à leur forteresse, en cas que la garnison refusât d'en sortir. Ce conseil ayant été unanimement approuvé, on renvoya l'assemblée.

Peu de temps après, toute l'Etrurie étant déjà sous les armes, les Véiens députèrent vers les Fabius pour les sommer de livrer le château. Les Fabiens, indignés de cette audace, envoyèrent un exprès à Rome, pour en donner avis. Par un décret public, on ordonna aussitôt que les deux consuls se mettroient incessamment en campagne, l'un pour réduire les Etruriens, l'autre pour continuer la guerre des Volsques, qui n'étoit pas encore terminée. Horatius partit à la tête de deux légions, et d'un corps assez nombreux de troupes auxiliaires pour soumettre ces derniers. Ménénius devoit aussi ouvrir la campagne contre les Etruriens, avec une

armée qui n'étoit pas moins nombreuse que celle de son collègue; mais pendant qu'il faisoit les préparatifs avec trop de lenteur, le funeste sort des Fabius devint un sujet de deuil pour les Romains. Nous nous en tiendrons sur ce désastre à ce que l'on raconte de plus vraisemblable.

Les Fabiens sortoient souvent pour piller. Enhardis par le succès de leurs premières courses, ils s'avançoient de jour en jour plus avant dans le pays ennemi. Les peuples d'Etrurie, dont les Véiens faisoient partie, ayant une forte armée sur pied, profitent de leur trop grande confiance; ils l'augmentent même à dessein, en envoyant çà et là quelques troupeaux pour les attirer toujours plus loin par l'appât du butin, et en ordonnant à ceux de leurs soldats qui sembloient défendre le pays, de fuir à leur approche. Mais lorsque les Romains, courant avec autant de précipitation que d'imprudence, sont arrivés à l'endroit où les Etruriens avoient placé des troupes dans des lieux couverts et des postes avantageux, les ennemis sortent tout à coup de leur embuscade, les enveloppent de toutes parts, et

font pleuvoir sur eux une grêle de traits. Bien inférieurs en nombre, resserrés dans un petit espace, après des efforts incroyables, après avoir jonché la terre de morts, les Fabiens ouvrent un passage à leur troupe rangée en pointe, et se réfugient sur une éminence voisine. Là ils résistent aux ennemis; ils repoussent même les Véiens qui s'avancent contre eux. Le lendemain, ceux qui étoient restés en garnison dans Créméra, apprenant la triste situation où une partie des leurs se trouvoit, volent à leur secours, ne laissant qu'une poignée de gens pour garder la forteresse. Les Etruriens accourent de plusieurs endroits, et les entourent avant qu'ils eussent pu se réunir à l'autre troupe. Les Romains soutiennent leur premier choc, se battent en désespérés; et succombant enfin sous la multitude des assaillans, ils sont défaits jusqu'au dernier.

Peu de temps après, ceux qui s'étoient postés sur la colline, pressés par la faim et par la soif, n'ayant plus d'autre ressource que celle de combattre, s'avancent avec intrépidité, font tomber sous leurs coups une foule d'Etruriens, et contraignent l'ennemi

de reculer. Mais épuisés de fatigues, perdant tout leur sang, et essuyant sans cesse de nouvelles attaques, ils périssent tous, après une action qui avoit commencé de grand matin, et qui dura jusqu'à la nuit. Les ennemis prennent les têtes des plus illustres de ces guerriers; ils se présentent à la forteresse, y éprouvent encore une vigoureuse résistance, et ayant criblé de traits le peu de Romains qui étoient demeurés pour la défendre, ils finissent par s'en emparer.

Tite-Live a prétendu qu'il n'étoit resté qu'un seul petit enfant de la famille des Fabius. Denys d'Halicarnasse prouve l'invraisemblance d'une telle assertion. Une foule de rejetons doivent avoir survécu à leurs pères; et outre un fils de Marcus, qui, de l'aveu de l'historien latin, n'avoit pas encore atteint l'âge de puberté, lors de la malheureuse affaire de Créméra, nous verrons, au bout de dix ans, un Quintus Fabius élevé au consulat; ce qui, eu égard à l'âge de quarante-deux ou quarante-trois ans, requis communément pour cette magistrature, suppose que celui-ci étoit bien plus âgé que le

fils de Marcus, qui n'en auroit eu alors tout au plus que vingt-quatre (1).

Les Etruriens, maîtres de Créméra, marchèrent avec toutes leurs troupes contre l'autre armée des Romains. Le consul Ménénius avoit assis son camp dans un poste peu sûr. Au moment de la déroute entière des Fabius et de leurs cliens, ce consul n'étoit éloigné d'eux que de trente stades ou environ; ce qui le fit soupçonner de n'avoir tenu aucun compte du péril extrême où ils étoient, par l'envie qu'il portoit à leur gloire et à leur vertu. L'ennemi, profitant de l'avantage que lui offroit la mauvaise position de Ménénius et de ses troupes, se saisit d'une éminence qui dominoit sur son camp. Ménénius, malgré les sages conseils qu'on lui donnoit, rangea son armée en bataille pour livrer le combat; il fut défait, et son camp fut forcé.

La défaite de l'armée et la prise du camp excitèrent dans Rome les plus vives alarmes. Le lendemain, les Etruriens décampè-

(1) Dion. l. IX, p. 574-581. Tit.-Liv. l. II, c. 49-51.

rent pour s'avancer vers cette ville. Lorsqu'ils furent à environ seize stades, ils s'emparèrent du Janicule, d'où l'on voyoit Rome à découvert. Horatius fut rappelé du pays des Volsques; on fit de nouvelles levées, et il se livra à la vue des habitans, près du temple de l'Espérance, et ensuite à la porte Colline, deux combats, où, selon Tite-Live, l'avantage fut très-douteux. Nous l'en croirons sur ce point plus que Denys d'Halicarnasse, qui semble, en bien des occasions, vouloir se concilier la faveur des Romains dont il écrit l'histoire, soit en diminuant leurs pertes, soit en relevant leurs succès (1).

L'année suivante, on nomma consuls Spurius Servilius et Aulus Virginius. Comme les terres n'avoient pas été ensemencées l'hiver précédent, à cause des courses continuelles de l'ennemi, qui s'étoit emparé de la montagne voisine, et que les marchands n'apportoient plus de provisions du dehors, la ville de Rome, qui n'étoit déjà que trop peuplée par ses propres habitans, surchargée d'ailleurs par une foule de gens de la L'an 476 avant J. C.

(1) Dion. p. 581-583. Tit.-Liv. c. 51, 52.

campagne qui s'y retiroient, se trouva dans une extrême disette. Elle contenoit en tout plus de cent dix mille citoyens dans la force de l'âge, selon le dénombrement qui en fut fait vers ce temps-là, sans compter les femmes, les enfans, les esclaves, les marchands et artisans qui étoient venus des autres pays pour s'y établir; car il n'étoit pas permis à un Romain de faire de certains trafics, tel que celui qui se faisoit en détail dans une boutique, ou de gagner sa vie par le travail, comme homme de métier et comme simple artisan. Toutes ces personnes égaloient trois fois le nombre des citoyens. Il étoit bien difficile d'appaiser une si grande multitude de peuple; et pour surcroît de malheur, les tribuns augmentoient son soulèvement, et allumoient sa fureur contre les patriciens.

Les consuls prirent toutes les précautions convenables pour arrêter son mécontentement, en subvenant à ses besoins. Ils mirent aussi toute leur application à faire les préparatifs de la guerre. Etant sortis l'un et l'autre de Rome, on en vint aux mains avec les Etruriens. Dans un long et rude combat,

ceux-ci perdirent beaucoup de monde, en firent perdre beaucoup aux Romains, et furent enfin contraints de se retirer à petits pas dans leur camp. Servilius, qui conduisoit l'aile gauche, voulant pousser plus loin l'avantage qu'on venoit de remporter, poursuivit les fuyards; mais les ennemis, reprenant courage, firent plier à leur tour les Romains. Virginius, instruit de leur déroute, arrive avec ses troupes, ramène celles de Servilius au combat, et les Etruriens, investis de toutes parts, sont taillés en pièces, quoiqu'en se défendant avec la plus grande vigueur.

Pendant ce temps, les Etruriens qui occupoient le Janicule, ne recevant aucun secours de leur pays, résolurent d'abandonner leur poste, et décampèrent la nuit même pour se retirer dans Véies, qui, de toutes les villes de l'Etrurie, étoit la plus prochaine. Les Romains n'ayant plus d'ennemis sur les bras, revinrent à Rome chargés de dépouilles, mais ramenant avec eux les corps de tant de braves guerriers qui avoient été tués dans le combat. Emu de ce triste spectacle, le peuple ne voulut ni célébrer des fêtes, comme

ayant eu tout l'avantage d'une victoire qui lui avoit coûté si cher, ni porter le deuil, comme d'un malheur sans remède, et d'une perte irréparable.

Quelques jours après, la ville se trouva si remplie de provisions, tant de celles qu'on avoit achetées de l'étranger que de celles qu'avoient apportées les marchands qui avoient coutume d'en fournir, que les vivres revinrent à un aussi bas prix qu'ils étoient auparavant.

Les guerres du dehors étant terminées, les séditions domestiques se rallumèrent à l'instigation des tribuns; et en s'opposant à leurs entreprises, les sénateurs ne purent empêcher du moins les accusations qu'ils formèrent contre Ménénius, l'un des consuls de l'année précédente. On lui imputoit surtout d'avoir été la cause de la défaite des Fabius, et de la prise de Créméra. Le peuple assemblé par tribus, le condamna presque tout d'une voix à une amende considérable. Cependant il étoit fils de ce Ménénius Agrippa, qui avoit été d'avis qu'on envoyât au peuple une ambassade après sa retraite près du Téveron, et qui avoit ménagé sa réconciliation

réconciliation avec les patriciens, service important, qui lui avoit mérité tant de reconnoissance de la part des Romains. L'amende imposée à Ménénius, et qui se montoit à deux mille pièces de monnoie de cuivre, somme très-modique par la suite, parut si exorbitante pour ce temps-là, qu'il fut défendu d'imposer à l'avenir des amendes pécuniaires, les commuant en d'autres amendes payables en bœufs et en moutons, dont on fixa même le nombre, au delà duquel il n'étoit pas permis aux magistrats de taxer les particuliers.

Ménénius fut tellement affecté de la sentence prononcée contre lui, qu'il ne voulut plus paroître en public, quoiqu'il eût pu encore aspirer à toutes les charges, en payant la somme à laquelle il avoit été condamné, et que ses amis, dans l'état de pauvreté où il avoit toujours vécu, s'offroient à lui fournir. Renfermé dans sa maison, il ne tarda pas à y mourir de chagrin et d'inanition. Le peuple, informé de sa mort, se repentit trop tard de son jugement (1).

(1) Dion. l. IX, p. 583 - 586. Tit.-Liv. l. II, c. 52.

L'an 475 avant J. C.

Spurius Servilius ne fut pas plutôt sorti du consulat, que, sous celui de Caïus Nautius et de Publius Valérius, il se vit aussi accusé par les tribuns du peuple, comme ayant perdu par sa témérité le combat qu'il avoit livré aux Etruriens près du Janicule. Les patriciens crièrent hautement à l'injustice : c'étoit, disoient-ils, une chose intolérable que les généraux, qui s'exposoient à tout, et qui ne redoutoient aucun péril, fussent taxés de lâcheté et d'incapacité ; ils publioient de concert qu'il étoit inoui qu'on reçût contre eux la déposition de gens qui ne s'étoient point trouvés à l'action, et qui n'avoient couru aucun danger ; que c'étoit le plus sûr moyen d'empêcher ceux qui avoient le commandement des armées, de rien entreprendre de grand ; et que ce seroit exposer la République à une ruine entière, s'il en coûtoit la vie aux commandans pour avoir eu le malheur de ne pas réussir dans leurs expéditions.

Quant à Servilius, n'employant, pour toucher les plébéiens, ni les gémissemens, ni les prières, il soutint l'attaque des tribuns avec la plus grande fermeté. Aussi intrépide dans son propre péril qu'il l'avoit été dans

les hasards de la guerre, il s'attacha à réfuter, et les tribuns, et le peuple, par la simple exposition de la manière dont il s'étoit conduit. Il prouva qu'il n'avoit rien fait dans la poursuite de l'ennemi, que plusieurs grands généraux n'eussent fait avant lui; qu'après tout il avoit vaincu les Etruriens; que depuis il avoit appaisé la famine dans Rome, et étouffé les séditions: il insista sur l'injuste condamnation de Ménénius, et sur l'ingratitude dont par là même on s'étoit rendu coupable envers son père Agrippa; il parla enfin avec tant de force, en gardant néanmoins un extérieur modeste, tel qu'il convenoit à sa situation présente, qu'il entraîna tous les suffrages. Le témoignage avantageux que lui rendit Virginius son collègue, en partageant avec lui les honneurs de la victoire, celui des parens même, et des amis de ceux qui avoient été tués dans le combat, le souvenir de sa vie entière, dont il n'y avoit presque pas d'instans qui n'eussent été marqués par de belles actions, tout concourut à la défense de sa cause; et l'affaire mise en délibération, il ne se trouva pas une seule tribu qui ne le renvoyât absous.

Les Etruriens, les Véiens, les Sabins qui venoient de se liguer avec eux, les Volsques et les Æques, appeloient au dehors l'attention des Romains. Valérius vainquit tour à tour les Sabins et les Véiens, et les camps de l'une et de l'autre armée des ennemis furent forcés. A son retour, le peuple alla loin des murs au-devant de lui : les citoyens portoient des couronnes sur leur tête, et des cassolettes à la main, dont ils parfumoient les endroits par lesquels il passoit, et présentoient aux soldats des coupes de vin miellé. Le sénat lui décerna les honneurs du triomphe, que ses deux victoires, et plus encore la dernière, qui avoit été long-temps incertaine, lui avoient si justement mérités. La guerre des Æques et des Volsques, armés contre les Herniques et les Latins, auxquels Nautius, l'autre consul, avoit été chargé de donner du secours, s'étoit aussi terminée heureusement avant son arrivée. Nautius néanmoins se mit en marche. Les Romains, dit Tite-Live, n'étoient pas bien aises que leurs alliés s'accoutumassent ainsi à faire la guerre par eux-mêmes, sans user des conseils ou du secours de leurs généraux

et de leurs armées. Il n'est point d'hostilités ni d'outrages que celui-ci n'exerçât contre les Volsques pour les attirer au combat. Ne pouvant les y contraindre, il mit le feu dans leurs campagnes, couvertes de blés déjà jaunes et presque mûrs. Après y avoir fait un dégât affreux, tristes suites de la guerre, il ramena son armée.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE
DES LETTRES
DU SIXIÈME VOLUME.

LETTRE XLIII. *Suite de l'Histoire des Perses et des Grecs, sous la neuvième époque. Règne de Xerxès.*

L'AN 484 avant J. C., Xerxès attaque les Egyptiens, et les ayant subjugués, il appesantit leur joug plus que ne l'avoit fait son père. Mardonius, cousin germain de Xerxès, se sert de l'ascendant qu'il a sur son esprit, pour l'engager, conformément au projet de Darius, à porter la guerre dans la Grèce, dont il convoite pour lui-même le gouvernement. Conseil tenu à ce sujet par le roi de Perse, et auquel sont appelés les principaux seigneurs d'entre les Perses. Mardonius y déprime les Grecs, qu'il taxe de lâcheté, et flatte les vues du monarque, qui ne vise à rien moins qu'à la monarchie universelle. Sage discours d'Artabane, oncle paternel de Xerxès. Il

s'élève, et contre l'orgueil des princes, qu'un Dieu, jaloux de sa propre gloire, se plaît à confondre, et contre la calomnie, qu'il peint des plus vives couleurs. Xerxès s'irrite des paroles d'Artabane; mais, bientôt après, il se repent de son emportement, le répare, et veut suivre les conseils de son oncle. Il en est détourné par un songe; la guerre est résolue. On s'y dispose par quatre années d'immenses préparatifs. — Traité conclu, à ce sujet, avec les Carthaginois. — Xerxès fait percer le mont Athos. Lettre extravagante qu'il lui adresse, au rapport de Plutarque. Un pont est construit, par ses ordres, sur l'Hellespont, pour faire passer l'armée de terre d'Asie en Europe. — Deux hérauts envoyés au roi de Perse par les Spartiates, et par quel motif. Dévouement de Sperthiès et Boulis. Trait de grandeur d'ame de Xerxès dans cette rencontre. — Son départ de Suse. Sa conduite dans la Phrygie, envers Pythius ou Pythès, pleine d'abord de générosité, et ensuite de barbarie. — Anecdote rapportée par Plutarque, sur Pythès et sa soif de l'or. Nouvelle extravagance de Xerxès : si

l'on en croit Hérodote, il faut fouetter l'Hellespont..... Pag. 1–26.

L'an 480 avant J. C., Xerxès part de Lydie où il avoit passé l'hiver. Arrivé à Abydos, il veut y jouir du spectacle imposant de ses forces réunies. Tristes réflexions qui succèdent à l'ivresse de son fol orgueil. Dénombrement de ses troupes. Celles de terre sont portées par Hérodote à 1,700,000 hommes d'infanterie, et à 80,000 de cavalerie. Son armée navale étoit, selon cet historien, de 517,610 hommes. Ces troupes tirées de l'Asie sont bientôt augmentées considérablement par celles qu'on avoit levées en Europe. Au rapport d'Hérodote, Xerxès traînoit après lui cinq millions d'hommes, lorsqu'il arriva aux Thermopyles, en y faisant entrer les esclaves, les équipages, les femmes, les enfans. Quelles provisions cependant pouvoient suffire pour une si grande multitude, quelque exagérée qu'elle puisse être? Disons-le surtout, que de victimes de l'ambition d'un seul homme! — Réponse de Démarate au roi de Perse, qui lui demande ce que penseront les Grecs de sa puissance. — Ce prince étant arrivé sur les bords du Strymon, fleuve de la Ma-

cédoine, sur lequel on avoit jeté des ponts, les Mages font des sacrifices de chevaux blancs, et dans un lieu appelé les *Neuf-Voies*, ils enterrent vifs un certain nombre de jeunes filles et de jeunes garçons. Cet usage d'enterrer des personnes vivantes, en certaines rencontres, n'étoit que trop constant chez les Perses. — Repas ruineux, donnés à Xerxès sur sa route. Pag. 26-38.

Les Grecs, rassemblés à Corinthe, se jurent une foi mutuelle, et décernent des châtimens contre les peuples de la Grèce qui se seront donnés aux Perses. Les Thessaliens, les Locriens, les Achéens, une partie des Béotiens, les Thébains même furent du nombre de ceux qui, par crainte, se rangèrent de leur côté. Détails sur Gélon, tyran de Syracuse. Les Grecs lui envoient des députés pour lui demander du secours. Sa réponse. — Note sur les trois sortes de troupes qu'avoient les Grecs dans leur infanterie. — Ils se déterminent à garder le passage des Thermopyles, tandis que l'armée navale iroit attendre celle des Perses dans les parages voisins où étoit la rade d'Artémisium. — Beau sacrifice des Athé-

biens, qui, par zèle pour le bien public, cèdent à un Lacédémonien le commandement de la flotte, quoique composée, pour la plus grande partie, de leurs vaisseaux. — Tout se dispose pour le combat des Thermopyles. Les Grecs étoient venus garder l'entrée du défilé, avec une petite armée d'environ sept mille hommes, et ayant à leur tête Léonidas, roi de Lacédémone, accompagné de trois cents Spartiates, qui, se dévouant tous à la mort, ainsi que leur chef, avoient célébré des jeux funéraires avant leur départ, comme pour honorer d'avance leur trépas. Un soldat vient dire le premier à Léonidas : Les ennemis sont près de nous : « Et nous, près d'eux », lui répond-il. Lettres de Xerxès à Léonidas; la première, remplie des promesses les plus flatteuses; la seconde, par laquelle le roi lui mande de lui rendre les armes. « Viens les prendre », lui répond le Spartiate. Fameuses journées des Thermopyles, qui apprennent à Xerxès, qu'il a beaucoup d'hommes, et peu de soldats. La défaite de plusieurs corps de troupes qu'il envoie successivement contre les Grecs, le jette dans le plus grand embarras, lorsqu'un traître,

nommé Ephialte, vient lui indiquer un sentier qui conduit par la montagne aux Thermopyles. Léonidas, averti par un transfuge du nouveau danger qu'il va courir, renvoie chez eux la plus grande partie des Grecs, qui formoient sa petite armée, et avec les trois cents Spartiates et une poignée d'autres soldats qui lui étoient restés, il profite des ténèbres de la nuit pour s'avancer vers le camp des Perses, parmi lesquels il sème l'épouvante; il pénètre jusqu'à la tente de Xerxès, qui déjà avoit pris la fuite. A peine les premiers rayons du soleil éclairent-ils la scène de carnage, qui vient de se passer au milieu du camp, que les Perses, indignés à la vue du petit nombre des vainqueurs, les enveloppent. Léonidas périt sous une grêle de traits, et les siens ont encore la force d'enlever le corps de leur prince, de se faire jour à travers cette multitude, et de regagner le défilé. Mais bientôt, poursuivis par les uns, attaqués en face par les autres qui avoient pris sur le penchant de la montagne, la route qu'on leur avoit indiquée, ils périssent tous de la manière la plus glorieuse avec les Thespiens qui avoient voulu partager l'hon-

neur d'une si belle mort. Les amphictyons firent ériger, par la suite, des monumens avec ces inscriptions, l'une en l'honneur de ceux qui avoient péri avant que Léonidas eût renvoyé les alliés, et qui étoit conçue en ces termes : « Quatre mille Péloponnésiens combattirent autrefois dans ce lieu, contre trois millions d'hommes » ; l'autre, pour les Spartiates en particulier, et qui portoit ces mots : « Passant, va dire à Sparte que nous reposons ici, pour obéir à ses saintes lois » . . . . . Pag. 38–69.

Les plus brillans succès n'auroient pas produit, en faveur des Grecs, autant d'effet qu'en produisit l'affaire des Thermopyles, en leur faisant sentir toute leur force, et aux Perses toute leur foiblesse. Ceux-ci, dont aucun port ne pouvoit contenir les vaisseaux, en perdent une grande quantité par la tempête. — Combats des deux flottes ennemies dans la rade d'Artémisium. — Les Grecs, quoiqu'après une perte bien moindre que celle des Barbares, prennent la résolution de se retirer dans l'intérieur de la Grèce. Xerxès apprend de quelques Arcadiens qu'on y célèbre les jeux olympiques. Mais, dit un Perse, qu'y of-

fre-t-on au vainqueur pour prix de la victoire ? une couronne de laurier, lui répondent les Arcadiens. « O Dieux ! s'écrie le fils d'Artabane, quels sont donc, Mardonius, ces hommes contre lesquels on nous conduit ? Ils ne combattent pas pour de l'argent, mais pour la vertu ». — Remarque sur ce qu'il y a en ceci de plus vrai, et sur ce qu'on doit penser en général de ce désintéressement, qu'on a tant vanté, en parlant des Grecs. — La flotte de ces derniers, après avoir quitté la rade d'Artémisium, s'étoit arrêtée devant Salamine, à la prière des Athéniens, qui vouloient faire sortir de l'Attique leurs femmes et leurs enfans. — Athènes abandonnée par ses citoyens. Description de cette retraite. Les Perses arrivent dans la ville, qu'ils trouvent déserte, et réduisent en cendres la citadelle, défendue seulement par quelques pauvres gens qu'ils massacrent sans pitié. — Disputes très-vives entre les généraux de la flotte grecque, sur le lieu où elle doit attendre l'ennemi. Au milieu de ces contestations, Thémistocles voit le général lacédémonien Eurybiades, commandant de toute la flotte, venir à lui la canne levée :

« Frappe, mais écoute », lui dit-il, sans s'émouvoir. Il ramène tout le monde à son avis. Stratagème dont il se sert pour empêcher qu'on ne change de résolution. — Généreux procédé d'Aristide, à son retour parmi ses concitoyens; et sa réconciliation avec Thémistocles. — Victoire signalée remportée par les Grecs à Salamine, sur la flotte nombreuse des Perses. — Action d'Artémise dans ce combat. — Sacrifices humains offerts par les Grecs à Bacchus. — Départ honteux de Xerxès, et son retour dans ses Etats, qui contraste si fort avec sa marche triomphante d'Asie en Europe. Mardonius reste en Grèce avec trois cent mille hommes. — Prémices du butin consacrées aux Dieux par les Grecs. Prix de la valeur disputé entre les particuliers, comme il l'est ensuite entre les villes. Honneurs rendus à Thémistocles.

Cette année fut aussi glorieuse pour Gélon, tyran de Syracuse, qu'elle l'avoit été pour les habitans de la Grèce. Les Carthaginois, alliés de Xerxès, avoient fait une descente en Sicile, sous la conduite d'Amilcar, accompagné de nombreuses troupes; leur flotte est brûlée; leur chef périt dans cette

action; ils sont entièrement défaits; et la quantité immense de prisonniers faits sur eux par Gélon, fournit des esclaves à une grande partie de la Sicile. Le vainqueur dicte aux ambassadeurs de Carthage un traité plein d'humanité, et dont une des conditions est qu'ils ne sacrifieront plus, comme ils le faisoient chaque année, des enfans à Saturne. — Trait de la plus noble confiance de Gélon envers les Syracusains. Ils le nomment, d'une voix unanime, leur bienfaiteur et leur roi. Tout le reste de sa conduite est fait pour servir de modèle aux princes qui veulent rendre leurs sujets heureux, et le devenir eux-mêmes. P. 69-125.

LETTRE XLIV. *Continuation de l'Histoire des Perses et des Grecs, sous la neuvième époque.*

Ce qui restoit de la flotte de Xerxès, après avoir passé l'hiver à Cyme, ville d'Eolie, se rassemble dès le commencement du printemps à Samos, où avoient aussi hiverné quelques-uns de ses vaisseaux, et forte encore de 300 voiles, elle reste en ce lieu pour garder l'Ionie. La flotte grecque, de son côté, s'étoit retirée à Pagases, ville de la Magnésie. Les Athéniens y donnent le plus

bel exemple que puisse offrir un peuple, qui respecte les lois de l'équité. Sur une proposition de Thémistocles, qu'il ne peut énoncer en public, les Athéniens nomment Aristide pour l'entendre et pour en juger. Instruit par Thémistocles du projet qu'il a conçu pour assurer à ses concitoyens l'empire de la Grèce, Aristide rentre dans l'assemblée. « Athéniens, dit-il, rien de si utile que le projet de Thémistocles ; mais rien de si injuste ». Nous n'en voulons pas, s'écrient-ils tout d'une voix. — Réflexions et note sur ce sujet, et sur l'inconséquence d'Aristide lui-même dans une autre occasion. Mardonius fait faire aux Athéniens, par Alexandre, roi de Macédoine, les plus séduisantes et les plus magnifiques promesses, s'ils veulent se détacher des alliés, et traiter avec le roi de Perse. Leur conduite magnanime dans cette rencontre, et contraste odieux et infâme qu'offre celle des Lacédémoniens, vers le même temps. Mardonius ne pouvant ébranler la fermeté des Athéniens, qui se sacrifioient pour l'intérêt général, ravage toute l'Attique ; et, dans Athènes entièrement déserte, non-seulement il renverse tout ce qui restoit d'é-

difices, mais brûle les temples que, l'année précédente, la flamme avoit épargnés.

Les Spartiates rougissent enfin de toutes leurs manœuvres insidieuses à l'égard des Athéniens. On se réunit à eux. L'armée des Grecs se rassemble. Mardonius quitte l'Attique. Entretien d'un Perse et d'un Béotien sur l'événement qui se prépare. Combat au pied du mont Cythéron. Mort de Masistius, un des hommes les plus distingués parmi les Perses. — Bataille de Platée, l'an 479 avant J. C., dans laquelle les Grecs sont commandés par Pausanias, parent et tuteur de Plistarchus, fils de Léonidas, et qui ayant succédé à son père, n'étoit pas en âge de régner par lui-même. Sacrifices offerts aux dieux, avant que d'en venir aux mains, et devins consultés de part et d'autre sur le sort du combat. Prix qu'on attachoit au simple titre de citoyen de Sparte. Mardonius tué dans la mêlée, et défaite entière de son armée. Dispute entre les Lacédémoniens et les Athéniens, relativement au prix de la valeur, terminée par la sagesse d'Aristide. On prélève la dixième partie du butin pour les dieux, et on en donne une égale part à Pausanias. Les ri-

chesses en tout genre, qui furent le fruit de cette victoire, introduisirent à Sparte et dans toute la Grèce le luxe, et la corruption qu'il traîne à sa suite. Sacrifices d'actions de grâces; autel élevé à Jupiter, éleuthérien ou libérateur. Feu sacré qu'Euchidas va prendre à Delphes. Promptitude de sa course, et sa mort en arrivant à Platée. On décrète, par l'avis d'Aristide, que, tous les ans, on enverra, de toute la Grèce, dans cette même ville, des députés, pour y renouveler par des sacrifices augustes la mémoire de ceux qui avoient perdu la vie dans le combat, et que tous les cinq ans on y célébrera les jeux éleuthériens, c'est-à-dire, les fêtes de la liberté. On se présente devant Thèbes, pour la punir d'avoir embrassé le parti des Perses. Victoire remportée par la flotte grecque en Ionie, le même jour où s'étoit donnée la bataille de Platée. Ainsi finit, au bout de deux ans, la guerre de Xerxès, connue sous le nom de *guerre médique*, si féconde en grands événemens. Elle assura la liberté des habitans de la Grèce, et la rendit, en grande partie, aux Ioniens. Hérodote termine ici son histoire, à très-peu d'événemens près. Pag. 125-177.

Folles passions de Xerxès. Idée qu'on doit se former de ce monarque. Causes principales des défaites multipliées des Perses. Dernières années de ce règne. — Les Athéniens s'occupent à rétablir leur ville. Obstacles qu'y apportent les Lacédémoniens, par une basse jalousie. Ruse dont se sert Thémistocles pour déconcerter leur projet. Il tourne toutes les vues des Athéniens et toutes les forces de la République du côté de la mer. Les grands services qu'il a rendus à sa patrie, n'empêchent pas que, victime de l'envie, il ne soit banni par l'ostracisme. Pausanias éprouve un sort encore plus funeste, mais qu'il n'a que trop mérité. Son insolent orgueil envers les alliés, tout contraire aux manières affables d'Aristide, général de la flotte athénienne, et à la douceur de Cimon, qui étoit venu partager le commandement avec lui, révolte ces peuples, et les force de quitter les enseignes des Spartiates, pour suivre celles des Athéniens, l'an 477 avant J. C. Déréglemens de Pausanias. Son intelligence avec Xerxès pour lui soumettre la Grèce, mise en évidence par les éphores. Sa punition et sa mort. — Thémistocles s'étant retiré

chez Admète, roi des Molosses, un ami fidèle lui renvoie, d'Athènes, sa femme et ses enfans, et lui rend ce service, aux dépens de sa propre vie. Retraite de Thémistocles à la cour du roi de Perse, qui avoit associé au trône Artaxerxès, l'un de ses fils, pour se décharger sur lui de tous les soins de la royauté. Réception honorable, et traitement magnifique qu'on lui fait. Sujet pour lequel il but, dit-on, dans un sacrifice, du sang de taureau, dont il mourut sur-le-champ, âgé de 65 ans. Incertitudes néanmoins sur le genre de sa mort. Paroles remarquables de Thémistocles, l'une sur son fils, qui, dans l'âge le plus tendre, commandoit, disoit-il, à toute la Grèce; l'autre sur sa fille, qui étoit recherchée en mariage par deux citoyens, dont le premier étoit honnête homme et pauvre, le second malhonnête homme et riche. Il préféra le premier, en disant: « Qu'il aimoit mieux, dans la personne de son gendre, un homme sans bien, que du bien sans homme ». Autres paroles encore qu'il adresse, dans la Perse, à ses enfans assis à sa table: « Mes enfans, nous périssions, si nous n'eussions péri ». — Gloire dont jouit Aristide. Sa

droiture, mise en défaut pour le seul intérêt, mal entendu, de sa patrie. Son désintéressement pour lui-même, et son amour de la pauvreté. Trait sur ce sujet. Callias, son parent, appelé en jugement. — Constance et fermeté d'Aristide dans la bonne et la mauvaise fortune. Sa maison, ouverte à tous les jeunes gens d'Athènes, est pour eux la plus belle école. Réflexion de Plutarque sur l'emploi qu'on doit faire des trois âges de la vie. Louange qu'il donne à Aristide, qui mit tous ses soins, non à décorer et enrichir la ville d'Athènes de vaines et dangereuses superfluités, mais à la remplir de vertu. Or, « pour procurer à une ville un véritable bonheur, il faut la rendre vertueuse, dit Plutarque, et non pas riche ». Aristide mourut si pauvre, qu'il ne laissa pas même de quoi fournir à ses funérailles. Elles se firent aux frais de la République, qui se chargea de nourrir, doter, et marier ses filles. Fonds de bonté et d'humanité, qui faisoit le caractère habituel des Athéniens, quoiqu'Athènes ait eu à se reprocher bien des traits d'injustice. — Cimon, fils de Miltiades, formé à l'école d'Aristide et à celle du malheur. Il eut à l'entrée de sa

carrière quelques vices, qui, réformés de bonne heure, ne laissèrent plus apercevoir en lui rien que de noble et de grand; et son exemple, entre plusieurs autres, est une preuve qu'on ne doit jamais désespérer de la jeunesse. — Découverte des os de Thésée dans l'île de Scyros. Comment on célèbre cet événement. A cette occasion, et l'an 470 avant J. C., Sophocle fait jouer sa première pièce. Entre tous les autres poëtes tragiques le prix lui est décerné; ce qui cause tant de chagrin à Eschyle, qu'il quitte le séjour d'Athènes pour se retirer en Sicile. Naissance de Socrate, l'année suivante. Divers exploits de Cimon. Noble usage qu'il fait de ses richesses, comparé à la pauvreté volontaire d'Aristide. — Le commandement, transféré aux Athéniens par ses alliés, devient, à son tour, dur et despotique. Cimon use d'une politique adroite envers ces derniers. — Affreux tremblement de terre dans la Laconie, l'an 465 avant J. C. Archidamus, l'un des rois de Sparte, prévient sa ruine entière. Révolte des Hilotes, soutenus par les Messéniens, dont ils descendoient pour la plupart. Les Spartiates implorent le se-

cours des Athéniens, qui, toujours généreux à leur égard, le leur accordent, et n'en reçoivent qu'un affront pour toute récompense. — Le peuple d'Athènes, opprimant les nobles, attire à lui toute la puissance et l'autorité ; il est secondé par Ephialte et par Périclès, qui fomente les troubles pour les faire servir à son ambition. Cimon s'efforce de remettre le sénat en possession de tous ses droits, et de rétablir l'aristocratie telle qu'elle étoit dans les anciens temps. Il est banni du ban de l'ostracisme. Beau témoignage de son patriotisme. Les Athéniens se repentent ; et Périclès, l'auteur de son exil, est contraint de dresser lui-même le décret de son rappel. De retour dans sa patrie, son premier soin est de réconcilier Sparte et Athènes, qui signent une trève de cinq ans. Pag. 177-236.

Avant ces derniers événemens, la couronne des Perses avoit passé tout entière entre les mains d'Artaxerxès, par la mort violente de Xerxès, que poignarde Artaban, capitaine de ses gardes. Suites de cette mort. Artaxerxès, surnommé *Longuemain*, se concilie l'estime et l'amour de ses

sujets. Révolte d'Inarus et d'une grande partie de l'Egypte, contre le roi de Perse. Inarus engage dans son parti les Athéniens. Il tombe entre les mains des Perses avec cinquante de ceux-ci, qui, au nombre de six mille hommes, font, si l'on en croit Diodore, une superbe retraite, et reviennent sains et saufs dans leur pays. Mais ce récit n'est nullement d'accord avec celui de Thucydide, qui, plus voisin des faits, et Athénien lui-même, ne craint pas de dire qu'il ne se sauva que quelques-uns de ces derniers, lesquels se rendirent par terre à Cyrène. Presque toute l'Egypte retourne sous l'obéissance du roi de Perse. Cruautés d'Amestris sa mère. Révolte de Mégabyze, qui rentre par la suite en grâce auprès du monarque. Les Athéniens équipent une flotte contre les Perses, et en donnent le commandement à Cimon. Il force Artaxerxès à conclure un traité aux conditions les plus avantageuses pour les Grecs. Ainsi se termina, par la paix la plus glorieuse, l'an 449 avant J. C., une guerre, qui, depuis l'incendie de Sardes, avoit duré cinquante-quatre ans. Cimon tombe malade, et meurt dans l'île de Chypre. Après lui, les

les Grecs animés par leurs orateurs, grands artisans de brouilleries et de querelles, tournent leurs armes les uns contre les autres. Qualités de Cimon; reproches qu'on lui faisoit. Guerres des Grecs entre eux. — Le sort des Syracusains sous les successeurs de Gélon. Mot de l'épouse d'Hiéron, qui fait honneur à sa sagesse. Tyrannie de Trasybule. Gouvernement républicain rétabli, et qui dura pendant soixante ans, jusqu'à Denys le Tyran. Troubles fréquens parmi les Syracusains, qui ne savoient ni supporter la tyrannie, ni jouir en paix de la liberté. Ostracisme établi parmi eux sous le nom de *pétalisme*. Histoire de Deucétius. Guerre des Syracusains et des Agrigentins. — La ville de Thurium, fondée en Italie, et qui eut pour législateur Charondas. — Paix générale, l'an 442 avant J. C., mais qui fut d'une courte durée parmi les Grecs..... Pag. 236–269.

Guerre entre les Samiens et les Milésiens. Les habitans de Milet implorent le secours des Athéniens. Exploits de Périclès; prise de Samos; honneurs que lui rendent, à son retour, ses concitoyens. Détails propres à faire connoître Périclès. Tort réel que sa

politique ambitieuse fait aux Athéniens, en rendant ce peuple somptueux et dissolu, de sobre et laborieux qu'il étoit auparavant. Sa passion pour la célèbre Aspasie, dont il finit par faire son épouse. Grande autorité dont il jouit. La noblesse d'Athènes lui oppose Thucydide, beau-frère de Cimon, et différent de l'historien, qui, à la mort de Cimon, n'avoit guère que vingt-deux ans. Périclès lâche encore plus la bride au peuple, en lui procurant chaque jour des spectacles, des banquets, des fêtes, et toutes sortes de divertissemens. Il établit en différens lieux des colonies. Il embellit la ville d'Athènes de temples magnifiques, de superbes édifices, et la remplit de chefs-d'œuvres en tout genre, aux dépens de l'argent de toute la Grèce, qui étoit en dépôt à Délos. Ses réponses aux reproches qu'on lui fait à ce sujet. Taxé d'avoir dissipé aussi les finances et les revenus de l'Etat, il offre au peuple de prendre sur son compte ce qu'il en a coûté pour tant de beaux ouvrages, à condition qu'il mettra seul son nom à la dédicace qui en sera faite. Le peuple se refuse à cette proposition, et lui ordonne de prendre au trésor public de

quoi fournir à tous les frais nécessaires, sans rien épargner. Il réussit à faire bannir Thucydide par l'ostracisme. Devenu presque absolu, il commence à tenir plus serrées les rènes du gouvernement, et le convertit en un Etat aristocratique, ou plutôt en une espèce de royauté. Force de son éloquence, qui lui mérite le glorieux titre d'*Olympien*. Il se montre au-dessus de tous les présens, de toutes les richesses, et incapable de se laisser corrompre. Son désintéressement, par rapport à lui-même, fut tel qu'après avoir surpassé bien des princes en grandeur et en puissance, il n'augmenta pas d'une seule drachme le bien dont il avoit hérité, et se contenta de le faire valoir par une stricte économie, dans tout ce qui ne concernoit que lui et sa famille. Mot qu'il adresse à Sophocle dans une occasion où ce dernier partageoit avec lui le commandement de l'armée. Pag. 269-290.

Evénemens qui préparent la guerre du Péloponnèse. Guerre entre les Corinthiens et les Corcyréens. La République d'Athènes vient au secours de ceux-ci. Plaintes très-vives portées à Sparte par les alliés, contre

les Athéniens, comme infracteurs de la trève conclue avec les Lacédémoniens pour trente ans. Discours mis par Thucydide dans la bouche de divers orateurs, tant des Corinthiens que des Athéniens, à l'assemblée tenue à Sparte. La guerre est déclarée; mais on se ménage des délais pour la faire avec succès. Raisons pour lesquelles, selon quelques écrivains, Périclès avoit donné au peuple d'Athènes des conseils qui tendoient à l'éloigner de toute voie de conciliation. Moyens employés par ses ennemis pour le mortifier et lui faire perdre tout son crédit. Accusations intentées contre Aspasie; contre Phidias, qui, selon le récit le plus vraisemblable, se retire en Elide; contre Anaxagore. On accuse Périclès lui-même. Embarras où il se trouve pour rendre compte de son administration. Mot d'Alcibiade, encore enfant, et élevé près de lui, qui le porte à mettre son unique soin à ne le rendre pas. Thucydide, mieux instruit que Diodore, n'attribue la guerre du Péloponnèse à aucunes vues personnelles de la part de Périclès, mais seulement à la jalousie et à la crainte qu'avoient conçues les Lacédémoniens de la puissance d'Athènes. La quinzième an-

née de la trève de trente ans, les Béotiens font éclater la première étincelle qui alluma dans toute la Grèce l'incendie dont elle étoit menacée. La trève étant alors manifestement rompue, on se dispose ouvertement à la guerre; et c'est par elle que nous ouvrirons la dixième époque, lorsque nous aurons parcouru ce qui nous reste à dire, sous la neuvième, de l'histoire des Romains, et de celle des autres nations.

Pag. 290-318.

LETTRE XLV. *L'Histoire Romaine sous la neuvième époque.*

L'an 534 avant J. C., et 220 de la fondation de Rome, Tarquin le Superbe, devenu le septième roi des Romains, par la mort atroce de Servius Tullius, son beau-père, se maintient sur le trône par la même violence qui l'y avoit élevé. Son despotisme et sa cruauté. Il fait mourir Marcus Junius et l'aîné de ses fils. Le plus jeune ne peut échapper au même sort qu'en contrefaisant le stupide et l'insensé, ce qui lui fit donner le surnom de Brutus, qu'il rendit si célèbre par la suite. Les proscriptions, l'avilissement du sénat, l'oppression du peuple, comme celle des patriciens, aliè-

nent tous les esprits, sans que qui ce soit ose murmurer. Voulant distraire les Romains du sentiment de leurs maux, Tarquin se propose de mettre une armée en campagne contre les Sabins. Il invite les Latins à s'assembler pour leur communiquer son projet. Quel expédient, assorti à la noirceur de son caractère, il met en œuvre pour se défaire de Turnus Herdonius, l'un des plus accrédités d'entre eux, et qui, en s'élevant contre lui, avoit excité son ressentiment. — Institution des *Féries latines*. — Défaite des Sabins, et ensuite des Volsques. Tarquin fait bâtir un temple superbe, qu'il consacre à Jupiter, sur le mont Tarpéien. Origine du nom de Capitole donné à ce lieu. — Les Sabins se trouvent réduits, pour obtenir la paix, à se soumettre à la domination de Tarquin, et à lui payer tribut. Guerre des Gabiens, qui, au bout de sept ans, se termine par un stratagème de Sextus, l'un des fils du roi, assez semblable à celui de Zopyre sous Darius, fils d'Hystaspes. — Découverte des livres des Sybilles; ce qu'on doit en penser. — Passion de Sextus pour Lucrèce, qui fait perdre à son père sa couronne, et

le chasse de Rome. Rôle que joue Brutus dans cette circonstance. — Extinction de la royauté chez les Romains, l'an 509 avant J. C., et la 205e. année de la fondation de Rome. Réflexions importantes de Tite-Live à ce sujet. Conseil tenu par les auteurs de la révolution sur la forme de gouvernement qu'on doit établir. Conformément à l'avis de Brutus, on se détermine à lui donner le nom et la forme de République, en conservant, de l'ancien régime, ce qu'il avoit d'utile, et en partageant l'autorité souveraine qu'avoient les rois, entre deux magistrats qu'on appela consuls. On laisse le nom de roi à une personne choisie uniquement pour avoir l'intendance des sacrifices. Brutus convoque le peuple, qui reçoit avec les plus vives acclamations tout ce qu'il lui propose. On tient les comices au champ de Mars, ainsi nommé depuis, et Brutus et Collatin sont désignés consuls. Par la manière dont la République fut constituée, le gouvernement des grands, ou l'aristocratie, prit, dans le fait, la place du gouvernement monarchique. Rétablissement du nombre de trois cents dont devoit être composé le sé-

nat. — Collatin forcé, par les insinuations de son collègue, d'abdiquer le consulat. On nomme Publius Valérius pour le remplacer..... Pag. 319-363.

Efforts de Tarquin pour remonter sur le trône. Conspiration dans Rome en sa faveur. Les deux fils de Brutus sont du nombre des conjurés. Un esclave les dénonce. Egard que l'on a au droit des gens, relativement aux ambassadeurs qu'avoit envoyés Tarquin. Scène d'horreur et de pitié. Brutus devient le juge de ses propres fils. Tarquin armé pour sa cause les Etruriens et les Véiens. Ils sont défaits; mais Brutus meurt de la main d'Arons, après l'avoir aussi percé de sa lance. Valérius est le premier consul qui entre dans Rome en triomphe. Funérailles de Brutus. Deuil gardé pendant un an par les dames romaines, comme pour la mort d'un père. Valérius mérite le surnom de *Publicola*. Lois qu'il fait recevoir; celle qui permettoit d'appeler des magistrats au peuple, diminue extrêmement le pouvoir consulaire, que, par la suite, les tribuns achevèrent de ruiner. Successeur donné à Brutus. Mot de Valérius, à qui on annonce la mort de son fils. — Premier

traité conclu entre les Romains et les Carthaginois.

Sous le troisième consulat, Porsenna, roi des Etruriens ou Toscans, prend en main les intérêts de Tarquin, et déclare la guerre aux Romains. Il assiége Rome. Trait d'Horatius Coclès à la tête d'un pont sur le Tibre. Autre trait de Mutius, surnommé ensuite *Scévola;* mais raconté diversement par les historiens. Clélie et ses compagnes. Porsenna rompt avec Tarquin, et fait alliance avec les Romains, combattant d'ailleurs avec eux de générosité. Hostilités de la part des Sabins. Appius Claudius, l'un des plus distingués d'entre eux, devenu suspect à ses concitoyens, se retire à Rome avec un très-grand nombre de ses cliens, suivis de leurs familles, et augmente par là les forces des Romains, auxquels il est d'un si grand secours, qu'on le met au nombre des patriciens. Fidènes reçoit une partie des Sabins dans ses murs. Ils sont défaits, et leur camp pillé. Fidènes est prise après une vigoureuse résistance. Traitement honteux fait aux principaux d'entre eux, qui sont ensuite décapités. Les Sabins se remettent en campagne l'année suivante. Dé-

faite sanglante de Postumius, l'un des consuls. Les Sabins essuient à leur tour une entière défaite. Le sénat accorda les honneurs du triomphe à Ménénius, l'autre consul, et le petit triomphe seulement, ou l'*Ovation*, à Postumius. Sous ce même consulat, Publius Valérius Publicola meurt comblé de gloire. Sa succession ne suffisant pas aux frais de ses funérailles, elles se font aux dépens de la République. Les dames romaines prennent le deuil, et le portent un an, comme elles avoient fait pour Brutus. Deux colonies latines, Pomèce et Cora, quittent le parti des Romains, pour se rendre aux Aurunces. Sort rigoureux qu'on leur fait éprouver. On est toujours étonné de ne pas voir les ennemis dont Rome étoit environnée, se réunir tous ensemble pour abattre d'un seul coup une puissance, qui, se montrant si fière et si cruelle, fait détester son genre même de patriotisme tant vanté, qui n'est au fond que l'orgueilleux et farouche ennemi du genre humain, tel qu'il étoit, plus en petit, à Sparte, par rapport à ceux sur qui elle pouvoit étendre sa domination. Camérie, pour avoir quitté l'alliance des Romains, traitée avec autant

d'insolence et de barbarie que l'avoit été Pomèce. A la guerre des Sabins, succède celle des Latins. C'est toujours le même enchaînement; toujours les mêmes dangers pour Rome, suivis du même résultat et des mêmes succès. Conjuration formée dans Rome par des esclaves. Suite de la guerre des Latins. Siége de Fidènes, leur alliée. Les Fidénates ne recevant point de secours, implorent la clémence du vainqueur. Par ordre du sénat romain, les principaux d'entre eux sont battus de verges et décapités. Les différentes villes des peuples latins forment une ligue plus puissante, dans laquelle entrent les Rutules et les Volsques. Au moment où les Romains ayant tant d'ennemis à combattre, veulent faire de nouvelles levées, une foule de pauvres chargés de dettes, et gémissant sous la tyrannie de créanciers impitoyables, refusent de prendre les armes. Discours de Marcus Valérius en faveur du peuple. Avis contraire d'Appius Claudius, qui prétend que c'est par la mauvaise conduite de la plupart des plébéiens qu'ils sont si misérables. Il fait observer que tel est le caractère de la multitude, naturellement insa-

tiable, que plus on lui accorde, plus elle exige, et que le génie du peuple insensé est, pour l'ordinaire, d'agir avec hauteur quand on le flatte, au lieu qu'il se montre docile quand on lui imprime de la crainte. Le sénat s'en tient à suspendre toutes les poursuites des créanciers, et remet la décision de cette affaire au temps où la guerre sera terminée. Ce règlement ne suffisant pas pour faire cesser entièrement les troubles, on nomme un souverain magistrat, avec un pouvoir supérieur à celui des rois même, seulement pour six mois; et on lui donne le nom de dictateur. Lartius, l'un des deux consuls, est contraint d'accepter la dictature. Il réussit à semer la division parmi les Latins, ce qui leur fait conclure une trève d'un an, et il se démet avant que les six mois soient expirés. Son zèle et son exemple ont été suivis par les autres dictateurs jusqu'à Sylla, qui changea en une tyrannie ouverte et cruelle ce qui, jusqu'à lui, avoit été la dernière ressource des Romains, et leur unique espérance dans les maux extrêmes. — Institution des fêtes *Saturnales*, dont l'objet principal étoit de représenter l'égalité, qui, dans l'âge d'or, et du temps

de Saturne, régnoit parmi les Romains. Pag. 363-423.

L'année du quatorzième consulat, l'an 496 avant J. C., la trève d'un an avec les Latins étant finie, et Rome craignant l'issue de la guerre, on nomme dictateur Postumius. Il adresse, avant le combat, sa prière aux Dieux, et fait un vœu pour obtenir la victoire. Les Latins sont entièrement défaits, et Sextus, fils de Tarquin, qui commandoit leur aile gauche, périt dans cette action. Fable sur Castor et Pollux. Règle de critique à cet égard. Réflexions de Cicéron sur la piété des Romains envers les Dieux. On ne peut disconvenir, en effet, que, toute superstitieuse qu'elle étoit, elle n'ait contribué beaucoup au succès de leurs armes. Sacrifices offerts par Postumius en actions de grâces. Sa conduite envers les ambassadeurs des Volsques, malgré la perfidie de ceux-ci. Triomphe de Postumius, et accomplissement de son vœu. Les Latins rentrent dans l'ancienne amitié et l'alliance des Romains. Nouveaux troubles dans Rome, au sujet des dettes des plébéiens. A la fin de la dictature de Postumius, l'élection pour les con-

suls tombe sur Appius Claudius et sur Publius Servilius Priscus. Difficultés pour les enrôlemens contre les Volsques, prêts à se mettre en campagne. Servilius calme le peuple par ses promesses. Les Volsques paroissent se soumettre. Ils rallument bientôt après le feu de la guerre, soutenus des Herniques, des Sabins, et de plusieurs autres peuples. Tandis que le sénat concerte les mesures qu'il doit prendre pour la guerre, un vieillard, qui avoit blanchi avec gloire au service de sa patrie, se jette dans la place publique, comme dans un asile, et soulève le peuple par l'horrible peinture des traitemens qu'il vient d'essuyer de la part d'un créancier. Pendant que le sénat délibère sur ce sujet, on apprend que les Volsques sont en chemin pour attaquer Rome. A cette nouvelle le peuple triomphe, tandis que les patriciens sont consternés. Servilius harangue de nouveau la multitude, et fait publier un édit qui ramène tous les esprits. L'armée se forme. Les Volsques sont défaits. Appius Claudius fait fouetter ignominieusement les otages qu'on avoit entre les mains ; et leur fait trancher la tête. Exemple terrible de punition et de ven-

geance qu'une nation donne toujours contre elle-même, si le sort des armes lui devient contraire. Le sénat refuse le triomphe à Servilius, qui, contre toutes les règles, en usurpe les honneurs malgré lui. Il défait les Sabins, prêts à se saisir de Rome; et peu de temps après les Auruuces. Toutes les espérances du peuple sont encore trompées, en dépit des promesses qu'on lui avoit faites. Les Sabins reprennent les armes. Les Volsques et les Æques menacent de leur côté. Refus des plébéiens de s'enrôler. — Discours de Titus Largius, qui peint au vrai l'état de Rome, partagée comme en deux cités différentes, et l'oubli actuel de toute pudeur, de tout ordre, et de toute justice. Dans l'embarras où se trouve le sénat, les deux consuls nomment dictateur Manius Valérius, frère de Valérius Publicola. Il convoque une assemblée du peuple, et la ramène par ses discours. On marche contre les divers ennemis. Les Volsques sont taillés en pièces. Une autre bataille contre les Sabins a le même succès. L'armée des Æques quitte une éminence où l'on ose entreprendre de les forcer, et ils se retranchent dans les vallées qu'ils ont

derrière eux. Valérius, de retour à Rome, y reçoit les honneurs du triomphe, et on lui accorde une distinction particulière pour lui et pour ses descendans. Il congédie ses troupes; mais le sénat se montre peu disposé à remplir envers le peuple les promesses qu'on lui a faites en son nom. Réflexions sur l'obstination du sénat, et sur la facilité du peuple à se laisser tromper par de vaines paroles. Autres réflexions, les plus importantes de celles qu'on peut faire sur la République romaine, et qui sont, pour parler ainsi, comme la véritable clef de toute son histoire.. Pag. 423-457.

LETTRE XLVI. *Suite de l'Histoire Romaine sous la neuvième époque.*

La patience du peuple va être enfin épuisée, et un nouvel ordre de choses va commencer pour lui. L'année 394 avant J. C., qui concourt avec celle qui suivit, sous le règne de Darius, la retraite de Mardonius, forcé de quitter honteusement la Grèce, Valérius ne pouvant obtenir du sénat qu'il ratifie ses engagemens, convoque une assemblée du peuple, dans laquelle il lui expose son injustice envers lui-même et envers les plébéiens. Les troupes dont le licenciement

ne s'étoit pas encore effectué, sortent de Rome, pour marcher contre l'ennemi, sous les ordres des deux consuls, et par un respect religieux pour un serment fait antérieurement entre leurs mains, dont elles n'étoient pas déchargées. Dès que les consuls ont assis leur camp, les soldats délibèrent entre eux, et d'un concert unanime abandonnent leurs commandans, à la place desquels ils se choisissent pour général Sicinius; et se retirent sur le mont Sacré, où ils se fortifient d'un fossé et de retranchemens. Manière dont ils expliquent leur serment. Effet que produit à Rome cette nouvelle. Délibérations du sénat. Négociations, ambassades pour fléchir les rebelles. Manius Valérius, à la tête des plus illustres députés, harangue les soldats, qui sortent de leurs retranchemens pour les recevoir. Lucius Junius, l'un des révoltés, qui se faisoit nommer Brutus, pour se rendre plus formidable, homme d'un caractère turbulent et séditieux, mais qui prévoyoit de loin l'avenir, et qui s'exprimoit avec facilité, répond au discours de Valérius. Ménénius Agrippa prend la parole, et par l'apologue des membres et de l'estomac, il dispose les

soldats à retourner à Rome. Junius demande au moins une sûreté plus grande que celles qu'on leur offroit, la liberté de se créer des magistrats pris entre les plébéiens, et qui défendent leurs droits. Le sénat finit par y consentir, malgré l'avis d'Appius, qui prédit tous les maux qui doivent en résulter. On nomme cinq tribuns, en commençant par Junius et Sicinius. Le sénat accorde de plus deux édiles, dont on assigne les fonctions. Le calme étant rétabli, on lève une armée contre les Volsques. Postumius leur prend d'assaut deux villes. Il fait le siége de Coriole, et en laisse la conduite à l'autre consul, pour aller au-devant des Antiates. Dans l'intervalle, la ville de Coriole est prise par la valeur d'Ancus Marcius, qui va joindre aussitôt Postumius, et décide la victoire en faveur des Romains. Parmi les prix qu'on lui décerne, et à l'égard desquels il fait éclater son désintéressement, on lui donne le surnom de Coriolan. — Combat de générosité entre le sénat et le peuple, au sujet de la mort de Ménénius Agrippa.—L'an 492, famine dans Rome. Foibles secours contre cette disette. On trouve des blés à Cume, an-

cienne ville italique de la Campanie ; mais Aristodème, tyran de Cumes, les fait saisir. — Histoire d'Aristodème. Moyens dont il s'est servi pour parvenir à la tyrannie. Il promet au peuple la liberté, l'égalité, et une infinité d'autres biens. Partage des terres et abolition des dettes, suivis bientôt après du désarmement de tous les citoyens. Ses satellites, ses cruautés, ses proscriptions, son châtiment et sa mort. — Pour en revenir à la famine, qui portoit la désolation dans Rome, les Volsques se disposent à profiter du triste état où elle est réduite, lorsque, par une providence toute spéciale, qui veille sans cesse sur cette République, ils sont affligés tout à coup d'une peste si terrible, qu'on ne croyoit pas qu'il y en eût eu de semblable, ni chez les Grecs, ni chez les autres peuples. Troubles excités à Rome par les tribuns. Le peuple refuse de marcher contre l'ennemi, pour arrêter les courses des Antiates. Marcius, surnommé Coriolan, se met à la tête d'un certain nombre de patriciens et de leurs cliens, et fait un butin considérable. Piqué du refus qu'a fait le peuple de le nommer consul, il s'élève contre lui et

contre les tribuns dans une assemblée du sénat. Les tribuns soulèvent à leur tour le peuple contre Coriolan, et parviennent enfin, non-seulement à le soumettre à son jugement, qu'ils font prononcer par tribus, au lieu de le faire par centuries, mais à le faire exiler à perpétuité... Pag. 458–532.

LETTRE XLVII. *Suite de la précédente.*

Fermeté de Marcius ou Coriolan. Sa retraite chez les Volsques. Il s'adresse à Attius Tullus, le premier d'entre eux. Il en est accueilli avec transport. — Prodiges dans Rome, crées par la superstition. On y recommence à ce sujet des sacrifices, des processions, et des jeux, en l'honneur de Jupiter, à cause d'une irrégularité, dont le Dieu, disoit-on, s'étoit plaint lui-même. On avoit manqué par là à une loi de Numa, qui avoit ordonné que lorsque les magistrats ou les prêtres feroient quelque chose qui concernât le culte divin, un héraut s'avançât en criant à haute voix, *hoc age*, fais ce que tu fais, afin de prévenir toute inadvertance. Ce qui se pratiquoit dans la célébration de ces jeux, imités des Grecs. Description de la procession solennelle, qui partoit du Capitole. — Tullus tire parti

d'une circonstance favorable que lui offrent ces jeux, et fait rompre la trève conclue avec les Romains pour deux ans. Il présente Coriolan aux Volsques, qui l'élisent pour leur général avec Tullus. Il fait une irruption sur le territoire de Rome, et en ramène un riche butin. Tullus reste à Antium avec quelques troupes pour garder la ville, et confie toute la conduite de la guerre à Coriolan. Ses succès rapides contre les Latins, auxquels il prend plusieurs villes. Il vient camper presque aux portes de Rome, où son approche répand la consternation. Le sénat lui députe plusieurs de ses membres. Conditions auxquelles il attache la paix qu'ils désirent. Loi que le peuple romain s'est faite de ne jamais céder par crainte à ses ennemis, même dans le plus extrême danger. On députe dix autres consulaires pour engager Coriolan à ne rien demander de trop dur, et qui soit indigne de la République, l'invitant à retirer son armée de dessus ses terres, et à n'employer que des conférences amicales et pacifiques, s'il veut conclure une alliance durable entre les deux nations. Coriolan les exhorte à rabaisser de leur orgueil, et

à revenir dans trois jours avec la ratification du traité, dont il leur dicte les conditions. Autre députation encore des pontifes, et de tous ceux qui faisoient les fonctions du culte divin; et même réponse qu'à la dernière. Frayeurs des dames romaines. Inspiration de Valérie, et note intéressante tirée de Plutarque, sur la manière dont la Divinité vient au secours des mortels, en aidant leur libre arbitre, au lieu de le détruire. Valérie persuade aux dames romaines de se rendre elles-mêmes dans le camp des Volsques avec leurs enfans, et ayant à leur tête Véturie et Volumnie, l'une mère, et l'autre épouse de Coriolan. Honneurs que les consuls et le sénat leur rendent à leur départ. Entrevue de Coriolan et de sa mère. Il se laisse vaincre par la tendresse filiale. Joie que fait naître dans Rome cet événement. On accorde aux libératrices de la patrie l'objet de leur demande, qui est d'élever un temple à la fortune féminine, et Véturie est la première prêtresse de cette nouvelle divinité. Coriolan ayant ramené son armée chez les Volsques, est massacré, selon l'opinion la plus commune, par le

triste effet de la jalousie que Tullus avoit conçue de la gloire qu'il s'étoit acquise. Fabius, cité par Tite-Live, le faisoit vivre, au contraire, jusqu'à une extrême vieillesse dans son exil. Portrait de Coriolan; ses excellentes qualités et ses défauts. Les Romains prennent le deuil, et les dames romaines le portent pendant le même temps qu'elles portoient celui d'un père, d'un fils, ou d'un frère... Pag. 533-585.

L'an 488 avant J. C. Combats contre les Volsques et les Herniques, où la victoire reste aux Romains. L'an 486, Cassius, l'un des consuls, qui avoit marché contre les Æques, lesquels s'étoient retirés dans leurs villes, se fait décerner, par toutes ses manœuvres, les honneurs du grand triomphe. Il intrigue pour parvenir à la tyrannie, et propose, pour la première fois, la loi agraire, « loi fameuse, dit Tite-Live, qui n'a jamais été mise en délibération depuis ce temps jusqu'à nos jours, sans causer de grands troubles dans l'Etat ». Sous le consulat suivant, Cassius est condamné à mort, et précipité de la roche Tarpéienne. Traitemens qu'on a prétendu que son père lui avoit faits lui-même. Loi portée en fa-

veur des enfans de pères coupables, quelque crime que ceux-ci eussent pu commettre. Lutte entre le sénat et le peuple, au sujet de la loi proposée par Cassius ; lutte si dangereuse, qui ne cessa de se renouveler par la suite. — Réflexions de Denys d'Halicarnasse, sur les hommes accoutumés à une vie dure et guerrière. Leur désir de commander aux autres, et difficulté qu'il y a de les gouverner. Le consul Æmilius essuie un échec considérable de la part des Volsques. Moyen dont les consuls se servent l'année suivante pour lever une armée. Ils sortent de la ville, et placent leurs siéges dans la plaine voisine, les tribuns n'ayant aucune juridiction hors l'enceinte de Rome. — L'année 483 avant J. C., une des vierges commises à la garde du feu sacré, nommée Oppia, est convaincue d'avoir violé son vœu de chasteté. Son supplice. Note à ce sujet — Toujours des guerres au dehors, toujours des troubles dans la ville. On parvient à diminuer le pouvoir des tribuns, en en gagnant quelques-uns qu'on oppose aux autres. L'an 481 avant J. C., Cæson Fabius étant consul, les soldats se mutinent, et il est forcé de

de ramener ignominieusement son armée à Rome; tant il est vrai, dit Tite-Live, que les plus grands hommes ont souvent plus de peine à vaincre leurs ennemis, qu'à conduire leurs propres citoyens! L'an 580, Marcus Fabius, étant en présence des Etruriens et des Véiens, et craignant une mutinerie semblable à celle de l'année précédente, reste renfermé dans son camp. Les troupes, lassées des bravades de l'ennemi, et impatientes de combattre, font serment de vaincre, en prenant les Dieux à témoins, et à l'exemple d'un centurion, nommé Flavoléius, on ajoute cette imprécation, le plus grand serment qui fût alors en usage chez les Romains: Je jure, foi d'homme d'honneur, que je ne retournerai point à Rome que je n'aie vaincu l'ennemi; sans cela je ne veux jamais revoir ma chère patrie. Victoire signalée, mais achetée par de si grandes pertes, et entre autres celles d'un des deux consuls, et de Quintus Fabius, frère de Marcus Fabius, qui restoit en vie, que celui-ci refusa les honneurs du grand triomphe; refus qui lui acquit plus de gloire qu'il n'en eût reçu de son triomphe même; tant il est vrai, dit encore Tite-Live,

qu'on est quelquefois payé avec usure de la gloire qu'on a su négliger à propos ! L'an 479, trait magnanime de la famille des Fabiens, qui, au nombre de 300, tous patriciens, tous portant le même nom, et suivis d'environ quatre mille soldats, la plupart leurs cliens et leurs amis, s'offrent pour une expédition et un genre de fatigues, que tout autre qu'eux eût refusés. Services qu'ils rendent à la patrie. Leur dévouement héroïque et leur mort. Défaite de Ménénius, et son camp forcé. Les Romains avoient alors pour ennemis les Æques, les Volsques, et les Etruriens, dont les Véiens faisoient partie. — Note sur la légion romaine, composée des citoyens les plus capables du service militaire, et qui avoient quelques biens ; la légion contenoit des cavaliers et des fantassins. Depuis le roi Servius jusqu'à la bataille de Cannes, les soldats légionnaires n'étoient qu'au nombre de quatre mille ou quatre mille deux cents. — Disette dans Rome. Elle contenoit alors, selon le dénombrement qui en avoit été fait, plus de cent dix mille citoyens dans la force de l'âge, sans compter les femmes, les enfans, les esclaves, les marchands et

artisans qui étoient venus des autres pays pour s'y établir, n'étant pas permis à un Romain de faire certains trafics, tels que celui qui se faisoit en détail dans une boutique, ou de gagner sa vie par le travail, comme homme de métier et comme simple artisan. Toutes ces personnes égaloient trois fois le nombre des citoyens. Précautions que l'on prend pour subvenir aux besoins du peuple, et arrêter ses mécontentemens. Défaite des ennemis. Les guerres du dehors étant terminées, les troubles domestiques renaissent. Ménénius, qui avoit été consul, est condamné par le peuple, assemblé par tribus, à une amende exorbitante, malgré tout ce qu'il avoit fait pour ce peuple ingrat. Renfermé dans sa maison, il ne tarde pas à y mourir de chagrin et d'inanition. La multitude se repent trop tard du jugement qu'elle a porté contre lui. Un autre consul, Spurius Servilius, ayant fini son année de consulat, est aussi accusé par les tribuns. Il parle avec tant de noblesse, de sagesse et de fermeté, qu'il est renvoyé absous. Les Etruriens, les Véiens, les Sabins, les Volsques et les Æques, appellent au dehors l'attention des

Romains. Cette guerre se termine heureusement pour ceux-ci. Mais qu'eût-ce été enfin, si les Latins, les Herniques, tous les peuples dont Rome étoit environnée, fussent entrés dans la ligue, qui n'étoit jamais que partielle.....Pag. 585-629.

ERRATA.

Page 253, note (1), *après* ibid. *mettez* Diod.

Page 266, lig. 10, *après* quelque temps, *mettez* une virgule.

Page 268, lig. 2, *après* Péloponnèse, *une virgule.*

Page 336, lig. 21, Ardoé, *lisez*, Ardée.

Page 338, lig. 16, *après ces mots*, pour faire croire, *mettez* qu'on avoit poignardé, ainsi qu'elle, l'infâme adultère.

Page 351, lig. 1, Collatinus, *lisez*, Collatin.

Page 448, lig. 14, désarmer, *lisez*, désarmés.
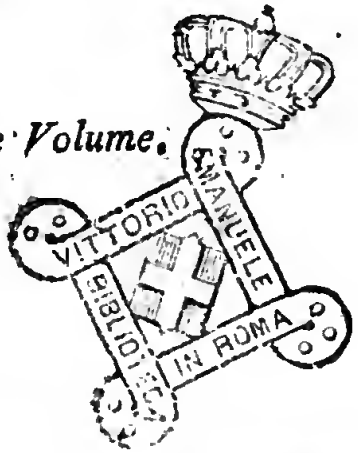
Fin du sixième Volume.